

SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

Littératures russes
Histoire religieuse
Femmes afghanes

ITALIE

Sergio Cofferati,
le leader syndical
qui défie Berlusconi p. 3

ÉTATS-UNIS

Face à l'affaire Enron,
l'administration Bush
défend ses secrets p. 4

RELIGIONS

A Orly, avec le Père
Brune. Journal d'un
curé de banlieue p. 17

EDF

Les acquisitions pèsent
sur les résultats p. 23

COMMUNICATION

En Grande-Bretagne, la
faillite d'ITV Digital p. 25

FOOTBALL

Face à l'Écosse, des
Bleus en forme p. 28

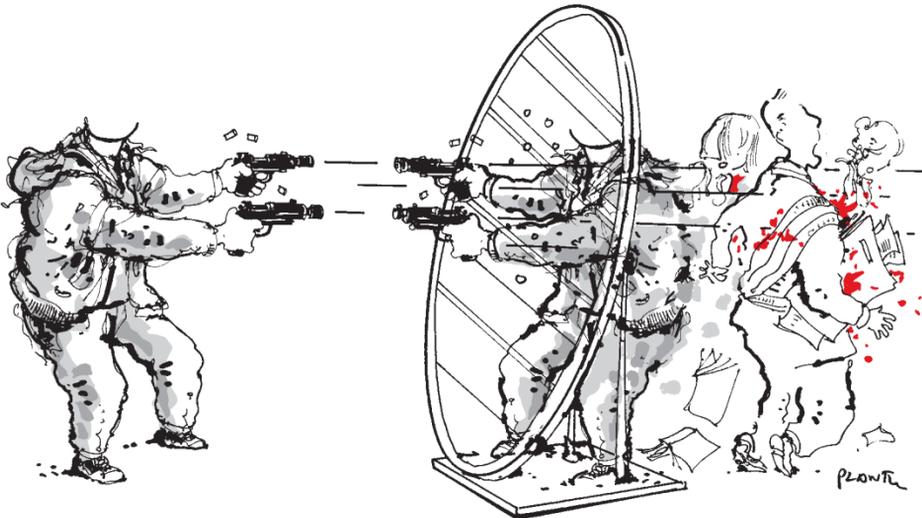
CONSOMMATION

La console de jeux
Xbox de Microsoft p. 31

International.....	2	Entreprises.....	22
Union européenne.....	5	Communication.....	25
France.....	6	Marchés.....	26
Société.....	12	Aujourd'hui.....	28
Régions.....	15	Météorologie.....	32
Carnet.....	16	Jeux.....	32
Abonnements.....	16	Culture.....	33
Horizons.....	17	Radio-Télévision.....	37

Le tueur de Nanterre s'est suicidé

RICHARD DURN s'est suicidé, jeudi 28 mars, au cours de sa garde à vue au Quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire parisienne. Peu après 10 heures, il s'est jeté dans le vide par une fenêtre du quatrième étage. L'auteur de la tuerie de Nanterre devait être déféré devant un juge de Nanterre, jeudi après-midi, en vue d'une mise en examen pour « assassinats » et « tentatives ». Avant de tuer huit personnes et d'en blesser une quinzaine, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mars, Richard Durn avait rédigé trois lettres que nous avons pu consulter. Deux d'entre elles ont été expédiées à des amies à Rouen et Amiens, la troisième a été retrouvée par les policiers au domicile de sa mère, où il résidait. « Je suis fou. Je suis devenu un clochard. Je dois mourir », écrivait-il, ajoutant qu'il entendait « tuer des gens ». L'enquête a fait apparaître que Richard Durn, qui avait fréquenté un club de tir, n'aurait plus dû être en possession d'armes. Un incident avec une psychiatre en



1998, qu'il avait menacée, et l'expiration de ses autorisations en janvier 2001 auraient dû conduire à une intervention de la préfecture. En déclarant, mercredi, que « l'in-

sécurité, ça va de l'insécurité ordinaire à ce que nous avons connu cette nuit à Nanterre », Jacques Chirac a relancé la polémique sur cette question qui domine la campagne. Les

socialistes dénoncent une tentative de récupération. Sur Europe 1, Dominique Strauss-Kahn a répliqué : « Il faut présider autrement pour avoir un président digne. »

► Richard Durn s'est donné la mort, jeudi matin, pendant sa garde à vue

► Il avait écrit trois lettres avant la tuerie de Nanterre : « Je suis fou, je suis devenu un clochard, je dois mourir »

► Notre enquête, les témoignages, les avis des psychiatres

► Jacques Chirac et la polémique politique

Lire pages 6 à 8 et notre éditorial page 21

Proche-Orient : attentat et confusion

Dix-neuf Israéliens tués à Nétanya ; cafouillage au sommet arabe

ALORS que le sommet arabe de Beyrouth tournait, mercredi 27 mars, à la confusion, Israël était endeuillé par l'un des attentats palestiniens les plus sanglants qui ont frappé le pays depuis deux ans. Au moment où elles s'apprétaient pour le dîner traditionnel de la Pâque juive, dans la salle à manger d'un grand hôtel de Nétanya, dans le nord d'Israël, plusieurs familles ont été déshabillées par l'explosion d'une bombe que transportait un kamikaze palestinien. Dix-neuf personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées (photo), dont plusieurs sont



entre la vie et la mort. A Beyrouth, le sommet de la Ligue arabe a été marqué par un cafouillage sur la retransmission du discours de Yasser Arafat depuis la Cisjordanie, où il est retenu par Israël. Dans son intervention, le président syrien, Bachar Al-Assad, a glorifié les attentats palestiniens. Enfin, les propos de l'écrivain portugais José Saramago lors d'une visite dans les territoires, comparant l'occupation israélienne à Auschwitz, suscitent colère et polémique.

Lire page 2, le Kiosque page 20 et en Culture page 33

SONDAGE

Le vote des enseignants n'est plus acquis au candidat socialiste



COMMENT vont voter les enseignants à l'élection présidentielle ? Un sondage Sofres pour *Le Monde de l'éducation* et les Journaux du Midi montre qu'ils placent Lionel Jospin en tête au premier tour, avec 29 % des intentions de vote. Mais les suffrages des enseignants sont moins acquis que par le passé au candidat socialiste, et plus dispersés. 23 % ont l'intention de voter Chirac, 16 % Chevènement et 14 % Mamère. Enquête sur les programmes des principaux candidats et bilan du septennat qui s'achève. Lire pages 12 et 13

Le général Bigeard veut aller à Alger rendre hommage à Larbi Ben M'Hidi

BIGEARD à Alger ! La nouvelle paraît sortie d'un livre d'histoire. Elle pourrait figurer dans l'actualité de ce printemps 2002. Quarante-cinq ans après la bataille d'Alger où il s'est distingué à la tête du 3^e régiment de parachutistes coloniaux (RPC), Marcel Bigeard, 83 ans, aujourd'hui général, projette sérieusement de se rendre dans la capitale de l'Algérie indépendante pour déposer une gerbe au monument des martyrs de la guerre de libération. S'il souhaite faire ce geste inattendu, c'est d'abord, dit-il, pour rendre hommage à Larbi Ben M'Hidi, chef du FLN pour l'Algérois, qu'il avait arrêté en 1957. « Quand on se bat contre un ennemi de valeur, il naît souvent une camaraderie bien plus forte qu'avec les cons qui nous entourent », déclare-t-il. A entendre Bigeard, des liens se sont tissés entre le chef indépendantiste et lui-même, en dépit du refus de Ben M'Hidi de collaborer. Mais, sur ordre venu d'en haut, le prisonnier est finalement remis aux services spéciaux du « commandant O », Paul Aussarresses, et pendu le 4 mars 1957. Un meurtre maquillé en suicide. « Ça m'a rendu malade d'apprendre qu'ils

l'avaient tué », affirme l'ancien chef para, aujourd'hui devenu sentimental...

Il y a un an, Marcel Bigeard et Drifa Hassani, l'une des trois sœurs de Larbi Ben M'Hidi, ont entamé une correspondance. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'un déplacement à Alger. L'hebdomadaire *Paris-Match* s'y intéresse de très près, de même que les Editions du Rocher, qui publient, le 10 avril, le dernier livre de Bigeard, *Crier ma vérité*. « Je n'ai rien sollicité, mais tout cela mûrit : mon éditeur s'occupe des démarches, le directeur de Paris-Match a téléphoné à l'ambassade d'Algérie », raconte-t-il, ajoutant qu'il souhaite contribuer au « rapprochement franco-algérien » au moment où tant de gens « remuent la merde ».

Bigeard à Alger ? Personne ne semble avoir envisagé que la justice algérienne puisse être tentée de demander des comptes au vieux général français... Drifa Hassani est convaincue de l'utilité de son projet, qu'elle a soumis à la présidence de la République algérienne. Une telle initiative ne risque-t-elle pas de réveiller des douleurs non cicatrisées en Algérie ? « Ce que je veux, répond la

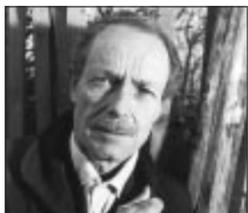
sœur du « martyr » Ben M'Hidi, c'est qu'on fasse un pas vers la paix. Mon frère a été torturé jusqu'à sa mort, mais pas par Bigeard, ni sur son ordre. » Autant Drifa Hassani considère le général Aussarresses comme « un criminel » et « un chien dressé à s'attaquer à la chair humaine », autant elle est indulgente pour le général Bigeard, qui, dit-elle, avait « beaucoup d'admiration pour mon frère ».

Louissette Ighilahriz, elle, s'étrangle à l'idée que Bigeard puisse se recueillir devant le monument des martyrs algériens. « Je n'en dors plus. Sommes-nous tombés sur la tête pour envisager une pareille chose ? », s'interroge celle qui, torturée à l'âge de 20 ans sur ordre du général Massu et du colonel Bigeard, a ravivé la mémoire française de la guerre d'Algérie. « Je suis sans haine. Si Massu venait en Algérie, cela ne me choquerait pas, car il a regretté publiquement d'avoir utilisé la torture. Mais Bigeard, lui, a toujours tout nié, et a même qualifié mon récit de « tissu de mensonges » : c'est cela que je ne peux pas lui pardonner. »

Florence Beaugé et Philippe Bernard

PORTRAIT

De Luca, travailleur de mots



CET enfant de la bourgeoisie napolitaine qui est aujourd'hui l'un des romanciers les plus en vue en Italie a longtemps été maçon, après avoir milité à l'extrême gauche. Lire page 36

ANALYSE

Vers une fusion des RG et de la DST ?

EN DÉPIT d'une campagne marquée par les multiples déclarations des candidats sur la sécurité, l'événement risque de passer inaperçu. Le gouvernement de Lionel Jospin envisage dans son plan prospectif pour la police nationale une réforme du renseignement qui pourrait aboutir à moyen terme au rapprochement, voire à la fusion, de la direction de la surveillance du territoire (DST) et de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). Cela au nom d'une rationalisation des moyens et d'une meilleure efficacité. Pour ces deux services aux traditions fortes et parfois concurrentes, le projet a tout d'une révolution, au point de susciter réticences et crispations chez les plus anciens. Le terrain d'activité des uns et des autres a

eu beau se rapprocher, notamment dans le domaine du terrorisme, les cultures restent éloignées. Qu'y a-t-il de commun entre une DST ancrée dans le culte du secret et des RG friands d'une communication parfois assimilée à de la stratégie ? Comment faire le lien entre une police de contre-espionnage encore empreinte de son passé de lutte contre l'Union soviétique et ses satellites et un service de renseignement qui fut longtemps une police politique ?

En public, ce débat n'aura sans doute pas lieu. La matière est considérée comme loin des préoccupations des victimes réelles ou potentielles de la petite et moyenne délinquance, dont les aspirants à l'Elysée cherchent les suffrages. Le

monde du renseignement doit rester la part invisible de la sécurité.

L'absence des discours électoraux n'est cependant pas le signe du désintérêt des politiques. Lorsqu'ils sont aux affaires, ils sont à l'écoute attentive d'un monde qui tout en les informant leur demeure pour une part mystérieux, et qu'ils identifient en tout cas comme un véritable enjeu de pouvoir. Lorsqu'ils sont dans l'opposition, ils craignent les coups tordus, les agissements invisibles d'une police forcément sulfureuse. Un épisode illustre mieux que nul autre cet engouement matiné de crainte pour « les services ».

Pascal Ceaux

Lire la suite page 21

DANIÈLE SALLENAVE



D'amour

récit

«Moi aussi, c'est la guerre qui m'explique. Et qui explique comment je les ai connus, ceux dont je parle, comment je les ai compris, aimés. D'amour.»

GALLIMARD

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

Un nouvel attentat **MEURTRIER** a frappé **ISRAËL** lors des fêtes de la Pâque juive, provoquant la mort d'au moins **DIX-NEUF PERSONNES** dans la cité balnéaire de Netanya, au nord de Tel-Aviv. Cette opération-

qui devait être porteuse d'espoir en examinant le **PLAN DE PAIX** du prince héritier saoudien **ABDALLAH**, a illustré ses divisions et ses rivalités. La délégation palestinienne a même failli **QUITTER** la capitale

libanaise. Le paysage politique s'assombrit de nouveau au Proche-Orient alors que l'émissaire américain, **ANTHONY ZINNI** tente désespérément d'arracher un introuvable **CESSEZ-LE-FEU**.

L'attentat de Netanya tue l'espoir du sommet de Beyrouth

Les deux lueurs d'optimisme que constituaient l'adoption du plan de paix du prince Abdallah par la réunion de la Ligue arabe et la négociation d'un cessez-le-feu en Israël par l'émissaire américain Anthony Zinni semblent s'évanouir

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un terrible bilan. Au moins dix-neuf victimes, des dizaines de blessés, dont certains étaient toujours, jeudi matin 28 mars, entre la vie et la mort : l'attentat-suicide perpétré, la veille, dans un hôtel de Netanya, quelques instants avant le début du *sefer*, le repas traditionnel qui ouvre Pessah, la Pâque juive, compte parmi les plus sanglants qui ont frappé Israël depuis le début de la deuxième Intifada. Revendiqué par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), il risque de porter un coup fatal aux efforts engagés par le médiateur américain, Anthony Zinni, pour parvenir à un cessez-le-feu, et de plonger à nouveau la région dans une violence qui ne cesse de gagner du terrain depuis un an et demi.

Il était environ 19 h 30, mercredi soir, lorsqu'un Palestinien est parvenu à s'introduire dans l'hôtel Park de Netanya, au nord de Tel Aviv, une cité balnéaire très prisée. Selon des sources israéliennes, l'homme, originaire de la région et qui avait travaillé par le passé dans des hôtels de la ville, a franchi sans encombre le contrôle installé à l'entrée de l'hôtel, comme c'est le cas désormais dans pratiquement tous les lieux publics d'Israël. Il s'est avancé ensuite en direction du res-

taurant et a aussitôt fait exploser la bombe qu'il transportait dans un sac à l'entrée de la salle où étaient rassemblées environ 250 personnes, dont un bon nombre venues de l'étranger à l'occasion de Pessah. La déflagration a ravagé les lieux, semant la mort et la désolation. Le nombre des victimes a rapidement grimpé, alors que plus de 100 blessés étaient évacués vers les hôpitaux de la région. Le kamikaze palestinien a été déchiqueté.

Compte tenu de la Pâque, célébrant la sortie d'Égypte, qui constitue l'une des plus importantes fêtes du calendrier juif et pendant laquelle le pays vit au ralenti, les autorités israéliennes ont limité dans un premier temps leur réaction à une mise en cause directe du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, même si l'heure semblait désormais à la riposte. « *Ce massacre démontre que les Palestiniens n'ont aucune intention de parvenir à un cessez-le-feu* », a ainsi assuré un porte-parole de la présidence du conseil. La direction palestinienne a condamné « *avec force l'opération de Netanya contre des civils, surtout le jour de la Pâque juive* » et assuré qu'elle prendrait des mesures contre les responsables d'un attentat « *dirigé contre le sommet arabe de Beyrouth et contre la mission de l'émissaire américain Anthony Zinni* ». L'aile militaire du



TAL COHEN/AFP

Des démineurs de la police israélienne se recueillent près des corps, enveloppés dans des linceuls, de victimes de l'attentat à la bombe perpétré mercredi 27 mars, dans un hôtel de Netanya, par un kamikaze palestinien. L'opération, qui a fait 19 morts, a été revendiquée par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas).

Hamas, les Brigades Ezzedine al-Qassam, qui ont revendiqué l'attentat, ont précisé que son auteur était un habitant de Tulkaem, une ville autonome de Cisjordanie située à proximité de la Ligne verte séparant les territoires palestiniens d'Israël.

PLUS AUCUNE CONFIANCE

Depuis, plusieurs jours, l'émissaire américain a multiplié les navettes entre Israéliens et Palestiniens pour faire accepter un projet de

compromis permettant l'application des mesures contenues dans le rapport rédigé en juin 2001 par le directeur de la CIA, George Tenet, pour consolider un cessez-le-feu. Les Palestiniens se considéraient en position de force à la suite des offensives israéliennes meurtrières menées à partir du 28 février dans les zones autonomes, qui avaient contraint les Etats-Unis à sortir de leur réserve et à imposer au premier ministre israélien, Ariel Sharon, ces négociations sans le préala-

ble de sept jours de calme sur lequel il campait. Les Palestiniens considéraient également que l'interdiction signifiée par M. Sharon à M. Arafat de se rendre au sommet arabe de Beyrouth, en dépit des pressions américaines, allait également jouer en leur faveur dans le projet d'accord de cessez-le-feu, auquel Israël avait répondu favorablement. L'attentat du Hamas a sans doute réduit ces attentes à néant et libéré M. Sharon de l'engagement pris avec l'arrivée de l'émiss-

saire américain de ne pas répliquer aux attentats anti-israéliens pour ne pas contrarier ses efforts.

Après avoir vivement condamné l'attentat, les Etats-Unis ont, de fait, immédiatement exhorté M. Arafat à réagir. « *Il est temps pour [lui] de parler à son peuple à la télévision et sur les ondes, de leur dire qu'ils détruisent leur propre désir et vision d'un Etat palestinien vivant côte à côte avec Israël dans des frontières sûres et reconnues* », a ainsi assuré le secrétaire d'Etat Colin Powell. Pour autant, l'administration américaine s'est efforcée de croire que l'attentat n'avait pas signé la fin de la mission de l'émissaire américain. M. Powell a en effet assuré que M. Zinni « *va rester engagé* » sur place au moins pendant la période des vacances de la Pâque juive et des Pâques chrétiennes. « *Nous n'allons pas laisser les terroristes emporter notre désir de paix* », a encore ajouté M. Powell.

Ce volontarisme s'explique aisément. Les difficultés éprouvées pour appliquer un rapport accepté par les deux camps il y a dix mois prouvent que la situation s'est considérablement dégradée dans l'intervalle et qu'il n'existe plus aucune confiance entre les deux parties. Le temps, désormais, est compté, avant une crise plus grave encore.

Gilles Paris

Des explosifs découverts dans une ambulance

L'interception, mercredi 27 mars, par l'armée israélienne, d'une ambulance palestinienne qui contenait des explosifs destinés, selon elle, à un attentat-suicide, embarasse les Palestiniens. Cette ambulance a été arrêtée au barrage militaire d'Aram, entre Ramallah et Jérusalem, et les militaires ont trouvé à l'intérieur du véhicule un manteau sur lequel étaient fixées 16 charges explosives liées entre elles, le tout pesant environ 7 kg. Un médecin palestinien, une femme et trois enfants qui se trouvaient à bord de l'ambulance ont été interrogés puis relâchés.

Le Croissant-Rouge palestinien a confirmé que le chauffeur arrêté était bien l'un de ses employés, tout en mettant en cause la véracité des faits. « *Il peut très bien s'agir d'une mise en scène israélienne* », a affirmé Houssam Charqaoui.

Cette affaire relance la polémique entre les deux camps sur l'utilisation des ambulances dans le conflit. A la mi-mars, alors qu'elle faisait l'objet de critiques internationales pour avoir tiré sur des ambulances palestiniennes, l'armée israélienne avait affirmé que « *les Palestiniens utilisent des ambulances pour transporter des terroristes armés* ». — (AFP.)

L'attentat le plus meurtrier depuis dix mois

Depuis le début de la deuxième Intifada palestinienne, le 28 septembre 2000, Israël a été frappé par une longue série d'attentats meurtriers. Voici la liste des principaux :

2001

- **14 février.** 8 Israéliens, dont 7 soldats, sont tués, et 21 personnes blessées par un Palestinien qui lance son véhicule contre un groupe de civils et de soldats à un arrêt d'autobus près de Tel-Aviv.
- **18 mai.** Six personnes, dont un kamikaze palestinien, sont tuées et plus d'une centaine blessées lors d'un attentat-suicide commis dans un centre commercial de Netanya.
- **1^{er} juin.** Un kamikaze palestinien fait 21 tués et 75 blessés, en grande majorité des adolescents en faisant exploser la

bombe qu'il portait sur lui à l'entrée d'une discothèque de Tel-Aviv.

- **9 août.** Un kamikaze palestinien du Hamas se fait exploser dans une pizzeria de Jérusalem, faisant 15 morts et plus de 80 blessés.

- **28 octobre.** Deux Palestiniens ouvrent le feu sur un groupe de personnes à un arrêt de bus d'Hadera, tuant 4 Israéliennes et blessant 31 personnes, avant d'être abattus.

- **1^{er} décembre.** Douze personnes, dont 2 kamikazes, sont tuées, et environ 180 blessées dans deux attentats-suicides à Jérusalem-Ouest.

- **2 décembre.** Seize personnes sont tuées et une quarantaine d'autres blessées dans un attentat commis à bord d'un autobus à Haïfa.

- **12 décembre.** En Cisjordanie, huit Israéliens sont tués et 25 blessés dans l'attaque d'un bus près de la colonie juive d'Emmanuel, entre les villes palestiniennes de Kalkiliya et de Naplouse.

2002

- **17 janvier.** Six Israéliens et un Palestinien, auteur d'une attaque à l'arme automatique, sont tués, et 34 personnes blessées dans une salle de bal de Hadera.
- **2 mars.** Neuf Israéliens et un kamikaze palestinien sont tués dans un attentat-suicide perpétré dans le quartier ultra-orthodoxe juif de Jérusalem-Ouest, Beit Israel.
- **9 mars.** A Jérusalem, un kamikaze fait sauter une charge explosive dans un café, tuant 11 personnes.

- **12 mars.** Huit personnes, six Israéliens et deux Palestiniens armés, trouvent la mort dans une attaque contre des véhicules circulant dans le nord d'Israël.

- **20 mars.** Un kamikaze fait exploser une charge dans un autobus, près de la ville arabe israélienne de Umm El-Fahem (nord d'Israël) faisant 7 morts.

- **21 mars.** Trois personnes sont tuées dans un attentat-suicide commis par un kamikaze à Jérusalem-Ouest.

- **27 mars.** Au moins dix-neuf Israéliens sont tués, et plus de 100 personnes blessées, dans un attentat-suicide perpétré par un kamikaze palestinien dans un hôtel de Netanya. L'attentat est revendiqué par les Brigades Ezzedine al-Qassam du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). — (AFP.)

La réunion de la Ligue arabe sombre dans les querelles et la confusion

Ulcérée par la non-diffusion du message télévisé de Yasser Arafat, la délégation palestinienne a quitté la salle

BEYROUTH

de nos envoyés spéciaux

Hormis le discours du prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel-Aziz, la première journée du sommet arabe de Beyrouth, mercredi 27 mars, a été surtout marquée par un sérieux raté : alors que la tragédie palestinienne est au cœur même de ce forum, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, n'a pu intervenir en direct par satellite à partir de son quartier général de Ramallah, où il est assigné à résidence par Israël depuis le 3 décembre 2001.

Son intervention n'a pu avoir lieu, non pas pour des raisons techniques — la liaison ayant été parfaitement assurée par la télévision par satellite du Qatar, Al-Jazira — mais sur une décision de la présidence libanaise du sommet. En signe de protestation, la délégation palestinienne à la conférence s'est retirée peu avant la fin de la première séance et aurait quitté la capitale libanaise si l'intercession de plusieurs participants ne l'avait pas convaincue de rester. La délégation saoudienne aurait, pour sa part, jugé inexplicable et impardonnable le comportement de la présidence libanaise.

Les explications fournies par cette dernière ont été un peu courtes : elles tournent toutes autour d'un « *malentendu* » dû tantôt au souci de la présidence du sommet de respecter l'ordre des orateurs inscrits, tantôt à la crainte d'une éventuelle interférence israélienne si le discours de M. Arafat était diffusé en direct. En l'absence du président

égyptien, Hosni Moubarak, et du roi Abdallah II de Jordanie, qui ont « *boudé* » le sommet à la dernière minute, ce cafouillage a ajouté à la confusion.

C'est en définitive Al-Jazira qui a eu la primeur du discours du dirigeant palestinien, dont le texte a été distribué en fin de journée aux journalistes et qui devrait, sauf nouvel imprévu, être diffusé en différé, jeudi, en séance plénière du sommet, la présidence s'étant engagée à la faire si la délégation palestinienne le souhaitait. Cette dernière devait réintégrer le même jour les débats des rois et chefs d'Etat arabes ou de leurs représentants. Elle a déjà participé, mercredi après-midi, à la réunion du comité chargé de la rédaction de la proposition du prince héritier saoudien. Outre la Palestine, cette commission comprend l'Arabie saoudite, la Syrie, le Liban, la Jordanie, l'Égypte et le Maroc, en sa qualité de président du comité Al-Qods de l'Organisation de la conférence islamique (OCI).

« PARIER SUR LA PAIX »

Le discours de l'émir Abdallah était très attendu depuis que, en février, le prince héritier saoudien a révélé les grandes lignes de sa vision de la paix. Concis, mais parfois lyrique, l'orateur est allé droit au but. Après un hommage appuyé aux Palestiniens, dont l'Intifada, a-t-il dit, prouve que « *la résistance ne tarit pas, que le courage ne fléchit pas, que le droit prime tout (...)* » et qu'il n'y a d'autre voie pour libérer la terre que la lutte et la

résistance, ou bien une paix globale et juste », le prince a souligné qu'il ne servait à rien de revenir à la table de négociations si ces dernières « *devaient continuer à faire du surplace sans donner de résultats positifs tangibles, comme c'est le cas depuis dix ans* ». Il a rappelé que les pourparlers de paix se basaient sur le principe de l'échange de la terre contre la paix, conformément aux résolutions 242, 338 et 1397 du Conseil de sécurité de l'ONU et aux fondements du pro-

jet de paix. « *La terre contre la paix, c'est le principe de la répression et accepte la paix véritable, alors nous n'hésiterons pas à accepter le droit du peuple israélien à vivre en paix parmi les peuples de la région (...)* C'est seulement à l'ombre d'une paix véritable que peuvent s'établir des relations normales entre ces peuples », a-t-il encore dit, avant de proposer que la Ligue arabe soit chargée d'élaborer un projet fondé sur deux « *points essentiels : des relations normales avec Israël et la sécurité pour lui, en échange du retrait total de*

la « *guerre* » qui n'épargne aucun lieu ni institution, mais qui, a-t-il dit, ne brisera pas la détermination du peuple palestinien à recouvrer « *tous ses droits (...)* », les droits des réfugiés, le droit de décider de son propre sort et d'établir un Etat indépendant sur la totalité de la terre [palestinienne] occupée en 1967, avec pour capitale Jérusalem-Est. Il a par ailleurs apporté son appui à l'initiative saoudienne « *éclairée et courageuse* ».

IRAK-KOUEÏT : AVANCÉE

C'est sur le contentieux qui oppose l'Irak et le Koweït que, en fin de journée, une nette évolution semble avoir eu lieu. D'après le ministre libanais de la culture et président du comité d'organisation du sommet, Ghassan Salameh, les médiations entreprises entre les délégations des deux pays ont permis une avancée, à la faveur du climat « *seren* » qui a prévalu dans les discussions entre elles. En séance plénière en tout cas, le chef de la délégation irakienne, Izzat Al-Douri, vice-président du Conseil du commandement de la révolution, a affirmé haut et fort que son pays était soucieux de la sécurité du Koweït et qu'il était disposé à en garantir la souveraineté et l'intégrité territoriale.

Cette déclaration solennelle répond à une revendication essentielle des autorités koweïtiennes. Le sommet devait terminer ses travaux, jeudi, par l'adoption de résolutions et d'une déclaration finale.

Mouna Naïm et Lucien George

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images/ cinéma/ numérique/ sons/

- Réalisateur cinéma
- Concepteur en numérique
- Producteur audiovisuel
- Monteur en numérique
- Créateur d'effets spéciaux

www.esec.edu/

01 43 42 43 22

21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

Silvio Berlusconi défie l'appel à la grève générale lancée par le front syndical italien

Des retraites aux flambeaux « contre le terrorisme et pour la démocratie » ont eu lieu, mercredi, à Rome et dans plusieurs villes de la péninsule

ROME

de notre correspondante

Au lendemain de l'appel à la grève générale lancé par les principaux syndicats pour le 16 avril, contre la politique sociale du gouvernement, Silvio Berlusconi a su faire taire les critiques venues de certains alliés centristes de sa coalition de droite à propos de son intransigeance. Les ministres ont affiché leur soutien aux propos de leur chef, qui a promis de reprendre le dialogue après le 16 avril : « Les guerres, ça suffit, que les syndicats nous fassent une proposition », a-t-il déclaré au cours d'un show télévisé diffusé mercredi 27 mars au

soir sur Canal 5, une des chaînes de son groupe audiovisuel, Mediaset. Il a jugé que la situation avait été envenimée par un « manque de communication » et a annoncé qu'il intervenirait dorénavant aussi souvent qu'il lui paraîtrait nécessaire – promesse qu'il ne sera pas difficile à tenir au propriétaire d'un empire audiovisuel privé qui a, de surcroît, la tutelle de fait des réseaux publics.

La réponse syndicale au président du conseil n'a pas tardé. A l'occasion d'une retraite aux flambeaux intersyndicale convoquée mercredi soir « contre le terrorisme et pour la démocratie » dans les rues de la

capitale, Sergio Cofferati, secrétaire général de la CGIL (gauche, 5,4 millions d'adhérents) a sèchement commenté : « Nous sommes disponibles à reprendre le dialogue, si le gouvernement supprime l'article 18 de son projet de loi-cadre sur la réforme du marché de l'emploi. » Cet article est un symbole, sa réforme mettant en cause les droits de certains salariés en cas de licenciement.

« RIEN À SE REPROCHER »

A ce sujet tabou, se sont ajoutées les insinuations faites par plusieurs ministres du gouvernement contre le milieu syndical, et en particulier la CGIL, les accusant d'entretenir des relations « ambiguës » avec des milieux terroristes. Savino Pezzotta, leader de la CISL (catholique, 4 millions d'adhérents), a appelé le gouvernement à garder « le sens de la mesure » et son collègue Luigi Angelletti de l'UIL (centriste, 1,8 million d'adhérents) a affirmé pour sa part que « les syndicats n'avaient rien à se reprocher ». A la même heure, dans d'autres villes d'Italie, d'autres retraites aux flambeaux se déroulaient,

sur le même thème. Comme d'autres dirigeants de l'opposition mais sans se joindre au cortège romain, Francesco Rutelli, leader de la coalition de centre-gauche de l'Olivier avait, peu avant, rappelé ses critiques à l'égard du gouvernement Berlusconi. L'homme est désormais le président de la Marguerite, la formation centriste officialisée par son congrès constitutif le week-end dernier et qui jouit d'une audience certaine.

La détermination du président du conseil reste entière : « Nous porterons à terme nos réformes, comme nous l'avons promis à nos électeurs », a-t-il martelé. Ce même 27 mars, son projet de loi réformant le Conseil supérieur de la magistrature, instance indépendante gérant la profession, a été définitivement adopté, après le vote favorable du Sénat. Le 5 avril l'Association nationale des magistrats, qui regroupe les principales tendances syndicales, avait déjà appelé à la grève pour défendre l'indépendance de la justice mise en brèche, selon elle, par cette loi.

Danielle Rouard

Consignes de prudence aux Américains

Les autorités américaines ont lancé, mercredi 27 mars, une mise en garde aux Américains qui prévoient de se trouver dans quatre villes italiennes – Venise, Florence, Milan et Vérone – durant le week-end de Pâques, évoquant la menace de « groupes extrémistes ». La mise en garde, diffusée par l'ambassade américaine à Rome, indique que « le gouvernement américain a été informé de possibles menaces à l'encontre de citoyens américains dans ces villes durant le dimanche de Pâques, le 31 mars 2002 », selon un communiqué qui ne précise ni la nature de la menace ni l'identité des « extrémistes » impliqués. « Ces groupes ne font pas de différences entre des cibles officielles et civiles », ajoute-t-il. – (AFP.)

Sergio Cofferati, le leader syndical surnommé « Le Chinois »

ROME

de notre correspondante

Sergio Cofferati, le leader syndical qui fait peur à Silvio Berlusconi, le joker rêvé par l'opposition en

■ PORTRAIT

Fou de Verdi, l'élégant porte, à la boutonnière, la Légion d'honneur française

mal de timonier, le nouveau chef de file des millions d'Italiens descendus dans les rues romaines le 23 mars, mélomane fou de Verdi, Cofferati l'élégant, qui porte à la boutonnière la Légion d'honneur française, depuis huit ans à la tête de la puissante Confédération générale italienne du travail (CGIL), est, pour tous, « Le Chinois ». Le sobriquet lui sied, inspiré aussi bien par ses yeux noirs légèrement bridés que par son impassibilité. L'enfant des campagnes du Pô est né en 1948 dans un village près de Crémone (Nord) au sein d'une famille nombreuse d'agriculteurs. Il est marié à une psychologue qui travaille pour l'enfance inadaptée et père d'un fils unique.

En 1994, quand il prend les rênes du syndicat de gauche en succédant à Bruno Trentin, il en devient, à 46 ans, le plus jeune secrétaire général confédéral. Le chef du gouvernement d'alors, Silvio Berlusconi, entend réformer le système des retraites. Le Chinois entraîne un million de manifestants dans son refus, et bientôt, M. Berlusconi, lâché par ses alliés de la Ligue du Nord, choisit de démissionner. « En 1994, je suis tombé parce que j'avais contre moi et ensemble les syndicats de patrons et de salariés », reconnaît-il peu après son retour au pouvoir devant son adversaire de toujours.

Huit ans plus tard, les voilà donc à nouveau face à face. M. Berlusconi est désormais fermement appuyé par les patrons, mais pour M. Cofferati, l'enjeu reste le même : « La dignité du travailleur est un principe auquel on ne touche pas. » Cette fois-ci, il doit se battre contre la volonté affichée de briser la puissance syndicale, en mettant un terme à la tradition bien établie jusque-là de concertation et en isolant la forte CGIL des deux autres confédérations, la CSIL (catholique) et l'UIL (laïque).

Mais la stratégie d'attaque frontale du gouvernement a fini par resouder l'unité intersyndicale contre le projet de réforme en matière de



GIULIO NAPOLITANO/AP

licenciement. L'assassinat, le 19 mars à Bologne, de Marco Biagi, conseiller du gouvernement pour la réforme du marché du travail, a fait le reste : la défense de la démocratie est une constante chez M. Cofferati. Fervent promoteur de la Charte européenne, membre de l'exécutif de la Confédération européenne des syndicats, il n'a jamais manqué une occasion de dénoncer les dangers du terrorisme. Ainsi, au lendemain des violences du sommet du G8 à Gênes en juillet 2001, il n'hésitait pas à déplaire aux troupes antimondialisation en déclarant : « Oui, nous risquons un nouveau terrorisme. »

Aussi, quand ces derniers jours trois ministres de Silvio Berlusconi

l'accusaient d'« ambiguïté envers les terroristes », Cofferati arpentait son bureau – signe de colère rentrée, disent ses collaborateurs – et lâche : « Ils n'ont aucun sens de l'Etat pour lancer de telles accusations ! » Il exige un « démenti formel » du chef du gouvernement. Réponse de M. Berlusconi : « Nous résisterons à la rue et aux pistolets. »

LEADER UNIFICATEUR

C'est Sergio Cofferati, plus sensible aux émotions qu'il n'en a l'air, qui modifie le mot d'ordre pour la manifestation du 23 mars, initialement prévue pour être une « fête », au lendemain de l'attentat terroriste. Entre les composantes disparates des cortèges – jeunes antimondialisation, intellectuels et artistes, extrême gauche de Refondation communiste, salariés en révolte –, Cofferati réussit à apparaître en leader unificateur. Dans les rangs de son propre parti, les Démocrates de gauche, et dans ceux de la coalition de l'Olivier, on salue la prestation, sans pour autant oublier les divergences passées. Massimo D'Alema, par exemple, quand il présida le gouvernement de 1997 à 2000, eut du fil à retordre avec le défenseur des droits acquis, le traita de « conservateur », chercha à le marginaliser.

Fin juin, le mandat de Sergio Cofferati à la tête de la CGIL expire. En février à Rimini, les congressistes du syndicat l'ont longuement acclamé. Ses millions de fans dans l'opposition le sument d'« entrer en politique ». Avec le sourire, il dit vouloir plutôt « retourner chez Pirelli », l'usine où, diplômé en ingénierie, il avait fait ses débuts, à Milan, en 1969. Il n'a rien d'un homme au bord de la retraite.

D. R.

Belgrade adopte un décret pour transférer des inculpés au TPIY

BELGRADE. Le gouvernement de Serbie s'est donné mercredi 27 mars les moyens légaux de transférer de nouveaux inculpés au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). En adoptant un décret qui permet la remise au TPIY de personnes recherchées, le gouvernement serbe a voulu prendre de vitesse la Cour constitutionnelle yougoslave qui entendait empêcher une telle mesure. Selon le ministre serbe de la justice, Vladan Batic, ce décret est similaire à celui qu'avait adopté le gouvernement peu avant le transfert de Slobodan Milosevic au TPIY de La Haye. Le gouvernement de Serbie avait alors bataillé contre la Cour constitutionnelle fédérale et passé outre son veto au départ de Milosevic. Washington a menacé de geler une aide de 40 millions de dollars si Belgrade n'a pas manifesté, au plus tard le 31 mars, sa ferme volonté de composer avec le Tribunal. – (AFP.)

Un sergent américain condamné pour viol à Okinawa

NAHA. Un sous-officier de l'armée de l'air américaine a été condamné jeudi 28 mars à trente-deux mois de prison pour avoir violé en juin une jeune femme sur l'île japonaise d'Okinawa, a annoncé le tribunal de Naha. L'affaire avait provoqué de vives protestations des autorités d'Okinawa, ainsi que des frictions diplomatiques avec les Etats-Unis, car la partie américaine avait tardé à livrer le sergent Timothy Woodland à la police japonaise. Des hommes politiques locaux avaient demandé la révision de la législation sur la présence des 25 000 soldats américains basés au Japon, essentiellement à Okinawa. Ces dernières années, plusieurs incidents avaient impliqué des soldats américains sur cet archipel. Trois d'entre eux avaient été condamnés en 1995 pour le viol d'une fillette – un dossier qui avait conduit des dizaines de milliers de manifestants à demander le départ des troupes américaines. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : une trentaine de personnes ont été arrêtées jeudi à Faisalabad** (270 km au sud d'Islamabad), dans l'enquête sur l'attentat à la grenade qui avait fait cinq morts, dont deux Américains, le 17 mars dans un temple protestant de l'enclave diplomatique de la capitale. « Nous n'avons pas encore établi de manière claire l'identité ou la nationalité des suspects », a déclaré le chef de la police de Faisalabad. Selon une source policière locale, des talibans afghans seraient au nombre des suspects. – (AFP.)

■ **EX-YOUGOSLAVIE : la requête introduite par Slobodan Milosevic** en décembre 2001 contre les Pays-Bas a été déclarée irrecevable, mercredi 27 mars, par la Cour européenne des droits de l'homme. L'ex-président yougoslave contestait son arrestation, sa détention, ainsi que la procédure dont il est actuellement l'objet devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). La Cour a estimé que M. Milosevic aurait dû épuiser les voies de recours internes néerlandaises avant de la saisir. – (Corresp.)

■ **MADAGASCAR : le gouverneur militaire d'Antananarivo, le général Léon-Claude Raveloarison, a annoncé mercredi sa démission**, un mois après avoir été nommé par le président malgache sortant Didier Ratsiraka pour faire appliquer une loi martiale qu'il n'a jamais pu mettre en œuvre face à l'opposition des partisans de Marc Ravalomanana, maire de la ville, qui s'est auto-proclamé « président » du pays. « La situation qui prévaut actuellement à Antananarivo peut aboutir objectivement à un affrontement avec mort d'homme, tant du côté de la population que des forces de l'ordre », explique le général. – (AFP.)

■ **ZIMBABWE : la correspondante locale du quotidien britannique Daily Telegraph, Peta Thornycroft, a été arrêtée mercredi** pour publication de fausse information et incitation à la violence, a annoncé l'agence sud-africaine de presse SAPA. – (AFP.)

Outre-Manche, des amendes pour les déviances des enfants à l'école

DUBLIN, LONDRES. L'Irlande met en place une législation pour faire face à la délinquance juvénile, qui prévoit la possibilité d'imposer des couvre-feux aux mineurs et des amendes aux parents s'ils n'exercent pas de contrôle sur leurs enfants, a indiqué mercredi 27 mars le gouvernement. Cette législation, adoptée l'an passé et désormais applicable, veut éviter le plus possible de placer les jeunes délinquants en prison. Les tribunaux pourront ordonner aux parents d'exercer un véritable contrôle sur leurs enfants, faute de quoi des amendes leur seront imposées, a précisé la ministre de l'enfance, Mary Hanafin. D'autre part, selon une nouvelle réglementation dont fait état jeudi la presse britannique, les parents d'écoliers britanniques sont menacés de lourdes amendes en cas d'absentéisme ou de mauvais comportement de leur enfant en classe. Les amendes pourront aller jusqu'à 1 000 livres (1 500 euros), selon le *Financial Times*. – (AFP.)

Réunis à Bucarest, les pays candidats à l'OTAN soulignent leur rôle dans la lutte contre le terrorisme

« UTILISER au mieux une tragique opportunité » : la formule du ministre bulgare des affaires étrangères, Solomon Passy, résume les chances nouvelles dans les forces internationales au Kosovo et en Bosnie. Et bien avant le 11 septembre, la Roumanie a servi de base arrière de l'OTAN pendant sa campagne de 1999 en Serbie et au Kosovo.

Sans pouvoir de décision, la rencontre de Bucarest est donc significative de l'évolution de l'Alliance :

Constanza ; un contingent de chasseurs alpins roumains sert dans les rangs de la force de paix à Kaboul ; Sofia et Bucarest ont triplé leur participation dans les forces internationales au Kosovo et en Bosnie. Et bien avant le 11 septembre, la Roumanie a servi de base arrière de l'OTAN pendant sa campagne de 1999 en Serbie et au Kosovo.

« Il n'y a pas de meilleure assurance contre le terrorisme qu'un élargissement de l'OTAN »



ADRIAN NASTASE

Les pays candidats doivent toujours satisfaire à certains critères (restructuration de leurs forces armées, bonnes relations avec les pays voisins, protection des minorités, respect de l'Etat de droit, économie de marché, etc.), mais les considérations diplomatiques joueront un rôle significatif, et celles-ci seront fortement influencées par le point de vue de Washington.

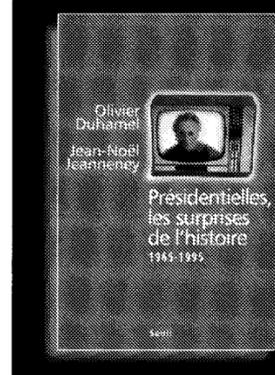
A Bucarest, chacun a souligné l'importance de ce facteur dans le processus d'élargissement : « Il n'y a pas de meilleure assurance contre le terrorisme qu'un élargissement de l'OTAN à de nouveaux Etats stables

et démocratiques », a souligné le premier ministre roumain, Adrian Nastase. La « grande OTAN » correspond au souhait du président Bush, pour qui l'Alliance doit s'étendre « de la Baltique à la mer Noire », et cette approche a été confirmée, à Bucarest, par le secrétaire d'Etat adjoint, Richard Armitage, qui a rappelé que les Etats-Unis « soutiennent l'élargissement le plus vaste possible de l'OTAN lors du sommet de Prague ».

Le secrétaire général de l'OTAN, lord Robertson, s'est borné à envoyer un message pour rappeler aux candidats qu'ils doivent répondre à un certain nombre de questions : « La démocratie est-elle enracinée dans vos pays ou y a-t-il un danger d'un retour au totalitarisme ? Vos réformes sont-elles durables ? Vos sociétés favorisent-elles l'intégration ? La corruption est-elle endémique ou en voie de disparition ? Ce n'est qu'ainsi que vous pourrez convaincre les membres de l'OTAN que vous serez des alliés responsables et sûrs. » Au siège de l'OTAN, on reconnaît que les chances de la Roumanie et de la Bulgarie se sont accrues, mais on souligne que la lutte contre le terrorisme n'est pas tout : « On exagère cet argument, ce n'est pas cela qui sera décisif », insiste un diplomate.

Laurent Zecchini et Christophe Châtelot

Olivier Duhamel Jean-Noël Jeanneney



PRÉSIDENTIELLES,
LES SURPRISES DE L'HISTOIRE
1965-1995

Ce livre permet de revivre ces six moments clés et de comparer les élections. C'est à la fois un livre d'histoire et de science politique, une étude de mœurs et un ouvrage de réflexion sur la présidence de la République. Dominique Gerbaud, La Croix

www.seuil.com

Seuil

L'affaire Enron nourrit le goût du secret de l'administration Bush

Depuis la faillite du courtier de l'énergie, la Maison Blanche tente de revenir sur la transparence qui avait été la conséquence du scandale du Watergate

WASHINGTON

de notre correspondant

L'administration Bush fait preuve d'un goût prononcé pour le secret. Sans doute les attaques terroristes du 11 septembre et la crainte de nouveaux attentats justifient-elles des précautions particulières pour éviter les fuites ou les intrusions. Cependant, le refus d'informer va très au-delà des questions de sécurité et touche des domaines qui n'ont rien à voir avec la lutte contre le terrorisme.

Le refus opposé par la Maison Blanche à la publication des documents du groupe de travail qu'avait présidé Richard Cheney, au printemps 2001, sur la politique de l'énergie, a conduit le General Accounting Office (GAO) à saisir la justice, ce qui est sans précédent. Le GAO est l'organe de contrôle de l'administration, placé sous l'autorité de Congrès. Son chef, le Comptroller General David Walker, est d'ailleurs un républicain, nommé en 1998 alors que les républicains étaient majoritaires dans les deux Chambres.

Le groupe de travail de M. Cheney ayant rendu publiques ses conclusions, sur la base desquelles l'exécutif a présenté un projet de loi aujourd'hui en attente au Sénat, les commissions du Congrès ont chargé le GAO d'une enquête sur la façon dont le rapport Cheney avait été préparé et sur les

consultations auxquelles il avait été procédé. En clair, il s'agissait de savoir dans quelle mesure les grandes entreprises du secteur avaient pu faire prévaloir leurs vues.

Dans un premier temps, le GAO demandait la communication de l'ensemble des notes, courriers, e-mails et procès-verbaux du groupe. Dans un second temps, il a borné sa requête à la liste des personnes, entreprises et organismes



« Dick Cheney protège les droits des présidents et des vice-présidents à venir » GEORGE W. BUSH

consultés. M. Cheney a refusé, en expliquant que le président et le vice-président doivent pouvoir recevoir des avis librement exprimés, ce qui ne serait pas le cas si leurs interlocuteurs savaient que leurs propos seraient ensuite rendus publics.

BÉNÉFICE DOUPEUX

« Dick Cheney protège les droits des présidents et des vice-présidents à venir », a déclaré M. Bush. Sachant que cette position renforce inévitablement le soupçon que le rapport et le projet de loi sur l'énergie reflètent avant tout les intérêts des producteurs au détriment

de la conservation de l'environnement et des consommateurs, le bénéfice, pour la présidence, est au moins douteux.

Il semble, en fait, que l'enjeu soit, pour M. Bush, plus vaste. Ainsi a-t-il justifié, mardi 26 mars, les coupes faites par le ministère de l'énergie dans les documents, sur le même sujet, qu'il a dû rendre publics par suite de deux décisions de justice se fondant sur la loi sur la liberté de l'information. Les plaignants ayant annoncé leur intention de retourner devant le juge pour obtenir les documents complets, le président a assuré que le gouvernement va « se battre » contre cette demande. Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a cité une décision de la Cour suprême de mars 2001, au terme de laquelle le gouvernement n'est pas tenu de rendre publics les échanges de notes entre fonctionnaires.

Déjà, en décembre 2001, le ministre de la justice, John Ashcroft, avait adressé à ses services une circulaire les invitant à ne pas céder sans combattre lorsqu'est invoquée la loi sur la liberté de l'information, qui permet aux citoyens, aux associations, aux médias de demander communication de tout document administratif non classé « secret-défense » et touchant à l'intérêt général. M. Ashcroft entendait s'opposer ainsi à la divulgation d'informa-

tions sur les étrangers arrêtés le 11 septembre, leur nombre, leurs lieux de détention et, encore plus, leur identité.

La recherche du secret a conduit M. Bush à publier, le 5 novembre 2001, comme si rien n'était plus pressé, un « ordre » dont l'objet est de soustraire les archives de la présidence aux normes actuelles de consultation. Selon les nouvelles dispositions, la Maison Blanche peut refuser l'accès à des documents présidentiels classés aux archives nationales. Ainsi refuse-t-elle aujourd'hui d'ouvrir des archives de la présidence Reagan (1981-1989). Cet ordre a été attaqué en justice par un comité d'historiens et de journalistes.

Les préoccupations de M. Bush ne s'arrêtent pas à sa présidence, puisqu'il a décidé, il y a deux mois, de mettre en lieu sûr les papiers de sept années où il a été gouverneur du Texas, c'est-à-dire de les entreposer non pas aux archives de l'Etat, où ils seraient consultables, mais à la bibliothèque présidentielle de son père, le premier président Bush.

Ce sont les règles de transparence auxquelles est soumise la présidence, depuis l'affaire du Watergate il y a trente ans, que M. Bush et son équipe veulent aujourd'hui remettre en question.

Patrick Jarreau

Des réformes s'imposent pour redonner confiance aux salariés et aux actionnaires américains

La législation sur les fonds de pension sera modifiée

NEW YORK

de notre correspondant

La faillite d'Enron, la plus importante de l'histoire des Etats-Unis, a porté un coup sévère à la confiance des Américains dans leurs entreprises, Wall Street et leur système de retraite. Le doute s'est insinué. Il affecte les plus grands noms de l'industrie et de la finance, les autorités de marchés et la capacité de Washington à échapper à l'influence du « Big Business ».

La banqueroute d'Enron illustre l'érosion depuis des années de la fiabilité des comptes. « Si les employés et les actionnaires d'une

Il ne s'agit pas seulement de punir les coupables. Il faut rétablir la confiance dans un système dont la faillite est collective

société ne sont pas raisonnablement sûrs que les bénéfices annoncés sont réels et que les dirigeants ne profitent pas de leur position pour s'enrichir à leur détriment, il n'y a plus de capitalisme possible », affirme Robert Litan, responsable des études économiques de la Brookings Institution.

Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), notait avec satisfaction, mardi 26 mars à l'université de New York, que l'affaire Enron a déjà contribué « à améliorer la déontologie dans les sociétés ». Il a aussi réitéré une proposition faite devant le Congrès de modifier la comptabilité des stock-options et de les considérer dorénavant comme des dépenses pour les entreprises. Les options ont « des effets pervers sur la qualité des comptes... Le fait de ne pas les inclure dans les dépenses a gonflé les bénéfices annoncés et probablement les cours de Bourse », a-t-il déclaré.

Une réforme qui ne semble pas du goût de tout le monde. Microsoft et Cisco sont déjà intervenus auprès de la Maison Blanche. Ces sociétés et d'autres souhaitent que la justice et elle seule règle l'affaire Enron.

Mais il ne s'agit pas seulement de punir les coupables. Il faut rétablir la confiance dans un système dont la faillite est collective. Le gouvernement et les parlementaires en ont conscience. Ils doivent aussi se laver du soupçon d'être

financés et contrôlés par les grandes entreprises. Dans un sondage réalisé à la fin janvier pour CBS, la majorité des personnes interrogées estimaient que le monde des affaires a trop d'influence à la Maison Blanche et au Congrès. Les 70 millions d'Américains actionnaires ont sous les yeux tous les jours le témoignage d'employés d'Enron désespérés ayant perdu leur emploi et leur retraite pour avoir trop cru au succès de leur société.

L'administration Bush n'est pas idéologiquement favorable à un renforcement des contraintes pesant sur les entreprises. Mais le gouvernement doit montrer qu'il agit et contrer les ambitions de réforme des démocrates. La Maison Blanche a dévoilé au début du mois un plan en dix points « de protection des actionnaires américains ». Il vise à « donner une meilleure information aux investisseurs, rendre les dirigeants d'entreprises plus responsables et développer un système de contrôle des comptes plus fort et plus indépendant ». Personne ne conteste les principes énoncés. La mise en pratique s'annonce plus délicate. Les grands groupes, les banques, les commissaires aux comptes dont les lobbys sont puissants sont bien décidés à protéger leurs intérêts. Ils peuvent compter sur le soutien de Paul O'Neill, le secrétaire au Trésor, et sur celui d'Alan Greenspan, le président de la Fed.

Le Congrès devrait tout de même modifier la législation sur les fonds de pension. La durée de détention minimum des actions devrait être ramenée de cinq à trois ans. Mais il n'y aura pas de plafond à la part des actions de leur propre société dans le portefeuille des salariés, comme le souhaitaient les démocrates. La SEC (Securities Exchange Commission), le gendarme des marchés, devrait voir ses moyens renforcés. Une autorité publique sera créée pour contrôler les contrôleurs, les cabinets d'audit. Elle s'assurera de leur indépendance vis-à-vis de leurs clients et reformera les règles comptables afin de les adapter à un environnement qui n'a plus rien à voir avec celui des années 1930.

Il va être plus difficile d'obliger les commissaires aux comptes à choisir entre leurs activités d'audit et celles autrement plus rentables de consultants. Arthur Andersen est hors-jeu, mais les autres grands de la profession, les Ernst & Young, KPMG, Deloitte Touche Tomatsu et PricewaterhouseCoopers ont conservé une influence considérable.

Les dirigeants d'entreprise aussi sont visés. Ils devraient être tenus directement responsables de l'honnêteté des comptes publiés et devront rendre publique immédiatement toute opération personnelle réalisée sur des titres de leur société. Mais ils arriveront peut-être à préserver en l'état le mécanisme des stock-options, le plus sûr moyen pour eux de s'enrichir.

Eric Leser

Le ministère de l'énergie rend publics 11 000 documents... caviardés

WASHINGTON

de notre correspondant

La recherche d'un éventuel volet politique de l'affaire Enron rejoint un autre terrain, celui de la politique de l'énergie, sur lequel le Congrès était engagé, bien avant la faillite de cette entreprise, dans un affrontement avec l'exécutif. Depuis la publication, le 17 mai 2001, du rapport du groupe de travail sur l'énergie, dirigé à la Maison Blanche par le vice-président Richard Cheney, les démocrates de la Chambre des représentants, sous l'impulsion principalement d'un député de Californie, Henry Waxman, contestent les conclusions de ce groupe et demandent à avoir accès à l'ensemble de ses documents de travail.

Le General Accounting Office (GAO), équivalent de la Cour des comptes française, a engagé une action en justice pour contraindre la Maison Blanche à communiquer ces pièces, ce qu'elle refuse de faire au nom de la confidentialité nécessaire au travail de l'exécutif.

MAUVAISE VOLONTÉ

Un groupe de défenseurs de l'environnement et une association militant pour les droits du citoyen face à l'Etat ont obtenu, en invoquant la Loi sur la liberté de l'information, deux décisions de justice imposant aux ministères, en particulier à celui de l'énergie, de publier leurs propres documents. Avec une mauvaise volonté évidente, le ministre de l'énergie, Spencer Abraham, a attendu la dernière minute du délai imparti pour remettre aux plaignants, lundi 25 mars, 11 000 pages largement raturées ou carrément blanches. Les deux associations ont décidé d'attaquer de nouveau en justice pour non-respect de la loi, la Maison Blanche

arguant, de son côté, d'une décision de la Cour suprême pour justifier ce caviardage.

Ces dissimulations n'ont pourtant pas empêché le *New York Times* de mercredi de recenser 109 dirigeants ou responsables du

Nouvelle loi sur le financement des partis

La faillite d'Enron, qui s'était distinguée par l'importance de ses contributions aux partis, aux trois quarts en faveur des républicains, a vaincu les résistances rencontrées jusque-là, au Congrès, par les promoteurs d'une réforme de ces financements politiques.

Mercredi 27 mars, George W. Bush a signé cette loi à la sauve, en présence seulement du vice-président, Richard Cheney, et de la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice. Habituellement, s'agissant de textes de cette importance, le président invite leurs auteurs à la signature, filmée par les télévisions. Cette fois, M. Bush n'a même pas téléphoné lui-même au principal artisan de cette loi, le sénateur républicain John McCain. Ce dernier avait été son principal concurrent pour la primaire républicaine, en 2000, et la grande majorité du Parti républicain était hostile à la réforme.

secteur de l'énergie, reçus par M. Abraham entre la création du groupe de travail, dont il faisait partie, en janvier 2001, et la remise du rapport. Dix-huit de ces interlocuteurs représentaient des entreprises dont les dirigeants avaient contribué pour un total de 16,6 millions de dollars aux campagnes électorales républicaines depuis 1999. Enron en faisait partie, naturellement, de même les pétroliers Chevron-Texaco, Exxon-Mobil, BP, etc., tandis que les groupes écologistes ou les entreprises travaillant dans le secteur des énergies renouvelables ont été peu ou pas consultés. Le porte-parole de la présidence, Ari Fleischer, a fait valoir, mardi, que sur les 105 recommandations du groupe de travail, 42 traduisaient les demandes des militants de l'environnement et de la protection des consommateurs.

Bien que plusieurs collaborateurs

ou membres du gouvernement de M. Bush aient été, à un moment ou à un autre, employés ou rémunérés comme consultant par Enron, aucun conflit d'intérêt n'a pu être établi. Le *Washington Post* concluait, le 24 mars, une enquête sur

les rapports entre M. Lay et M. Bush, au Texas, sur l'idée que le gouverneur et l'homme d'affaires avaient en fait des relations classiques entre un responsable politique et une puissante entreprise basée dans l'Etat qu'il dirige. Il sem-

L'ex-KGB lance des « ordres de retour à Moscou »

MOSCOU

de notre correspondante

Alors que se tenait à Saint-Petersbourg une réunion de représentants des services secrets d'une quarantaine de pays, invités par la Russie à discuter de la « lutte contre le terrorisme », deux informations sont venues rappeler, mercredi 27 mars, à quel point l'ex-KGB peine à se muer en vecteur de coopération avec les pays occidentaux. On apprendit qu'à Washington un ancien général du KGB, réfugié aux Etats-Unis depuis 1995 et connu pour ses vives critiques contre Vladimir Poutine, venait de recevoir de l'ambassade russe une « convocation à Moscou » formulée par le FSB, les services russes. Oleg Kalouguine est accusé de « trahison » pour avoir témoigné aux Etats-Unis dans l'affaire d'un ancien colonel de réserve de l'armée américaine, George Trofimoff, condamné en septembre 2001 à la prison à vie pour espionnage au profit de l'URSS de 1969 à 1994. « C'est une farce, je ne rentrerai pas dans cette Russie de Poutine, où les vieilles méthodes du KGB sont réactivées », a réagi Oleg Kalouguine depuis son domicile américain.

« ACTE DE VENGEANCE »

Personnalité connue pour son ralliement précoce au mouvement démocratique sous Gorbatchev, Oleg Kalouguine était dans les années 1980 le directeur adjoint du KGB de Leningrad et connaissait bien, à ce titre, le parcours du jeune Vladimir Poutine : l'actuel président russe, a-t-il raconté par le passé, n'était pas seulement un agent secret en Allemagne de l'Est, il a aussi travaillé pour la « cinquième direction » du KGB, chargée de la répression des dissidents.

En mars 2000, à l'approche de son élection, Vladimir Poutine qualifiait Oleg Kalouguine de « traître », ce à quoi l'agent réfugié aux Etats-Unis avait répliqué que l'occupant du Kremlin était un « criminel de guerre », en référence aux événements en

Tchétchénie. « Cette convocation est un acte de vengeance », estime aujourd'hui Oleg Kalouguine, qui, dans un épisode rappelant les ordres de « retour à Moscou » lancés dans les années 1930 par le NKVD (l'ancêtre du KGB), a été sommé de se présenter jeudi 28 mars, à 10 heures du matin, au siège du FSB, place de la Loubianka à Moscou.

Dans un registre identique, l'agence Interfax a annoncé, mercredi, qu'une convocation similaire serait « prochainement » transmise à un ancien officier du FSB ayant obtenu, l'an dernier, le statut de réfugié politique en Angleterre. Alexandre Litvinenko a dû fuir la Russie après plusieurs séjours en prison. Il s'était fait connaître en novembre 1998, lorsque, dans une conférence de presse où il apparaissait masqué, il avait accusé les services russes de lui avoir donné l'ordre d'assassiner le financier Boris Berezovski, qui est aujourd'hui l'un des plus féroces critiques de M. Poutine. Alexandre Litvinenko a aussi publié un livre développant la thèse de la responsabilité du FSB dans les explosions d'immeubles en 1999 à Moscou et Volgodonsk, qui avaient précédé le déclenchement des opérations militaires russes en Tchétchénie.

Mercredi encore, une décision de la Cour suprême de Russie a ouvert la voie à la poursuite des affaires d'espionnage qui se sont multipliées, ces dernières années, contre des écologistes, des journalistes et des chercheurs russes. Les juges ont confirmé la validité de la notion, particulièrement large, de « secrets d'Etat », utilisée par le FSB dans les procès contre l'écologiste Alexandre Nikitine et contre le journaliste Grigori Pasko. L'un et l'autre avaient dénoncé des cas de pollutions graves, impliquant des substances radioactives, commis par l'armée russe. Ils ont toujours prétendu s'être basés sur des données disponibles dans des publications ou sur Internet.

Natalie Nougayrède

7 ÉCOLES DE COMMERCE
7 PASSIONS

BAC+5

CONCOURS PRISM
OUVERT AUX TERMINALES

PARIS
BORDEAUX
LILLE
LYON
NANTES
STRASBOURG
TOULOUSE

N° Vert 0 800 16 20 17

Centralisation Concours PRISM
149 av. Victor Hugo 75116 Paris

www.concours-prism.com

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19ème
50, avenue d'Italie - Paris 13ème

01.42.08.71.00 - 7/7
5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

L'acier fait craindre aux Européens une guerre commerciale

La querelle avec Washington met à l'épreuve la solidarité entre les Quinze

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les Américains pourraient être tentés d'évaluer la prestation, mercredi 27 mars, de Romano Prodi et Pascal Lamy, comme un partage des rôles entre le « bad cop » et le « good cop » (le flic teigneux et le flic sympa). Le président de la Commission européenne, à la faveur de la querelle transatlantique sur l'acier, a lancé un message d'avertissement à l'administration du président George W. Bush, en lui disant qu'il est temps de prendre l'Europe au sérieux ; mais le commissaire chargé du commerce s'est efforcé de dédramatiser les choses en soulignant qu'il faut se garder de faire un amalgame entre différentes disputes avec l'Amérique, et résister à la tentation d'y voir les prémices d'une « guerre » commerciale transatlantique.

Comme prévu, la Commission de Bruxelles a annoncé la mise en place – dès jeudi 28 mars – de « mesures de sauvegarde » : il s'agit de l'imposition de droits de douane supplémentaires – allant de 14,9 % à 26 % –, sur les importations d'acier dépassant le niveau atteint en 2001. L'objectif est de protéger le marché européen contre un afflux d'importations d'acier en provenance de pays tiers en raison des nouvelles mesures protectionnistes américaines.

La Commission suit une stratégie à trois facettes : elle a déposé une plainte devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; adopté des mesures de sauvegarde ; annoncé des mesures de représailles, si d'aventure Washington persistait à refuser d'accorder des mesures de compensation à l'Union européenne. Mais si la

réaction des Quinze a été jusqu'à unanime, tout laisse à penser que la prochaine étape sera moins consensuelle.

Faute d'amener l'administration américaine à composer, les Européens devront déclencher un tir d'artillerie, sous forme de hausses de tarifs frappant 316 produits américains fabriqués notamment dans les Etats où le Parti républicain est le plus menacé lors des élections à mi-mandat de novembre. Y sont-ils prêts ? La France est sur cette position. Londres, explique-t-on de source britannique, est « liée par son amitié avec l'Amérique, mais, dans cette affaire, nous



« Les Américains devraient nous prendre au sérieux, comme nous les prenons au sérieux »
ROMANO PRODI

pensons que la position américaine n'est pas défendable. Si, face à l'intransigence des Américains, la plupart des Européens décident d'aller plus loin, je ne vois pas au nom de quoi nous y serions hostiles ».

En revanche l'Allemagne, très dépendante de ses exportations aux Etats-Unis, est plus prudente. « Nous sommes assez mitigés, c'est-à-dire inquiets quant au risque d'une escalade avec Washington. Outre qu'il n'est pas si évident que des représailles européennes seraient compatibles avec les règles de l'OMC, explique ce diplomate allemand, les ministres des finances réfléchiront à deux fois. » Werner Müller, ministre des affaires économiques, a mis en garde contre les risques d'une « guerre » économique avec l'Amérique.

Même réticences en Suède, pays producteur d'acier : « Nous sommes d'accord avec les mesures de sauvegarde ; les représailles, c'est autre chose : c'est entrer dans une phase dangereuse », explique un diplomate suédois.

C'est sur un registre rassurant que Pascal Lamy a voulu se placer : « Nous devons réagir face à la fièvre tropicale de l'acier aux Etats-Unis. C'est une maladie ancienne qui n'a jamais été traitée, et qui se traduit par des accès de fièvre récurrents », a-t-il indiqué, avant de souligner que « plus on fait d'amalgames entre les disputes commerciales, et plus elles sont difficiles à résoudre ». Amalgames entre l'acier, le projet Galileo, le protocole de Kyoto ? Non, a expliqué le président Prodi, tout juste la volonté des Européens d'affirmer leurs convictions : nous sommes « aux côtés de l'Amérique dans la lutte contre le terrorisme », a-t-il souligné, mais Galileo est « un puissant rappel de notre capacité à défendre nos intérêts et les objectifs à long terme de l'Europe ».

Et dans un entretien avec quelques journalistes, Romano Prodi a été encore plus explicite : « L'Europe ne veut pas une guerre [commerciale] avec les Américains, mais ces derniers devraient nous prendre au sérieux, comme nous les prenons au sérieux. L'amitié avec les Etats-Unis nous est nécessaire, mais l'inverse est de plus en plus vrai. Nous avons besoin de l'Amérique, et réciproquement. » Contradiction entre le commissaire et le chef de l'exécutif bruxellois ? Non, tout juste l'expression d'une relation transatlantique naturellement ambiguë.

Laurent Zecchini

L'Union veut protéger les intérimaires

Londres, hostile, mobilise la droite libérale

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le patronat britannique continue de s'opposer avec virulence à la réglementation sociale sur le travail intérimaire que tente d'imposer la Commission de Bruxelles. La Grande-Bretagne, seul pays d'Europe avec l'Irlande à ne pas disposer de législation en la matière, s'était déjà livrée à un intense lobbying auprès des commissaires, obtenant qu'ils édulcoraient le projet de loi qu'ils ont adopté le 20 mars dernier. Mais la Confédération de l'industrie britannique (CBI) prépare maintenant la deuxième manche, qui devra se gagner au Parlement européen. « Nous allons contacter des eurodéputés de droite, mais aussi de gauche, afin de modifier en profondeur le projet de la Commission, dont nous ne voulons pas », indique John Criddland, directeur général adjoint de la CBI.

Droite et gauche se préparent à un âpre débat. « Les socialistes et la droite vont se battre pour obtenir de rapporter sur le texte », prévoit le Vert Theodoros Bouwman, qui préside la commission de l'emploi et des affaires sociales – arrachée aux socialistes en janvier. A gauche, note-t-il, « c'est le coordinateur du groupe socialiste, Stephen Hughes, un travailliste de gauche peu favorable à Tony Blair, qui choisira » entre les deux candidats en piste pour obtenir le rapport.

Il y a vingt ans que l'Europe tente d'imposer cette législation. Au début de la décennie 1980, la Commission a fait une première tentative, mais son texte a été rejeté par le Conseil des ministres, alors seul législateur. Aujourd'hui, le Parlement européen est partie prenante de la « codécision », ce qui, espèrent les syndicats, devrait changer le cours des choses : « Le Parlement est plus progressiste que le Conseil », explique Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Pendant un an, syndicats et patronat ont tenté de négocier un accord. Ils se sont séparés sur un constat d'échec, en mai 2001. La commissaire chargée de l'em-

ploi, Anna Diamantopoulou, a repris le flambeau, jugeant nécessaire de mieux protéger une population dont l'activité représente 1,5 % de l'emploi en Europe. Elle estime que les employeurs ne peuvent à la fois « profiter de la souplesse des travailleurs intérimaires et moins les payer que les autres ».

MÊME TRAITEMENT

Pour la Commission, le travailleur intérimaire doit avoir un traitement comparable à celui dont bénéficie le salarié employé à plein temps dans l'entreprise sur un poste similaire : c'est ce que réclamaient les syndicats, mais dont ne voulait pas l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE), au motif que dans certains pays, comme l'Allemagne, les intérimaires sont salariés des agences. Ce qui, selon l'UNICE, leur assure un statut « tout aussi légitime », puisqu'« ils gagnent tout le temps la même chose », et sont rétribués, même en l'absence de missions.

Les syndicats réclamaient cette égalité dès le premier jour du contrat d'intérim. Le patronat britannique demandait un délai de dix-huit mois. Après avoir penché en faveur des syndicats, la Commission a tranché à six semaines. La CES craint que cette disposition ne permette de « multiplier les contrats de cinq semaines et demie, destinés à sous-payer l'intérimaire ».

Cette concession a été faite au dernier moment, pour que le texte de M^{me} Diamantopoulou soit adopté par le collège des commissaires. L'opposition du patronat britannique a en effet été relayée par les commissaires anglais : le conservateur Chris Patten, mais aussi le travailliste Neil Kinnock, vice-président de la Commission. Le premier ministre, Tony Blair, est hostile au projet de Bruxelles. Finalement, le projet ainsi amendé par les tenants d'une plus grande flexibilité dans le travail, a été adopté par 12 voix contre 8.

Rafaële Rivais

ÉCHOS

■ **CONVENTION : dans une lettre adressée aux journaux d'Europe**, Valéry Giscard d'Estaing et ses deux vice-présidents de la Convention sur la refondation de l'Union, Jean-Luc Dehaene et Giuliano Amato, ont annoncé, mercredi 27 mars, le lancement sur Internet d'un forum « destiné spécialement à l'échange de contributions écrites » pour « permettre aux représentants de la société civile ainsi qu'aux personnes intéressées de participer au débat ». La Convention, qui vient de lancer ses travaux, « est désireuse d'apprendre comment les peuples d'Europe voient leur Union et ce qu'ils attendent d'elle », y écrivent-ils. Devant la commission des affaires constitutionnelles du Parlement

européen, à Bruxelles, M. Giscard d'Estaing a estimé mercredi que la Convention devait aboutir à un texte que les Etats acceptent « presque tel quel ». Le site : http://europa.eu.int/futurum/forum_convention/.

■ **MONT-BLANC : la Commission européenne a officiellement transmis** mardi soir au ministre français des transports, Jean-Claude Gayssot, sa demande d'explication sur les raisons du report de l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc aux poids lourds de plus de 19 tonnes. Le lancement de la procédure a été confirmé mercredi 28 mars à Bruxelles en dépit de l'annonce d'un compromis entre les ministres français et italien prévoyant une réouverture

progressive et plafonnée du trafic des gros poids lourds selon un calendrier à préciser. La France devra répondre à la Commission en milieu de semaine prochaine.

■ **REGIONS : la région Midi-Pyrénées et celle de Kujawy-Poméranie**, en Pologne, ont signé mercredi 27 mars une convention de coopération pour aider la région polonaise dans cette phase d'intégration européenne. L'accord prévoit notamment une assistance pour le développement du tourisme et des échanges universitaires. Cette convention a été conclue au terme de la visite d'une vingtaine de représentants de la région de Midi-Pyrénées, conduite par le président du Conseil régional Martin Malvy.

COMMUNIQUÉ

NON, nous ne voulons plus d'un système de santé :

Inadapté à l'évolution réelle des besoins médicaux des français. Auto satisfait alors que les inégalités et les retards s'aggravent. Plus obsédé par le contrôle des dépenses que par l'investissement pour le patient
Démotivant et pénalisant pour tous les acteurs de santé

OUI, il faut faire de la santé une priorité nationale

Pour changer de politique, voici les 15 propositions transmises par Santé en Action aux candidats à la Présidence de la République :

- 1 Mettre en place un tableau de bord de l'évolution des besoins médicaux
- 2 Consulter les français sur les priorités de santé
- 3 Installer un vrai débat Parlementaire sur la santé
- 4 Réformer le mode de financement de la santé pour la préservation d'une protection sociale équitable
- 5 Simplifier l'administration de la santé
- 6 Garantir le respect des engagements contractuels entre pouvoirs publics et acteurs de santé
- 7 Mettre en place une véritable démarche Qualité, fondée sur des critères médicaux de bon usage des soins
- 8 Renforcer le partenariat entre acteurs de santé pour la sécurité et la vigilance sanitaires
- 9 Accélérer le développement des réseaux de soins et de la médecine de ville
- 10 Optimiser l'organisation régionale des soins
- 11 Encourager une Recherche médicale et pharmaceutique au service de tous
- 12 Favoriser l'égalité de traitement entre professionnels de santé
- 13 Encourager l'installation des professionnels de santé dans les zones déficitaires
- 14 Permettre un accès des français au progrès médical et thérapeutique identique à celui des autres européens
- 15 Développer les nécessaires campagnes de prévention, information et éducation sanitaire

VITE Il faut changer de point de vue



Santé en Action

LES PROFESSIONNELS DE SANTE
LES ENTREPRISES DE SANTE
L'HOSPITALISATION PRIVEE

C'est parce que nous sommes responsables de la santé des français, et qu'il est urgent d'agir, que nous sommes unis dans Santé en Action:

www.sante-en-action.com

FRANCE
FAIT DIVERS

Avant de tuer huit personnes à la fin du conseil municipal de Nanterre (Hauts-de-Seine), Richard Durn avait rédigé **TROIS LETTRES**. Deux d'entre elles ont été expédiées à des amies à Rouen et Amiens, la troisième a été

retrouvée par les policiers au domicile de sa mère, où il résidait. « **JE SUIS FOU, je suis devenu un clochard. Je dois mourir** », écrivait-il dans un de ces courriers, ajoutant qu'il entendait aussi « **tuer des gens** ». L'enquête

fait apparaître que Richard Durn n'aurait pas dû être en possession d'armes. Un incident avec un psychiatre, qu'il avait menacé, et **L'EXPIRATION DE SES AUTORISATIONS** en janvier 2001, auraient dû conduire à une

intervention de la préfecture. En déclarant que « **l'insécurité, ça va de l'incivilité ordinaire ordinaire au drame que nous avons connu cette nuit à Nanterre** », Jacques Chirac provoque une polémique.

Richard Durn affirmait dans trois lettres vouloir « tuer des gens »

Le tueur de Nanterre s'est suicidé, jeudi matin, en se jetant d'une fenêtre de la brigade criminelle, où il se trouvait en garde à vue.
« Je suis fou, je suis devenu un clochard, je dois mourir », affirmait-il, dans un courrier envoyé la veille du drame à une amie d'Amiens

RICHARD DURN a laissé trois lettres. Avant la fusillade de Nanterre (Hauts-de-Seine), il en avait expédié deux à des amies à Rouen (Seine-Maritime) et à Amiens (Somme). Il avait également rédigé une longue lettre testament de plusieurs pages, découverte par les enquêteurs au domicile de sa mère où il résidait. « *Je suis fou. Je suis devenu un clochard. Je dois donc mourir* », écrivait-il à cette relation d'Amiens, qu'il connaissait peu, semble-t-il, comme celle de Rouen. Un peu plus loin, il réitérait son intention de « *tuer des gens* » et de se « *suicider* » en « *détruisant psychologiquement [sa] mère* ». Jeudi matin, vers 10 h 15, le tueur est mort en se jetant par une fenêtre du quatrième étage des locaux de la brigade criminelle, à Paris, où il était en garde à vue.

Les documents saisis par les enquêteurs sont venus confirmer les premières déclarations faites par Richard Durn, mercredi 27 mars, en fin de matinée aux policiers. « *L'explication de son geste se trouve dans le sentiment d'un échec personnel total dont il rend responsable la société dans laquelle il vit, à indiqué Yves Bot, le procureur de Nanterre. Et c'est à Nanterre qu'il est né, qu'il a fait ses études, c'est là qu'il estime que les responsables locaux ne lui ont pas donné la reconnaissance à laquelle il avait droit. Il a expliqué que partout où il avait milité, on s'était servi de lui. Il a voulu ainsi maîtriser les événements, maîtriser sa vie, tuer des gens et se donner la mort ensuite.* »

Les enquêteurs ne doutent pas que Richard Durn, qui a assassiné huit élus de Nanterre et en a blessé dix-neuf autres à la fin du conseil municipal, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mars, ait bien eu l'intention de se suicider. Il a crié « *tuez-moi, tuez-moi* » aux conseillers municipaux qui l'ont finalement ceinturé. La lettre testament retrouvée chez lui parle de « *mourir en feu d'artifice* », et il a regretté, en garde à vue, selon le procureur, « *de n'avoir pas eu l'occasion de se tuer* », tout en n'exprimant aucun regret. Il a raconté son histoire aux policiers, sans trop entrer dans les détails, de « *façon très calme, avec un vocabulaire très maîtrisé qui témoigne d'un bon niveau*



MOUSSE/MAXPPP

culturel », a indiqué le magistrat.

Né à Nanterre le 3 décembre 1968 d'une mère d'origine slovène et d'un père inconnu, Richard Durn a une sœur, de 43 ans, et a été scolarisé à l'école du centre, tout près de chez lui, dans le vieux Nanterre, et il faisait figure de bon

élève. « *Il venait des fois faire ses devoirs à la maison, se souvient Andrée Clément, dont le fils, Pascal, était à l'école avec lui. Je me souviens de sa tête frisée. A l'école, c'était un surdoué, au point qu'il s'ennuyait en classe.* » Etudiant, il s'est inscrit à Paris-X (Nanterre), et

a décroché une licence d'histoire en 1995 puis une maîtrise de sciences politiques, mais s'est avéré incapable d'entrer dans la vie active. « *Il a eu le sentiment d'avoir tout raté : il a échoué au Capes, résume Yves Bot, il n'a pas réussi le concours de maître d'internat* », et est

devenu surveillant, dans quatre établissements des Hauts-de-Seine entre 1992 et 1998.

Il était en poste au collège André-Doucet, à Nanterre, avant d'être atteint par la limite d'âge. Il y a laissé un souvenir contrasté. « *Je l'ai eu un an comme surveillant, en classe de cinquième, explique Massalé Traoré, 17 ans, livreur de pizza. On se moquait de lui, on le charriait. On l'appelait "Richaaard", avec un accent, parce qu'il avait des manières.* »

TENTATIVES DE SUICIDE

Richard Durn cherche, en vain, sa voie. Il s'est inscrit en 1995 au Parti socialiste, l'a quitté en 2001 pour tourner autour des Verts. Il a pris officiellement sa carte à la ligue des droits de l'Homme en novembre 2001, et en est devenu trésorier, pour quelques mois : il a tiré au conseil municipal sur plusieurs membres de la Ligue, qu'il a sérieusement blessé. Membre de l'association locale *Réinventons Nanterre*, il s'est aussi engagé dans des organisations humanitaires, et a effectué des voyages au Kosovo et en Bosnie entre 1998 et 2002.

Suivi par un médecin généraliste pour des problèmes psychologiques depuis 1983, il avait été exempté du service militaire après une tentative de suicide pendant les « trois jours ». En 1990, un nouveau suicide manqué lui avait valu d'être hospitalisé à Paris. En 1995, il avait entamé un suivi psychopathologique régulier, qui n'a pas empêché un épisode troublant. Le 10 juillet 1998, Richard Durn a menacé d'une arme à feu le médecin qui le recevait au bureau d'aide psychologique universitaire (Bapu), dans le V^e arrondissement de Paris. Il était à cette date le détenteur légal de trois armes (2 pistolets Glock et 1 revolver Smith and Wesson) qu'il avait obtenues à titre sportif. Le Bapu, qui dépend de la Croix-Rouge, a donné l'alerte. « *Le signalement a été fait au médecin-chef de la Ddass* », selon le procureur Marc Gentilini, le président de la Croix-Rouge. Mais la Ddass n'a prévenu ni la police, ni le procureur de Paris.

Richard Durn prenait depuis des anti-dépresseurs. Il n'avait pas d'amis, pas de petite amie connue, et vivait chez sa mère, Stefanina Durn, soixante-cinq ans. Elle a raconté la dérive de son fils aux journalistes, sans ouvrir la porte de son appartement de Nanterre, parlant à travers la boîte aux lettres. « *Mon fils parlait souvent de tuer, il a donné beaucoup de son temps pour rien, il se sentait légué, sale, pourri, il n'avait pas d'amis et pas de travail. Il me répétait "je suis un clochard, je vis toujours chez toi"* ». Il gardait, selon sa mère, une dent contre la municipalité : « *Ils n'ont jamais rien fait pour lui. Ils ne lui ont jamais rien donné en échange de son engagement, sauf une proposition de logement tout pourri. La maire de Nanterre fait semblé de ne pas connaître mon fils.* »

Elle a appris la tuerie à 3 h 30 du matin, lorsqu'elle s'est réveillée et a écouté la radio. « *Je lui réclamais souvent son arme, assure la dame. Il était malade, et refusait la vie. Il s'est peut-être dit qu'avant d'en finir, il fallait qu'il tue le plus possible. S'il avait eu des armes destructrices, il aurait tué beaucoup plus.* »

Pascal Ceaux, Franck Johannès et Piotr Smolar

« Louiza, nous n'avons pas eu le temps de prendre cette tasse de thé »

RETRAITÉS, collégiens, militants politiques, immigrés... Ils sont venus par centaines, mercredi 27 mars, de tous les quartiers de Nanterre (Hauts-de-Seine) et des villes voisines pour saluer la mémoire de leurs élus, de leurs professeurs, collègues ou camarades de parti. Devant la salle du congrès de l'hôtel de ville, ils ont parfois attendu plus d'une demi-heure avant de déposer une rose ou laisser quelques lignes sur les registres de condoléances ouverts en début d'après-midi.

Dans la file d'attente, Micheline a du mal à retenir ses larmes. Agent de service à l'école maternelle Eugénie-Cotton, elle connaissait bien Valérie Méot, l'une des huit victimes. « *C'était mon institutrice, soupire-t-elle, une fille en or, pleine de vie, toujours prête à remonter le moral des autres. Elle travaillait à mi-temps. Elle m'avait dit "au revoir Micheline, à vendredi"... et elle est morte.* » A ses côtés, sa sœur Claudine ne décolère pas contre l'absurdité de cette fin que « *personne ne mérite* ». « *C'est dégueulasse, ça me révolte* », lance la petite dame très coquette, qui pense « *de tout [son] cœur* » aux familles de ceux qui « *sont partis le matin et ne sont jamais rentrés le soir* ».

Les plus nombreux, étaient sans doute les sympathisants communistes, venus de tout le département, comme Bernard et ses camarades de Rueil-Malmaison, « *par solidarité pour les familles des victimes* », dont quatre étaient des conseillers PCF. « *Même si on ne connaissait pas forcément tous les élus, on était liés par l'action politique* », explique le retraité.

« ELLE ÉTAIT MIGNONNE »

Seul dans la foule, un ancien élu municipal du Front national, raide dans son costume marron, tente de se procurer une liste des victimes. « *On n'était pas du tout du même bord, mais c'étaient des collègues, abattus sans distinction politique* », commente Pierre Batisse, qui cherche en vain des élus de l'opposition. Autour de lui, il n'y a que des employés municipaux qui s'inquiètent de l'état de santé des blessés et se répètent, incrédules, le nom des morts. Louiza Benakli ? « *C'était la petite jeune, elle était mignonne c'te môme* », se souvient Ferroudja, employée du centre communal d'action sociale, qui a passé sa matinée à « *consoler les personnes âgées, très touchées parce que la ville fait beaucoup pour eux* ».

Les conversations s'arrêtent à l'entrée de la

salle du conseil. Chacun prend la plume pour dire son indignation – « *Tu ne tueras pas !* », « *acte effroyable et dénué de sens* », « *ce n'est pas vrai* », « *République, réveille-toi !* » –, et surtout sa tristesse. « *Ma chère Louiza, nous n'avons pas eu le temps de prendre cette tasse de thé* », regrette Ayan. Le petit frère de Salim, lui, aurait « *bien aimé avoir Christian Bouthier comme professeur* ». Mais l'enseignant de lettres et d'histoire-géographie est mort, au désespoir d'Audrey, qui lui promet d'avoir le bac et le remercie pour « *sa force, son sourire* ».

Des collégiens ont déposé des lettres et des dessins devant les photos des disparus, parmi lesquels il y avait trois enseignants. Un élève de sixième raconte comment il a « *souvent voulu que ses professeurs meurent* ». « *Mais je ne le pensais pas, corrige-t-il aussitôt. Je le disais seulement parce qu'ils me mettaient un mot sur le carnet ou qu'ils m'avaient engueulé. Mais je ne pensais pas que ça pouvait nous arriver à nous.* » La lettre est accompagnée d'un visage, dessiné au crayon de papier, avec de grosses larmes.

Alexandre Garcia

Il a agi « pour dire qu'il existait » et « qu'il ne pouvait plus vivre »

Des psychiatres tentent d'éclairer les circonstances qui ont permis un tel « délire en acte »

AU VU de l'ensemble des données désormais disponibles dans la tragédie de Nanterre, les psychiatres n'hésitent plus guère aujourd'hui qu'entre ces deux entités diagnostiques que sont la paranoïa et la schizophrénie. Ces deux formes de délire peuvent d'ailleurs s'associer et, dans le cas d'un passage à l'acte meurtrier, conduisent généralement l'auteur des faits à ne pas faire l'objet de sanctions pénales. Le passé de Richard Durn, ses difficultés relationnelles, ses échecs professionnels, les appels à l'aide successifs qu'il a pu formuler à des psychiatres ou à des psychologues, ses bouffées d'agressivité mal contrôlées, les différents traitements médicamenteux qu'on lui avait prescrits, apparaissent aujourd'hui comme autant de symptômes, de signaux d'alarme méconnus dans un parcours psychotique qui le conduisait à devenir un meurtrier suicidaire sans que les travailleurs sociaux ou le secteur psychiatrique aient pu agir.

« *Il est toujours facile d'interpréter après le drame les éléments du passé, mais dans ce cas, comme presque toujours chez les malades mentaux, on ne peut comprendre qu'en regardant l'ensemble des données dans une perspective dynamique*, explique le professeur Maurice Ferreri, chef du service de psychiatrie de l'hôpital Saint-Antoine (Paris). Nous sommes ici confrontés au cas d'une personne pour laquelle les dif-

férents échecs dont elle a souffert sont dus à des causes extérieures à elle-même. Attribuant à d'autres les raisons de ses souffrances et de ses performances insuffisantes, n'ayant pas trouvé l'espace thérapeutique dont bénéficient certains pseudo-tribuns dans l'action militante, il est monté à la tribune du conseil municipal de Nanterre pour tuer, pour nous dire qu'il existait en même temps qu'il ne pouvait plus vivre et, dans le même geste, passer à la postérité. »

COMPORTEMENT MULTIFORME

Au-delà des écoles qui les séparent et les divisent, tous les spécialistes de psychiatrie s'accordent à voir dans le « passage à l'acte » – un comportement multiforme renvoyant à de multiples catégories de la nosographie psychiatrique – une forme de « délire en acte ». Pour le professeur Philippe Jeammet (Institut mutualiste Montsouris, Paris), cette crise a d'abord pour résultat de court-circuiter la vie fantasmatique. « *Le monde interne ne parvient plus à contenir la conflictualité du sujet, ce qu'il ne peut pas faire est délégué au monde externe* », explique-t-il. « *Le passage à l'acte balaie un large spectre du presque normal au pathologique allant de la simple impulsivité née de la frustration au grand délire psychotique*, précise le professeur Ferreri. Dans tous les cas, l'auteur, ne pouvant communiquer, agit, et son acte est parole. C'était, par exemple, le cas de celui

qui s'était baptisé "Human Bomb", auteur d'une prise d'otages dans une école de Neuilly en mai 1993.

Interrogés sur le cas de Richard Durn, les spécialistes de psychiatrie soulignent aussi l'importance du lieu de la tragédie. « *Tout comme l'expression des délires, les passages à l'acte ne sont nullement indépendants de l'évolution sociale, culturelle et politique*. En 1610, François Ravaillac passait à l'acte en pensant sauver son pays avant d'être écartelé. Aujourd'hui, le même type de grand déséquilibre conduit à tuer des représentants d'une municipalité au sein même de la Maison du peuple, observe un expert psychiatre auprès des tribunaux. On peut d'ailleurs noter que la tragédie survient en pleine campagne électorale et qu'elle a pour conséquence immédiate de fai-

Recife Paris

Stylus RECIFE

THE CONRAN SHOP Rive Droite
30, bld des Capucines - Paris 9^e
www.recife.fr - ☎ 01.41.15.97.77

re venir les principaux candidats qui, non sans paradoxe, tentent d'expliquer qu'il s'agit d'une affaire psychiatrique et nullement politique. »

Plusieurs spécialistes observent, d'autre part, que d'autres passages à l'acte récents se sont produits dans des espaces d'une portée symbolique similaire. Ce fut notamment le cas en 1984 à Montréal, où un militaire – le caporal Denis Lortie – tua trois personnes à l'Assemblée nationale du Québec avant de s'asseoir dans le fauteuil du président (Le Monde du 10 mai 1984).

Ce fut également le cas le 27 septembre 2001 en Suisse, où un homme tua quinze personnes en pleine séance au Parlement de Zoug. « *Sans aller jusqu'à parler d'imitation dans le passage à l'acte, il est clair que, dans tous ces cas, nous sommes confrontés à des meurtres de personnes qui ont une certaine notoriété dans des lieux privilégiés*, observe Serge Raymond, psychologue à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard (Neuilly-sur-Marne). On peut aussi rapprocher de telles tragédies des souffrances et des passages à l'acte d'anciens militaires ayant servi au Kosovo et en Algérie. Tout se passe ici comme si ces personnes, en tuant, venaient chercher une quittance auprès d'une société qui ne leur a pas donné les gratifications auxquelles, dans une folle dynamique, elles estiment avoir droit. »

Jean-Yves Nau

La violence à la télévision
une nouvelle fois en débat

LE COMBAT de Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, pour « *une nouvelle écologie des médias* » vient de prendre, à l'aune de la fusillade de Nanterre, une nouvelle ampleur. Quelle est la responsabilité des images de la télévision dans cette tuerie ? Des travaux effectués par deux sociologues des médias, Divina Frau-Meigs et Sophie Jehel, avec des auditions menées par le Collectif interassociatif enfance et médias (CIEM), ont décortiqué minutieusement la question de la violence télévisée. Ce document pointe les incohérences françaises en matière d'accès des jeunes aux images violentes ou encore les manquements de la signalétique anti-violence telle qu'elle a été mise en place en novembre 1996 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Bon nombre d'experts réfutent la thèse de l'identification directe : les images de la violence ne rendraient pas les téléspectateurs violents. Mais, certains, tel le psychiatre Serge Tisseron, estiment que les images télévisées peuvent induire une perturbation psychologique d'autant plus grave qu'elle se cumule avec l'influence d'un groupe ou accroît des fragilités individuelles. Plus généralement, « *la culture médiatique [que les jeunes] consomment quotidiennement fonctionne (...) sur la banalisation des comportements aberrants,*

pervers et criminels (voir la médiatisation des "serial killers") », affirment les auteurs du rapport remis à M^{me} Royal. Les familles et les éducateurs n'auraient pas pris la mesure du rôle des médias dans le développement des jeunes et la construction de leur identité. Cet état de fait est préoccupant, selon les sociologues, car « *l'environnement médiatique vient ainsi redoubler les phénomènes de désresponsabilisation, de désocialisation et d'exclusion que produit l'environnement quotidien* ».

UNE ACTION CONCERTÉE

Devant l'ampleur du phénomène, la ministre de la famille et de l'enfance a affirmé qu'il fallait mettre sur pied, en urgence, une action globale, cohérente et concertée avec les représentants de la société civile, les pouvoirs publics et les chaînes de télévision afin de lutter contre la violence des images. L'idée est justement d'éviter une dégradation à l'américaine. La mise en spectacle de la violence fait l'objet d'« *une réflexion collective* », confiait François Tron, le directeur des programmes de France 2, (Le Monde du 14 mars). Un comité interministériel chargé de préparer une loi globale d'orientation sur les relations entre les médias et les jeunes est en train de se mettre en place.

Florence Amalou

Les conditions de détention des armes du tireur suscitent une polémique

Depuis janvier 2001, Richard Durn n'avait plus le droit de posséder une arme à feu

COMMENT Richard Durn, homme en proie à des troubles psychologiques, a-t-il pu rester en possession d'armes à feu alors que, faute de renouvellement, il n'en avait plus l'autorisation depuis le 3 janvier 2001 ? Les services préfectoraux et médicaux sont au centre d'une polémique concernant les armes du tueur de Nanterre depuis qu'a été rendu public un épisode récent de la vie de Richard Durn. Le 10 juillet 1998, après plusieurs mois de suivi au bureau d'aide psychologique universitaire (Bapu), Richard Durn menaçait avec une « arme » la femme médecin qu'il consultait. Cet incident avait entraîné un signalement aux services de la Ddass des Hauts-de-Seine, mais celle-ci n'avait pas répercuté l'information à la police et à la justice.

Tireur sportif depuis 1995-1996, date à laquelle il s'était inscrit au club de tir de la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), Richard Durn avait obtenu en deux fois six avis favorables pour détenir à titre sportif des armes de poing. Le 21 mars 1997, Richard Durn avait fait l'acquisition d'un pistolet automatique 9 mm de fabrication autrichienne Glock et d'un revolver à six coups Smith et Wesson 357 Magnum dans une armurerie près de la Bourse à Paris.

A compter de ce 21 mars, Richard Durn avait le droit de détenir ces armes pour trois ans dans le cadre de sa licence de tireur sportif. Cette première autorisation n'a pas été renouvelée. Six mois plus tard, Richard Durn présentait quatre nouvelles demandes de détention d'armes pour deux Glock et deux 22 long rifle. Il obtenait à nouveau un avis favorable. Le 3 janvier 1998, il achetait un nouveau Glock. Trois ans plus tard, le 3 janvier 2001, son autorisation n'ayant pas été renouvelée, Richard Durn s'est retrouvé en situation de détention illégale d'armes à feu. La procédure, en cas d'expiration de l'autorisation, prévoit des relances de la préfecture, qui propose un renouvellement ou bien une neutralisation



Reproduction du pistolet automatique 9 mm Glock, semblable à celui que Richard Durn a utilisé à Nanterre. Le tueur en possédait un autre, ainsi qu'un 357 Magnum.

des armes. Selon des sources proches de l'enquête qui s'interrogent sur ce dysfonctionnement, personne n'aurait insisté auprès de Richard Durn.

D'autre part, le fait que la Ddass n'ait pas jugé judicieux d'informer la police ou la justice de l'épisode du 10 juillet 1998 suscite des interrogations. La polémique a été attisée par Yves Bot, procureur à Nanterre. « Les personnalités à risque de ce genre doivent être détectées à l'avance, c'est tout le problème de la prévention », a expliqué M. Bot. Or, pour anticiper, il faut décloisonner les institutions : il y a des pans entiers du secret professionnel qui pourraient être levés. Depuis 1998, on ne pouvait pas de pas savoir que Richard Durn présentait des risques. Des personnes, tenues au secret, n'ont rien dit, il y a l'évidente nécessité de clarifier l'étendue de ce secret. »

VALABLE CINQ ANS

Le « port d'armes » est réservé aux professions « à risques » dans le cadre d'un port de défense. L'autorisation est valable cinq ans. La simple détention d'une arme à feu est autorisée dans le cadre de la chasse, qui nécessite un permis, ou de la pratique du tir en club. Cette dernière suppose une inscription et une affiliation à la Fédération française de tir (FFTir). L'adhérent est inscrit après vérification de son casier judiciaire. Pendant six mois,

il peut s'exercer, puis faire une demande de détention d'arme. La FFTir rend un avis, la police ou la gendarmerie mène une enquête, puis la préfecture tranche. Le bénéficiaire doit conserver l'arme chez lui dans des conditions strictes d'enfermement. Membre d'un club de tir des Hauts-de-Seine depuis six ans – le Tir sportif garennois – Richard Durn venait s'entraîner au moins une fois par semaine avec ses armes. Il pratiquait le tir à 25 mètres.

P. Ce. et P.S.

Les maires ont l'impression d'être devenus des « boucs émissaires »

Les agressions se multiplient envers les élus

« JE ne comprends pas pourquoi je suis vivante et pas eux » : mercredi 27 mars, en fin de journée, Jacqueline Fraysse, la maire communiste de Nanterre, est en route pour l'hôpital où l'un de ses adjoints est entre la vie et la mort. « J'ai passé ma nuit à sauver des vies, j'ai appris à des enfants que leur mère était morte, j'ai été reconnaître des corps », raconte cette cardiologue. Elle n'a pas envie d'en dire plus, de « philosophe » sur les motivations du tueur. Mais tous les maires interrogés le disent : un pas a été franchi. Pour la première fois, une mairie est la cible d'un acte meurtrier prémédité. Pour eux ce drame est symptomatique de la dégradation des relations entre les élus et la population. « Depuis pas mal de temps, les gens estiment que, parce qu'ils gueulent, ils obtiendront ce qu'ils veulent », raconte Stéphane Gatignon, maire (PCF) de Sevran (Seine-Saint-Denis).

Le 26 janvier 2002, M. Gatignon, trente et un ans, élu en mars 2001, a été agressé par des jeunes alors qu'il tentait de s'interposer entre eux et un restaurateur de sa ville qui les accusait de racket. Bilan : dix jours d'incapacité temporaire de

travail. L'un des adolescents qui l'avaient injurié et bousculé s'était vu refuser une place pour un séjour de ski organisé par la ville. « De plus en plus de gens viennent dans le bureau des élus parfois très remontrés, prêts à en découdre physiquement parce qu'ils n'ont pas obtenu tel logement ou telle subvention », témoigne, de son côté, Manuel Valls, maire (PS) d'Evry (Essonne). « Nous faisons un métier à risques, assure Claude Pernès, maire (DL) de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). On est confrontés tous les jours à des administrés qui disjonctent pour un logement non attribué, pour une requête refusée. » Dernièrement, raconte M. Pernès, « J'ai eu un problème avec une jeune fille qui doit accoucher. Elle est sans toit, sa mère la rejette. Son compagnon m'a dit : Si elle accouche dans la rue, vous êtes la première victime. »

« EN SITUATION D'ACCUSÉ »

M. Pernès a signé une douzaine de bons d'internement en asile psychiatrique en dix-huit ans de mandats municipaux. « Mais, depuis quelque temps, j'en signe de plus en plus », note-t-il. A la campagne aussi, les rapports de forces se sont exa-

cerbés. « Depuis une dizaine d'années, le maire est en situation d'accusé dès qu'il n'a pas accordé telle ou telle chose », affirme Jean-Claude Frécon, maire de Pouilly-lès-Feurs, mille habitants, dans la Loire. En juillet, il a été agressé lors d'une fête dans son village. « Cette année, le maire on l'aura ! », ont proféré ses agresseurs.

Rares sont les maires interrogés qui privilégient, pour autant, une réponse sécuritaire. « Sécuriser les conseils municipaux conduirait à éloigner encore les gens de la politique locale », assure M. Valls, qui a entrepris de décentraliser ses conseils dans les quartiers pour inciter les jeunes à y venir. « Je ne propose pas à mes collègues de se barricader », affirme M. Pernès, proche d'Alain Madelin. Les maires font plutôt un mea culpa avec un sentiment diffus de « désolation » et la conviction qu'« on avance vers des problèmes majeurs », selon M. Gatignon. Pour lui, « on a eu trop tendance à acheter la paix sociale en proposant des avantages aux gens. C'est l'échec de ces politiques qui est aujourd'hui patent. »

Béatrice Jérôme

LE CHOIX D'ANNA KOURNIKOVA



SPEEDMASTER

L'Omega Speedmaster associe à sa remarquable beauté un exceptionnel patrimoine horloger. À l'image du modèle Speedmaster avec lunette sertie de diamants qu'elle porte, seule la vedette de tennis Anna Kournikova réussit à concilier aussi parfaitement charme et performance.

Ω
OMEGA

ROYAL QUARTZ 10, RUE ROYALE • 75003 PARIS

Aux Etats-Unis, les tueries se multiplient dans les écoles

NEW YORK

de notre correspondant

L'histoire récente des Etats-Unis est jalonnée de tueries et d'accès de folie meurtrière. Depuis une décennie, le nombre de meurtres n'a pas augmenté, mais les adolescents en sont souvent devenus les principales victimes – ou les auteurs. Les scènes deviennent presque familières sur les chaînes de télévision : enfants traumatisés, parents affolés et débats passionnés et vite oubliés sur le contrôle des armes et la violence à la télévision.

Le 24 mars 1998, à Jonesboro (Arkansas), 4 enfants et 1 enseignant ont été tués et 10 autres blessés par deux élèves de 11 et 13 ans qui les attendaient en tenue de camouflage. Un de leur camarade avait, selon un plan préparé à l'avance, lancé une fausse alerte à l'incendie. En avril 1999, dans la périphérie de Denver (Colorado), deux jeunes garçons, Dylan Klebold et Eric Harris, ont méthodiquement assassiné 1 enseignant, 12 camarades et en ont blessé 23 autres avant de se donner la mort. Les meurtriers étaient fascinés par le nazisme et ont commis leurs crimes le jour de l'anniversaire d'Adolf Hitler. Au lycée Santana, près de San Diego (Californie), 2 adolescents ont été tués par balles et 13 autres blessés par un de leur camarade de 15 ans en mars 2001. « Son père avait beaucoup d'armes de poing », expliquait, ce jour-là, un des copains du meurtrier. « En Amérique, aujourd'hui, un jeune de moins de 20 ans a plus de risque de mourir d'une balle que de toutes les formes de mort naturelle additionnées », reconnaissait l'an dernier George Bush.

Enfants et adolescents ne sont pas les seules victimes de ces rages meurtrières. Mardi 26 décembre 2000, Michael McDermott a tué 7 personnes avec une kalachnikov dans l'entreprise de haute technologie qui l'employait, avant que les policiers le retrouvent prostré dans

le hall d'entrée. La même année, le 28 avril, à Pittsburgh (Pennsylvanie), un avocat de 34 ans, Richard Scott Bauhammers, avait abattu sa voisine puis 4 personnes dans une crise de violence raciste motivée, selon lui, par des raisons religieuses. Le 29 juillet 1999, à Atlanta (Georgie), un boursier ruiné de 44 ans, Mark Barton, a fait irruption dans une maison de courtage, a assassiné 9 personnes et en a blessé 7 autres. Il avait auparavant tué sa femme et ses deux enfants, et s'est suicidé après avoir été cerné par la police.

UN PUISSANT LOBBY

Principal responsable, la quantité d'armes en circulation dans le pays et la facilité de s'en procurer. Il y aurait plus de 200 millions d'armes à feu privées aux Etats-Unis. Plus de 45 % des foyers en posséderaient au moins une. La National Rifle Association, le lobby en faveur des armes, est suffisamment persuasive auprès des législateurs pour empêcher le vote d'une réglementation sérieuse en dépit de multiples tentatives. Aux Etats-Unis, 12 658 meurtres ont été commis en 1999, dont les deux tiers par armes à feu.

Autres accusés, la télévision, le cinéma et les jeux vidéo, qui banalisent ou glorifient les crimes. Au lycée de Thurston, dans la banlieue de Springfield (Oregon), Kip Kinkel a tué en mai 1998 deux de ses camarades et en a blessé 25 autres. Il avait d'abord assassiné ses parents à la maison après avoir regardé le dessin animé *South Park* à la télévision. Dans chaque épisode, un enfant est tué et réapparaît au suivant. « Les enfants viennent ici en ayant déjà vu à la télévision dans leur courte vie des milliers de meurtres », déclarait alors Jamon Kent, le directeur de l'établissement de Thurston.

Eric Leser

Les propos de Jacques Chirac relancent la polémique sur l'insécurité

En déplacement, mercredi 27 mars, à Savigny-sur-Orge, le président-candidat a expliqué : « L'insécurité, ça va de l'insécurité ordinaire au drame que nous avons vécu » à Nanterre. Les socialistes dénoncent une volonté de récupération. Dominique Strauss-Kahn met en cause la dignité du président

JACQUES CHIRAC a fait le lien tout de suite. Tranquillement. Sans sourcilier. « L'insécurité, ça va de l'incivilité ordinaire au drame que nous avons connu cette nuit », a-t-il lâché, quelques heures après la tragédie de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Le matin, se rendant sur les lieux de la tuerie, le président avait exprimé son émotion devant cet « acte de folie criminelle ». L'après-midi, le candidat effectuait à Savigny-sur-Orge, dans l'Essonne, son quatrième déplacement en banlieue parisienne afin de parler de la violence scolaire et de l'insécurité, thème-phare de sa campagne. M. Chirac a donc tout relié : « le drame que nous avons connu cette nuit » et cette « insécurité qui s'est insinuée un peu partout, et aussi à l'école ».

Minute de silence dans les meetings PS

Faut-il modifier l'agenda de campagne en signe de solidarité avec les victimes de Nanterre ? La question a été posée lors du conseil politique qui se réunissait autour de Lionel Jospin, mercredi 27 mars. Outre les huit personnes décédées, plusieurs conseillers municipaux socialistes ont été blessés, parmi lesquels Vincent Soulagé - fils de François Soulagé, ancien élu de Nanterre - qui a « retiré l'arme des mains » du tueur, comme il l'explique dans *Le Parisien*, jeudi 28 mars, et Marie-Laure Meyer, 42 ans, qui travaille à l'atelier de campagne de Lionel Jospin. Finalement, les agendas n'ont pas été bousculés. Mercredi, une minute de silence a été observée lors du meeting de François Hollande, à Allonnes, dans la banlieue du Mans.

Depuis plusieurs semaines, les chiraquiens ne cessent de répéter que « l'insécurité et la violence seront le cœur même de la campagne électorale ».

Mercredi, juste après avoir appris le drame de Nanterre, M. Chirac avait tout exprimé son émotion et son « indignation ». Et tous les dirigeants politiques qui se sont exprimés ont paru d'abord s'en tenir à cette sobriété. Mais la campagne est désormais entrée dans sa phase aiguë et chaque élément de l'actualité paraît pouvoir faire basculer la tendance. Très vite, les socialistes se sont donc inquiétés d'une éventuelle « récupération » de la tuerie de Nanterre par M. Chirac. Lionel Jospin l'a d'abord dit à mots couverts, en ouvrant le conseil politique qui se réunissait à son QG de campagne, mercredi, en fin de matinée. « Face à un tel drame, j'ai voulu exprimer mon émotion », a expliqué le candidat du PS. Puis, faisant allusion aux premiers mots de son adversaire, M. Jospin a lâché : « J'ai entendu certains parler d'indignation. C'est donner un autre sens à l'événement. »

DÉLAI DE DIGNITÉ

Pour autant, à droite comme à gauche, la question s'est posée : comment parler d'un tel drame ? Dans l'équipe de campagne de M. Jospin, d'abord sonnée - Julien Dray connaissait le conseiller municipal Vert qui a été tué, Pascal Sternberg, spécialisé, comme lui, sur les questions de sécurité -, personne ne voulait donner le sentiment de faire des « petites phrases » autour d'un drame. Chacun a cependant évoqué les questions que peut poser une telle tuerie. Claude Bartolone a ainsi suggéré de poser la question du contrôle

des armes. Plusieurs voix se sont alors élevées contre cette suggestion : ce serait tomber dans le piège du RPR, qui veut ériger le fait divers en symbole de l'insécurité, ont dit certains participants. Et Bertrand Delanoë a souligné que, si le débat sur la détention des armes était légitime, il ne fallait pas l'aborder « dans les trois jours » qui viennent. Si la droite vient sur ce terrain, les socialistes lui rappelleront que, lors des débats parlementaires, l'opposition avait souhaité assouplir les conditions de détention des armes pour les chasseurs... « Malheur à ceux qui feraient [du drame] un élément de la campagne », a résumé François Hollande, à l'issue du conseil politique.

Dans l'équipe de M. Chirac, il a été très vite clair que la tuerie de Nanterre viendrait encore alimen-

ter un climat où l'insécurité est devenue le premier thème de préoccupation. Mais la consigne a été donnée de « laisser un temps décent de deuil » avant d'en faire un élément de débat politique.

« DÉLINQUANCE BANALISÉE »

Déjà, depuis plusieurs semaines, des dizaines d'élus chiraquiens évoquent, lors des réunions au QG de campagne, la façon dont l'insécurité est devenue « le tout premier et même le seul thème de préoccupation des électeurs ». « Dans les réunions d'appartement, dans les meetings, ont raconté plusieurs parlementaires, les gens ressentent aujourd'hui une telle exaspération qu'il n'en faudrait pas beaucoup pour qu'ils réclament le retour des exécutions en place publique », M. Chirac le sait bien, lui qui a décidé de met-

tre sa campagne sous le signe de son engagement « personnel » dans la lutte contre l'insécurité.

Sa petite phrase établissant le lien entre le drame de Nanterre et l'insécurité est donc tout sauf anodine. Et l'équipe de M. Jospin en mesure immédiatement la portée. Mercredi soir, Martine Aubry publie donc un communiqué qui sonne comme un avertissement : « Je souhaite vivement que ce drame ne soit pas l'objet d'une exploitation honteuse », écrit la porte-parole de M. Jospin. Jeudi matin, le chiraquien Philippe Douste-Blazy monte au créneau, sur Europe 1, pour dire : « Je suis persuadé que cet acte pose le problème de cette dangerosité, de cette violence, de cette délinquance qui s'est banalisée », avant d'expliquer, faussement naïf : « On n'exploite pas cela.

M. Jospin dit « ne faisons pas de la sécurité un enjeu électoral », mais alors je n'y comprends plus rien : c'est le plus grand problème que nous avons à traiter. »

Au même moment, M. Hollande, redit sur France 2 : « Ce n'est pas parce que nous sommes en campagne électorale qu'il faudrait exploiter une tragédie de cette importance. » Et Dominique Strauss-Kahn, sur RMC, attaque franchement M. Chirac : « Avant cet événement, les Français savaient déjà qu'il fallait présider autrement, comme le propose Lionel Jospin, pour avoir un président crédible. Maintenant, ils savent en plus qu'il faut présider autrement pour avoir un président digne. »

Raphaëlle Bacqué et Clarisse Fabre

Des réactions politiques qui hésitent entre émotion et récupération

LA TRAGÉDIE de Nanterre a continué de susciter de nombreux commentaires dans une classe politique profondément émue et choquée. Si le fond de violence sur lequel se déroule la campagne interpelle tous les candidats à l'élection présidentielle, nombreux ont été les hommes politiques qui se sont défendus, mercredi 27 et jeudi 28 mars, de vouloir exploiter la tuerie à des fins politiques.

« Il faut à la fois de la solidarité, de la compassion mais aussi de la retenue et de la maîtrise. Cette histoire (...) n'est pas un élément de campagne et malheur à ceux qui en feraient un », a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste François Hollande. Dans une intervention particulièrement vigoureuse, le candidat des Verts à l'élection présidentielle, Noël Mamère, s'est élevé contre toute exploitation « démagogique » de ce drame « qui est l'acte d'un fou ». « Il ne faut pas profiter de ce qui vient de se passer pour alimenter encore un petit peu plus les discours démagogiques et dire

que ce qui s'est produit à Nanterre n'est que le reflet de l'insécurité dans ce pays. C'est absolument ignoble que de vouloir jouer sur ce sentiment-là », a déclaré M. Mamère sur France Inter. Le candidat des Verts, a annulé, le jour du drame, un déplacement à Nice en signe de deuil.

Le président de l'UDF, François Bayrou, interrogé sur Europe 1, a souhaité rendre hommage aux « 500 000 élus en France, bénévoles, qui tous les jours donnent de leur temps pour que ça aille mieux dans leur cité », afin de « défendre la politique qui est méprisée, vilipendée, insultée à longueur de journée ». Il s'est interrogé sur les textes régissant la détention d'armes.

Plus contradictoires ont été les déclarations, mercredi 27 mars, du candidat du Mouvement national républicain (MNR, extrême-droite) : tout en se défendant de « récupération politique », Bruno Mégret a estimé que la tuerie de Nanterre montrait « de façon tragique à quel

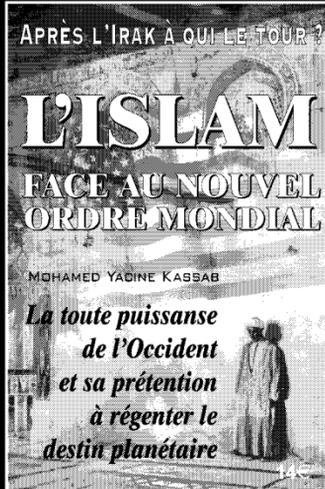
point nous sommes en train de basculer dans un profond chaos ».

Jean-Marie Le Pen (FN), a dénoncé « l'exploitation par les politiciens du drame ». Aucun des deux hommes n'avait prévu de changer leur programme de campagne.

Le président de Démocratie libérale, interrogé sur RTL, mercredi 27 mars au matin, est, lui, sorti du registre de l'émotion en affirmant que cet événement était « révélateur » d'une « dérive à l'américaine. Il faut s'interroger sur le climat de violence qui imprègne notre culture ».

Enfin, Christine Boutin a vu dans la tragédie de Nanterre « une manifestation d'expression de la violence (...). Pour moi, c'est un tournant dans ma campagne. Cet acte de désespérance totale, traduit le mal être profond que ressentent les Français et dont je parle depuis le début. Il faut redonner l'espérance aux Français. Désormais ma campagne va être axée de manière encore plus forte sur la volonté d'affirmer le respect de la vie », a-t-elle ajouté.

Comprendre l'actualité

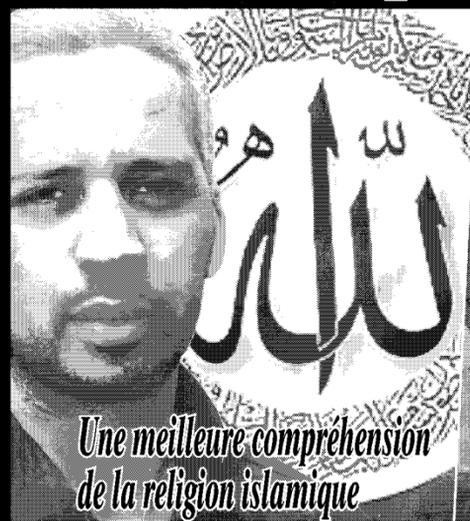


Au moment où l'Occident réalise son unité pour la domination de la planète, l'Islam face à ses discordes et divisions.



Editions Les 12

— L'Islam pour cible —



Metmati Mâamar

Corrections & Interrogations
(L'Islam pour cible)

14€

Une meilleure compréhension de la religion islamique



Commandes en ligne :

<http://www.editionsles12.com>

Par téléphone : 06.10.58.89.31

Par correspondance : 30 rue Edith Cavell 92411 Courbevoie cedex

Le deuil intime des communistes de Nanterre

M. Hue et M^{me} Buffet refusent toute « récupération politique »

RUE SADI-CARNOT, à Nanterre, les premiers arrivés conversent à voix basse, la tête inclinée vers le sol. Dans le bus qui le conduit sur le lieu du rassemblement, un jeune militant communiste échange spontanément quelques mots avec le conducteur. « Nous, à la RATP, on le voit bien que, tous les jours, trop de gens pètent les plombs. On a tous une responsabilité », assure ce dernier. « Pourquoi "on" ? », lui répond le militant. Les communistes essayent de faire des choses, eux. » « Communistes ou pas, c'est pareil. Et si Chirac et Jospin sont venus, c'est parce qu'ils sont en campagne. Sinon, ils auraient envoyé le ministre de l'intérieur », affirme le conducteur. Fin du dialogue.

Il n'est pas encore 17 heures. Devant le siège départemental de la fédération PCF, qui a appelé à ce rassemblement, la foule est devenue compacte. Bientôt, elle emplit toute la rue.

L'émotion est grande. Il y a beaucoup d'étreintes et de larmes. A l'intérieur, dans le hall, les photos en couleur des huit élus victimes du tueur, dont quatre étaient communistes ou apparentés, sont affichées. Des drapeaux français et rouges, repliés par un morceau de ruban noir ont été disposés. Des dizaines de messages de soutien, venus des autres fédérations PCF, d'Île-de-France, du Maine-et-Loire, du Doubs, de l'Aveyron et de bien d'autres régions encore, mais aussi des messages de soutien d'inconnus et de sympathisants tapissent les murs. Tous disent « l'horreur ». A droite de l'entrée, une urne est à la disposition de tous ceux qui voudraient faire passer des messages aux familles de victimes. Dans la foule, elle ne se remarque pas.

Les unes après les autres, les personnes défilent pour apposer leur nom et rédiger quelques lignes sur les très nombreux cahiers de condoléances ouverts. Des mots de « fraternité » pour les « camarades » disparus, mais aussi de « solidarité », de « stupeur » et de « douleur » des habitants du quartier, de syndicalistes et d'employés communaux. Les yeux rougis, Danièle Compar, membre du bureau du conseil de quartier du Petit Nanterre que présidait



Robert Hue, devant la salle du conseil municipal de Nanterre, mercredi 27. Le candidat communiste, qui a annulé un meeting prévu le soir même à Bezons (Val-d'Oise), a laissé le soin à Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, de faire une courte déclaration au siège départemental de la fédération du parti.

Valérie Méot, secrétaire de la section PCF à Nanterre, évoque une « femme disponible qui donnait sans compter ». « Elle était dans l'annuaire », lâche-t-elle.

UNE COURTE DÉCLARATION

Par petits groupes, les militants communistes évoquent à voix basse les disparus, les dernières rencontres, les dernières vacances passées ensemble. On s'échange des nouvelles des survivants. On repousse sans agressivité mais fermement les journalistes : « Ce n'est pas le moment ». Depuis une bonne heure déjà, la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, est enfermée dans les étages, en compagnie de Jacqueline Frayse, la maire communiste de Nanterre, de Robert Hue, le président du parti, et de Michel Duffour, secrétaire d'Etat au patrimoine. Ils attendent le retour des témoins du drame entendus par la police. Un collaborateur de M^{me} Buffet, qui s'était déjà rendu dans la matinée sur les lieux, avec M. Hue, prévient les journalistes qu'elle ne répondra à

aucune question. Après une minute de silence, peu après 18 heures, M^{me} Buffet, la gorge serrée, fait une courte déclaration : « Nous partageons l'émotion de toute une ville. Nous sommes aux côtés des familles, à tes côtés, Jacqueline, aujourd'hui, dans les jours qui viennent, pour faire face ensemble. » M^{me} Frayse remercie « infiniment » tous ceux qui ont apporté leur soutien. M. Hue, qui a décidé d'annuler son meeting prévu dans la soirée à Bezons (Val-d'Oise) ne s'exprime pas. En aparté, il redit son hostilité à toute récupération politique du drame. « Ceux qui s'aventureraient se perdraient eux-mêmes. » Quelqu'un, dans la foule, rapporte des déclarations de Jacques Chirac sur le thème de l'insécurité. « C'est dégueulasse », commente une femme. Mais le cœur n'y est pas. M^{me} Buffet s'est à nouveau enfermée dans une salle avec un groupe de la fédération des Hauts-de-Seine qu'elle connaît bien pour y avoir elle-même milité plusieurs années.

Isabelle Mandraud

Jean-Pierre Chevènement, candidat du Pôle républicain à l'élection présidentielle

« Si l'on veut recomposer le paysage politique, il n'est pas souhaitable qu'un parti détienne seul la majorité »

L'ex-ministre de l'intérieur accuse MM. Chirac et Jospin de « reprendre hypocritement » ses idées

NOUS publions ci-dessous un entretien avec Jean-Pierre Chevènement, dont celui-ci a relu et amendé le texte.

Vous avez longtemps réclamé que le débat commence. Avez-vous le sentiment, aujourd'hui, d'être entendu et pourquoi la campagne s'engage-t-elle aussi mollement sur le fond ?

D'abord parce que les deux sortants ne se distinguent pas sur le fond. Les trois quarts des Français ne voient pas de différence dans leurs programmes. Ces deux projets s'enracinent dans les mêmes choix de renoncement, reposent sur les mêmes postulats d'acquiescement à la mondialisation libérale, nous proposent le même avenir en peau de chagrin. Je ne m'attendais pas, non plus, à une telle confiscation des ondes et des temps d'antenne par les deux sortants. La souveraineté nationale comme levier pour redynamiser l'Europe, pour réformer les institutions financières et commerciales mondiales, et changer les rapports Nord-Sud, voilà une question sur laquelle je m'exprime en permanence. Je suis le seul à demander le maintien du statut public d'EDF. Ces débats de fond sont totalement occultés. Il y a un véritable déni de démocratie.

Si vous continuez à marquer le pas dans les sondages, n'allez-vous pas devoir prendre, plus tôt que prévu, une position sur le deuxième tour ?

Nos concitoyens n'ont aucune appétence pour les deux sortants. Ils sont dans un moment d'hésitation et même de rejet. Il y a dans un premier temps la tentation des candidats défouloirs, Jean-Marie Le Pen et Arlette Laguiller. C'est ce rejet que je dois contrarier. Je dois convaincre que le projet républicain offre au pays une alternative véritable, que le moment est venu de positiver. L'état de l'opinion est



PATRICK ARTINIAN

« Je n'ai jamais dit qu'il n'y aurait plus jamais ni gauche ni droite, mais que leurs définitions actuelles sont épuisées. C'est la gauche et la droite ensemble qui ont installé en vingt ans la dictature des marchés financiers et laissé brouiller tous les repères », Jean-Pierre Chevènement. Ici, lors de son meeting parisien au Cirque d'hiver, le 5 mars.

extrêmement volatil. Aujourd'hui, tout reste ouvert, rien n'est joué, tout est jouable.

Mais si vous n'êtes pas élu, serez-vous dans l'opposition, quel que soit le vainqueur ?

Dire cela serait admettre, par avance, que je serai battu. Or, je crois pouvoir créer la surprise au soir du premier tour. Je vous rappelle la règle : au premier tour on choisit, au deuxième tour on élimine. J'ai toujours dit qu'au-delà de la droite et de la gauche, je me battrais pour la République et pour la France. Je n'ai aucune raison de modifier ma ligne et d'anticiper sur une élection qui n'a pas encore eu lieu. Aucune bataille ne peut être gagnée sans avoir été livrée. Ma résolution est intacte. Je me battrais jusqu'au bout. Qu'on ne compte pas m'abattre par quelque projet que ce soit.

Qu'est-ce qui pourrait inverser le mouvement et relancer votre campagne ?

D'abord ma constance. Ensuite, ma conviction que les électeurs ne peuvent pas se satisfaire de voter soit pour les deux candidats officiels, soit pour les deux candidats défouloirs. Il faut une autre perspective, plus enthousiasmante. C'est ce que je propose en marquant trois orientations qui me différencient fondamentalement des deux sortants : la confiance dans la France, qu'ils ont perdue ; le souci de prendre appui sur les citoyens et sur le peuple, qu'ils n'ont jamais manifesté ; et enfin la volonté de revaloriser le travail et de remettre au cœur de notre avenir non pas la finance, mais le monde du travail et de la production.

N'avez-vous pas enterré un peu vite le clivage gauche-droite ?

Je n'ai jamais dit qu'il n'y aurait plus jamais ni gauche ni droite, mais simplement que leurs définitions actuelles sont épuisées. C'est

la gauche et la droite ensemble qui ont installé en vingt ans la dictature des marchés financiers et laissé brouiller tous les repères. L'Etat est aujourd'hui aux abonnés absents, alors qu'il devrait rester un acteur stratégique. Lionel Jospin et Jacques Chirac ne cherchent nullement à ressaisir les commandes qu'ils ont laissés échapper. Ils viennent ainsi de confirmer leur engagement de respecter le pacte de stabilité budgétaire, véritable étai pour toute politique de relance active.

Sur la sécurité par exemple, qu'est-ce qui vous distingue de Jacques Chirac et de Lionel Jospin ?

Ce sont eux qui ont repris hypocritement mes positions. J'ai posé plusieurs problèmes simples, comme l'unité de la politique pénale ou la réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs. Sur ces questions, je n'ai, dans le passé, jamais été entendu. Les promesses des sortants ont été démenties par toute leur action quand ils avaient les moyens d'agir. Je suis le seul à avoir corrélé le thème de la sécurité avec celui de l'éducation et de la crise des valeurs. Jacques Chirac proposait, il y a encore deux ans, de municipaliser la police nationale ; aujourd'hui, Lionel Jospin réclame des centres de retenue « plus fermés » pour les multirécidivistes mineurs. On sent bien qu'il n'y a pas, derrière ces discours, de réflexion sérieuse, approfondie, construite.

Certains de vos soutiens, notamment les anciens amis de Charles Pasqua, n'ont-ils pas « plombé » votre campagne en la tirant à droite ?

J'ai fixé mes orientations à Vincennes, le 9 septembre : le renouveau n'est possible que sur la base des principes et des valeurs de la République. C'est sur cette base que des hommes et des femmes très divers m'ont rejoint. Je me

tiens fermement à cette ligne.

Certains vous ont pourtant demandé de « lever l'hypothèque du second tour », en déclarant dès à présent que vous ne vous désistiez pas en faveur de M. Jospin.

Dans la cabine du pilote, il ne peut pas y avoir quarante personnes sur le manche à balai. Je roule pour la République, pour la France et pour personne d'autre.

Si vous étiez élu, avec quels partis et quels alliés gouverneriez-vous ?

Si j'étais élu, ce serait un tremblement de terre. Ni le PS sous sa forme actuelle ni la droite structurée par le RPR n'y survivraient et il y aurait un champ ouvert pour l'initiative et pour la réforme. Je n'ambitionne pas de faire élire une majorité de députés du Pôle républicain. Je pense que si l'on veut recomposer le paysage politique, il n'est pas souhaitable qu'un parti détienne seul la majorité.

Avez-vous le sentiment d'être compris sur l'Europe ?

Beaucoup mieux. Chacun sait que je tiens à la souveraineté nationale, mais je n'en fais pas l'instrument d'un repli frileux. Au contraire, elle est pour moi le moyen d'élever la qualité du débat et de promouvoir une Europe refondée dans la démocratie des nations. Je propose la publicité des débats au conseil européen et dans les conseils des ministres, ainsi que le partage du droit d'initiative entre la Commission et le Conseil. Bien entendu, le traité qu'on nous prépare à l'horizon 2004 ne saurait avoir une valeur supérieure à celle de la Constitution française et je m'engage dès aujourd'hui à le soumettre au peuple français par la voie du référendum. L'Europe doit prolonger la France et non s'y substituer.

Propos recueillis par Christine Garin

Alain Juppé : « Je tiens ma juste place dans la campagne »

Le maire de Bordeaux pense à l'élection de 2007

ALAIN JUPPÉ demeure un homme pressé. Dix minutes avant le départ du TGV qui, mardi 26 mars, l'emmena vers Lille, l'ancien premier ministre est déjà en train d'éta-

REPORTAGE

L'ancien premier ministre sillonne inlassablement les régions

blir, sur des fiches cartonnées, la trame de son discours de la soirée. Puis vient la halte, obligée mais nécessaire, à la station régionale de France 3, à l'heure du « 19-20 » : avant les quatre petites minutes d'attente promises, le voilà contraint de suivre en direct le journal. Cela tombe bien mal : alors qu'il ne cesse de dénoncer l'institution d'un RMI-jeunes qui serait, selon lui, « une catastrophe pour la jeunesse de France », voici que le présentateur annonce que le conseil général du Nord, dirigé par les socialistes, vient de créer un contrat d'accès à l'autonomie pour les jeunes de moins de 25 ans. M. Juppé tapote nerveusement la table de ses doigts.

Trois heures plus tard, à peine descendu de la tribune de la salle des fêtes d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), il ne s'attarde pas. Vite, il s'engouffre dans sa voiture pour rentrer à Paris, pressé de dormir.

Il ne faudrait pas en conclure, pour autant, que M. Juppé reste en retrait. « Je tiens ma juste place dans la campagne », assure-t-il. Le maire de Bordeaux en veut pour preuve ses déplacements, deux à trois fois par semaine, dans des villes de province : Joigny, dans l'Yonne, Angoulême, Tarbes, Belfort et Aire-sur-la-Lys donc, avant Annecy-le-Vieux, mercredi 27 mars. M. Juppé rappelle encore un long entretien accordé aux *Echos* sur le programme économique de Jacques Chirac, avant une tribune cosignée dans *Le Figaro* du 28 mars avec Nicolas Sarkozy (dans laquelle ils défendent le projet « nécessaire, juste, réaliste » de Jacques Chirac) et un face-à-face avec Hubert Védrine publié dans *L'Express* (daté du 28 mars) sur la politique étrangère. « *Déjà, en 1995, on m'avait reproché ma prétendue absence dans la campagne, parce que j'étais toujours entre deux avions, tandis que Séguin et Madelin étaient accrochés aux basques de Chirac 24 heures sur 24* », ajoute-t-il. L'ancien président du RPR, qui, sans le

dire, aspire à jouer un rôle majeur dans la recomposition à venir de la droite française, est, en fait, déjà en campagne pour les législatives.

C'est « une élection à quatre tours » qui se joue, et M. Juppé ne croit pas une seconde en la réédition de la cohabitation : « *Le camp qui aura perdu la présidentielle sera dans un tel désarroi que ce ne sera pas possible* », explique-t-il. Le « Monsieur 100 000 volts » de la droite chiraquienne a déjà intégré le calendrier du printemps : le 5 mai, un nouveau président ; les 6 et 7, le nouveau gouvernement ; le 8, la fête, forcément, du vainqueur, quel qu'il soit ; et, à partir du 9, le pont de l'Ascension. « *Le lundi 13, il ne restera plus que quatre semaines pour bâtir une majorité* », s'exaspère-t-il.

A la tribune, volontiers « pédagogue », l'ancien normalien résume à sa façon, en trois chapitres, les « engagements » du président-candidat qui vaudront, quoi qu'il arrive, pour les aspirants-députés de l'actuelle opposition : le rétablissement des « *sécurités fondamentales* » qui, au-delà de « *la tranquillité publique* », portent aussi dans son esprit sur les retraites, la santé et la lutte contre le chômage ; la lutte contre « *l'affaiblissement économique et social de la France* », la maîtrise de la mondialisation.

« ON N'EN SORTIRA PAS »

Dans une concession à ses auditeurs, M. Juppé affirme encore qu'« *on a besoin d'un président sympathique, pas d'un austère qui se marie, on a besoin d'un président qui ait de la hauteur et qui supporte l'altitude* ». Plus sérieusement, il s'interroge sur l'issue d'un « *match très disputé* », convaincu comme bien d'autres responsables de l'opposition que celui-ci se jouera notamment sur la crédibilité du discours de M. Chirac. « *Les gens, dit-il, nous reprochent la dissolution [de l'Assemblée nationale] et ne nous pardonnent pas d'avoir perdu. Ils oublient simplement qu'on a dissous parce qu'on pensait gagner. Mais, maintenant, s'ils veulent nous faire perdre parce qu'on a perdu, alors on n'en sortira pas !* »

Voilà pour le passé. Mais veut-on l'interroger sur son propre avenir ? L'ancien premier ministre écarte, en souriant, la question de cette boutade : « *Eh bien, d'accord ! Rendez-vous en 2006...* » L'année qui précédera une élection présidentielle où M. Juppé compte bien avoir toute sa place.

Jean-Louis Saux

Eric Halphen, « un citoyen libre de s'exprimer »

Jean-Pierre Chevènement a accueilli « avec joie » l'annonce du soutien de l'ancien juge d'instruction, Eric Halphen, qui a décidé de « *se mettre au service* » de l'ancien ministre de l'intérieur (*Le Monde* du 28 mars). En marge d'une rencontre avec des enseignants, le candidat à l'Elysée a déclaré que M. Halphen « *était un citoyen libre de s'exprimer* ». Interrogé sur l'éventuelle candidature de l'ancien juge aux législatives, M. Chevènement a affirmé que cette question « *n'avait pas été évoquée* » lors de leurs deux rencontres récentes et qu'elle ne se poserait qu'« *au lendemain de l'élection présidentielle* ».

Le vrai-faux mystère de la maladie de Lionel Jospin

Dans « *Le Temps de répondre* », il évoque son hyperthyroïdie comme « *une épreuve derrière lui* »

LE SUJET n'a pas été évoqué en réunion de campagne, mardi. Pas davantage mercredi, en conseil politique, autour de Lionel Jospin. Après la parution, le 26 mars, dans *Le Figaro*, d'un article reprenant un autre article publié, dimanche 24 mars, dans le *Sunday Times*, et intitulé « *La presse française cache la maladie de Jospin* », Marie-France Lavarini, responsable de la communication du candidat socialiste, sollicitée par l'AFP, a jugé « *complètement insensées* » les affirmations du supplément dominical du *Times*, selon lesquelles le candidat à la présidentielle souffrirait de « *changements de personnalité* » en raison de son hyperthyroïdie. « *Un coup bas. Il y en aura d'autres*. » C'est franchement dégueulasse », murmurait-on au QG de M. Jospin.

« *Est-ce que j'ai pris mes gélules aujourd'hui ? La maladie de Jospin, qui prédisposait aux changements d'humeur, est tenue à l'écart des électeurs par une presse complaisante.* » Sous une photo de M. Jospin à côté d'une vache, le correspondant à Paris du *Sunday Times* - un hebdomadaire de qualité qui appartient au groupe Murdoch, proche des conservateurs - cite des « *sources au courant de l'état de santé de M. Jospin* ». Elles met-

traient sur le compte de cette hyperthyroïdie « *ses changements de personnalité à la Dr. Jekyll et Mr Hyde* ». Il ajoute : « *quand il voyage, le premier ministre s'emmêle apparemment dans les décalages horaires et oublie de prendre ses médicaments à temps. Quand cela arrive, ses manières tempétées et prudentes peuvent laisser place à une colère volcanique* ».

HERITÉ DE SON PÈRE

Après les confidences de M. Jospin sur un président « *usé et fatigué* », dans l'avion qui le ramenait de la Réunion, le 10 mars, *Le Figaro magazine*, se souvenant de la colère que le premier ministre avait « *piquée* » contre une journaliste de l'AFP, en avril 2001, lors d'un voyage au Brésil, a tenté de monter une enquête sur le même thème, en liant étrangement les deux événements. « *On s'était demandé si, vu ses antécédents, l'altitude pouvait avoir un rôle dans son comportement* », confirme Richard Le Ny, rédacteur en chef au *Figaro magazine*. « *On a appelé des endocrinologues. Si on avait trouvé matière, on aurait fait un sujet. Mais personne n'a confirmé notre hypothèse* », reconnaît-il. Du coup, l'enquête s'était transformée en petit écho, le 16 mars. Sous le titre : « *Lionel pla-*

ne », l'hebdomadaire concluait : « *Les problèmes d'hyperthyroïdie naguère avoués par le premier ministre peuvent provoquer des troubles de l'humeur, mais qu'on se rassure : tous les spécialistes précisent que l'altitude n'a pas d'influence*. »

En outre, l'hyperthyroïdie de Lionel Jospin n'est pas, comme le dit le *Sunday Times*, un mystère. Tous les livres publiés à ce jour sur l'homme évoquent ce « *syndrome de Basedow* » hérité de son père, dont les premiers symptômes sont apparus en 1988, et qui, en janvier 1994, avaient nécessité son hospitalisation d'urgence - mais pas d'opération. En 2001, Serge Raffy, dans *Secrets de familles* (Fayard), et Claude Askolovitch, dans *Lionel* (Grasset), y consacrent de longues pages. Surtout, dès 1996, Florence Muracciole, dans *Lionel Jospin, l'héritier rebelle* (Jean Claude Lattès) racontait, en citant l'intéressé, l'évolution de la maladie. Début 1994, à Paris, M. Jospin ressent une fatigue similaire à celle qu'il avait éprouvée, « *six ans auparavant* », et qui l'avait alors conduit « *à subir le test du sida* ». Finalement, les médecins avaient trouvé « *un dérèglement de la glande thyroïde* ». Le 18 janvier 1994, après avoir perdu « *5 kilos,*

puis 5 encore », M. Jospin se résoud à consulter. « *Je vous hospitalise immédiatement !* », ordonne le médecin, qui diagnostique une « *grave crise d'hyperthyroïdie* ». « *J'ai failli chialer tellement il était faible, je l'entendais à peine [au téléphone], j'étais atterré* », avait confié Daniel Vaillant. « *Seule séquelle de cette forte crise, une exophtalmie qui lui donne parfois un regard de hibou* », écrivent les auteurs.

Enfin, M. Jospin, avant d'entrer en campagne, a pris les devants. Dans *Le Temps de répondre*, le livre qu'il a publié le 1^{er} mars chez Stock, avant d'annoncer sa candidature, Lionel Jospin n'avait pas esquissé les questions du journaliste Alain Duhamel. « *Ma maladie n'est pas un problème en soi, seulement une affaire de réglage*. » L'hyperthyroïdie, c'est une question de carburateur, pas de moteur. Dès que l'équilibre est durablement rétabli, tout rentre dans l'ordre. « *Passé « cette épreuve, le problème est derrière moi, physiquement et psychologiquement* », expliquait le candidat qui, selon nos informations, est suivi régulièrement par Pierre Godeau, spécialiste de médecine interne à la Pitié-Salpêtrière.

Ariane Chemin

Yvan Blot (ex-FN) promu au ministère de l'intérieur

YVAN BLOT, conseiller non inscrit de la région Alsace, ancien membre du bureau politique du Front national et ancien député du parti d'extrême droite au Parlement européen, a été nommé inspecteur général de l'administration au ministère de l'intérieur par le conseil des ministres de mercredi 27 mars. M. Blot, qui avait d'abord été conseiller général (1985-1991) et député RPR (1986-1988), était entré au FN en 1989. Lors de la scission du parti de Jean-Marie Le Pen, en décembre 1998, il avait suivi Bruno Mégret quelque temps, avant de réintégrer le FN. Il a quitté définitivement ce parti après les élections européennes de 1999. Depuis, il s'est consacré à ses fonctions d'inspecteur de l'administration au ministère de l'intérieur. M. Blot, qui est conseiller municipal et conseiller de la communauté urbaine de Strasbourg depuis 1995, a présidé le Club de l'horloge, trait d'union entre l'extrême droite et la droite.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : Jacques Chirac et Lionel Jospin sont à égalité avec chacun 50 % des intentions de vote au second tour** de l'élection présidentielle, selon un sondage Ipsos/Vizzavi pour *Le Point*, France 2 et Europe 1, publié mercredi 27 mars. L'enquête, réalisée les 22 et 23 mars auprès de 938 personnes, indique que le chef de l'Etat arriverait en tête au premier tour avec 24 % des voix (+ 1 par rapport au précédent sondage des 15 et 16 mars), devant le premier ministre, crédité de 22 % (+ 1). La candidate de Lutte ouvrière, Arlette Laguiller, arrive en troisième position avec 10 % des intentions de vote (+ 1), suivie de Jean-Marie Le Pen et Jean-Pierre Chevènement, qui obtiennent 9 % de voix (- 1).

■ **EXTRÊME DROITE** : 51 % des personnes interrogées estiment que Jean-Marie Le Pen doit être présent au premier tour de l'élection présidentielle (contre 46 %), selon un sondage CSA publié, jeudi 28 mars, par *Le Parisien* et *Aujourd'hui*. Cette enquête, réalisée auprès de 800 personnes, indique que 67 % des sympathisants UDF y sont hostiles, alors que 58 % des électeurs RPR y sont favorables.

■ **PRÉSIDENTIELLE** : Edith Cresson a assisté, mercredi 27 mars, à la réunion du conseil politique de Lionel Jospin. C'est la première fois que l'ancien premier ministre socialiste participait à cette instance associant les personnalités du PS impliquées dans la campagne.

■ **PATRONAT** : le premier ministre a décelé, mercredi, sur Europe 1, « *un certain changement de ton* » du Medef. Il a espéré que cela augurait bien d'une possibilité de « *travailler* » avec l'organisation patronale.

Un **SONDAGE**, réalisé par la Sofres, pour *Le Monde de l'éducation* et Les Journaux du Midi (*Midi libre*, *L'Indépendant* et *Centre Presse*), montre que les enseignants continuent, malgré la crise intervenue sous Claude

Allègre, à placer **LE CANDIDAT DES SOCIALISTES EN TÊTE** lors de l'élection présidentielle : Lionel Jospin obtient 29 % des intentions de vote au premier tour. Mais **LEURS SUFFRAGES SE DISPERSENT** : Jacques

Chirac obtient 23 %, Jean-Pierre Chevènement 16 %, Noël Mamère 14 % et Arlette Laguiller 8 %. Les enseignants se disent **PEU CONVAINCUS** par les hommes politiques, peut-être parce que les réformes qu'ils plé-

biscitent – imposer un seuil maximum d'élèves par classe (72 %) et rétablir une orientation possible des élèves avant la classe de 3^e (64 %) – ne figurent explicitement dans aucun des programmes politiques.

Le vote des enseignants n'est plus acquis au candidat socialiste

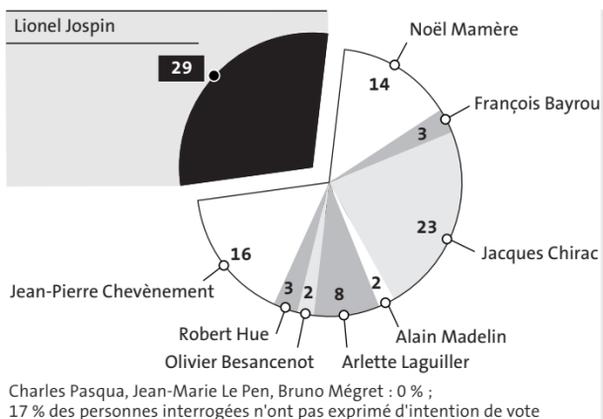
Selon un sondage réalisé pour « Le Monde de l'éducation » et Les Journaux du Midi, 29 % des profs voteront pour Lionel Jospin au premier tour de l'élection présidentielle et 23 % pour Jacques Chirac. La plupart se disent déçus par la pauvreté du débat sur l'école et ne croient guère aux volontés de réformes

IL SEMBLE LOIN le temps où les enseignants renvoyaient par paquets leurs cartes électorales au Parti socialiste, furieux de la façon dont Claude Allègre, dégraisseur du « mammouth », avait déconsidéré la profession aux yeux de l'opinion. Un sondage, réalisé par la Sofres et publié, jeudi 28 mars, dans *Le Monde de l'éducation*, montre que 29 % des enseignants disent vouloir voter pour le candidat du PS, Lionel Jospin, au premier tour de l'élection présidentielle. Entre désamour et fidélité, l'une des corporations les plus ancrées au PS a cependant introduit une marge : pour les professeurs, le deuxième homme s'appelle Jacques Chirac, qui recueille 23 % des intentions de vote au premier tour. Le troisième est Jean-Pierre Chevènement, qui, avec 16 %, devance de peu Noël Mamère, avec 14 %. Arlette Laguiller recueille 8 % des suffrages. Robert Hue fait aussi bien que François Bayrou, 3 %.

Chacun des trois candidats du peloton de tête attire un profil bien particulier d'électeur. Lionel Jospin, pour qui votent plutôt les hommes, les moins de 35 ans, les enseignants proches des syndicats SGEN-CFDT et SNUipp-FSU et ceux travaillant en zone d'éducation prioritaire (ZEP), fait l'objet d'un relatif rejet dans les lycées. C'est à ce niveau d'enseignement que Claude Allègre a dépensé l'essentiel de son énergie, en lançant sous la houlette de Philippe Meirieu la consultation « Quels savoirs enseigner », en 1998. C'est au lycée aussi que le poids des disciplines et

72 % de suffrages pour les candidats de gauche

Les intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle



Charles Pasqua, Jean-Marie Le Pen, Bruno Mégret : 0 % ; 17 % des personnes interrogées n'ont pas exprimé d'intention de vote

Sondage réalisé par la Sofres pour "Le Monde de l'éducation". Enquête réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 500 enseignants du primaire et du secondaire. Méthode des quotas (sexe, âge, type d'établissement et niveau d'enseignement).

des partisans des savoirs échaudés par les dernières réformes pédagogiques est le plus fort.

On ne s'étonnera pas du fait que Jean-Pierre Chevènement, pour sa part, séduise plutôt les hommes, les électeurs âgés de 35 à 49 ans, les enseignants du lycée et de l'école élémentaire, à qui il avait, en 1984, promis le retour au « lire-écrire-compter ». Parmi les militants syndicaux, il attire principalement ceux qui se disent proches du SE-UNSA (ex-FEN). Quant à Jacques Chirac, il convainc les enseignantes plus que les enseignants, les moins de 35 ans davantage que

les plus âgés, et les professeurs de collège beaucoup plus que les instituteurs.

TIÉDEUR DES SUFFRAGES

La tiédeur des suffrages en faveur de M. Jospin trouve une explication dans l'action conduite depuis cinq ans en matière d'éducation : les enseignants en dressent un bilan mitigé. Pour 49 %, il est « très » ou « plutôt » positif. Pour 50 %, il est « plutôt » ou « très » négatif. Parmi les enseignants qui avaient voté Lionel Jospin au second tour de l'élection présidentielle de 1995, 39 % expriment ainsi un

avis critique sur son action des cinq dernières années. Ces mécontents se trouvent principalement dans l'enseignement secondaire, au collège (60 % d'avis négatifs) et au lycée (54 %). Ceux qui indiquent vouloir voter Jacques Chirac ou Jean-Pierre Chevènement au premier tour de l'élection en 2002 figurent parmi les plus critiques.

Peu enthousiaste, aussi, est le regard porté sur les trois ministres de l'éducation du septennat : leur score, que les enseignants interrogés devaient situer sur une échelle de notation allant de 0 à 10, ne dépasse pas la moyenne. Claude Allègre se distingue de François Bayrou et de Jack Lang par un net rejet : 14 % lui ont attribué la note 0, contre 5 % et 6 % pour les deux autres ministres. M. Allègre a particulièrement rebuté les profs se situant « très à gauche », ou les militants du principal syndicat du second degré, le SNES-FSU, qu'il a rangés parmi les irréductibles conservateurs. Le ministre, que la droite n'a cessé de louer pour sa volonté de secouer l'institution scolaire, obtient en revanche de bons scores auprès des enseignants sympathisants de l'UDF et du RPR. Au final, les notes des ministres qui se sont succédé depuis dix ans sont proches : 4,73 sur 10 pour M. Bayrou, 4,25 sur 10 pour M. Allègre, 5,02 sur 10 pour M. Lang.

Car, au fond, un grand décalage s'exprime entre les réformes souhaitées par les enseignants et celles qui ont été mises en œuvre ces dernières années. D'une façon générale, les futurs électeurs ensei-

gnants placent à égalité l'éducation et la lutte contre la délinquance (26 % et 25 % des réponses) dans les propositions qui auront, pour eux, le plus d'importance dans le choix d'un candidat.

Leurs demandes en matière de réforme, dont aucune ne figure explicitement dans les programmes présidentiels, sont claires : imposer par la loi un seuil maximum d'élèves par classe (72 % des réponses), rétablir une orientation

yeux des professeurs. Figurant en bonne place dans les programmes de MM. Chirac et Jospin, la mise en place d'internats fermés pour les jeunes (15 % des enseignants l'estiment prioritaire) ou le regroupement des élèves difficiles dans des classes spéciales (18 %) ne font pas massivement recette. La proposition d'allonger la scolarité obligatoire à 18 ans (défendue par le PCF) n'attire que 5 % des suffrages.

En 1977, ils se déclaraient massivement à gauche

Les enseignants se prononçaient en faveur du centre gauche et du centre il y a vingt-cinq ans, selon des résultats d'un sondage que la Sofres avait réalisé en 1977 pour *Le Monde de l'éducation* : 6 % des enseignants se déclaraient alors proches de l'extrême gauche, 22 % de la gauche, 31 % du centre gauche, 21 % du centre, 8 % du centre droit. Seulement 1 % se rangeaient à droite et 1 % à l'extrême droite. A l'époque, 34 % des enseignants appelaient de leurs vœux un gouvernement d'union de la gauche rassemblant le Parti communiste, le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche, contre seulement 23 % des Français. A la question de savoir ce qu'ils voteraient en cas d'élections législatives, 46 % des professeurs répondaient en faveur des socialistes et des radicaux de gauche. Le Parti communiste attirait encore 15 % de leurs suffrages. Les écologistes étaient crédités de 12 %, le PSU de 9 %. La droite rassemblait 18 % des intentions de vote.

possible des élèves avant la 3^e (64 %), et créer un grand nombre de postes d'enseignants (62 %), sont les trois priorités qui se détachent. Une forte minorité (32 %) aimerait aussi redéfinir le service des enseignants en y intégrant des tâches nouvelles, question centrale absente des programmes des principaux candidats.

D'autres mesures, très présentes dans les discours politiques, apparaissent à l'inverse secondaires aux

Est-ce en raison de ce décalage entre leurs aspirations et la pauvreté du débat politique sur l'école ? Les enseignants ne se font guère d'illusions sur les convictions de ceux qui les gouvernent : 66 % pensent que, dans le domaine de l'éducation, les prises de position des hommes politiques à gauche et à droite sont « peu » ou « pas » différentes.

N. G.

Huit candidats à l'élection présidentielle présentent leurs propositions pour l'éducation

► **François Bayrou (UDF)**. L'ancien ministre de l'éducation nationale place la lutte contre l'illettrisme au premier plan de ses préoccupations. Il préconise de « concentrer tous les moyens de l'éducation nationale sur les enfants qui en ont le plus besoin, le plus tôt possible ». Pour « ramener la paix dans les collèges », M. Bayrou souhaite généraliser le service d'aide et de soutien (SAS), qui permet « d'extraire l'élève d'une classe qu'il perturbe et de lui redonner en cinq semaines l'envie d'apprendre ». A l'issue de cette période, après évaluation, si un échec est constaté, l'élève pourra être orienté vers des « collèges hors les murs ». Dans ces établissements, les enseignants seront assistés de « éducateurs solides » chargés de leur transmettre des connaissances, et, surtout, « les repères nécessaires à la vie en collectivité ». Pour l'ensemble des jeunes, il propose d'« enseigner la loi » comme une discipline à part entière. L'ancien ministre suggère de modifier le

L'école primaire, orientée vers une « pédagogie fondée sur l'effort plus que sur l'éveil », doit donc se recentrer sur ses missions fondamentales : lire, écrire, compter.



« L'école primaire doit être orientée vers une pédagogie fondée sur l'effort plus que sur l'éveil »
J.-P. CHEVÈNEMENT

M. Chevènement entend « rouvrir le dossier du collège unique », pour lequel il affirme son attachement de principe. Dans le « collège pour tous », à côté du tronc commun occupant une « place centrale », des options scientifiques, techniques, linguistiques doivent être proposées. Des classes spéciales permettraient d'accueillir les jeunes les plus violents. La démocratisation du lycée doit être « parachèvement ».

► **Jacques Chirac (RPR)**. Le rétablissement de « l'égalité des chances » est une priorité. L'actuel président de la République propose la mise en œuvre d'un « plan national contre l'illettrisme, source d'exclusion et handicap croissant au siècle de l'Internet ». Il propose la création de parcours de soutien dès l'école primaire, pour que « tout élève acquière la maîtrise du calcul, de la lecture et de l'écriture avant l'entrée en 6^e ».

M. Chirac veut « faire du collège unique un collège pour tous » pour éviter que 60 000 jeunes quittent, tous les ans, le système éducatif sans qualification. Il plaide pour des établissements plus auto-



« Je propose la mise en œuvre d'un plan national contre l'illettrisme »
JACQUES CHIRAC

mes, qui seraient amenés à signer des contrats avec les académies, ainsi que des mesures de soutien pour les parents et les enseignants. Il suggère de développer l'apprentissage et l'enseignement professionnel « pour permettre à chaque

jeune de trouver la voie qui lui convient ». M. Chirac souhaite rénover l'université en accompagnant les étudiants du premier cycle et « mettre fin au gâchis que représente le taux d'échec des étudiants lors des deux premières années d'études supérieures ». Il veut également permettre à « tous les étudiants d'accomplir au moins un semestre d'études dans une université européenne ». L'autonomie des universités sera renforcée.

► **Robert Hue (PCF)**. Le candidat, « ne se résignant pas à l'échec scolaire dont sont victimes d'abord les enfants de milieu populaire, fait de la lutte contre les inégalités à l'école une priorité pour les cinq ans à venir ». Il propose un plan d'urgence contre la précarité et les inégalités, pour aider les familles, et, pour les élèves, la création d'un



« Je propose la création d'un fonds d'action contre les inégalités dans l'école »
ROBERT HUE

« fonds d'action contre les inégalités dans l'école » qui serait progressivement porté à 1 % du PIB. Il s'agit de réserver à cette action une part du budget de l'éducation nationale dont l'utilisation serait cogérée au niveau départemental avec la participation des élus, des représentants des personnels, des familles et des jeunes.

Robert Hue propose « de transformer les contenus et les méthodes de transmission des savoirs » et d'accroître la vie démocratique des établissements. Compte tenu des départs massifs à la retraite attendus chez les enseignants dans les années à venir, « l'accès à l'enseignement supérieur doit être très largement ouvert à de nouveaux étudiants et l'échec combattu, notamment lors des deux premières années d'université ». Le statut du jeune en formation et une allocation d'autonomie y contribueraient.

► **Lionel Jospin (PS)**. Le premier des dix engagements du candidat, « une France active », souligne que « la politique budgétaire favorisera les dépenses d'avenir »,

dont fait partie l'éducation. Le service public aura pour objectif de doter chaque école primaire d'un ordinateur relié à Internet pour cinq élèves, chaque famille de collège et de lycée d'un ordinateur, et chaque étudiant d'un ordinateur portable.

« La formation tout au long de la vie sera l'un des objectifs majeurs du quinquennat ». A cet effet, M. Jospin propose de « faire travailler en cohérence l'ensemble des outils d'enseignement professionnel dont dispose notre pays ». Dans le cadre d'une « France sûre », la lutte contre la violence à l'école « sera accentuée ». Par ailleurs, un contrat d'autonomie sera mis en place pour les 18-25 ans, assorti d'une allocation pour « tous ceux qui s'engagent dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle ».

Trois objectifs sont fixés : 100 % de jeunes sortant du système scolaire avec une qualification ; 80 % d'une génération parvenant au niveau du bac ; 50 % d'une génération titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur. « Une plus grande égalité territoriale » doit prévaloir et un traitement « spécifique » doit être accordé aux établissements en difficulté. Les possibilités d'expérimentation seront développées. Pour favoriser l'ouvertu-



« La formation tout au long de la vie sera l'un des objectifs majeurs du quinquennat »
LIONEL JOSPIN

re internationale, un séjour à l'étranger de trois mois pour les lycéens, et de six mois pour les étudiants sera offert.

► **Jean-Marie Le Pen (FN)**. Plaidant pour que les enfants assimilent les valeurs « du Beau, du Bien et du Vrai », le candidat du Front national prône une profonde transformation du système éducatif. Une fois la carte scolaire abolie, chaque « famille française » bénéficiera d'un chèque scolaire pour financer ses études. Jean-Marie Le Pen veut « libérer l'école de l'idéologie » et « démanteler la bureaucra-

tie scolaire ». Chaque établissement sera autonome : il pourra déterminer son budget comme les conditions d'inscription des élèves et de recrutement des enseignants. Le candidat du Front national veut « redonner vie au principe



« Les zones d'éducation prioritaires, véritable racisme d'Etat, seront supprimées »
JEAN-MARIE LE PEN

de sélection par le mérite » en réintroduisant une sélection en 6^e et en 3^e. Le collège unique sera supprimé. Des cours de morale et d'instruction civique seront rétablis. « Les zones d'éducation prioritaire, véritable racisme d'Etat, seront supprimées », affirme M. Le Pen. Dans l'enseignement supérieur, l'autonomie des universités sera renforcée.

► **Alain Madelin (DL)**. Partant du constat que le système éducatif est trop centralisé, il propose une « mutation profonde » permettant de « libérer l'école ». M. Madelin suggère de créer un statut de « pleine autonomie » pour les établissements scolaires. Ceux-ci pourraient alors recruter librement leurs enseignants, être autonomes dans leur organisation, les relations avec l'extérieur, la pédagogie, l'aménagement des rythmes scolaires. M. Madelin prône la mise en place d'un « système d'évaluation transparent » pour l'ensemble des établissements. En matière d'affectation des élèves, il se déclare favorable à la liberté, pour les parents, de « choisir l'école de leurs enfants ». Il suggère la création d'un chèque éducation artistique et un chèque éducation multis-



« Je suis favorable à la liberté, pour les parents, de choisir l'école de leurs enfants »
ALAIN MADELIN

ports « accessible à tous ». M. Madelin veut « favoriser une plus forte participation des entrepri-

ses dans la formation professionnelle ». Il souhaite également une plus grande autonomie des universités.

► **Noël Mamère (Verts)**. Pour « placer l'éducation au rang de priorité nationale », le candidat écologiste estime que la mobilisation de la société contre l'échec scolaire doit être totale. « Elle suppose la création d'une filière de professionnalisation pour les aides éducatives », un collège sans filières jusqu'à 16 ans, une démocratie scolaire, un renforcement de l'autonomie locale pour la mise en œuvre des programmes. Un établissement public communal ou intercommunal de l'enfance réunira l'ensemble des partenaires. Une loi de programmation budgétaire pour l'enseignement supérieur est envisagée, notamment pour réformer le premier cycle de l'université.



« Il faudra garantir à chaque citoyen un droit de tirage de soixante mois de formation qualifiante »
NOËL MAMÈRE

M. Mamère prend cinq engagements : une école à l'échelle humaine (pas de collège de plus de 500 élèves, pas de lycées de plus de 1 000, pas de classe de plus de 25 élèves en zone d'éducation prioritaire), une loi d'orientation redéfinissant le métier d'enseignant, une bourse d'études mensuelle de 250 euros pour les élèves des bacs professionnels, la création, du primaire au lycée, d'un établissement innovant par département, une élection des présidents de conseil d'administration des collèges et des lycées.

Un service public pluraliste de la formation tout au long de la vie sera créé assurant un droit à la qualification et garantissant à chaque citoyen, à l'âge de 18 ans, « un droit de tirage de soixante mois de formation professionnelle qualifiante accompagné d'une rémunération équitable ».

Luc Bronner et Nathalie Guibert

LES ATTENTES DES ENSEIGNANTS

Question : Parmi ces candidats, quel est celui qui, à votre avis, comprend le mieux les attentes des enseignants ?

	En %
1 Lionel Jospin	34
2 Jean-Pierre Chevènement	17
3 François Bayrou	12
4 Jacques Chirac	6
5 Noël Mamère	5
6 Robert Hue	3
7 Arlette Laguiller	2
8 Jean-Marie Le Pen	0

Question : Quelles seront les propositions qui auront le plus d'importance dans le choix du candidat pour lequel vous allez voter ?

	En %
1 L'éducation	26
2 La lutte contre la délinquance	25
3 L'emploi	17
4 La mondialisation	11
5 L'environnement	10
6 Les retraites	4
7 Les services publics	3
8 Les impôts	2
9 Autre	2

Quel bilan faites-vous des réformes suivantes : en % des réponses très positives ou plutôt positives

La généralisation des arts à l'école	79
Les zones d'éducation prioritaires (ZEP)	68
Les travaux personnels encadrés	47
La déconcentration du mouvement national	35
L'objectif de 80 % d'une génération au niveau du bac	22
Le collège unique	17

Les promoteurs du « débat public sur l'école » s'impatiente

AU MUR, Jean Jaurès, poing levé, harangue une Chambre des députés aux rangs fournis. Ce 11 mars, dans la salle Colbert de l'Assemblée nationale, l'immense toile de René Rouseau-Decelle de 1907 ne suffit pas à donner le ton : le « débat public sur l'école », que cherchent à susciter les rédacteurs du *Manifeste éponyme* publié en février (La Découverte, 124 pages, 10,50 euros) ne prend pas corps.

L'idée est généreuse, un brin idéaliste tant la réflexion sur l'école semble exclue de l'air du temps – celui de la campagne électorale en tout cas. La réunion du jour, à laquelle participent quelque deux cents personnes, a pour but de faire émerger un bouillonnement d'idées destiné à guérir une école publique qui s'abîme. A la tribune et dans la salle se trouve une poignée des dix-neuf auteurs du *Manifeste*, qui viennent d'horizons divers (enseignants, parents d'élèves, syndicalistes,

chercheurs...), tous de gauche. Pendant près de trois heures, les échanges de vues succèdent aux constats : « L'école qui fait semblant d'être égalitaire », « le terme d'efficacité qui fait peur », « le blocage que constitue la définition du service des enseignants », « les textes qu'il faudrait déjà commencer à appliquer »... La conviction qu'il faut changer est là. Comme une évidence. La question centrale s'impose : « Quelle école pour quelle finalité, pour quelle société ? » La lassitude se fait jour aussi : « Tout cela, on en parle depuis vingt-cinq ans ! Mais où est-ce qu'on place la bombe pour tout faire sauter ! », lance, provocatrice, la vice-présidente de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

Mais les réponses ne viennent pas. Le discours demeure analytique. Quoique lucide. « On est là, à l'Assemblée nationale. Mais est-ce que cela se voit ?, s'interroge tout haut l'his-

torien Claude Lelièvre. *On a du mal à lier pédagogie et politique. Nous sommes comme des autruches : dès qu'il y a des choix à faire, on se met la tête dans le sable.* »

« On n'est pas suffisamment novateurs », reconnaît Philippe Meirieu, un des coauteurs. « Ceux qui parlent de l'école vivent sur une vieille image. Ceux qui souffrent de l'école s'expriment peu », ajoute Jacques George, qui a piloté l'écriture du *Manifeste*. Avant de s'en remettre au politique : « Il nous manque non pas un Jules Ferry ou un Clemenceau, mais un Jean Zay [ministre de l'éducation nationale sous le Front populaire] capable d'aller contre l'opinion dominante. » En attendant, le débat reste à construire. Via Internet, peut-être, où le collectif vient d'ouvrir un forum (www.occe.net/manifeste/).

Marie-Laure Phélippeau

Dans les « salles de profs », à Lille, à Marseille et en Ile-de-France, le temps de la désillusion

ILS NE SEMBLent PAS très enclins à s'engager dans une discussion de fond. Sans doute parce que, de l'école au lycée, les enseignants rencontrés à l'heure de la pause, à

■ REPORTAGE

« Les réformes sont pilotées par des gens en décalage par rapport à la réalité »

Lille, à Marseille et en région parisienne, ne se font guère d'illusion sur la politique. « Beaucoup de collègues ne voient plus l'intérêt de poser les choses globalement », souligne Nicole, ex-responsable syndicale, qui a repris ses cours d'histoire au collège Marseilleveyre, réputé dans la cité phocéenne. « En fait, on ne parle que des choses très ponctuelles, au jour le jour, et de plus en plus locales », précise une ancienne.

L'une des causes de ce relatif désamour pour la chose politique réside sans doute dans le « décalage entre le ministère et la base », souvent énoncé dès qu'on évoque le sujet. « Ceux qui sont en haut de la pyramide n'ont pas une claire vision des problèmes. Sur le terrain, les con-

ditions sont de plus en plus difficiles », affirment de concert des enseignants du lycée Montesquieu du Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). « Il y a une dénegation permanente de la réalité. A chacun de venir devant les classes et de voir. »

Peu écoutés, mal compris, pas valorisés... les récriminations sont légions. Et notamment sur les « réformes perpétuelles », comme ces innovations pédagogiques « imposées » – qu'elles s'appellent « itinéraires de découverte » au collège, « travaux personnels encadrés » au lycée général ou « projet pluridisciplinaire à caractère professionnel » en lycée professionnel, nouveautés « supposées résoudre les problèmes ». Socrate, jeune professeur d'anglais au lycée professionnel Moulin-Fondu de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), un établissement difficile, s'inquiète : « On a des gamins qui ont des lacunes énormes. On sait très bien qu'on ne pourra pas les combler, mais en fin d'année, on passe du blanc sur tout ça : il faut qu'ils passent dans la classe supérieure. C'est le discours qu'on nous sert : "Il vaut mieux qu'ils soient à l'école que dans la rue". »

PAS SOUTENUS

Les réformes « sont pilotées par les gens qui ont le pouvoir dans les instituts universitaires de formation des maîtres, qui ne sont pas devant

les classes et sont en décalage par rapport à la réalité », juge un professeur du Plessis-Robinson. Une critique relayée par les jeunes, qui, malgré les aménagements récents de leur formation, continuent de se juger mal préparés. « Ce qu'on m'a enseigné, c'est beau, mais cela correspond aux élèves d'il y a vingt-cinq ans, qui restaient assis et levaient le doigt », regrette Fabienne, venue de l'Ariège enseigner les lettres et l'histoire à Noisy-le-Sec. Au collège Edouard-Vaillant à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), où vient de s'achever trois semaines de grève, les enseignants se sentent encore plus loin des discours politiques. « On entend que tout le monde veut créer des postes de policiers et on doit se battre, dans notre ZEP, pour garder nos moyens », soupire Hélène, professeur de lettres classiques. « Plutôt que de s'intéresser à la réussite scolaire, les candidats préfèrent parler de répression », complète Maxime, 28 ans, professeur d'éducation musicale.

Enfin, ceux qui s'engagent ne se sentent pas soutenus. « Les problèmes qui nous sont posés, comme l'absentéisme des élèves, c'est à notre niveau qu'on peut les résoudre. Le problème, c'est qu'on n'a ni valorisation ni récompense, que l'on s'investisse ou pas », déplore Vincent, jeune professeur de vente au lycée de Noisy-le-Sec.

Les deux années de Jack Lang au ministère de l'éducation nationale, chargé d'apaiser le climat après la tempête Allègre, n'ont guère fait illusion. Beaucoup ne voient « pas de différence » entre les deux ministères. « Jack Lang reprend des propositions de son prédécesseur, en les enveloppant adroitement pour les faire passer. Il est plus politique, c'est un métier », estime Stéphanie, institutrice à l'école Chénier de Lille, au cœur du faubourg de Béthune, un quartier déshérité. Si son style a fortement déplu, le premier ministre de l'éducation du gouvernement Jospin a cependant avancé des idées qui ont fait leur chemin. « Il faut bouger, convient un professeur du Plessis-Robinson, qui enseigne les sciences économiques depuis vingt-cinq ans. Mais il a traité l'école en ingénieur. Elle ne marche pas comme cela. Tout est symbolique, ça fonctionne à l'affect. »

Si les instituteurs lillois semblent globalement satisfaits des années Jospin, leurs collègues du second degré sont plus critiques. « Jospin a survolé l'éducation, estime Noël, conseiller principal d'éducation à Moulin-Fondu, qui, contrairement aux responsables politiques, plaide pour « des réformes de structure ». Selon lui, « Chirac et Jospin ont fait semblant de découvrir l'insécurité, ils vont dans les banlieues, c'est du racolage, alors que la question mériterait un traitement de fond. Mon vote sera protestataire. »

Un sondage CSA pour « Marianne »

D'après un sondage, réalisé les 22 et 23 février par CSA pour l'hebdomadaire *Marianne*, du 4 au 10 mars, auprès d'un échantillon de 1 005 personnes dont 402 enseignants, ces derniers voteraient d'abord pour Lionel Jospin (27 %), Jean-Pierre Chevènement (17 %), Jacques Chirac (13 %) et Noël Mamère (13 %). Viendraient ensuite Arlette Laguiller (7 %), François Bayrou (5 %) et Robert Hue (5 %). Puis Alain Madelin (3 %), Corinne Lepage (2 %), Olivier Besancenot (2 %), Jean-Marie Le Pen (2 %), Christiane Taubira (1 %), Jean Saint-Josse, Christine Boutin, Charles Pasqua, Bruno Mégret (0,5 % chacun).

Au lycée du Plessis-Robinson, le prof d'économie confesse : « J'ai toujours voté à gauche. Je voterai Chevènement, mais pas de gaieté de cœur. Je ne peux pas voter Jospin à cause d'Allègre. Le système ne peut fonctionner que dans la mesure où les parents ont confiance dans les enseignants et vice-versa. Allègre a cassé cela. Il en restera des stigmates. » D'autres voteront pour le candidat PS, « sans conviction ». « Jospin est réfrigérant, regrette Eric, le directeur de l'école Chénier de Lille. Son programme est trop proche de celui de Chirac. J'aurais préféré un candidat plus socialiste. Mais il faut tenir compte de la suite : Chirac devra forcément tenir compte de la droite dure. Il convient d'éviter le pire... »

L. Br, N. G., M.-L. P. avec Jean-Paul Dufour (à Lille) et Michel Samson (à Marseille)

Bayrou le consensuel, Allègre le dynamiteur, Lang le pacificateur : bilan du septennat

Les trois ministres ont multiplié les annonces de réformes, sans parvenir à s'affranchir des pesanteurs du système

► **17 mai 1995**. Après l'élection présidentielle de 1995, François Bayrou se succède à lui-même. Mais pas question de répéter le faux pas de la réforme de la loi Falloux et les centaines de milliers de manifestants en janvier 1994 : François Bayrou veut réformer prudemment l'éducation nationale. En évitant, si possible, de braquer les syndicats. Il présente un « contrat pour l'école » – vécu par les enseignants comme un simple catalogue de mesures. Contre la violence scolaire, il crée un numéro vert et une contravention pour toute personne coupable d'intrusion dans un établissement. La dissolution l'empêche d'aller plus loin.

► **24 juin 1997**. A peine arrivé Rue de Grenelle, Claude Allègre lance un pavé dans la mare éducative. Il assure que son objectif est de « dégraisser le mammoth » et de mettre fin à la « cogestion » avec les syndicats. Ségolène Royal, déléguée à l'enseignement scolaire, joue une autre partition – « C'est la maman qui vous parle » – pour traiter des sujets de société.

► **9 juillet 1997**. Le standard de l'éducation nationale n'avait jamais vu ça. Avec l'annonce du recrutement de milliers d'emplois-jeunes dans l'éducation nationale, des centaines de candidats ont appelé le ministère. Au total, le gouvernement aura embauché 65 000 aides-éducateurs. D'emblée, la question de leur intégration est posée : que deviendront-ils après la fin de leur contrat ? En juin 2001, le gouvernement pérennise leur fonction jusqu'en 2008.

► **4 septembre 1997**. Contre la pédophilie et la tentation pour l'inspection scolaire de dissimuler les actes commis en son sein, Ségolène Royal veut mobiliser les enseignants. Une circulaire est diffusée.

► **5 novembre 1997**. Plan contre la violence, acte I. Claude Allègre concentre l'effort dans six acadé-

mies prioritaires. Quelque 30 000 emplois-jeunes des ministères de l'éducation nationale et de l'intérieur sont affectés dans ces établissements.

► **29 avril 1998**. Claude Allègre s'attaque au lycée. En conclusion du colloque sur les savoirs organisés par Philippe Meirieu, il indique vouloir modifier les programmes et mettre en place une « aide individualisée » pour les élèves. Plus tard, il annoncera la création de travaux personnels encadrés (TPE), dont la mise en place est fortement critiquée par le SNES-FSU.

► **30 avril 1998**. La Seine-Saint-Denis veut un « plan d'urgence ». Après plusieurs semaines de grève, les enseignants obtiennent la création de 3 000 postes en trois ans.

► **23 janvier 1999**. C'est au tour de l'école primaire. Claude Allègre veut bâtir l'école « du XXI^e siècle ». Une expérimentation est lancée dans 2 000 écoles pour modifier les rythmes scolaires et les programmes. Mais le dispositif s'enlise et sera abandonné quelques mois plus tard.

► **21 octobre 1998**. La rentrée dans les lycées s'est mal passée et les lycéens manifestent bruyamment un peu partout en France. Le gouvernement leur accorde une enveloppe de 4,7 milliards de francs

La transformation progressive du supérieur

François Bayrou choisit, en 1997, de réformer les premier (DEUG) et second cycles (licence et maîtrise) à l'université. La réforme, votée à l'unanimité par les syndicats, généralise le principe de la semestrialisation des enseignements et rend possible la réorientation des étudiants à l'issue du premier semestre. Elle assouplit également les règles de contrôle des connaissances. Claude Allègre se concentre, lui, sur l'harmonisation européenne des diplômes et des parcours de formation. Jack Lang reprend le dossier : comme son prédécesseur, il prône la mise en place d'une nouvelle architecture des diplômes avec une licence (bac + 3), un « master » (bac + 5) – pour lequel les textes officiels devraient être publiés d'ici quelques semaines – et le doctorat (bac + 8). Jack Lang incite également les universités à adopter le nouveau découpage de l'année universitaire s'inspirant du système européen des transferts de crédits (ECTS).

(716,5 millions d'euros) et promet d'accélérer la « démocratisation » des établissements.

► **25 mai 1999**. Ce n'est pas une « énième réforme », assure M^{me} Royal en présentant ses mesures pour le « collège pour tous ». Elle annonce l'instauration de « travaux croisés » en 4^e. Des heures de soutien sont prévues pour les élèves en difficulté.

► **27 janvier 2000**. Plan contre la violence, acte II. Le ministre insiste sur le rétablissement de la morale civique, veut améliorer les « partenariats » avec la police et réformer les textes régissant la « justice scolaire » (sanctions, règlement intérieur).

► **27 mars 2000**. Le matin, sur les ondes de France-Inter, Jack Lang est candidat pour l'investiture socialiste pour la Ville de Paris. En début d'après-midi, il est ministre de l'éducation nationale, nommé par Lionel Jospin pour remplacer Claude Allègre. M. Lang a fort à faire pour restaurer la confiance des enseignants. Quelques jours plus tôt, les syndicats ont mobilisé des dizaines de milliers de manifestants contre M. Allègre. Acculé, celui-ci ne tenait qu'avec le soutien de Lionel Jospin. Qui l'a abandonné.

► **27 avril 2000**. La pacification du secteur éducatif commence par les lycées. Jack Lang annule la rédu-

tion des horaires disciplinaires prévue dans la réforme des lycées, et en ralentit le rythme (travaux personnels encadrés, aide individualisée, etc.). M. Lang se trompe encore sur le prénom de « Jean-Luc » qu'il appelle « Jean-Pierre » : mais c'est bien Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, qui promeut le nouveau statut des professeurs de lycée professionnel.

A peine arrivé, Claude Allègre lance un pavé dans la mare éducative. Il veut « dégraisser le mammoth » et mettre fin à la cogestion

► **3 juin 2000**. Lors du congrès des parents d'élèves de la PEEP, Jack Lang annonce son intention de transformer « sans tabou » les collèges. Quelques semaines plus tard, en juillet, l'inspection générale dresse un bilan sévère de la réforme du collège initiée par M^{me} Royal.

► **20 juin 2000**. Il faut « commencer par le commencement », affirme Jack Lang. Et donc par l'école primaire, pour laquelle il prévoit un plan d'action centré sur la maîtrise du français, le développement des nouvelles technologies et des langues vivantes – qu'il compte généraliser.

► **15 novembre 2000**. « La révolution pacifique est en marche », affirme M. Lang. En marche également, le plan pluriannuel de recrutement de 185 000 enseignants sur dix ans pour compenser les très nombreux départs en retraite.

► **14 décembre 2000**. Jack Lang se souvient qu'il a été ministre de la

Une enquête dans « Le Monde de l'éducation » du mois d'avril



Le Monde de l'éducation présente, dans son numéro d'avril, l'intégralité des résultats commentés du sondage Sofres sur les attitudes politiques des enseignants à deux mois de l'élection présidentielle. Dans un dossier de 22 pages, intitulé « Les surprises du vote enseignant », le mensuel apporte en outre des éclairages particuliers sur une série de questions : les relations entre le syndicalisme enseignant et les partis politiques ; les grands clivages qui divisent la profession ; la place à part occupée par Claude Allègre ; les dossiers en souffrance ; le rapport qu'entretennent les jeunes enseignants avec la politique.

Claude Lelièvre, historien de l'éducation à l'université Paris-V, brosse le portrait des « hussards roses de la République ». Enfin, au travers de portraits, huit professeurs militants témoignent de leur engagement auprès de l'un des candidats à la présidentielle.

D'autre part, les pages d'actualité du même numéro s'intéressent à la violence dans l'enseignement primaire, aux langues régionales et aux enseignements artistiques.

L. Br

La procédure visant trois médecins de Loire-Atlantique pratiquant des dépassements d'honoraires est gelée

A Nantes, 700 médecins ont manifesté devant la Caisse primaire d'assurance-maladie

NANTES

de notre correspondant

Les 700 médecins venus de toute la France qui ont manifesté, mercredi 27 mars, devant la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de Nantes ont obtenu partiellement gain de cause. Le processus engagé contre trois médecins de Loire-Atlantique qui appliquent un tarif de 20 euros par consultation, au lieu des 18,50 euros prévus par la convention nationale signée en janvier, a finalement été gelé. Patrick Gérard, président départemental de l'Union nationale des omnipraticiens de France (UNOF), l'a annoncé mercredi, après sa rencontre avec le président (CGC) de la CPAM de Nantes, Daniel Thibault. Le conseil d'administration de la caisse, qui devait décider d'éventuelles poursuites, avait été ajourné en raison de cette manifestation.

Les trois médecins se sont vus demander par écrit des explications. La CPAM les a menacés de suspendre sa participation au financement de leurs charges sociales. « Je ne fais qu'appliquer les termes de la convention, avec l'accord de mon conseil d'administration », explique Claude Frémont, directeur de la CPAM de

Nantes, seul directeur de caisse à avoir réagi, à ce jour, contre cette pratique qui s'est répandue.

Le 7 mars, une précédente manifestation de médecins devant la caisse nantaise avait été émaillée d'incidents violents : porte vitrée cassée, jets d'œufs, intrusion dans les locaux, vives discussions avec le per-

Ceci n'a pas empêché les manifestants de tenir des propos très durs à l'encontre du syndicat MG France, accusé d'avoir signé « un accord minable et minoritaire » par Michel Chassang, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), et à l'encontre du président du Conseil national de l'ordre

pétitions signées par les patients. « Vous avez 40 électeurs par jour dans vos salles d'attente, profitez-en pour les convaincre », s'est exclamé Luc Duquesnel, délégué de l'UNOF de Mayenne.

Le slogan le plus repris aura été « Frémont démission ». Perçu par les manifestants comme l'incarnation d'une Sécurité sociale responsable de tous les maux, le directeur de la CPAM de Nantes n'hésite pas à parler de « l'incivisme » des 200 médecins sur les 800 de sa circonscription, qui perçoivent 20 euros par consultation, et de « méthodes de voyous » à propos des incidents du 7 mars. Claude Frémont s'est distingué, depuis plusieurs années, par ses combats gagnés contre le remboursement indu d'actes médicaux dans les centres de thalassothérapie, les consultations pré-anesthésiques facturées deux fois ou les consultations biconditionnelles de psychiatres dans certaines cliniques. Son franc parler, sa présence médiatique et sa position isolée sur ce dossier en faisaient un bouc émissaire tout trouvé pour les manifestants de mercredi, à Nantes.

Dominique Luneau

A Pâques, premier « pont sans toubibs »

La CSMF et le SML, deux syndicats à l'origine du conflit actuel des médecins libéraux pour la revalorisation de leurs actes, et la Coordination nationale des médecins généralistes s'approprient à appliquer, à partir du vendredi 29 mars, le premier de leurs quatre « ponts sans toubibs ». Par ailleurs, huit présidents de syndicats de professionnels de santé, dont MG France, ont lancé, mercredi 27 mars, un appel à l'assurance-maladie. Considérant que la loi sur les rapports conventionnels entre professions de santé libérales et assurance-maladie a été publiée au *Journal officiel* le 7 mars et que les conventions en cours expirent en novembre 2002, les présidents du SNAO (orthoptistes), SDB (biologistes), UCCSF (chirurgiens), FSPF (pharmaciens), FFMK (kinés), UJCD (dentistes), FNO (orthophonistes) et MG France (médecins généralistes) demandent que soient ouvertes « sans délai » les négociations sur la nouvelle architecture conventionnelle.

sonnel. Cette fois, les syndicats de médecins et la Coordination nationale, qui appelaient à manifester, ont cherché à montrer un visage plus souriant, à l'image des trois médecins épinglés qui s'étaient affublés de bonnets d'âne et de nez de clown.

des médecins, vilipendé pour son accord signé avec la CNAM sur les gardes.

Mais les principales cibles ont été le gouvernement Jospin, accusé de « mépris », et dont l'atelier de campagne recevra chaque semaine les

Les frères Jourdain condamnés en appel à la prison à perpétuité

LA COUR D'ASSISES DU NORD

a confirmé, mercredi 27 mars, en appel, la peine des frères Jean-Louis (photo) et Jean-Michel Jourdain, les condamnés, comme en première instance, à la réclusion à perpétuité pour la séquestration et le meurtre de quatre jeunes filles et le viol de trois d'entre elles, en février 1997. Comme lors du premier procès, devant la cour



d'assises du Pas-de-Calais, à Saint-Omer, en octobre 2000, la peine est assortie d'une période de sûreté de 22 ans pour Jean-Michel Jourdain, et de 20 ans pour son frère Jean-Louis. La cour d'assises du Nord n'a toutefois pas retenu la préméditation, les condamnés pour meurtres et non pour assassinats. A leur sortie du palais de justice, les parents des victimes estimaient avoir revécu un procès « pour rien ». - (Corresp.)

Disparues de l'Yonne : le CSM propose trois sanctions et une relaxe

LE CONSEIL SUPÉRIEUR de la magistrature (CSM) a proposé à la chancellerie trois sanctions et une relaxe à l'encontre des quatre anciens magistrats d'Auxerre qui ont comparu, les 18 et 19 mars, pour des « négligences » et des « manquements » dans l'affaire des disparues de l'Yonne. Dans un avis remis à la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, la formation disciplinaire du parquet propose la mise à la retraite d'office de Daniel Stilianovic, qui était substitut à Auxerre de 1981 à 1984 et de 1986 à 1989, le retrait de l'honorariat pour René Meyer, procureur de 1979 à 1986 et le déplacement d'office de Jacques Cazals, procureur de 1992 à 1999. Aucune sanction n'est en revanche proposée à l'encontre de Bertrand Daillie, qui a été substitut de 1990 à 1995. La ministre de la justice, seule habilitée à se prononcer sur les sanctions prononcées après l'avis du CSM, devait rendre publique, jeudi 28 mars, sa décision.

Enquête ouverte après l'attaque d'un commissariat à Wittenheim

UNE PARTIE des jeunes qui ont pris d'assaut le commissariat de police de Wittenheim, mardi 26 mars, dans la banlieue de Mulhouse (Haut-Rhin), ont été identifiés, les jeunes assaillants étant connus des services de police. Une information judiciaire pour rébellion en bande a été ouverte. Le groupe avait pénétré, mardi, en fin d'après-midi, dans le commissariat, pour exiger la libération immédiate de trois de leurs camarades qui avaient été interpellés. Quelques coups ont été donnés et un ordinateur a été cassé dans la bousculade, mais il n'y a pas eu de blessé. Les agresseurs ont pris la fuite à l'arrivée de renforts venus du commissariat central de Mulhouse. Peu avant, la police avait interpellé trois jeunes soupçonnés de vols et d'agression, à la suite d'une altercation avec un vigile d'une grande surface de Wittenheim.

Le nombre d'actes de violence scolaire reste stable

LES STATISTIQUES sur la violence scolaire en novembre-décembre 2001 et janvier-février 2002 montrent une « stabilité encourageante », selon des données, publiées mercredi 27 mars, par le ministère de l'éducation nationale. Le nouveau logiciel Signa, mis en place à la rentrée pour recenser, tous les deux mois, les « faits de violence grave » signalés par les établissements scolaires, a comptabilisé, en moyenne, 3,9 incidents pour 1 000 élèves dans les collèges et lycées, aussi bien sur la période de novembre-décembre, que sur celle de janvier-février. Au cours des deux premiers mois de l'année scolaire, 3,5 incidents pour 1 000 élèves avaient été recensés dans le second degré (*Le Monde* du 1^{er} février). Les grandes caractéristiques restent les mêmes au cours des six premiers mois de l'année scolaire : les auteurs de violence sont des élèves dans 80 % des cas, dans le second degré, alors que dans le premier degré, les insultes et menaces proviennent à 60 % des familles, souvent à l'encontre des enseignants. Les auteurs de violence sont le plus souvent âgés de 15 à 17 ans.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un homme a été mis en examen, mercredi 27 mars, pour complicité d'assassinat par un juge de Béziers** chargé de l'enquête sur la mort de Geneviève Layec, une jeune femme de 28 ans tuée samedi soir. Il s'agirait du commanditaire présumé du meurtre, un ancien compagnon de la victime, gérant de bar en Ardèche, en voyage à l'étranger le week-end du drame. Selon une source proche de l'enquête, la jeune femme, qui était employée au comptage de fonds dans une succursale de banque, aurait détourné 540 000 euros au profit de son compagnon. Elle se serait également dite menacée et aurait été entendue par la police, sans qu'on sache pour quelle raison. Cinq hommes avaient été interpellés et placés en garde à vue, mardi, à Béziers et Montpellier.

■ **L'actuel PDG du groupe de presse Socrates, propriétaire du Figaro, Yves de Chaisemartin, a été convoqué, mercredi 27 mars, par la juge d'instruction Eva Joly en vue de sa mise en examen dans un des volets de l'affaire du Crédit lyonnais, mais il n'a pas répondu à cette convocation.** La juge ne lui a donc pas notifié, mercredi, sa mise en examen pour « complicité d'abus de biens sociaux ». M. de Chaisemartin devrait être convoqué ultérieurement dans le cadre d'une enquête sur IBSA (International Bankers SA), une ancienne filiale du Crédit lyonnais.

■ **FAIT DIVERS : des cocktails Molotov ont été lancés, dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 mars, contre une boucherie hallal de Tourcoing (Nord), appartenant à la famille dont un magasin du quartier de Wazemmes, à Lille, avait été victime, dimanche 24 mars, d'une explosion criminelle.** Quatre personnes avaient été blessées dans cette explosion (*Le Monde* du 26 mars).

■ **ENVIRONNEMENT : une juge d'instruction d'Auxerre a envoyé une convocation aux fins de mise en examen à trois personnes qui avaient occupé le château de Thierry Desmarest, PDG de Total-FinaElf, les 12 et 13 décembre 2001.** Les manifestants entendaient protester après la marée noire de l'*Erika* et l'explosion de l'usine Grandeparioise AZF de Toulouse. Les six autres participants à cette occupation attendent une semblable convocation.

Share Moments. Share Life.™



Kodak EasyShare DX3900

- Résolution 3,1 MP pour des tirages allant jusqu'à 28 x 36 cm
- Zoom 6x (optique 2x, numérique 3x)
- KODAK Picture Software fourni pour des tirages grand format sur n'importe quelle imprimante
- Réglages automatiques et manuels pour une créativité accrue
- Carte mémoire amovible COMPACTFLASH (fournie)



Station d'accueil EasyShare FOURNIE*

Visez, Appuyez... Génial !

L'appareil photo numérique EasyShare DX3900
Zoom et sa station d'accueil incroyable ! 649.99€ (prix conseillé)

Système KODAK EasyShare

La photographie numérique n'a jamais été aussi simple.

Partagez vos photos numériques en deux temps trois mouvements : prenez une photo, placez l'appareil photo numérique KODAK EasyShare DX3900 Zoom dans la station d'accueil et appuyez sur le bouton. Vos photos seront automatiquement transférées vers votre ordinateur, prêtes à être partagées avec votre famille et vos amis. En même temps, la station recharge la batterie de votre appareil photo.

On ne peut pas rêver plus simple.

Pour en savoir plus, visitez www.kodak.fr/go/easysshare ou demandez une démonstration.

© Eastman Kodak Company 2001. Kodak, EasyShare et Share Moments, Share Life, sont des marques commerciales d'Eastman Kodak Company.

Produits disponibles dans les magasins Fnac,

Auchan **Boulangier**



Visez



Appuyez



Partagez

*La station d'accueil pour appareil photo KODAK EasyShare est aussi vendue séparément dans certains points de vente.

Dans le Loiret aussi les nitrates polluent les eaux

Les rejets chimiques, dont les deux tiers proviennent de l'agriculture, ont sérieusement dégradé les ressources souterraines. Les grandes sociétés de distribution rencontrent des difficultés pour mener des actions d'assainissement, et le prix du mètre cube augmente

MONTARGIS (Loiret)

de notre envoyé spécial

Les trois bonbonnes, hautes de près de 5 mètres, ronronnent nuit et jour dans un hangar posé au milieu des champs. À l'intérieur, un filtre de charbon actif piège les résidus de pesticides dans l'eau qui vient d'être pompée de la nappe. Une giclée de chlore et le liquide purifié est injecté dans les tuyaux des usagers de l'agglomération de Montargis (Loiret).

Depuis 1995, la Lyonnaise des eaux, qui a obtenu le contrat de fermage auprès du syndicat intercommunal, observait l'inexorable montée des pesticides et des nitrates dans la ressource souterraine. Par de savants mélanges entre des captages plus ou moins pollués, le distributeur parvenait un temps à maintenir l'eau fournie au robinet au-dessous des seuils de pollution. Mais, depuis deux ans, ces coupages ne suffisaient plus. Les taux de presque toutes les nappes dépassaient les normes. La Lyonnaise s'est mise en quête d'autres captages. À 50 kilomètres à la ronde, elle n'a rien trouvé de potable.

Le 11 juillet 2001, la préfecture publiait un arrêté interdisant la consommation aux femmes enceintes et aux nourrissons. Jean-Pierre Door, nouveau maire (RPR) de Montargis, découvre le problème en prenant la tête du syndicat intercommunal. « Nous n'avions plus le choix, il fallait agir, explique-t-il. Il y avait des risques de retombées sanitaires. »

BALLONS DE DÉPOLLUTION

La Lyonnaise a alors installé, en urgence, les ballons de dépollution qui ont permis de lever, en janvier, l'arrêté de restriction de consommation. Mais le procédé ne concerne encore que les pesticides. Une station plus complète, traitant également les nitrates, est actuellement à l'étude. Opérationnelle en 2005, son installation coûtera 230 000 euros et son fonctionnement 400 000 euros par an. Cet assainissement est déjà répercuté



sur la facture des usagers, à raison d'environ 1 franc le mètre cube.

La situation de Montargis n'est pas singulière. Dans l'Orne, un concurrent de la Lyonnaise, la SAUR, est confronté aux mêmes difficultés avec la nappe de Commeaux, qui alimente 9 communes et 3 000 habitants. Depuis 1996, les teneurs en nitrates et en pesticides n'ont cessé de monter. En 2000, le préfet a recommandé à la population de ne plus boire l'eau du robinet. « On est obligé d'utiliser des bouteilles, même pour faire cuire les pâtes », explique Christian Ayma, un jeune père qui coordonne une association d'usagers mécontents baptisée le Réseau.

Là encore, la SAUR s'est mise en vain à la recherche d'un autre captage respectant les normes. Là encore, un filtre à charbon a été installé à la hâte pour piéger les pesticides. Mais une station plus lourde traitant les nitrates serait extrêmement coûteuse pour un aussi petit bassin de population. Une autre solution est donc envisagée : abandonner le captage et se raccorder au réseau d'Argentan. Quelle que soit l'hypothèse retenue, un renchérissement du mètre cube est inévitable.

Deux exemples parmi d'autres. « Le bassin de la Seine présente en de nombreux points une situation dégradée », constatait, dans un rapport paru en janvier, la Cour des comptes, évoquant notamment les départements de l'Yon-

ne, de l'Aube et de la Seine-et-Marne. Entre 1989 et 2000, selon un rapport du Commissariat général au plan, 350 captages ont fermé dans le bassin. L'Institut français de l'environnement (IFEN), dans une étude parue début mars, a calculé que le fleuve charrie vers la mer près de 130 000 tonnes d'azote nitrrique chaque année, aux trois quarts constitués de nitrates. Ce flux s'accroît annuellement de 1 400 tonnes.

USINES D'ÉLIMINATION

Face à cette pollution agricole diffuse, la Lyonnaise des eaux projette une dizaine d'usines d'élimination des nitrates dans le seul bassin Seine-Normandie. La Générale des eaux, qui gère déjà 25 installations de lutte contre les pesticides ou les nitrates, en planifie 7 ou 8 autres. Parfois l'assainissement ne devient même plus possible. Si elles dépassent 100 mg/l en nitrates, le fournisseur n'a plus le droit d'essayer de potabiliser des eaux brutes. « Souvent, on s'en va avant, explique Jean-Luc Trancart, directeur de la Lyonnaise des eaux. Il faut deux ans pour mettre en service un nouveau captage.

Quand les niveaux augmentent trop, on préfère ne pas attendre. »

« Il ne s'agit là que de mesures curatives », reconnaît Alain Totier, chef de l'agence Lyonnaise des eaux de Montargis. Il faut qu'elles soient accompagnées d'une politi-

d'engrais azotés et de lisier, dont les excédents se transforment en nitrates. Avec retard, des péri-mètres de protection commencent également à être mis en place autour des captages. Mais les actions et déclarations de bonne

Une association bretonne interpelle les candidats

Le réseau écologiste Eau et rivières de Bretagne a écrit aux candidats à l'élection présidentielle pour connaître leurs intentions sur la protection de l'eau, questions « essentielles » en Bretagne. Affirmant que « les intérêts économiques de court terme ont prévalu sur la santé publique », ce réseau, qui revendique 1 200 adhérents individuels et 63 associations locales, met en cause « la complicité de l'Etat ».

« La Bretagne a particulièrement souffert des excès d'un modèle économique qui s'est trop longtemps affranchi de la nécessaire protection de l'environnement », affirme l'organisation. « Êtes-vous prêt à vous engager pour que la France mette en cause sans délai la politique agricole commune et l'orienter vers l'écoconditionnalité des aides ? », « Proposez-vous au Parlement l'adoption d'une loi sur l'eau ? » et « Êtes-vous favorable à l'impunité zéro en matière de délits environnementaux ? », demande Eau et rivières aux candidats.

que préventive qui fasse en sorte que les pratiques s'améliorent. » Depuis dix ans, les agriculteurs, à l'origine des deux tiers des rejets, ont lancé des campagnes (Phytomieux ou Fertimieux), qui doivent restreindre l'usage de pesticides,

volonté de la profession suscitant à la fois optimisme raisonné et scepticisme.

« Où il y a agriculture, il y a nitrates », explique Pascal Maret, responsable de l'espace rural et de l'agriculture de l'Agence de l'eau Seine-

Normandie. Même si les pratiques culturales changent totalement, on ne pourra pas revenir à l'état zéro. Il avance quelques expériences réussies. En amont d'Auxerre, où l'eau fournie flirte dangereusement avec les normes, des cultures intermédiaires piégeant les nitrates ont été développées autour des captages. Moutarde, chou-rave et autres limitent la propagation de ce polluant vers la nappe. Des pratiques raisonnées en matière de pesticides sont également promues. Les initiateurs espèrent des résultats sur la qualité de l'eau d'ici deux ans.

Ce délai est exceptionnel. La plupart des acteurs estiment qu'il faudra des dizaines d'années avant que les politiques actuelles, si elles s'avèrent efficaces, portent leurs fruits. Certes, les quantités de nitrates et de pesticides augmentent moins rapidement aujourd'hui. Mais leur diffusion sur l'ensemble du bassin se poursuit. Les zones épargnées se réduisent. Les marchands d'eau minérale ont encore de beaux jours devant eux.

Benoît Hopquin

50 % du territoire devraient être classés vulnérables

LA COUR des comptes est claire : « Les pollutions diffuses agricoles, qu'elles prennent la forme de concentrations en nitrates ou de pollution par les produits phytosanitaires, ne sont pas l'apanage de la Bretagne. » Dans leur rapport consacré à la préservation de l'eau dans cette région, publié en février, les magistrats constatent une dégradation générale de la ressource en France. Le ministère de l'environnement a d'ailleurs annoncé son intention de porter de 10 % à 50 % du territoire les zones classées vulnérables aux nitrates. « Cela aura pour effet de soumettre les agriculteurs et les éleveurs à des contraintes qui devront être accompagnées par des aides », constate Pascal Berteaud, directeur adjoint de l'eau.

« Sur les 41 points de surveillance de la nappe d'Alsace, plus de la moitié révèlent des concentrations en nitrates supérieures à la valeur-cible de 25 mg/l et 12 % des points une teneur supérieure à la limite réglementaire de 50 mg/l », constate la Cour des comptes. L'omniprésence des produits phytosanitaires est également démontrée, notamment l'atrazine, un pesticide utilisé dans les cultures de maïs qui vient d'être interdit.

Selon le schéma directeur du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, la Saône et ses affluents « entre Vesoul et Dijon au nord et Lyon au sud » sont fortement dégradés par les nitrates. « Il en est de même des nappes alluviales savoyardes du Rhône », constate la Cour des comptes. « Dans le bassin Adour-Garonne, la quasi-totalité des départements du Gers, du Tarn-et-Garonne et du Lot sont classés en zone vulnérable [en application d'une directive de 1991] », poursuit le rapport. Dans ces zones, « la plupart des points de prélèvements, en eaux superficielles comme en eaux souterraines, contiennent d'accuser des concentrations maximales en nitrates supérieures à

la norme réglementaire de 50 mg/l, obligeant régulièrement les collectivités utilisatrices à procéder au mélange des eaux pour leur potabilisation ».

Selon l'Institut français de l'environnement (IFEN), 90 % des cours d'eau français transportent des molécules de pesticide et 10 % présentent des teneurs supérieures aux normes de potabilité, chiffre qui monte à 40 % pour les eaux souterraines. L'IFEN estime que les fleuves transportent vers la mer chaque année 646 000 tonnes d'azote, à

La Cour des comptes constate une dégradation générale de l'eau en France

71 % sous forme de nitrates. La Loire charrie 128 000 tonnes, le Rhône 153 000 tonnes et la Garonne 75 000 tonnes. Avec de tels déversements dans les océans, la France ne respecterait pas la convention internationale Oskar, ratifiée en 1992, qui limite les rejets de polluants.

Si leurs conséquences environnementales ne sont plus contestées, le débat se poursuit sur l'impact sanitaire de ces pollutions. « La part de l'eau dans la base journalière en nitrate d'un homme est faible, explique Jean-Luc Trancart, directeur de la Lyonnaise des eaux. Les gens qui consomment des carottes ou du jambon sont plus exposés que ceux qui boivent de l'eau. » Un professeur de médecine bretois, Patrick Lozac'h, qui a mené diverses études sur le sujet, estime cependant qu'un excès de nitrates dans l'organisme pourrait être la cause de cancers de l'œsophage.

B. H.

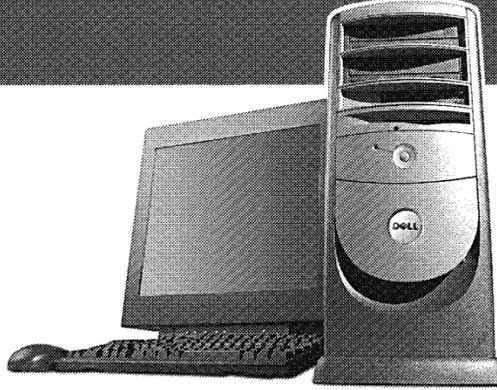
Dell | Offre exceptionnelle

On a toujours une raison de choisir un Dell.



Raison n°22 : la puissance au meilleur prix.

Les Dell Dimension, équipés du processeur Intel® Pentium® 4, développent tout leur potentiel et sont à un prix exceptionnel.

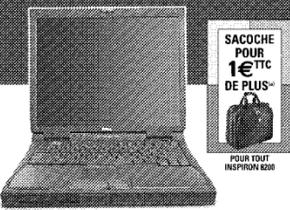


DELL™ DIMENSION™ 4400
Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 256 Ko de mémoire cache
- 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 20 Go
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 15" Couleur
- Lecteur de CD ROM 20/48x
- Son intégré 6+Voix
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie européenne : 1 an, service aller-retour atelier

799 € HT
699 € HT*
836 € TTC sur **Dell.fr**

4 585,14 F^{HT} - Réf. 170-D0331
Possibilité de financement : contactez-nous



DELL™ INSPIRON™ 8200
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo DDR-RAM 266 MHz PC2100 extensible à 1024 Mo
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA+ (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go AGP 4x avec 32 Mo DDR-RAM vidéo
- Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
- 2 enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K et chipset réseau 10/100 intégrés
- 2 ports USB, 1 PS/2, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Vidéo, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad & Stickpoint
- Deux connecteurs PCMCIA Type II ou 1 Type III
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

1 999 € HT*
2 390,80 € TTC

13 112,58 F^{HT} - Réf. 170-10409
Possibilité de financement : contactez-nous

Les PC Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



RÉDUCTION EXCEPTIONNELLE*
sur **www.dell.fr**
pour toute commande d'un Dimension équipé du Processeur Intel® Pentium® 4



*Offres valables jusqu'au 08/04/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. *Jusqu'à 100 € HT offerts (soit 119,6 € TTC) sur le prix de la commande Internet d'un Dell Dimension équipé du processeur Intel Pentium 4. Offre non cumulable avec les autres offres en cours et soumise à condition (voir dell.fr pour le détail de cette offre). (a) Prix achat séparé de la sacoche : 40€ HT (47,84 € TTC). Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 004 697

0,150 € TTC / MN
Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :

www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7

LA paroisse du Père Michel Brune est une cité du Val-de-Marne. Depuis six ans, il est curé d'Orly. Membre de la congrégation des Oblats de Marie immaculée, il a choisi de vivre dans ces quartiers qu'on qualifie de difficiles. Pendant quinze jours, nous avons tenu son journal, le journal d'une paroisse de banlieue parisienne.

MARDI 5 MARS

Aujourd'hui, on enterre M. S... De lui, le Père Michel Brune sait peu de choses. Qu'il souffrait de polyarthrite, qu'il avait 76 ans, qu'il habitait la ville depuis vingt-cinq ans. Un homme discret. Vingt personnes entourent le cercueil de bois sombre, dans l'église Saint-Germain, au cœur du vieil Orly. Le curé a passé sur son aube l'étoile violette du deuil, marquée des deux lettres grecques alpha et oméga, le commencement et la fin. Il prêche avec des mots simples : « Notre chemin de tous les jours est le chemin de Dieu. M. S... a connu la maladie. Ne soyons pas bouleversés par sa mort. Gardons le souvenir de sa vie, de sa présence, de sa ténacité. » Il encense le corps et le bénit. Les pompes funèbres emportent le cercueil. La veuve essuie ses larmes.

Le prêtre quitte son aube pour un blouson. Il prend sa voiture pour rejoindre l'autre église d'Orly. On franchit la voie fer-



PHOTOS SOPHIE LOUBATON/L'ÉPIQUE

JOURNAL D'UN CURÉ

Curé dans une cité d'Orly, le Père Michel Brune enterre, catéchise, baptise, écoute et reconforte. « Le Monde » l'a suivi au jour le jour

DE BANLIEUE

En haut, Michel Brune après la messe, avec des paroissiens d'Orly. Ci-dessous, Leslie l'organiste et deux membres de la chorale.

rée qui sépare la vieille ville du quartier des HLM. A 57 ans, le Père Brune est rond et jovial. Il tutoie ses paroissiens et embrasse comme du bon pain. Sa phrase préférée : « Ici, on fait à la bonne franquette ! » Il entame la conversation, avec l'accent chantant de son Midi natal : « J'ai toujours été curé de banlieue. D'abord dans les quartiers nord de Marseille, puis à Bordeaux. Je n'avais pas envie de courir comme missionnaire en Afrique. J'ai toujours pensé que la mission était là. » Il montre son domaine : les barres d'immeubles de la cité des Gaziers.

L'église Saint-Martin a été construite en béton dans les années 1960. Elle dresse timidement son clocher au milieu d'un grand ensemble de 25 000 âmes, à cheval sur Orly et Choisy-le-Roi. L'édifice est froid et sombre, percé par quelques vitraux modernes. Les Portugais ont apporté une statue de Notre-Dame de Fatima. Et les catholiques indiens ont offert une réplique dorée de Notre-Dame de Vailankanni. Les Antillais prient indifféremment les deux Madones.

Dans la cité, la population d'origine maghrébine est la plus nombreuse. Une mosquée vient de se construire. Pour l'Aïd el-Kébir le curé d'Orly a envoyé un message de félicitations au responsable musulman.

MERCREDI 6 MARS

C'est jour de catéchisme. Les enfants du CE2 sont assis autour d'une table dans une salle paroissiale. Pas plus d'une dizaine. Têtes blondes, têtes brunes et têtes noires, ces dernières étant de loin les plus nombreuses. Une dame catéchiste leur parle de Jésus. Au tableau noir, des mains dévouées ont aligné des rectangles de papier sur lesquels les enfants ont écrit leur réponse à la question : « Pour vous, qui est Jésus ? » Des réponses apprises dans les livres, et d'autres plus spontanées. « C'est un Dieu, mais un gentil Dieu. » « Jésus est le sauveur de Dieu. »

Dans l'autre salle, le Père Brune rencontre les enfants qui n'ont pas encore été baptisés. Avec Féli, une catéchiste antillaise, il explique le sens du baptême. Il parle de la croix, de la résurrection. A chaque phrase, il bute sur les mots du vocabulaire chrétien : « Les disciples, euh... les amis de Jésus. Jésus qui est ressuscité, enfin... qui est redevenu vivant. » Le curé répète le programme. Les enfants viendront à la messe du 17 mars, pour recevoir le signe de la croix. Et ils seront baptisés dans la nuit de Pâques, au soir du samedi 30 mars.

Dans son bureau, Michel Brune se penche en avant et glisse à voix basse : « Beaucoup de mères de famille antillaises n'ont pas de mari à la maison, ou alors épisodiquement... » Puis il se redresse et dit plus fort : « On est reçu chez elles comme en famille. Ici, on fait tout le temps des fêtes ! » Et d'égrener les agapes de la paroisse. « Il y a le repas des Portugais pour la Saint-Valentin : 100 personnes et 610 euros de bénéfice. Une autre fête pour le retour du pèlerinage de Fatima. La fête de la châtaigne pour la Saint-Martin. On fait griller des sardines. Et un buffet antillais l'été, pour ceux qui ne rentrent pas au pays. »

Rien n'entame le moral de Père Brune. La chute des baptêmes ? Il sort un vieux registre des années 1960. « On a fait 244 baptêmes en 1967, 39 en 2001. C'est vrai que ça baisse, mais moins qu'ailleurs. On maintient les effectifs. »

**VENDREDI 8 MARS**

Barre Savorgnan de Brazza. Appartement 1538. Comme chaque vendredi, Michel Brune reçoit à déjeuner les prêtres du secteur, qui regroupent les paroisses de Villeneuve-le-Roi, Ablon et Orly. Et deux laïcs en charge ecclésiale, comme on dit dans le jargon du diocèse. Six hommes et deux femmes autour de la table. L'ambiance est fraternelle. Tout le monde se tutoie. Le Frère Alain a fait la cuisine, c'est son tour. Du poisson frit, dont l'odeur emplit tout l'appartement.

La discussion est à bâtons rompus. On évoque l'histoire de la cité, construite dans les années 1960 par les HLM de Paris. Tous ceux qui ne trouvaient pas de logement dans la capitale étaient envoyés ici. A l'époque, c'était le grand confort : une salle de bains, on n'était plus obligé de se laver dans la cuisine. Depuis, la population s'est renouvelée, la crise est passée et le quartier s'est enfoncé.

Après le repas, le Père Dumont tourne en rond dans la cuisine. Il en a marre. Il habite en face, dans la barre Christophe Colomb, qui est plus dure que les autres. « Ce sont des petites choses, des riens, mais à force, ça crée un ras-le-bol. Ce matin encore, j'ai croisé trois petits gars qui fumaient des joints dans la cage d'escalier. Ils ont l'air malades, ils sont blancs comme des lavettes ! Tout ce qui est neuf dans la cage d'escalier ne dure pas plus d'une heure. Depuis six ans que je suis ici, je vois dégringoler le quartier. On a perdu le Franprix. Tous les commerces de proximité sont en train de fermer. Ce n'est pas une cité ici, c'est un agglomérat de gens qui vivent les uns à côté des autres. » Ernest Dumont a 73 ans. Il a vécu

dix-sept ans au Laos, comme missionnaire. Aujourd'hui, il est presque tenté de jeter l'éponge : « Il arrive un moment où l'homme se fatigue. On ne peut pas tout faire tout seul, il faut que l'autre réponde... »

SAMEDI 9 MARS

Journée du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) à la paroisse. Dans l'église Saint-Martin, deux bénévoles de l'association parlent de Mada-

« Nous avons du mal à vivre ensemble dans nos cités. Comme Lazare sortant du tombeau, nous devons délier tout ce qui fait entrave à la vie, tous les obstacles que nous dressons entre nous »

PÈRE MICHEL BRUNE

gascar à des jeunes de troisième qui préparent leur confirmation.

Collé contre l'église, le baptistère est aménagé en chapelle. Au début, le Père Brune le laissait ouvert en permanence, pour que les visiteurs puissent se recueillir et prier. Il a dû y renoncer. « Des gamins venaient mettre le feu. Ils ont brûlé la nappe d'autel et le nez de la statue. »

Sur les murs du centre commercial, quel qu'un a taggé « Ben Laden » entouré d'un cœur. Et, juste à côté : « Vive les 4^e B ». Le

curé d'Orly n'a pas l'air de craindre l'insécurité. Pour lui, certaines personnes âgées dramatisent la situation. « Té ! Les copines (il parle de trois religieuses qui vivent également dans la cité), eh bien elles rentrent tard le soir, après des réunions, elles n'ont jamais été agressées ! »

LUNDI 11 MARS

C'est jour de repos pour les prêtres, après les messes du week-end. Michel Brune rencontre tout de même une famille, pour préparer des obsèques qui auront lieu mardi. Une femme de 54 ans, décédée d'un cancer. Elle travaillait dans un bar et habitait un foyer de travailleurs à Orly. Les proches sont venus de Paris et d'Arles. Le fils dira un mot d'accueil, en s'adressant à sa mère. Puis on écouterait la chanson *La Mamma*. C'est le souhait de la famille. Ici, il y a plus d'enterrements que de baptêmes.

VENDREDI 15 MARS

La réunion est à 20 h 30, dans une salle paroissiale. Dix personnes arrivent, un peu en retard, pour préparer la messe de la veille pascalle. Il y a Gilbert, qui anime les chants. Il fait des grands gestes et claie des doigts pour donner le rythme. Obligé en permanence de houspiller ces dames de la chorale, trop nonchalantes à son gré : « Plus haut ta note. Et plus vite, sinon tout le monde s'endort avant la fin de la messe ! »

cueil, comme tous les ans. » Elle y tient, Monique, à son mot d'accueil. C'est son dada, son truc. Différent chaque année, mais toujours « en lien avec la vie ». Monique est une vieille militante de l'Action catholique. C'est aussi une figure du quartier. Elle tient une mercerie au pied d'un immeuble, dans la cité de la Pierre-aux-Prêtres, la plus difficile d'Orly. Monique est conseillère municipale, dans la majorité du maire Gaston Viens (ex-communiste). Quand un problème concerne la municipalité, c'est elle qu'on va trouver. Sa boutique, aux allures de bonbonnière, est un antre de conciliabules. On s'y rend pour échanger des informations, faire passer des messages. La vie du quartier défile sous les alignements de boutons et de barrettes à cheveux.

Dix enfants seront baptisés au cours de la veillée pascalle, et une adulte, Marie-José, originaire de Guadeloupe. L'alléluia de Pâques sera chanté en quatre langues : français, anglais, portugais et créole.

DIMANCHE 17 MARS

A Saint-Martin, la messe du dimanche est à 11 heures. Ça a fait toute une histoire dans la paroisse quand Michel Brune l'a déplacée de 10 heures à 11 heures. Il voulait que les jeunes, qui font la grasse matinée, viennent en plus grand nombre. Mais les mères de famille portugaises ne l'entendaient pas de cette oreille : « 11 heures, c'est trop tard, on n'a pas le temps de préparer le repas de midi. » Avec le temps, l'habitude s'est instaurée.

Les dix jeunes qui seront baptisés à Pâques sont alignés devant l'autel. Il y a Josselin, le plus grand, de père antillais et de mère alsacienne, Graziella et Joffray, d'une famille congolaise, Tiphaine, la petite blonde bouclée, Nicolas, qui est pris en charge par un institut médico-éducatif... Féli, la dame catéchiste, leur remet à chacun une croix de bois. Le Père brune prêche sur la résurrection de Lazare : « Nous avons du mal à vivre ensemble dans nos cités. Comme Lazare sortant du tombeau, nous devons délier tout ce qui fait entrave à la vie, tous les obstacles que nous dressons entre nous. »

Pour le « Notre Père », tout le monde se donne spontanément la main. Mains noires, mains blanches, mains ridées, mains potelées. Le curé d'Orly a insisté dans son sermon : « Quand les chrétiens disent : "Que ton règne vienne", ce n'est pas dans l'au-delà, c'est ici et maintenant. »

Xavier Ternisien

Entre l'abîme et le ruisseau *par Pierre Moscovici*

BONNET blanc et blanc bonnet ? La chanson a un air de déjà vu et de déjà entendu. La contestation du clivage entre la gauche et la droite est, en effet, aussi ancienne que son existence même. Une nouvelle fois, donc, le refrain est entonné : le projet présenté par Lionel Jospin et le projet présenté au nom de Jacques Chirac seraient identiques. Cette thèse est défendue par ceux qui, à droite comme à gauche, y ont intérêt. Elle est sans doute l'une des conséquences de cinq années de cohabitation. Elle a néanmoins un inconvénient qui, au moment d'éclairer les citoyens appelés aux urnes, ne doit pas compter pour rien : elle n'est pas exacte. C'est pourquoi il faut procéder au seul examen qui vaille : celui des idées. Pointer, donc, les fausses convergences et les vraies divergences. Et mesurer, ainsi, l'espace qui sépare ces deux projets : entre l'abîme et le ruisseau.

Lionel Jospin et Jacques Chirac, évidemment, ne s'opposent pas sur tout : le temps des oppositions idéologiques absolues a vécu. Ainsi, les deux projets expriment une même fermeté pour lutter contre l'insécurité. Bien sûr, je considère que l'approche de Lionel Jospin est plus complète. Mieux punir, mieux prévenir : cette approche est plus globale que le slogan de l'impunité zéro porté par Jacques Chirac. On peut aussi souligner que celui-ci a fait une partie du chemin en refusant de suivre ses amis sur la voie de la suppression des allocations familiales pour les parents des adolescents délinquants ou de la dévolution des pouvoirs de police aux

Il faut procéder au seul examen qui vaille : celui des idées. Pointer, donc, les fausses convergences et les vraies divergences. Et mesurer, ainsi, l'espace qui sépare ces deux projets

maires. Tout cela est important, mais l'essentiel est ailleurs : notre pays, comme tous les grands pays européens, est confronté à une progression de la délinquance, et notamment de la délinquance des mineurs ; les grands responsables publics ont la volonté de continuer de s'attaquer résolument, plus résolument encore, à ce problème. Qui s'en plaindra ?

Après la sécurité, les nouvelles technologies : sur ce tout autre sujet, on retrouve, chez les deux candidats, le même plan d'équipement des jeunes en ordinateurs. Là encore, on peut railler le candidat du RPR, qui a plagié, mot pour mot et sans vergogne, les propositions avancées par la Fondation Jean-Jaurès, qui contribue à la réflexion des socialistes. Mais la recherche en paternité est accessoire. L'essentiel, c'est de faire de la France la première économie numérique d'Europe. L'essentiel, c'est donc de doter tous les jeunes, qu'ils soient favorisés ou non, d'un ordinateur, de l'école à l'université. Il y a là un enjeu pour l'égalité des chances, un enjeu pour la compétitivité de notre pays. Il faut donc se réjouir que cette préoccupation soit également partagée.

Si ces convergences, quoique partielles, sont donc réelles, d'autres, en revanche, sont purement formelles. Exemple ? La formation tout au long de la vie. Lionel Jospin et Jacques Chirac évoquent un « compte personnel formation ». Mais, derrière le même mot, il y a deux idées philosophiquement et concrètement différentes. A droite, une démarche individuelle, simple rafistolage de notre système de formation. A gauche, un nouveau droit collectif, avec un compte alimenté par le travail fourni chaque semaine mais aussi – c'est là toute la différence – complété par une

dotation spécifique pour ceux qui ont quitté l'école le plus tôt. En d'autres termes, Lionel Jospin met en place une véritable « nouvelle chance » permettant, par la qualification, de réorienter ceux qui le souhaitent.

Exemple encore ? Les retraites. Lionel Jospin et Jacques Chirac veulent « garantir la retraite par répartition ». Mais, derrière le même objectif apparent, il y a des propositions fondamentalement différentes. A droite, la volonté de « créer des fonds de pension à la française » dissimule un système purement individuel et des incitations fiscales favorables aux plus hauts revenus. A gauche, la priorité est à la consolidation des retraites par répartition et « l'épargne salariale » est conçue de manière à la fois plus collective – elle est contrôlée par les partenaires sociaux – et plus juste – les salariés les plus modestes sont les plus aidés.

Exemple toujours ? Le dialogue social. Lionel Jospin et Jacques Chirac affichent leur volonté de promouvoir la négociation collective. Mais, derrière la formule, il y a deux démarches opposées. A droite, la seule affirmation d'un principe. A gauche, la proposition d'une grande conférence entre l'Etat et les partenaires sociaux – avec un ordre du jour précis et fourni. A gauche, surtout, des réformes en profondeur pour que la démocratie sociale crée une véritable dynamique sociale. Ainsi Lionel Jospin propose-t-il que la représentativité des syndicats soit davantage encore fondée sur le vote des salariés et que les accords collectifs s'appuient désormais sur des syndicats représentant la majorité des salariés.

Exemple enfin ? L'Europe. Lionel Jospin et Jacques Chirac professent une même volonté européenne. Mais, là encore, les différences sont patentes. A droite, l'Europe n'est présente que dans sa seule dimension institutionnelle avec, au surplus, une tentative de « plaquer » les institutions de la V^e République sur l'Union européenne, avec l'élection d'un président de l'Union – très éloignée de la culture politique de tous les Etats membres. A gauche, pour la première fois, Lionel Jospin tire la conséquence de ce que l'Europe n'est plus une question de politique étrangère : l'Europe est un contenu, une ambition sociale et politique, elle est partie intégrante de tous les chapitres de son projet, venant ainsi apporter une contribution à la régulation de la mondialisation et à la lutte contre le chômage, contre l'insécurité ou contre les inégalités.

Allons plus loin : non seulement les convergences ne sont le plus souvent qu'apparentes mais les divergences sont nettes. Qui avance une couverture logement universelle avec, en premier lieu, une action résolue pour que notre pays, si riche, n'ait plus la honte de voir 86 000 des siens sans domicile fixe ? Qui fixe comme objectif la réduction de 900 000, comme entre 1997 et 2002, du nombre de chômeurs ? Qui définit comme priorité la réduction des inégalités ? Qui propose de nouvelles avancées démocratiques avec l'interdiction du cumul des mandats pour les parlementaires, l'harmonisation de tous les mandats à cinq ans, l'attribution du droit de vote aux étrangers pour les élections locales ? Qui suggère de rééquilibrer les pouvoirs dans l'entreprise en faisant entrer les représentants des salariés dans les conseils de surveillance ? Qui préconise l'annulation de la dette des pays en développement et le lancement d'un grand emprunt en faveur des pays de l'arc méditerranéen ? La réponse à toutes ces questions est simple : Lionel Jospin. Et l'orientation de tous ces engagements est claire : elle est à gauche.

Allons plus loin encore : d'autres divergences tiennent non pas à ce qui est présent ici et absent là, mais à des propositions clairement opposées. Prenons la réforme fiscale. Jacques Chirac propose une réduction du tiers de l'impôt sur le revenu. Comme la moitié des ménages n'est pas assujettie à cet impôt, comme les 10 % de ménages les plus riches paient 70 % du total de l'impôt sur le revenu, cette réforme serait profondément inéquitable. Lionel Jospin, quant à lui, fait de la réduction de moitié de la taxe d'habitation sa priorité. Comme la taxe

d'habitation est un concentré d'injustice, cette réforme serait un instrument utile de redistribution entre les individus et entre les territoires. Chacun voit où se trouvent la droite et la gauche.

Prenons la politique économique. Jacques Chirac veut, prétend-il, « libérer les énergies ». Pour ce faire, que préconise-t-il ? « L'assouplissement des 35 heures », engagement qui constitue une double supercherie. Supercherie sur le fond, car l'assouplissement visant à augmenter le contingent des heures supplémentaires aurait en réalité pour effet de vider la loi de tout contenu. Supercherie sur la méthode, car le candidat du RPR évoque une négociation dont il connaît déjà le résultat : nul ne voit pour quelles raisons les syndicats – et les salariés – accepteraient ce retour en arrière. Lionel Jospin, quant à lui, s'engage dans une démarche volontariste avec un plan pour lutter contre le chômage des plus de cinquante ans et un engagement à étendre la prime pour l'emploi,

avec des propositions pour mettre en place, en Europe, un véritable « gouvernement économique » et une harmonisation fiscale et sociale. Chacun, à nouveau, peut distinguer la droite de la gauche.

Prenons enfin la politique familiale. Jacques Chirac, porteur d'une certaine conception du rôle des femmes, propose la création d'un « revenu maternel ». Lionel Jospin, lui, défend une conception moderne des familles et des femmes : c'est pourquoi il prône la création d'un congé parental – au-delà des congés de maternité et du congé de paternité qui vient d'être mis en place – et d'un « chèque enfance » permettant de payer les prestations de garde des enfants pour tous et, surtout, pour toutes. On voit où se situent la droite et la gauche.

Allons, pour finir, jusqu'au bout de la démonstration : ce qui distingue Jacques Chirac de Lionel Jospin, ce sont deux postures politiques. D'un côté, à droite, un mélange de conservatisme et de libéralisme. D'un autre côté, à gauche, une

volonté de réconcilier l'esprit de révolte et l'esprit d'initiative, une recherche de dynamique entre progrès économique et progrès social, l'exigence d'un projet s'adressant à toutes les couches de la société.

Un dernier mot encore. Les projets s'appuient sur des actes. Jacques Chirac revendique avec fierté

PIERRE MOSCOVICI est ministre délégué aux affaires européennes et responsable du pôle « études, ripostes, propositions » dans l'équipe de campagne de Lionel Jospin.

l'action qu'il a conduite, avec Alain Juppé, entre 1995 et 1997 : ces années ont pourtant marqué, pour notre pays, le temps des reculs et des reniements. Nos concitoyens s'en souviennent. Lionel Jospin et son gouvernement ont, au contraire, mené à bien, conformément aux engagements pris, beaucoup de réformes qui constituent pour les Français autant d'acquis dans

leur vie quotidienne : elles ont toujours été combattues par la droite et souvent critiquées par Jacques Chirac. Les projets s'appuient aussi sur une crédibilité. Le candidat du RPR, constant dans son inconstance, propose un plan massif de baisses d'impôts, un programme massif d'augmentation des dépenses publiques – y compris militaires – et la réduction des déficits. Il dessine ainsi un triangle impossible.

Déjà, il a dû repousser de plusieurs années l'horizon de retour à l'équilibre des comptes publics. Déjà, il a contredit le lundi à Paris ce sur quoi il s'était engagé le dimanche à Barcelone. Déjà, le candidat en campagne tourne le dos au président encore aux responsabilités. C'est une autre conception de la politique qui doit l'emporter les 21 avril et 5 mai prochains. Celle dont est porteur Lionel Jospin. Celle d'un homme qui prend des engagements et les tient. Celle d'une gauche moderne, utile à notre pays. Celle qui veut « présider autrement ».



Economie : retrouvons le goût de l'avenir

par Jean-Pierre Raffarin

LA France ne croirait-elle plus en son avenir ? La préférence constante donnée à la consommation sur l'investissement, à l'endettement sur l'épargne (la dette de l'Etat a augmenté de 171 milliards d'euros, soit + 33 % au cours de la législature !), finalement, au présent sur le futur, nous inviterait à répondre par l'affirmative. Pourtant, « quand l'immédiat dévore, l'esprit dérive », rappelle Edgar Morin. L'effort, l'esprit de conquête et la définition de nouvelles frontières restent de belles valeurs, nos valeurs. Apprendre, entreprendre, enseigner, rechercher – en somme, partager des compétences, un enthousiasme et une passion –, c'est cette énergie humaniste et créatrice qui nous fait aujourd'hui cruellement défaut.

Depuis cinq ans, l'attelage gouvernemental s'est échiné à distribuer les dividendes d'une croissance maintenant évanouie. Il n'a pas hésité à rogner sur les investissements, en particulier dans le domaine militaire. Enfin, il a privilégié les politiques de court terme aux effets les plus visibles, avec, il est vrai, un sens aigu de la médiatisation. Nous chercherions en vain la grande réforme de l'organisation administrative de l'Etat, les actions visant à relancer la décentralisation et les décisions ayant eu pour objet de consolider nos retraites. Nous attendons toujours ces grands programmes pour les générations futures concernant la recherche, l'environnement et les nouvelles technologies.

Serons-nous demain condamnés à vivre des mêmes expédients ? Après des emplois-jeunes souffrant d'une redoutable absence de

professionnalisation, comme l'a souligné un récent rapport du Plan, c'est maintenant à la tentation du « RMI-jeune » que la gauche veut soumettre un électeur supposé captif, convaincue sans doute qu'il n'y a rien de tel pour gagner les élections que de s'employer à corrompre les âmes.

JEAN-PIERRE RAFFARIN, ancien ministre, est sénateur de la Vienne, vice-président de Démocratie libérale, président du conseil régional de Poitou-Charentes et membre du comité d'orientation de la campagne de Jacques Chirac.

Les socialistes sont vraiment incorrigibles !

Est-ce vraiment ce qu'attendent les Français ? Une vie fondée sur l'inactivité et l'assistance ne saurait, à mon sens, constituer un pro-

jet d'avenir pour un individu et *a fortiori* pour une nation. Le lien social et la citoyenneté ne peuvent pas se résumer à des prestations sociales de plus en plus nombreuses dont le coût, lui-même croissant, constitue pour l'Etat la principale justification du joug, de plus en plus lourd, qu'il fait peser sur les initiatives de nos concitoyens. Est-ce d'ailleurs respecter les Français que de leur offrir pour tout horizon d'être, à un titre ou à un autre, des assistés ? Nos récents champions olympiques n'ont pas compté leurs efforts avant de monter sur la plus haute marche du podium. De même, le créateur de PME, le commerçant-artisan, l'étudiant ou le chercheur ne ménagent pas leur peine pour atteindre leur but.

Pour ma part, je me refuse à entrer dans la dualité d'une société qui comprendrait d'un côté des Français « ordinaires », invités à regar-

der le travail comme un fléau, l'effort comme une vulgarité et l'initiative comme une incongruité, et, de l'autre, des Français « surtaxés », « stigmatisés » et « expatriés » pour avoir osé réaliser leurs projets. Or le destin des nations n'est pas très différent de celui des individus. Celles qui n'avancent plus sont irrémédiablement condamnées à périr, subrepticement, lentement, infiniment... C'est pourquoi ces élections arrivent à point nommé. Ce que propose Jacques Chirac n'est rien de moins que nous libérer du redoutable confort des pentes que l'on descend.

Nul besoin, en effet, d'aller chercher ailleurs les raisons de ces maux persistants qui gangrènent notre République : un chômage de masse qui se raffermi, la désintégration des banlieues qui s'accélère, et le déferlement des actes de délinquance auquel aucune volonté politique ne répond. Seule une profonde naïveté – à moins qu'il ne s'agisse d'aveuglement – a pu laisser penser au chef du gouvernement que la croissance internationale suffirait à le tirer d'affaire. Comment d'ailleurs parler de naïveté lorsque la responsabilité repose sur une génération d'hommes et de femmes politiques partageant une même culture de l'excuse ? Pour eux, « l'homme reste innocent de lui-même ».

C'est pourquoi il faut gouverner « autrement » et d'abord retrouver le sens de l'humanisme libéral. En présentant ses propositions économiques et fiscales aux Français, Jacques Chirac a fixé un cap, une ambition : aider les jeunes à réussir, renforcer notre dynamisme et notre capacité d'innovation, et, enfin, baisser les impôts et les charges sociales. Trois objectifs qui se soutiennent l'un l'autre pour constituer la base d'un contrat de réussite pour le quinquennat. Trois défis qui constitueront demain la charte de l'action d'un gouvernement d'alternance.

Premier défi : aider les jeunes à réussir. La tâche reste immense puisque 20 % des élèves entrant en sixième ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture, ce qui les conduit également à l'échec en mathématiques, et que 60 000 jeunes quittent chaque année l'école sans qualification. La réponse doit être à la hauteur. A l'école tout d'abord, où il faut diversifier les modes d'apprentissage, intégrer davantage l'usage pédagogiquement convaincant des nouvelles technologies, promouvoir les activités créatives, initier dès le plus jeune âge les jeunes à l'expérimentation et au raisonnement scientifique. A l'entrée sur le marché du travail ensuite, qu'il convient d'accompagner par des mesures adaptées. Jacques Chirac en a évoqué trois qui constituent des pistes à la fois sérieuses et prometteuses : le contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), le droit à la formation en alternance et le programme « Jeunes en entreprise » reposant sur un contrat sans charges sociales. Après le surréalisme des emplois-jeunes, il s'agit de proposer avec réalisme de vrais emplois pour les jeunes.

Deuxième défi : renforcer notre dynamisme et notre capacité d'innovation. La recherche a payé un lourd tribut à la préférence marquée du gouvernement pour le présent et la vie au jour le jour. Il faudra demain rattraper notre retard et porter notre effort en faveur de la recherche-développement à 3 % du PIB, soit un quasi-doublement. Par ailleurs, l'innovation doit « booster » l'économie et gonfler les voiles de l'esprit d'entreprise, c'est pourquoi le président de la République a proposé la création d'un statut de la jeune entreprise innovante et a fixé pour horizon la création d'un million d'entreprises dans notre pays en cinq ans, afin de combler l'énorme fossé qui nous sépare de nos voisins européens.

La relance du dynamisme et de l'innovation repose d'abord sur l'acceptation du principe selon lequel ce sont les entreprises qui créent l'emploi et les richesses, et non l'Etat. Voilà un message fort qui ne manquera pas de mobiliser les énergies et de redonner l'espoir à tous ceux qui veulent changer de

vie, à tous ceux qui ne se résignent pas. Face à la banalisation et à la standardisation de l'économie mondiale, la réponse de la France doit être celle de la création, de l'innovation, de la qualité, c'est-à-dire de la valeur ajoutée.

Troisième défi enfin : baisser les prélèvements obligatoires. Le haut-le-cœur de la gauche à cette simple évocation illustre mieux qu'un long discours combien sa conversion à l'économie de marché est une conversion à reculons... Élections obligent. Pourtant, les marges de manœuvre existent, comme le remarque Jacques Marseille (*Le Grand Gaspillage. Comment diminuer les dépenses de l'Etat*, Plon, 2002), qui estime que la France économiserait plus de 100 milliards d'euros – environ 15 % du total des dépenses publiques – si elle rompait avec ses habitudes et ses pesanteurs pour aligner sa

UN JOUR, UNE AFFICHE



En présentant ses propositions économiques et fiscales aux Français, Jacques Chirac a fixé un cap, une ambition : aider les jeunes à réussir, renforcer notre dynamisme et notre capacité d'innovation et, enfin, baisser les impôts et les charges sociales

conduite sur la moyenne européenne : de quoi financer une importante réforme fiscale. Renoncer par avance à lutter contre les gaspillages et à faire bon usage de l'argent du contribuable, voilà sans doute, après son hésitation pendant cinq ans à lutter contre l'insécurité, une autre manifestation de l'absence de volonté politique de Lionel Jospin.

La réforme de l'Etat doit permettre de mener à bien cette ambitieuse réforme des prélèvements fiscaux et sociaux. Les allègements de charges sociales décidés avant 1997, qui ont permis, selon une étude récente de l'Insee, la création de 460 000 emplois, devront être accentués. L'impôt sur le revenu est effectivement voué à être allégé. Une baisse de 5 % en 2002 et d'un tiers en cinq ans constitue à cet égard un objectif minimal si l'on veut redonner aux Français la passion de l'action. Trois anciens premiers ministres – Raymond Barre, Edouard Balladur et Alain Juppé – viennent d'ailleurs de prendre leur plume pour expliquer combien la baisse de l'impôt sur le revenu, proposée par le président de la République, était à la fois réaliste et crédible pour autant que l'on s'en donne les moyens. Plusieurs instituts économiques, dont l'OFCE, ont confirmé le caractère réalisable de ce programme. Cette baisse de l'impôt sur le revenu est une exigence économique pour relancer la dynamique des forces vives de notre pays, c'est aussi une exigence politique pour construire une alliance avec les classes moyennes sans lesquelles la modernisation de la France resterait impossible.

On n'insulte pas l'avenir impunément. C'est pourquoi il est temps de remettre de l'ordre dans la maison France. Libérer les énergies et respecter les partenaires sociaux à travers une nouvelle gouvernance sociale doivent être les deux grandes priorités économiques complémentaires l'une de l'autre du prochain quinquennat. Tel est le beau projet de Jacques Chirac pour redonner aux Français le goût de l'avenir.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ POLITIS
Denis Sieffert

Affairiste dévergondé, monté en politique pour servir à pleines lampées dans les auges de la République, Silvio Berlusconi est idéalement antipathique. Mais il n'est pas que vulgaire et corrompu. Il exprime aussi la tendance au tout-libéral. Quand certains de ses collègues européens ne font encore que mettre le gouvernement dont ils ont la responsabilité et l'Etat qu'ils incarnent au service des entreprises, lui franchit le pas : il transforme son gouvernement en entreprise. A force de tout vouloir privatiser et de confondre les intérêts du pays avec des intérêts particuliers, il n'est pas illogique que l'on suscite des vocations parmi ceux qui songent à privatiser l'Etat et la politique. En dépit de toutes les critiques que l'on peut adresser à la gauche de gouvernement, nous n'en sommes pas encore là. La tradition politique résiste. Sa survie est l'un des enjeux majeurs de la campagne actuelle.

■ LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jacques Julliard

Une France à deux vitesses ? A trois, vous voulez dire : une France abstentionniste, une France protestataire, une France institutionnelle. Si ce schéma se confirmait, ce serait la preuve que la principale fonction présidentielle, qui est de rassembler les citoyens autour d'un projet commun est en panne. Cela signifierait en outre que la fracture au sein du pays est indissolublement sociale et politique. Pour parler sommairement, on dira que les abstentionnistes sont les exclus du système social et politique national, que les protestataires sont les exclus de la mondialisation économique et que les institutionnels sont les bénéficiaires, petits et grands, de ce double système. Se dessine en arrière-plan une organisation politico-sociale fondée sur des situations de classes qui ne serait pas sans rappeler la monarchie censitaire : une classe politique étroite, limitée à quelques dizaines de milliers d'acteurs ; un corps électoral réduit à la fraction la plus prospère de la société ; un corps social qui s'en exclut, faute de se sentir concerné.

■ FRANCE-INTER

Pierre Le Marc

Visibilité toujours réduite sur la grande route de la présidentielle... A la différence des scrutins de 1988 et même de 1995, la donne électorale reste totalement incertaine. La première impression est celle d'un fractionnement étonnant du paysage politique. L'affaiblissement des logiques majoritaires transforme, en apparence au moins, ce qui était auparavant une confrontation relativement dégagée du système des partis en une sorte de compétition à la proportionnelle entre leurs chefs de file. La seconde impression, malgré cette dispersion de l'offre, c'est un souffle « anti-système » assez impressionnant. Il vise essentiellement les deux principaux candidats, comme si les Français voulaient faire payer aux deux cohabitants leur domination sur la vie politique depuis cinq ans et le verrou qui pose sur cette élection l'incorrigeable arbitrage de leur querelle.

AU COURRIER DES LECTEURS

FRANÇAIS D'ALGÉRIE

Merci d'avoir publié un extrait de la conférence de M^{me} Jeannine Verdès-Leroux sur « Les Français d'Algérie, oubliés et humiliés de l'Histoire » (Le Monde du 22 mars). Il est si rare que vos colonnes soient ouvertes à des points de vue sur la guerre d'Algérie qui tranchent sur le discours dominant, par le souci d'être au plus proche de la réalité historique dans un conflit où le mal et le bien furent dans chaque camp. L'opinion métropolitaine a souvent manifesté son indifférence et parfois de la malveillance à l'égard des pieds-noirs, dont elle pensait que le sort malheureux qui leur était réservé était le prix à payer pour obtenir le retour des centaines de milliers de jeunes gens maintenus sous les drapeaux.

(brutalité, racisme, cupidité, grossièreté). (...) Fallait-il nécessairement, pour reconnaître les aspirations légitimes des nationalistes algériens, charger et noircir le tableau de la présence française sur cette terre et diaboliser ceux qui l'incarneraient ? (...) La vraie question posée par la guerre d'Algérie est de savoir s'il est moralement possible de maintenir la balance égale entre les exactions des deux camps, ou bien, comme je le crains, si la légitimité de la cause justifiait l'utilisation de moyens ignobles et le drame de l'exode pour un million de pieds-noirs, victimes non reconnues d'une véritable épuration ethnique.

André de Bona Paris

HISTOIRE CENSURÉE

L'histoire de l'Algérie est une histoire censurée, impensée. Ce n'est pas un hasard si les assassins soulagent par leurs actes une tension psychique née de la faillite d'une élaboration symbolique de leur histoire. Dire, parler, transmettre, c'est faire



raconte comment l'univers de ces hommes et de ces femmes a basculé.

Neuf mois après l'attentat survenu en juin au Dolphinarium, une boîte de nuit de Tel Aviv, Sonia Shistik, 15 ans, passe encore trois jours par semaine à l'hôpital. Comme la plupart des « grièvement blessés », elle a subi plusieurs opérations chirurgicales et enchaîne les séances de rééducation. La jeune fille, qui a perdu sa meilleure amie dans l'attentat, souffre de cauchemars et de crises d'angoisse.

Une fois les blessures physiques apaisées, restent les séquelles psy-

chologiques. Plus d'un an après l'attentat-suicide qui a failli lui coûter la vie dans un bus, Bruria Alkobi laisse la télé allumée toute la journée pour apprendre en direct où a eu lieu la dernière attaque ; sa maison, située dans une colonie, est fermée à clé en permanence. Elle craint qu'un kamikaze ne vienne se faire sauter à l'intérieur.

« MORT EN DIRECT »

La manière dont chacun des blessés raconte sa « mort en direct » fait froid dans le dos. Avraham Yakobov, un colon ultra-orthodoxe, est tombé en décembre dans une embuscade qui a fait dix morts et vingt-quatre blessés sur une route de Cisjordanie. Au volant de sa voiture, il a été atteint de plusieurs balles. Encore conscient, il a vu le tireur palestinien s'approcher de la voiture immobilisée et poursuivre

ses tirs. « Je voulais saisir mon arme et tirer au moins un coup de feu pour l'honneur », raconte-t-il. Mais ma main était paralysée, j'étais coincé contre le volant et mon ami était couché sur moi. La personne qui l'accompagnait, criblée de vingt et une balles, n'a pas survécu. Avraham restera handicapé. « C'était la volonté de Dieu », lâche-t-il.

Mario Libao, un Philippin travaillant à Haïfa, n'a toujours pas très bien compris ce qui s'est passé dans le bus qui le conduisait à l'église, le dimanche 2 décembre. Quinze personnes sont mortes dans cet attentat. « J'ai entendu une énorme explosion puis j'ai vu une épaisse fumée ; j'ai réussi à sortir du bus. J'avais le visage contre le sol et personne ne s'occupait de moi. Et puis quelqu'un a enlevé mon bracelet en or et la montre de mon poignet. Je ne pouvais pas parler, je n'ai pas pu voir

qui c'était. » Bénéficiant d'un suivi médical et psychologique, généralement bien entourés par leur famille, leurs voisins ou leur employeur, les « grièvement blessés » ont, dans leur malheur, plus de chances que les personnes décrites « modérément ou légèrement blessées » par la terminologie médicale. Celles-là échappent encore plus rapidement à l'attention générale. Profondément choquées, elles tentent de faire reconnaître leur traumatisme par leur entourage et la sécurité sociale.

Au fil des semaines pourtant, leur souffrance est de moins en moins prise en compte et, ainsi que le résume un psychologue cité par Haaretz, ces blessés passent peu à peu du « statut de victime à celui de menteur ».

Stéphanie Le Bars

L'« administration du mal » américaine vue d'Irak

Comment la « stratégie américano-sioniste » est analysée par la presse de Bagdad

DEPUIS que le président George W. Bush a stigmatisé « l'axe du mal » formé par l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord, « les objectifs de l'administration du mal américaine sont désormais connus de tout le monde », estime le quotidien irakien **Al Joumhouriya**. Selon le journal irakien, le premier but de la « stratégie américano-sioniste, vouée à l'échec », serait d'anéantir les capacités de l'Irak à se développer, dans la mesure où ce pays constitue la seule force arabe et islamique qui « s'oppose

activement à l'expansion du sionisme ». Par ailleurs, souligne **Al Joumhouriya**, les Etats-Unis protègent leur approvisionnement en pétrole : « Dans le cas où l'embargo sur l'Irak serait levé, le pays pourrait doubler sa production de pétrole, ce qui obligerait les autres pays producteurs à baisser leur niveau de production pour éviter un effondrement des prix. Dans ces conditions, le marché du pétrole arabe échapperait au contrôle des Américains. »

« Ces derniers jours, l'administra-

tion du mal américaine s'active », remarque le journal, pour qui la tournée du vice-président Dick Cheney « traduit les pressions américaines pour empêcher toute forme de coopération ou de solidarité arabes, défendues par Saddam Hussein. » Pour le quotidien **Al Thawra** il s'agit là d'une « campagne publicitaire orchestrée pour diffuser les valeurs américaines ». « Faisant preuve d'étourderie, les Américains ont été incapables de réfléchir sur leur propre politique ou de s'adonner à une auto-

critique pour revoir leur stratégie. Ce serait aux Arabes et aux musulmans de changer, alors que les Etats-Unis campent sur leurs positions. », ajoute **Al Thawra**.

Les journaux irakiens estiment que « les scénarios et les manipulations américaines se répètent depuis 1991 sans succès ». Le quotidien **Babil** a ainsi choisi de publier un article rédigé en 1996 et dans lequel on retrouve plusieurs similitudes avec la situation actuelle, qu'il s'agisse de l'utilisation par les Etats-Unis de la « carte kurde » pour déstabiliser de l'intérieur le régime irakien ou de l'attitude de l'Europe d'accord pour attaquer l'Irak, « malgré les réticences affichées, notamment par les Français ».

Quant aux pays de la région, « l'Arabie saoudite est épuisée par une instabilité politique intérieure, attribuée à tort aux activités de certains mouvements religieux » et l'Egypte est absorbée par ses problèmes internes, politiques et économiques. L'Iran et la Turquie sont dans une situation inconfortable, tous deux concernés par la question kurde et souhaitant « garder leur droit d'ingérence dans le Nord irakien ». Mais si la Turquie est un partenaire proche des Etats-Unis, « l'Iran est conscient du jeu américain ». La position la plus claire serait celle de la Syrie, « ce pays se sentant lui-même menacé et directement visé après l'Irak ».

Selon **Babil**, la prochaine action militaire aura pour but « l'installation d'une base militaire américaine en Irak ». Et de conclure : « la défaite de l'Irak relève de l'impossible. La combativité du peuple irakien est sans faille. Elle est soutenue par la solidarité et la sagesse de ses dirigeants. Le président Saddam Hussein a toujours construit sa vision de l'avenir du pays en tenant compte de l'homme irakien. »

courrierinternational.com
pour **Le Monde**

vincent.truffy@lemonde.fr

« THE GUARDIAN » (Royaume-Uni)



Coupes claires. « Les timbres royaux ne devraient porter l'effigie d'aucune personne vivante, en dehors des membres de la famille royale » : la poste britannique va supprimer des milliers d'emplois, peut-être 40 000, sur un effectif de 200 000 personnes. Dessin de Steve Bell. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

sonnes qui s'essayaient à le faire soliloquer avant d'être tuées ou bannies. Pourtant, c'est au risque de parler que les Algériens gagneront la liberté d'expression et la paix, d'être ce qu'ils sont, en affirmant une volonté et une pratique d'habiter leur histoire, leurs langues et cultures pour ne pas continuer à être des fantômes d'humains, des zombies, sans identité, fous à tuer, à errer sans histoire ni mémoire. (...) Karim Abboub Paris

LES CHEFS DE GUERRE FACE À LA PAIX

Combien de morts, israéliens et palestiniens, faudra-t-il encore pour que la communauté internationale intervienne au Moyen-Orient ? Combien de maisons détruites, combien de bâtiments publics explosés par des avions de combat, combien d'enfants gravement détruits psychologiquement ? Combien ? (...) Est-ce là ce que la communauté internationale voulait en lançant le plan de 1947 ? Est-ce là ce que voulaient les premiers colons qui

s'étaient installés avant 1948 ? Depuis cette date, la communauté internationale n'a-t-elle pas failli à ses responsabilités en laissant l'Etat d'Israël, qu'elle a porté sur les fonts baptismaux, transformer un légitime souci d'assurer l'établissement de son existence naissante en une volonté de détruire ceux qui, bon gré mal gré, se sont faits à l'idée de coexister ? (...) Une bonne part du malheur actuel n'est-elle pas liée au fait qu'il y a deux hommes face à face avec un passé populaire de chefs de guerre mais qui, aujourd'hui, s'avèrent être de biens piètres chefs de paix ? (...) Bernard Joulié Chambourcy (Yvelines)

PAUVRETÉ ET DÉMOGRAPHIE

Dans votre chronique économique sur la pauvreté dans le monde (Le Monde daté 17-18 mars), vous avez négligé un élément essentiel : l'évolution du nombre de pauvres dans le monde par rapport à la population totale. En 1820, on comptait environ 850 millions de pauvres extrêmes sur 1,1 milliard d'habitants, soit 77 % de la population

mondiale. En 2000, avec 1,2 milliard de pauvres extrêmes sur 6 milliards d'habitants, cela donne 20 % de la population. Si la courbe qui accompagnait l'article avait tenu compte des pourcentages, elle aurait été bien différente : en 1950, 1,4 milliard de pauvres extrêmes sur 3 milliards, cela faisait 46 % de la population mondiale ; 20 % aujourd'hui, c'est encore beaucoup trop mais... cela fait deux fois moins qu'il y a cinquante ans ! François-Georges Dreyfus Paris

Pour nous écrire :

Le courrier des lecteurs de *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Pour nous envoyer une télécopie : 01-42-17-21-74. Pour nous envoyer un courrier électronique : **courrier-des-lecteurs@lemonde.fr** Pour saisir le médiateur : **mediateur@lemonde.fr** ou par courrier. Merci d'indiquer votre adresse complète.

A La Haye, l'avocat Milosevic

SLOBODAN MILOSEVIC, autocrate déchu, persiste à penser que l'« on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même ». En vertu de cet adage populaire, l'ancien président a choisi de se défendre seul – ou presque – des accusations de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité retenues contre lui par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). En six semaines de procès à La Haye, Slobodan Milosevic est certes parvenu à imposer sa personnalité dans le prétoire, tantôt bougonnant, tantôt agressif, face à un président de la cour taciturne et des témoins souvent impressionnés par l'enjeu. Mais Slobodan Milosevic n'est pas avocat. Sa défense tourne en rond. Il pourrait devoir changer de tactique.

Qui essaie-t-il de convaincre depuis son box d'accusé au TPI ? Les trois juges qui décideront ou non de l'envoyer passer le reste de sa vie derrière des barreaux ? Ou bien une opinion publique serbe qui le renversa le 5 octobre 2000 ? Sa déclaration liminaire en ouverture de ce procès historique avait esquissé les grandes lignes de sa défense. Après s'être posé en victime d'un « tribunal illégal », il avait tenté de renverser les actes d'accusation en affirmant que les déportations des Albanais du Kosovo étaient le fait de l'OTAN et de l'UCK (Armée de libération du Kosovo) et non des forces serbes, cantonnées, selon lui, dans de « légitimes opérations antiterroristes ». « Vous m'avez déjà condamné, moi et le peuple serbe, alors que les Serbes sont les victimes », a-t-il répété aux juges.

L'apparition de Slobodan Milosevic sur les

écrans de télévision a eu un certain impact sur l'opinion publique serbe. La procédure pénale du TPI – prévoyant que chaque témoin produit par l'accusation soit ensuite contre-interrogé par l'accusé – lui offre autant d'occasions de faire des digressions, autant de possibilités de mener des charges contre l'OTAN et l'UCK. Impopulaire dans son pays après dix ans de guerres perdues, sa combativité, sa défiance, son arrogance ont été plutôt bien perçues à Belgrade, où le TPI fait figure d'institution « anti-serbe ». Mais si les sondages montrent que sa cote de popularité a doublé en Serbie, elle reste basse (20 %) et ne constitue pas un retournement d'opinion en faveur de l'ancien homme fort de Belgrade.

Certains se sont inquiétés, au début du procès, de la tournure prise par des audiences qui, selon eux, faisaient la part trop belle à l'accusé. « Milosevic a pris la cour en otage », disait un avocat dans les couloirs du tribunal. On reprocha au bureau du procureur de n'avoir pas pris le procès par le bon bout, commençant par le registre politique, dans lequel l'accusé se sent à l'aise. Cette entame accréditait la thèse de l'accusé, qui se dit victime d'un « procès politique », mené au nom d'une « justice des vainqueurs ».

Le juge Richard May, qui dirige les débats, en prit pour son grade. Le magistrat britannique était coupable, selon les mêmes, d'accorder trop de liberté de parole à Slobodan Milosevic. « L'accusé n'est pas avocat et il ne dispose que d'un temps réduit pour préparer sa défense », a justifié à plusieurs reprises le juge May. L'œil rivé sur la pendule qui lui fait face dans la

salle d'audience alors que le procès devrait durer au moins deux ans, il ne rate pas une occasion de rappeler Slobodan Milosevic à l'ordre dès que ses propos s'écartent trop du sujet.

Le tribunal a décidé de faire preuve d'une certaine clémence envers l'accusé, pour ne pas se voir reprocher sans doute de limiter les droits de la défense. On exhuma ainsi les « amis de la cour » des règles de procédure du TPI. Les trois avocats professionnels (Stephen Kay, avocat de Londres ; Branislav Tapuskovic, de Belgrade ; et Michail Vladimiroff, de La Haye), formant les *amici curiae*, en latin juridique, ne sont pas censés représenter l'accusé, mais l'assister. Dans les faits, les interventions de M^r Tapuskovic, particulièrement, ressemblent à s'y méprendre à des plaidoiries.

« LIBERTÉ DE TON »

Parallèlement, l'accusé s'entretient fréquemment avec ses deux avocats-conseils serbes (Dragoslav Ognjanovic et Zdenko Tomjanovic). Depuis son incarcération à la prison néerlandaise de Scheveningen, le 29 juin 2001, un rapport du greffe du TPI relève qu'il « a disposé de 430 heures pour consulter ses deux conseillers juridiques ». Outre un téléphone public, l'accusé a accès à un fax, un magnétoscope, une photocopieuse dans l'enceinte de la prison, en plus de son ordinateur dans sa cellule. « Tout cela fait beaucoup pour quelqu'un qui se défend seul. Il dispose d'une liberté de ton qu'il n'aurait pas s'il était représenté par l'un d'entre nous », relève un avocat.

Pour un accusé qui, niant la légalité du TPI, affirmait ne pas vouloir lire les tonnes de documents fournis par l'accusation, Slobodan Milosevic a, à plusieurs reprises depuis le début du procès, sorti de sa manche des informations étonnamment précises sur certains témoins. Ce genre de manœuvre vise probablement à les déstabiliser, voire à les discréditer aux yeux du tribunal. Mais, à ce jour, ces attaques sous la ceinture sont tombées à plat. Un Albanais du Kosovo venu raconter son expulsion par les forces serbes s'est entendu demander s'il était bien « le cousin de ce trafiquant intercepté à la frontière bulgare avec 200 kilos de drogue » ! « C'est sans rapport avec notre affaire », lui a rétorqué le président May. Un des conseillers juridiques de l'accusé présent dans les rangs du public à La Haye avouait candidement « donner des dizaines de coups de téléphone à Belgrade durant les pauses », histoire d'activer là-bas « un réseau très efficace », selon lui.

La presse belgradoise s'est fait l'écho des appuis dont l'ancien président disposerait toujours dans les services secrets, l'armée ou la police. Informé, l'accusé l'est, sans aucun doute. Pour autant, cela est-il constructif ?

Ces informations sont peut-être intimidantes pour les témoins « initiés », ces *insiders* sur lesquels l'accusation compte beaucoup pour établir la responsabilité de Milosevic dans les guerres de Bosnie et de Croatie en décrivant le système de l'intérieur. On peut douter en revanche de l'impact sur les juges de ces véritables fiches de police. Car aux récits très précis de victimes racontant comment elles ont été terrorisées par les forces conjuguées de la police serbe et de l'armée yougoslave – dont Milosevic assurait *de jure* le commandement suprême en tant que président –, l'accusé répond en ressassant les mêmes arguments : les Albanais ont fui la province par peur des bombardements de l'OTAN et sous la pression de l'UCK, les personnes tuées étaient des « terroristes » ou bien les protégés, les villages rasés étaient des places fortes de l'Armée de libération du Kosovo...

Christophe Châtelot

Jeunes PAR PESSIN

QU'EST-CE QU'ON
VA FAIRE DE NOS
ENFANTS QUAND
ILS SERONT ADULTE ?



de la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1997, ne l'avait pas plus désarçonné. Sous le ministère de Jean-Pierre Chevènement (juin 1997-août 2000), il cumula même, un moment, les fonctions de patron des RG et celle de directeur du cabinet du directeur général de la police nationale, en un mélange des genres quasi unique dans l'histoire de l'institution. Ces promotions répétées sous des gouvernements de gauche n'ont pas empêché M. Bertrand d'entretenir les meilleures relations avec l'ancien préfet de police Philippe Massoni, lui-même ex-directeur central des RG, devenu le conseiller de M. Chirac à l'Elysée. Les deux hommes sont issus du même moule, celui de la lutte contre les « gauchistes », initiée par le ministre (UDR) Raymond Marcellin après les événements de mai 1968.

BLOCAGE IRRÉVERSIBLE

L'escarmouche entre la présidence de la République et le premier ministre autour du cas de M. Bertrand – qui détient le record national de longévité à la tête des RG – a eu pour conséquence une situation inédite, dans laquelle le gouvernement se voit imposer un homme dont il souhaite ardemment le départ. Objet de tous les soupçons, et d'abord celui d'avoir définitivement basculé dans le camp élyséen, le directeur des RG est depuis tenu à l'écart. Le ministre de l'intérieur

ministériel.

Plus qu'un simple mouvement d'humeur, la passe d'armes révélait les craintes éprouvées par l'Elysée à l'idée qu'un homme trop ouvertement hostile au président ne s'installe à la tête des RG à la veille d'une campagne pour la réélection de M. Chirac. Réceptacle d'informations sur les affaires sensibles dans lesquelles apparaissent des hommes politiques, les RG ont pour mission officielle d'informer... le gouvernement. La cohabitation crée donc une situation inédite où la présidence de la République court le risque d'être tenue à l'écart, risque d'autant plus grand que M. Chirac est directement mis en cause dans trois affaires – les HLM de la Ville de Paris, le financement du RPR, le dossier du conseil régional d'Île-de-France et des voyages du président – pour des faits qui remontent à l'époque où il était le maire de la capitale. A l'approche de l'échéance électorale de 2002, le danger est sans doute apparu trop important.

Figure des RG au sein desquels il a fait presque toute sa carrière, M. Bertrand avait l'avantage d'être un homme connu de l'Elysée, ayant survécu à plusieurs changements de majorité, grâce à un électisme non dénué d'habileté. Nommé par la gauche en février 1992, il avait été maintenu en fonction sous Charles Pasqua et Jean-Louis Debré (RPR). L'arrivée au pouvoir de la majorité plurielle à la faveur

Vers une fusion des RG et de la DST ?

Suite de la première page

A en croire Olivier Schrameck, le directeur du cabinet du premier ministre, qui en fait le récit dans son livre *Matignon rive gauche, 1997-2001* (Seuil, 14 euros), la cohabitation entre le président de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Lionel Jospin, n'a connu qu'un seul accroc de taille sur l'épineux sujet des nominations.

Face à sa volonté affirmée de remplacer le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand, au printemps 2001, le gouvernement s'est heurté à un veto catégorique du chef de l'Etat. M. Chirac a refusé d'apposer sa signature au bas du décret qui prévoyait le remplacement d'un directeur à la tête du service depuis 1992. « Ainsi s'est figée une situation à mes yeux choquante, concluait M. Schrameck, par laquelle, au vu et au su de tout un ministère, un directeur est maintenu en fonction contre le vœu réitéré de son ministre, au détriment du lien de confiance conforme à la règle républicaine qui doit toujours exister entre un membre du gouvernement et un haut fonctionnaire de son département

Le Monde
ÉDITORIAL
La faute de M. Chirac

LA TRAGIQUE fusillade de Nanterre s'inscrit dans un climat d'angoisse sécuritaire qui se prête, à moins d'un mois du premier tour de l'élection présidentielle, à toutes les surenchères. On n'est donc pas surpris d'entendre certains candidats établir une relation entre l'acte dément d'un meurtrier isolé et les violences quotidiennes qui affectent la société française. Ce rapprochement n'en est pas moins inacceptable, et ceux qui n'ont pas su résister à la tentation de l'amalgame ont montré un étrange manque de sensibilité.

Passé encore que Bruno Mégret se soit empressé de dénoncer la tuerie comme un exemple, parmi d'autres, de « l'insécurité générale » qui « se développe dans le pays ». On n'attendait guère pire de ce candidat d'extrême droite, qui n'a jamais fait preuve de beaucoup de scrupules dans son exploitation des angoisses de ses compatriotes. Même Jean-Marie Le Pen, qui tente, il est vrai, de se donner un visage de respectabilité, s'est abstenu de mettre la tragédie de Nanterre au service de son combat politique.

On s'étonne davantage que Corinne Lepage, qui ne passe pas pour une va-t-en-guerre, se soit permis d'affirmer que cette fusillade était « entièrement liée au problème général de l'insécurité », laquelle, a-t-elle ajouté, est « provoquée, autorisée, armée par la démission et la complaisance de tous ». Alain Madelin a cédé à la même facilité en déclarant qu'aujourd'hui « la violence est dans l'école, dans les mairies, bien sûr, dans les rues ».

Étrange énumération, qui place le geste criminel commis

dans l'enceinte de l'hôtel de ville de Nanterre sur le même plan que les actes de violence qui entretiennent depuis plusieurs années le sentiment d'insécurité. Il est des arguments qui ne font pas honneur à ceux qui en usent.

L'attitude de Jacques Chirac, que sa fonction présidentielle aurait dû préserver d'une telle tentation, est tout aussi critiquable, sinon davantage. Le chef de l'Etat n'a pas hésité à déclarer, au soir de la fusillade, que « l'insécurité, ça va de l'insécurité ordinaire au drame que nous avons connu cette nuit à Nanterre ». On n'ose attribuer cette déclaration malheureuse à un lapsus, comme on l'a fait pour plusieurs propos discutables de Lionel Jospin, mais elle constitue assurément une faute. Une faute intellectuelle d'abord, car il n'y a pas grand-chose de commun entre un acte de folie meurtrière et la délinquance ordinaire. Une faute morale ensuite, car il y a quelque indécence à faire entrer un crime aussi particulier dans un argumentaire de campagne.

Il appartient, bien sûr, aux politiciens de s'interroger sur la façon dont pourraient être évités de tels drames. Il est normal qu'ils se penchent sur les conditions dans lesquelles sont organisées les ventes d'armes en France. Il est juste qu'ils réfléchissent, avec les psychologues, sociologues et autres experts, aux effets des violences virtuelles dont se nourrissent beaucoup de jeunes devant leurs écrans vidéo. Mais cela ne justifie pas que certains d'entre eux profitent d'événements aussi douloureux pour faire assaut de démagogie.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolicton

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Économie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

MONDRIAN. La reproduction du tableau de Mondrian illustrant la page consacrée à l'exposition du musée d'Orsay (*Le Monde* du 28 mars) devait comporter la mention 2002-Mondrian/Holtzmantrust/HCR International, her600@mindspring.com.

BARCELONE. Ce sont bien près de 100 000 personnes qui ont manifesté, jeudi 14 mars, à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES). Le chiffre de 300 000 manifestants que nous évoquions dans *Le Monde* du 20 mars concernait le rassemblement du 16 mars à l'appel des mouvements antimondialisation.

DOCTRINE NUCLÉAIRE AMÉRICAINAINE. Le contenu de la *Nuclear Posture Review*, citée dans « La nouvelle doctrine nucléaire américaine et l'Europe » (*Le Monde* du 26 mars), est bien connu par les extraits qu'en publie le site Internet de Global Security (www.globalsecurity.org), une association non gouvernementale de Washington. Le *Los Angeles Times* n'avait donné que des fragments du document.

MOUSSAOUI. L'article « Le frère de Zacarias Moussaoui refuse de répondre au procureur américain » (*Le Monde* du 20 mars) était signé Frédéric Chambon. Son auteur était en fait notre correspondant à Montpellier, Richard Benguigui.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschoug
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Pascal Ceaux

ENTREPRISES

DROIT

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est l'autorité de régulation régie par les règles les plus strictes par rapport à d'autres autorités administratives indépendantes. Certaines, comme le Conseil des marchés

financiers, autorisent leurs conseillers, par ailleurs professionnels en activité, à détenir **DES TITRES D'ENTREPRISES** concernant les secteurs qu'ils sont censés contrôler. A l'Autorité de régulation des télé-

communications, la législation est particulièrement floue. Un **TRAVAIL DE CONCERTATION** a été engagé depuis plusieurs mois entre les différents régulateurs, afin d'améliorer et de renforcer les contrôles

et **LA COHÉRENCE DES INITIATIVES** prises, dans le domaine de la déontologie. A gauche comme à droite, l'affaire Langlois-Glandier relance le débat sur l'indépendance du CSA.

Les autorités de régulation cherchent une déontologie commune

Après la controverse autour du CSA, les autorités administratives indépendantes veulent renforcer leurs règlements pour empêcher les conflits d'intérêts. Elles ont engagé un travail en commun pour se doter de codes de bonne conduite plus cohérents

LES RÈGLES de déontologie des autorités de contrôle et de régulation, censées être indépendantes, varient fortement en matière de conflits d'intérêts selon le secteur sur lequel elles sont amenées à se prononcer. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui traverse des heures mouvementées depuis le départ de l'un des 9 conseillers, Janine Langlois-Glandier, qui détenait des stock-options Vivendi Universal, tout en étant chargée du dossier Canal+, (*Le Monde* du 28 mars), dispose des règles les plus dures. Le Conseil des marchés financiers (CMF), est, lui, régi par les règles plus souples. Les diverses autorités administratives indépendantes ont pris l'habitude de travailler ensemble sur des sujets d'intérêts communs. La déontologie en fait partie. Leur objectif est, soit de recommander de « bonnes » pratiques, soit d'effectuer des démarches communes auprès des autorités.

Le conflit d'intérêt est régi, pour les neuf membres du CSA par l'article 5 de la loi de 1986 relative à la liberté de communication. Ils disposent de trois mois pour se mettre en conformité avec la loi et doivent désormais effectuer chaque année une déclaration sur leur patrimoine. Toute infraction peut être sanctionnée par la démission d'office du membre concerné et l'application de l'article 432-12 du code pénal visant la prise illégale d'intérêts, qui prévoit une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende. Les 230 personnes tra-



vaillant au CSA ne peuvent être membres des conseils d'administration des sociétés de l'audiovisuel public. Les conseillers ne peuvent pas travailler dans une entreprise de l'audiovisuel, du cinéma, de l'édition, de la presse, de la publicité et des télécommunications, pendant un an après leur départ du CSA.

Pour l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), mise en place en 1997, la loi précise que « toute détention directe ou indirecte

d'intérêts dans une entreprise du secteur des télécommunications, de l'audiovisuel ou de l'informatique » est interdite. Mais la conformité avec la loi est laissée à la responsabilité de chacun. « J'ai soldé le plan d'épargne en actions France Télécom que je détenais en profitant de ma mise à la retraite le 1^{er} janvier 2001. Le 3 janvier, je prenais mes fonctions à l'ART », précise Michel Feneyrol, ex-directeur du centre de recherche de France Télécom. « A

l'ouverture du capital de France Télécom en 1997, nous avons distribué à tous les agents une note écrite précisant les règles de déontologie. La règle de non détention d'actions d'entreprises de notre secteur a été rappelée », affirme Jean-Michel Hubert, président de l'ART, qui confirme, d'autre part, qu'un audit de la Cour des Comptes est en cours : « Au dernier trimestre, la Cour des Comptes nous a fait savoir qu'elle allait engager un processus d'audit vis-à-vis de l'Autorité. Le rapporteur a vérifié les comptes et la procédure est proche de son achèvement ».

A la commission de régulation de l'électricité (CRE), la marge de manœuvre des six commissaires est fixée par la loi de février 2000. Leur fonction est incompatible « avec (...) tout emploi public et toute détention directe ou indirecte d'intérêts dans une entreprise du secteur de l'énergie ou dans une entreprise éligible », c'est-à-dire qui peut acheter son électricité chez un concurrent d'EDF. En revanche, rien ne les empêche, par la suite, d'aller travailler dans une entreprise dont ils ont eu à traiter. Les autres salariés de la CRE doivent signer une note de 4 pages sur les règles déontologiques qui précise qu'ils ne peuvent recevoir d'instruction « ni du gouvernement, ni d'aucune institution, personne, entreprise ou organisme ». La détention d'actions leur est en revanche autorisée.

Les deux régulateurs des marchés financiers ont des dispositions plus souples et assez voisines. Les membres du collège de la

Commission des opérations de Bourse (COB) n'ont pas le droit, comme les agents, de détenir des actions en direct, mais peuvent confier un mandat de gestion de leur portefeuille boursier à un gérant professionnel. Ils doivent déclarer l'état de leur patrimoine et de leurs activités professionnelles en vertu de l'article 9 du règlement de la COB. Il n'est pas prévu que la COB puisse leur empêcher l'accès à un

conformément à l'article 9 du règlement de la COB. Cette règle reste valable pendant 36 mois après avoir quitté ses fonctions dans l'entreprise concernée.

Encore plus souple, les membres du Conseil des marchés financiers (CMF) sont tous des professionnels de la finance en activité. Ils ont le droit de détenir des actions, mais sont soumis à des obligations de déclaration (article 1-3-1 du règle-

Pas de commentaire tour Mirabeau

La controverse suscitée par l'enquête de la Cour des comptes n'a, en apparence, pas troublé la vie du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Son président, Dominique Baudis, s'est rendu, mercredi 27 mars, à l'ouverture du Salon de la réception numérique à Paris. Il a fait quelques déclarations concernant la télévision numérique terrestre indiquant que l'appel à candidature pour les chaînes locales n'interviendrait pas avant le mois de septembre. Il a également expliqué qu'il allait écrire à Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, pour lui demander la promulgation rapide du décret de l'ouverture de la publicité aux secteurs interdits. Mais de la controverse, il n'a pas soufflé mot, en public. M. Baudis s'est ensuite envolé pour la Pologne. Pas plus de commentaire au CSA où, mercredi après-midi, tour Mirabeau, le groupe publicité et parrainage, notamment, était en réunion de travail. Il y a dix jours, il était encore présidé par Janine Langlois-Glandier, aujourd'hui démissionnaire.

poste dans le secteur privé. Les personnalités qualifiées issues du privé forment une exception. C'est le cas de Bernard Esambert, vice-président de Bolloré, membre du conseil d'administration de Saint Gobain, vice-président de celui de Lagardère SCA, et membre du collège de la COB. Les membres du collège doivent se retirer des délibérations dans lesquelles ils pourraient avoir des conflits d'intérêt

ment du CMF). Lors des délibérations, les membres en situation de conflit d'intérêt quittent la salle, et n'interviennent ni dans les débats, ni dans le vote. Et ce pendant dix-huit mois après que l'intéressé a quitté ses fonctions. Les membres du CMF peuvent, pendant et après leur mandat, librement changer d'employeur.

Service Entreprises

Les cinq principales institutions

- **Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** : le collège du CSA est composé de 9 membres, choisis à parité par les présidents de la République, de l'Assemblée nationale et du Sénat. Sa mission : veiller au respect par les télévisions et les radios des lois et règlements, attribuer les licences de diffusion. Il peut être saisi de demandes d'avis ou d'études par le gouvernement, l'Assemblée nationale ou le Sénat, ou consulté par le Conseil de la concurrence. Il désigne les présidents des services publics audiovisuels, et choisit notamment le président de RFI à partir d'une liste de noms proposés par Matignon.
- **Autorité de régulation des télécommunications (ART)** : son collège compte 5 membres. Trois sont nommés par le président de la République, un par le président du Sénat et un par celui de l'Assemblée nationale. L'ART est consultée notamment sur les projets de loi et les règlements relatifs au secteur des télécommunications. Elle instruit

les demandes de licences.

- **Commission de régulation de l'électricité (CRE)** : elle est composée de six commissaires nommés pour six ans dont trois par le gouvernement, un par le président de l'Assemblée nationale, un par celui du Sénat et un par celui du Conseil économique et social. Il organise la concurrence naissante sur le marché de l'électricité.
- **Commission des opérations de Bourse (COB)**. Autorité administrative indépendante, elle compte 9 membres plus un président nommé en conseil des ministres. Sa mission : protection de l'épargne, information des investisseurs (visas), bon fonctionnement des marchés.
- **Conseil des marchés financiers (CMF)** : c'est une autorité professionnelle assimilée à une Autorité administrative indépendante. Il dispose de 16 membres au conseil, désignés par le ministre des finances. Ils réglementent et approuvent des opérations financières, et contrôlent les activités des prestataires de services.

Les conditions d'entrée et de sortie du CSA sont mal définies

LA LOI sur l'audiovisuel de 1986 encadre à la fois l'arrivée et la sortie des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). L'article 5 de ce texte précise que les membres « ne peuvent, directement ou indirectement exercer des fonctions, recevoir d'honoraires, sauf pour des services rendus avant leur entrée en fonction, ni détenir d'intérêts dans une entreprise de l'audiovisuel, du cinéma, de l'édition, de la presse, de la publicité ou des télécommunications ». Ceux qui arrivent au conseil ont un délai de trois mois pour se mettre en conformité avec la loi.

Par le passé, plusieurs conseillers ont ainsi revendu les participations qu'ils détenaient dans une société. En janvier 1989, Igor Barrère, alors producteur du magazine médical mensuel « Santé à la Une », sur TF1, a été le premier à céder, à un membre de sa famille, les participations qu'il détenait dans une société de production audiovisuelle, la Société nouvelle Editel. Philippe Levrier a également rétrocédé sa participation à ses associés, dont Xavier Gouyou Beauchamps (ancien président de TDF et de France Télévision), dans une société spécialisée dans la télévision numérique, lors de sa prise de fonction.

Alors que la Cour des comptes enquête sur la détention de ses stock-options Pathé transformées en titres Vivendi Universal après les rachats successifs de cette entreprise, Janine Langlois-Glandier avait également, lors de son

entrée au conseil, vendu sa participation de 33 % dans la société de production JLG, filiale du groupe Expand (*Le Monde* du 28 mars). Aucune information n'a été officialisée sur la détention ou non de stock-options par d'autres membres du conseil issus de sociétés privées. La Cour des comptes enquête également sur la détention, par un autre membre du CSA, Pierre Wiehn, de participations dans des soficas (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel).

PRÉCÉDENT JURIDIQUE

La gestion de la sortie de l'autorité de régulation est aussi encadrée juridiquement. Pendant un an, les membres du CSA n'ont pas le droit de travailler ou de détenir des intérêts dans les sociétés citées par l'article 5 (audiovisuel, cinéma, édition, presse, publicité, télécommunications). De fait, cette disposition est parfois plus ou moins contournée ou pourrait faire l'objet de litige juridique si la loi était appliquée à la lettre. La définition exacte des entreprises n'est toutefois pas claire. Peut-il s'agir d'une école, d'une association, d'une banque ? Ou encore d'une société publique ? Ou d'une société privée ?

Ayant démissionné du CSA avant la fin de son mandat, le 23 janvier 2001, Véronique Cayla a pris la direction générale du Festival de Cannes, après avoir été nommée en octobre 2000.

Depuis juillet 1998, Philippe-Olivier Rousseau, qui n'avait pas non plus terminé son mandat (il avait été nommé le 23 janvier 1993), est directeur associé à la Banexi, en charge des fusions-acquisitions, de conseil et d'ingénierie financière dans le domaine des télécommunications, tant au niveau national qu'au niveau international.

François Bonnemain, qui a remplacé Georges François Hirsch pour la fin de son mandat jusqu'en janvier 1999 et qui s'est occupé directement du dossier RFO, a certes attendu un an avant de retrouver un emploi dans l'audiovisuel – comme directeur de l'antenne de La Chaîne parlementaire-Sénat (LCPS). Mais, pour éviter tout risque de confusion, sa candidature, en novembre 2001, à la présidence de RFO – même s'il avait déjà précédemment travaillé dans cette entreprise publique audiovisuelle – a été retoquée par les membres du CSA eux-mêmes. Enfin, Hervé Bourges, en prenant la présidence de l'École supérieure de journalisme, a lui aussi causé un précédent juridique, même s'il estime être dans son droit le plus strict puisqu'il est bénévole. Depuis des années, plusieurs membres du CSA ont demandé en vain un assouplissement de la loi pour mettre un terme à ce délai.

Nicole Vulser

Dès son entrée au gouvernement, Catherine Tasca avait vendu ses stock-options de Canal+

CATHERINE TASCA ne souhaite pas intervenir dans les nouveaux déboires du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Au *Monde*, la ministre de la culture et de la communication a indiqué qu'elle n'avait « aucun commentaire » à apporter sur les raisons de la démission du CSA de Janine Langlois-Glandier.

En marge de cette controverse sur de possibles conflits d'intérêt, M^{me} Tasca a, en revanche, accepté de s'expliquer sur les liens qui la rattachent, elle-même, à Canal+ Horizons, filiale africaine de Canal+. Comme l'indique, le site Internet de la chaîne, Catherine Tasca, bien que ministre, est toujours présidente d'honneur de Canal+ Horizons après en avoir été PDG d'octobre 1993 à juin 1997, après avoir été ministre déléguée à la francophonie (1991-1992). M^{me} Tasca avait présenté sa démission de la présidence de la chaîne à péage au

lendemain de son élection comme députée de la onzième circonscription des Yvelines, en juin 1997.

« SOUVENIR SYMPATHIQUE »

Selon la ministre, cette présidence d'honneur qu'elle partage avec Hervé Bourges, son prédécesseur à la tête de la chaîne, « n'a aucune réalité » pratique. Elle n'entraîne « aucune implication dans la société » ni le versement de revenus. De son côté, Canal+ a confirmé, au *Monde*, le caractère purement « honorifique » de cette fonction que M^{me} Tasca n'aurait même pas sollicitée. « Ce sont les [partenaires] africains qui ont proposé » ma nomination, précise M^{me} Tasca. Pour elle, ce dernier lien avec une société dont elle a eu la charge, est « un souvenir sympathique ».

Attachée sentimentalement à Canal+ Horizons, M^{me} Tasca a, en revanche, coupé sans délai tous les autres liens avec Canal+. « Le jour

où j'ai été nommée ministre de la culture et de la communication, je me suis séparée de mes stock-options [de Canal+] », rappelle-t-elle. De même, pendant son mandat de députée des Yvelines, la détention de ces titres a fait l'objet d'une mention dans sa déclaration de patrimoine. Selon le règlement de l'Assemblée nationale, chaque député doit, au début de son mandat, rédiger l'état de son patrimoine. Un état des lieux rédigé à nouveau à la fin de la législature.

A l'époque présidente de la commission des lois, M^{me} Tasca rappelle aussi que ses travaux n'ont pu être influencés par la détention de ses titres. « A la commission des lois, je ne traitais pas d'audiovisuel », signale la ministre. Les textes relatifs à l'audiovisuel sont en effet examinés par la commission des affaires culturelles.

Guy Dutheil

Un mode de nomination contesté

Certains politiques doutent de l'indépendance des conseillers du CSA

► **Didier Mathus (député PS, Saône-et-Loire), rapporteur de la loi Trautmann sur l'audiovisuel** : « Lors de la rédaction du projet de la loi Trautmann (en 2000), j'ai reçu des messages de membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) par des canaux différents. Ils me suggéraient de mettre fin à la carence de un an qui suit la sortie du CSA. Si ces organismes sont censés être indépendants, que l'on vérifie au moins qu'ils ne soient pas dans les mains de certaines sociétés. Le CSA a besoin plus que jamais de retrouver une légitimité à l'heure où il doit choisir les candidats à la télévision numérique terrestre. On pourrait l'y aider en l'obligeant à une évolution de cette nature. »

► **Olivier Besancenot (LCR), candidat à l'élection présidentielle** : « Mettre en place de telles instances, dont les membres ne sont pas élus mais désignés par le haut, c'est créer des organes non contrôlés, déve-

lopper des terrains d'opacité. Quel droit de regard la population a-t-elle sur ces institutions ? Mais le problème de fond est celui de la marchandisation de l'information. Tant qu'on laissera des multinationales faire du business avec de l'information, on ne sera pas à l'abri de dérivées. Les médias doivent rester dans le domaine public. Il faudrait des instances de régulation à la fois indépendantes de l'Etat et des grandes multinationales. »

► **François Bayrou (député UDF, Pyrénées Atlantiques), candidat à l'élection présidentielle** : « Il faudrait revoir le mode de nomination des membres de ces instances de régulation. Je suis pour les faire élire par les parlementaires, à la majorité qualifiée. Il vaudrait mieux qu'ils fassent l'objet d'un consensus plutôt que de nominations discrétionnaires comme c'est le cas actuellement. Le système actuel favorise les nominations de personnes qui ont des accointances. La loi interdit d'avoir des inté-

rets financiers mais il y a d'autres liens : politiques, familiaux, amicaux... On est obligés de faire confiance à la bonne foi des gens. »

► **Michel Suchod (député MDC, Dordogne), porte-parole du candidat à l'élection présidentielle Jean-Pierre Chevènement** : « D'une manière générale, les organismes de régulation sont les parents de la démission des pouvoirs politiques. Au Mouvement des citoyens, nous considérons qu'ils ne remplissent pas leur mission. Il existe des domaines où un contrôle indépendant est nécessaire à l'instar de la Commission des opérations de Bourse. Pour le reste, au gouvernement de prendre sa responsabilité. Nous militions pour le retour d'un gouvernement souverain élu par un peuple souverain. »

Propos recueillis par José Barroso et Bénédicte Mathieu

EDF paie au prix fort sa stratégie d'expansion internationale

Les comptes 2001 de l'électricien public français ont été largement grevés par ses acquisitions en Amérique latine et en Europe

UNE ANNÉE de transition, à tous points de vue : c'est ainsi que François Roussely, président d'EDF, devait présenter les comptes 2001 du groupe public d'électricité, jeudi 28 mars, à l'issue du conseil d'administration réuni dans la matinée. Cet exercice sera probablement le dernier avant un changement de statut, qui devrait lui permettre d'ouvrir à terme son capital. L'électricien français affiche un résultat net de 841 millions d'euros, en baisse de 28 %, alors que son chiffre d'affaires est, lui, en hausse de 18 %, à 40,7 milliards d'euros. Cette relative contre-performance reflète les paradoxes d'un établissement public encore quasi-monopolistique en France, qui s'est lancé à corps perdu dans une stratégie d'expansion internationale.

En 2001, EDF a investi un montant record de 7,9 milliards d'euros dans des acquisitions et des prises de participation diverses. En Amérique du Sud, le groupe français a cru bon de prendre le contrôle de ses filiales argentine Edeonor et brésilienne Light. Edeonor avait contribué en 2000 au résultat positif d'EDF à hauteur de 500 millions d'euros. Le groupe français a donc racheté fin avril aux espagnols Endesa et Repsol-YPF leurs participations dans l'électricien de Buenos-Aires, pour 627,6 millions de dollars. Un choix hasardeux six mois avant l'éclatement de la crise argentine : Edeonor aurait grevé à elle seule les comptes de sa nouvelle maison mère de 271 millions d'euros en 2001. Quant à Light, distributeur d'électricité à Rio de Janeiro, dont EDF a pris 51 % au début de 2001, sa dette en dollars aurait été répercutée à hauteur de 1,6 milliard d'euros dans le bilan d'EDF, révélait récemment le men-

suel Capital. EDF a eu beau répliquer, dans un communiqué, que « Light est une société qui heureusement ne se réduit pas à ses dettes, mais qui comporte des actifs physiques bien réels et qui ont une valeur », le groupe français a, de fait, inscrit 545 millions d'euros de provisions pour risques de change, du fait des dévaluations des monnaies argentine et brésilienne, le peso et le real.

OBJECTIF 50 % HORS DE FRANCE

En Europe, EDF a poursuivi sa tactique d'entrisme dans les pays voisins, où elle est susceptible de déverser le trop-plein de sa produc-

tion d'électricité. Autorisée en février 2001 par Bruxelles à prendre le contrôle opérationnel et 25 % du capital d'Énergie Baden-Wurtemberg (EnBW), troisième producteur d'électricité allemand, EDF a aussi finalisé en septembre sa mainmise, par l'intermédiaire d'EnBW, sur l'électricien espagnol Hidrocantabrico. Elle a surtout fait une entrée tonitruante en Italie au cours de l'été, en prenant le contrôle, avec

l'aide de Fiat, du conglomérat Montedison, dont elle convoitait la filiale électrique Edison. EDF peut ainsi annoncer qu'il est passé en 2001 de 25 % à 35 % de son chiffre d'affaires réalisé hors de ses bases traditionnelles, la France et l'électricité, suivant le plan de marche fixé par son président, qui souhaite que les activités nouvelles représentent rapidement 50 % des ventes. Pour l'heure, cependant, ces acquisitions, même si elles présentent des activités saines et des exploitations bénéficiaires, génèrent plus de pertes que de gains.

EnBW aurait eu un impact négatif de 173 millions d'euros sur le résul-

Vers une hausse des tarifs en 2002

Contrairement à Gaz de France, dont le président, Pierre Gadonneix, annonçait le 20 mars qu'il procéderait à une baisse des prix du gaz le 1^{er} mai – après, il est vrai, une hausse de plus de 30 % depuis deux ans –, François Roussely cherche à arracher à sa tutelle une augmentation substantielle des tarifs de l'électricité. Dans son premier projet de budget pour 2002, le président d'EDF avait inscrit une hausse moyenne de 5 %. Devant la levée de boucliers des syndicats et des associations d'usagers, Laurent Fabius avait contraint l'électricien à revoir sa copie.

EDF a donc présenté un budget sans aucune augmentation, tout en laissant entendre que les consommateurs français n'y échapperaient pas, le prix du courant en France étant parmi les plus bas d'Europe, et l'ouverture du marché des industriels provoquant une guerre des prix et une perte de parts de marché pour l'ex-monopole public.

Entre le 13 et le 26 mars, les conseils d'administration de Thales, de DCN développement et de DCN international (la filiale vouée à encadrer les activités à l'exportation) se sont prononcés favorablement sur ce projet de création de SSDN. L'Etat ayant donné son accord à l'adossement de DCN à Thales par la voie du ministère de la défense et du ministère de l'économie et des finances, la nouvelle filiale détenue à parité doit regrouper, dans le domaine des navires de guerre et celui des systèmes de combat naval, les activités de maîtrise d'œuvre d'ensemble et les activités commerciales à l'exportation de Thales naval France, de DCN développement et de DCN international.

L'objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires de 1 milliard d'euros en quatre ans et de nouer des partenariats avec, notamment, des chantiers allemands (Babcock Borsig), espagnols (Izar), italiens (Fincantieri), suédois (Kockums) et grecs (Scaramanda) qui sont souvent en compétition avec DCN sur des marchés extérieurs de sous-marins classiques ou de frégates lance-missiles.

Les discussions entre DCN et Thales ont revêtu une forme active quand l'Etat a pu s'engager sur le respect du statut des personnels, fixé par des décrets d'application de la loi, et qu'il a pu certifier un plan de charge important à DCN avec des contrats sur des frégates multimitations, des transports de chalands de débarquement et des sous-marins nucléaires d'attaque pour la marine nationale, ainsi que sur les frégates Horizon pour les marines française et italienne. Une fois le feu vert donné le 5 mai par la CPT, le nouvel ensemble devrait être présidé par Philippe Japiot (PDG de DCN international) et son directeur réunirait Pierre Legros (pour Thales naval France) et Alain Bovis (pour DCN).

Jacques Isnard

Thales et DCN formeront une société commune

L'ETAT devrait soumettre, dans les jours prochains, pour avis, à la Commission des participations et des transferts (CPT) le dossier de la création d'une société commune à Thales naval France et à DCN, vouée à développer les activités à l'exportation en matière de bateaux de guerre et de systèmes d'armes navals. Il est prévu que cette filiale, baptisée provisoirement SSDN (Société de systèmes de défense navale) et constituée d'un conseil de surveillance et d'un directeur, devienne active en janvier 2003. La nouvelle entité avait été annoncée en février 2000, puis confirmée en mars 2001 mais elle a dû être précisée par toute une série de réformes dans le secteur des arsenaux.

Une des étapes les plus marquantes du processus a été l'adoption, fin 2001, par le Parlement, d'une loi qui a transformé la DCN (la Direction des constructions navales, une des composantes de la délégation générale pour l'armement) en une entreprise nationale dont le capital est entièrement détenu par l'Etat. Un contrat d'entreprise de l'Etat avec la nouvelle entreprise nationale a déterminé leurs relations financières et il garantit que les personnels conserveront leur statut.

FILIALE DÉTENU À PARITÉ

Début 2002, une société de préfiguration, dénommée DCN développement, a été créée pour veiller au changement de statut de l'entreprise, passer des contrats de soutien, recruter des experts dans des métiers de la DCN non pourvus et, surtout, pour apporter la participation de l'Etat dans SSDN en reprenant à son compte les actifs (immobilier, contrats en cours, brevets, etc.) et les personnels de DCN. Cependant, une large partie des installations de DCN, comme les bassins, reste dans les mains de l'Etat. Thales apporte ses bureaux d'études et ses structures commerciales.

Le ton monte entre la direction des transports en commun lyonnais et les grévistes

L'entreprise a fait publier les salaires des agents

LYON

de notre correspondante

Le conflit des transports en commun de l'agglomération lyonnaise, qui oppose depuis le 19 mars la direction et les syndicats à propos des salaires, se durcit. Au huitième jour de grève, mercredi 27 mars, les rideaux de fer ont été baissés sur les lignes A et B du métro, et le trafic de la ligne T2 du tramway a été interrompu. En moyenne, 37 % des bus circulaient.

Les syndicalistes (FO, CGT, CFDT, CFTC, autonomes), en durcissant leur mouvement, ont voulu marquer leur désapprobation vis-à-vis d'une initiative de la direction, qui a fait publier les rémunérations des salariés, le 27 mars, dans Lyon Figaro et Le Progrès. La direction de la SLTC, la

rieurs de près de 300 euros à ceux annoncés par la direction. Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, présent dans l'agglomération lyonnaise pour le congrès de la Fédération nationale des syndicats de transport de la CGT, leur a apporté son soutien, dénonçant la « guerre d'usure tentée par la partie patronale au fil du temps alors que les grévistes demandent de se mettre autour d'une table ». Il estime « les augmentations demandées en aucun cas disproportionnées par rapport aux besoins d'aujourd'hui ».

Les grévistes ont cependant revu à la baisse leurs revendications. Ils demandent désormais 3,2 % d'augmentation des salaires, au lieu de 7 % de hausse initialement. La direction, de son côté, propose toujours 1,6 % de hausse, ce qui représente, selon ses calculs, une augmentation de la masse salariale de 2,44 millions d'euros.

Cette grève affecte principalement le réseau de bus et gêne considérablement les déplacements des habitants de l'agglomération lyonnaise, provoquant de sérieux embouteillages aux entrées de la ville. L'association Lyon Métro a attiré l'attention des salariés sur le caractère « impopulaire » de cette grève. De son côté, le maire de Lyon, Gérard Collomb (PS), lundi 25 mars, s'était dit choqué par ce mouvement, estimant impossible pour la SLTC de répondre aux revendications au moment où le Sytral, le Syndicat mixte des transports, a décidé d'augmenter les tarifs. Une argumentation réfutée par Bernard Thibault. « On laisse entendre que céder sur les revendications salariales aurait pour conséquence d'augmenter les tarifs pour l'usager alors que la hausse des tarifs est décidée depuis plusieurs mois et doit intervenir à partir du 1^{er} avril », s'est insurgé le patron de la CGT.

Le maire, Gérard Collomb, s'est dit choqué par ce mouvement

Société de transports en commun de l'agglomération lyonnaise, qui exploite le réseau, a voulu, explique-t-elle, « s'excuser » auprès de ses clients et les informer des conditions salariales au sein de l'entreprise. Sur une pleine page, elle fait valoir qu'un « conducteur ayant dix ans d'ancienneté touche en moyenne un salaire net de 1 551 euros », que, « depuis le 1^{er} janvier 2000, les salaires ont augmenté de 4,1 % et les primes et ancienneté ont été réévaluées de 2 % », et que « le temps de travail est passé de 38 à 35 heures hebdomadaires, soit 20 jours de repos supplémentaires pour un conducteur ».

En réponse à cette initiative, les grévistes ont placardé sur les abris de bus des photocopies de fiches de paye, où les salaires sont infé-

Pascal Galinier

Sophie Landrin

SCIENCES ET AVENIR

Spécial

Celttes

Des guerriers nus aux nouveaux druides

Présidentielle

Conquête du pouvoir

La stratégie du chimpanzé

Cœur

Les amateurs de vin mieux protégés que les buveurs d'eau

http://www.sciences-et-avenir.com

Chaque vendredi avec

Le Monde
DATÉ SAMEDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS

- 1** Cohabitation : la confusion des pouvoirs.
- 2** Laïcité : une passion française.
- 3** Les Clés de l'info. Toute l'actualité du mois.

Numéro d'avril - 16 pages - 2 €

Les solides résultats de la Caisse des dépôts pourraient relancer le débat sur sa privatisation partielle

L'établissement dissocie de plus en plus ses missions de service public et ses activités concurrentielles. Alain Madelin et Nicolas Sarkozy sont favorables à une évolution de son statut

LE DÉBAT sur l'ouverture du capital des entreprises publiques, relancé par l'élection présidentielle et centré sur le sort d'EDF, de GDF et, dans une moindre mesure, de la SNCF et de La Poste, pose la question du devenir de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Créée en 1816 et placée sous l'autorité du Parlement, ce groupe de 37 800 salariés, dont 5 000 fonctionnaires, est la dernière grande institution financière française publique.

Elle s'est progressivement émancipée de son champ d'intervention traditionnel – l'exercice de missions d'intérêt général pour le compte de l'Etat (gestion des fonds d'épargne, dont le Livret A, financement de projets d'intérêt collectif, etc.) – pour développer des activités de banque classique. Son implication dans le raid boursier de 1988 contre la Société générale, à la demande de l'Etat, lui a valu de passer très près du démantèlement, en 1993, sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Solution qui sera toutefois vite écartée.

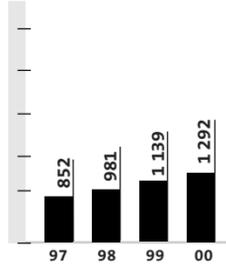
« LA POULE AUX ŒUFS D'OR »

Il se trouve à ce jour peu de candidats à l'élection présidentielle pour défendre publiquement l'idée d'une privatisation de la CDC. Dans les rangs de la droite, un seul d'entre eux inclut ce projet à son programme : Alain Madelin, le candidat de Démocratie libérale (DL). Alors que le RPR n'y fait officiellement aucune mention, Nicolas Sarkozy, en campagne pour Jacques Chirac, se montre personnellement favorable au principe d'un passage au privé de la CDC. Ce peu d'engouement se fonde sur un calcul économique simple : chaque année, environ 4 milliards d'euros sont versés par la CDC à l'Etat. Quel gouvernement se risquerait à « tuer la poule aux œufs d'or ? », interroge un responsable de la CDC.

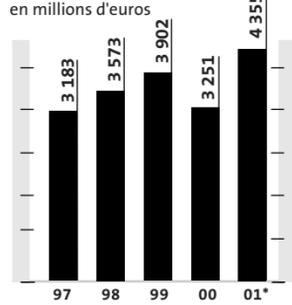
Les répercussions d'une privatisation de la CDC seraient en outre loin d'être insignifiantes. Devenue privée, cette institution ne serait de facto plus légitime pour centraliser et gérer les 193 milliards d'euros de fonds d'épargne. Cela entraînerait

UNE MANNE POUR L'ÉTAT

Résultat net part du groupe, hors éléments exceptionnels en millions d'euros



Versements à l'Etat en millions d'euros



La CDC a publié, jeudi 28 mars, un résultat net en hausse de 5 % en 2001 et un produit net bancaire en progression de 11 %, à 5,3 milliards d'euros. En incluant les éléments exceptionnels, le résultat a baissé de 30,5 % à 1,35 milliard d'euros. Depuis 1983, plus de 60 milliards d'euros ont été versés à l'Etat. Les encours des fonds d'épargne atteignent 193 milliards d'euros fin 2001. Chaque année, un tiers du résultat net consolidé est affecté aux projets d'intérêt général.

Source : CDC

*Prévisions

la banalisation du Livret A, l'ouverture de son circuit de collecte à toutes les banques, ce qui pourrait remettre en cause l'équilibre du système actuel de financement du logement social.

En revanche, l'idée d'une privatisation partielle de la CDC, limitée aux métiers concurrentiels du groupe (banque d'investissement, de conseil, etc.), semble faire son chemin, à droite comme à gauche. La Commission européenne n'y est pas étrangère, qui estime que « le secteur financier public n'a pas de réelle légitimité pour intervenir dans le marché », confie une source proche du gouvernement.

Ce discours a d'autant plus de poids que l'organisation juridique actuelle de la CDC permet aisément de couper le cordon entre les périmètres public et commercial. Les missions d'intérêt général ont été isolées. Les métiers commerciaux sont regroupés au sein d'Eulua, filiale détenue avec les Caisses d'épargne. « Lorsqu'il a donné son aval au projet Eulua, en juin 2001, le cabinet de Laurent Fabius avait déjà en tête l'étape suivante, le passage de cette structure au privé », confie l'un des participants aux discussions. Les Caisses d'épargne, qui détiennent

49,9 % du capital d'Eulua contre 50,1 % pour la CDC, seraient prêtes pour en prendre le contrôle le moment venu. Cette thèse est réfutée par la CDC. L'institution ne veut pas laisser filer Eulua dans le giron de l'Ecureuil ni de quelque autre acteur privé. Un tel scénario limiterait, selon elle, les perspectives de développement à l'international. Son directeur général Daniel Lebégue, qui souhaite exercer un second mandat en décembre 2002, aimerait constituer un pôle financier ouvert à des partenariats européens dans le secteur mutualiste et coopératif. C'est le sens, précise-t-il, des premiers liens tissés avec l'italien Sanpaolo IMI et l'allemand Bayerische Landesbank.

APRÈS LES ÉLECTIONS

Bien qu'elle ne soit pas programmée, la mise sur le marché d'Eulua est envisageable après 2004. La CDC a déjà validé l'introduction en Bourse de la CNP en 1998, ou encore le passage au privé du Crédit local de France en 1993, qui était une ancienne direction de la CDC et qui, depuis, est devenu Dexia. « Ni l'introduction en Bourse d'Eulua, ni l'entrée dans son capital d'un partenaire extérieur ne sont des sujets à

l'ordre du jour », rappelle toutefois au Monde Charles Milhaud, président du directoire de la Caisse nationale des Caisses d'épargne et coprésident d'Eulua.

Tout sera joué après les échéances électorales. La balle est dans le camp des pouvoirs publics. « Les activités concurrentielles de la Caisse des dépôts disposent de trois options, la privatisation, l'ouverture du capital, ou un mariage avec les Caisses d'épargne pour constituer un pôle bancaire français mutualiste fort », explique Elié Cohen, directeur de recherche au CNRS. La privatisation du secteur financier public « sera posée par les concurrents irrités de la garantie implicite de l'Etat, par les cadres supérieurs frustrés de vraies stock-options, par les conseils d'administration effrayés des responsabilités qu'ils n'avaient pas mesurées, par Bruxelles à l'écoute de tous », prévient Antoine Jeancourt-Galignani, ancien président des AGF, dans son livre *La Finance déboussolée* (Ed. Odile Jacob, 2002, 250 p., 24,50 €).

« Le secteur public a légitimité à intervenir dans le secteur concurrentiel s'il est capable de proposer des services que le privé n'offre pas », souligne de son côté Guy Worms, secrétaire général du Haut Conseil au secteur financier public et semi-public. Dans un rapport publié fin 2001, le Haut Conseil jugeait toutefois possible de voir les Caisses d'épargne évoluer vers une banque privée classique et prendre le contrôle d'Eulua. Quant à la vocation de l'Etat actionnaire, « je suis favorable à ce que l'Etat soit le moins possible opérateur et le plus possible régulateur », estime M. Milhaud.

Cette évolution, qui suscite le débat, n'est pas sans inquiéter les organisations syndicales de la CDC. Jean-Philippe Gasparotto (CGT), qui réaffirme que le caractère public de l'établissement est inscrit dans la loi, redoute « une remise en cause de l'utilité publique et sociale de la CDC, et craint que les missions d'intérêt général ne soient sacrifiées au profit d'une logique de rentabilité ».

Anne Michel et Pascale Santi

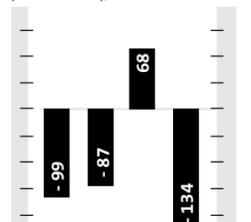
En 2001, la SNCF a perdu 134 millions d'euros

LE CONSEIL d'administration de la SNCF a arrêté, mercredi 27 mars, les comptes de l'entreprise pour l'année 2001. La maison mère a enregistré une perte nette de 134 millions d'euros contre un bénéfice de 68 millions d'euros en 2000. Son chiffre d'affaires affiche un recul de 0,8 %, à 14,2 milliards d'euros. « Conformément aux prévisions, ces comptes reflètent une année difficile marquée par le ralentissement de la conjoncture pour le fret et les effets du conflit social du printemps », a indiqué un communiqué.

La SNCF précise que le déficit du fret « continuera à peser sur les résultats de 2002 » car le redressement de cette branche « nécessitera un effort de plusieurs années ». Toutefois, les résultats de 2001 ne « remettent pas en cause la préparation de l'avenir ». L'année a également été marquée par le lancement du TGV Méditerranée et par la préparation de la régionalisation, qui transfère aux régions la responsabilité des transports régionaux de voyageurs. Dix-neuf conventions sur 20 ont été approuvées.

RECHUTE

Résultats nets de la SNCF (maison mère), en millions d'euros



Source : SNCF

Les investisseurs réservent un bon accueil à la privatisation d'ASF

LES ACTIONS d'Autoroutes du Sud de la France (ASF), qui fait son entrée jeudi 28 mars à la Bourse de Paris via une privatisation à 49 %, ont été cédées au prix de 25 euros aux investisseurs institutionnels et de 24 euros aux particuliers, a annoncé mercredi le ministère de l'économie et des finances. L'Etat retirera donc jusqu'à 1,8 milliard d'euros de cette opération. L'offre a été souscrite dix-neuf fois par les institutionnels (qui vont s'approprier 58 % des actions proposées) et les particuliers ont effectué 900 000 ordres (42 % des actions offertes). Ni Bouygues ni Vinci, qui cherchaient à obtenir 1 % à 3 % du capital de la société, ne pouvaient jeudi matin indiquer le nombre de titres ASF qui leur a été alloué.

La CGIP affiche 542 millions d'euros de pertes

LA HOLDING d'investissement dirigée par Ernest-Antoine Seillière, la CGIP, a enregistré une perte nette de 542 millions d'euros pour l'exercice 2001, contre un bénéfice de 993 millions d'euros en 2000. La holding a subi le contre-coup des difficultés (663 millions d'euros de pertes) de Cap Gemini, Ernst & Young et Valeo, qui représentent 70 % de l'actif. Pour répondre à l'impatience de certains actionnaires lassés par la décade du groupe, la CGIP a annoncé, jeudi, une fusion avec sa holding mère Marine-Wendel sur la base d'1,9 action CGIP pour 1 action Marine-Wendel.

FINANCE

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : le PDG, Daniel Bouton, a déclaré dans un entretien à *Financial Times* de jeudi que sa banque devait « absolument » trouver un partenaire, mais qu'il n'était pas sous pression pour un mouvement à court terme.

INDUSTRIE

■ **NISSAN** : le constructeur automobile japonais va finalement acquérir 13,5 % du capital de Renault pour 1,904 milliard d'euros. Au départ, Nissan devait prendre 15 % du capital du français, en échange d'une augmentation de la participation croisée de Renault de 36,8 % à 44,4 %. Mais la hausse de cours de l'action Renault (50,39 euros contre 33 euros lors de l'accord en octobre 2001) a forcé Nissan à restreindre sa part.

■ **VALENTINO** : la holding Hdp a cédé mercredi la maison de couture italienne Valentino au groupe textile Marzotto, qui contrôle déjà la griffe Hugo Boss, pour 240 millions d'euros, dont 204,4 millions de reprise de dettes.

SERVICES

■ **ANDERSEN** : le cabinet d'audit envisage de supprimer jusqu'à 6 000 emplois aux Etats-Unis, soit plus de 20 % de ses effectifs dans le cadre d'un plan de survie, affirme le *Financial Times* de jeudi. Par ailleurs, Ernst & Young a annoncé jeudi qu'il va racheter la filiale australienne d'Andersen.

■ **FRANCE TÉLÉCOM** : l'agence de notation financière Moody's a annoncé mercredi qu'elle envisageait d'abaisser la note de la dette long terme de l'opérateur et de sa filiale Orange. L'agence de notation Fitch a annoncé le même jour avoir mis les notes de la dette de France Télécom sous surveillance avec implication négative.

Un secteur financier public pour défendre l'intérêt général

Après le mariage de la Caisse des dépôts et de l'Ecureuil, le rôle de La Poste est en jeu

QUI SE SOUVIENT qu'au début des années 1980, confronté à la crise économique, l'Etat eut un projet, celui de « mettre les circuits de l'argent au service de la préparation

ANALYSE

Aucun débat sur les missions de ces établissements n'a été engagé

de l'avenir », selon ses défenseurs de l'époque, afin de financer des politiques de retour ou de soutien à la croissance ? Principal instrument : la nationalisation des banques qui n'étaient pas déjà publiques. Une gestion hasardeuse et un défaut de contrôle évident de ces établissements – le Crédit lyonnais en tête, dont le sauvetage a coûté au moins 80 milliards de francs à la collectivité – ont finalement eu raison de cette entreprise. L'Etat actionnaire a rendu au privé tous les établissements nationalisés.

LIVRET A

Toutefois, le secteur financier public et semi-public comporte encore quelques fleurons : la Caisse des dépôts et consignations (CDC), la BDPME, La Poste et, dans une certaine mesure, les Caisses d'épargne, qui partagent toujours le monopole, avec les guichets postaux, de la distribution du Livret A. Alors que les contours et les activités de ces établissements sont en pleine redéfinition, la question du rôle de l'Etat dans le financement de l'économie redevient d'actualité. Elle se pose d'autant plus qu'aucun débat public sur la finalité de ce secteur n'a été enga-

gé à ce jour. En témoigne la liberté laissée aux dirigeants de ces établissements dans leurs choix de gestion, qu'ils se fassent ou non au bénéfice des missions d'intérêt général, dévolues par la loi à leurs institutions. Ces missions sont notamment essentielles pour le financement du logement social, la lutte contre l'exclusion financière, l'accession sociale à la propriété, l'accès des petites entreprises à l'emprunt, etc.

De nombreux élus locaux stigmatisent ainsi la politique minimaliste de l'Ecureuil en matière de financement de l'intérêt général, la jugeant plus proche du mécénat que de l'action politique déterminée, sans que cela suscite de réaction politique au niveau national. Pourtant, pour s'émanciper de l'Etat, devenir une banque à part entière et pouvoir nouer des alliances, l'Ecureuil n'a-t-il pas réclamé et obtenu du gouvernement en 1999 le statut coopératif, porteur de valeurs humaines et non purement financières ? Le député socialiste du Nord Dominique Baert, président du Haut Conseil du secteur financier public et semi-public, relève, en avant-propos d'un rapport remis au ministre des finances fin 2001, que « lorsque la loi confère une mission sociale à un opérateur financier, celui-ci ne peut le considérer comme une contrainte, un impôt supplémentaire sur les bénéfices ». « J'aimerais être certain que le sens de la solidarité anime les démarches qui ont conduit à la recherche du statut coopératif », poursuit M. Baert. De même, le gouvernement a donné sa bénédiction, en juin 2001, au projet de mariage entre la CDC et les Caisses d'épargne qui ont donné naissance à Eulua. Cette entité publique, créée sans rapport avec l'intérêt général, doit permettre aux deux

groupes de s'affronter avec les mêmes armes que les banques privées, animées par la seule logique de rentabilité.

Dès lors, il est à craindre que la banalisation des entreprises du secteur financier public hypothèque, à terme, la satisfaction de besoins d'intérêt général essentiels. Faut-il l'accepter ? La compétitivité du secteur financier public est-elle à ce prix ? Certains se plaisent à imaginer une autre voie, celle d'un Etat régulateur qui, tout en tirant la leçon du passé, s'emploierait à faire le meilleur usage des institutions encore publiques pour combler les vides laissés par le marché.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Rappelons que la CDC, garante de la « foi publique » depuis deux siècles, c'est-à-dire, en termes plus prosaïques, de l'épargne populaire, ne développe ses activités concurrentielles qu'à ce titre. La CDC n'est pas une banque : deux tiers des salariés travaillent hors du champ bancaire, à la protection de l'épargne populaire, au logement social ou à la gestion des retraites. En se développant sur le marché, elle court le risque de perdre la confiance de la clientèle publique, sans parvenir à gagner celle du secteur privé.

La question de l'intervention publique dans le financement de l'économie doit se poser d'autant plus rapidement que la CDC reste sous la menace d'un démantèlement – celui dont avait rêvé l'ancien premier ministre Edouard Balladur en 1993, avant d'y renoncer. Rappelons aussi que la loi de 1993 sur les privatisations, qui n'a pas été abrogée, incluait la CNP, le premier assureur-vie français, l'un des rares de la liste à être resté public. Son capital appartient au triumvirat CDC-Caisses d'épargne-La Pos-

te, mais pour combien de temps ? Enfin, n'oublions pas qu'avec Eulua s'annonce une restructuration plus large du secteur financier public, qui risque de toucher La Poste, pivot de la lutte contre l'exclusion bancaire. En laissant La Poste à l'écart de leur alliance, la CDC et l'Ecureuil ont isolé l'entreprise publique. Ils ont ouvert le dossier du devenir des services financiers postaux, menacés de sclérose s'ils ne reçoivent l'aval du gouvernement pour s'étendre au crédit.

A. Mi.

LORSQUE LE CRÉDIT AGRICOLE INVESTIT EN AQUITAINE, ÇA AIDE À VOIR TOUJOURS PLUS LOIN

- Investir pour rester l'interlocuteur privilégié des Aquitains.
- Investir pour participer de manière significative à l'économie locale.
- Investir pour conforter sa présence auprès des filières agricoles, des PME, et des grandes entreprises de la région.

C'est aussi

- Investir dans son réseau de proximité, avec la rénovation de l'ensemble de ses agences.
- Investir dans ses ressources humaines, avec 123 recrutements réalisés en 2001.
- Investir dans la formation, en renforçant en permanence le professionnalisme de ses collaborateurs.
- Investir dans son réseau informatique et ses outils de banque à domicile.

De bons résultats provenant

- d'un niveau d'activité en progression,
- d'une gestion financière optimisée bénéficiant de l'effet fusion et de l'introduction en bourse,
- d'une maîtrise des risques efficace.

Activité collecte	12 376 M€	+ 3,7%
Activité crédit	6 495 M€	+ 5,1%
Produit Net Bancaire	391 950 K€	+ 5,8%
Résultat	120 496 K€	+ 47,6%
Coefficient d'Exploitation en %	54,6 %	- 1 point
Capitaux propres	1 260 141 K€	+ 51%
F.R.B.G. (provisions à caractère de réserves)	166 487 K€	
	dont 61 763 K€ dotés en 2001	
Cours du CCI au 31/12/2001	105 €	+ 15,7%

Résultats dont se sont félicités le Président, Jean-Pierre Pargade et le Directeur Général, Christian Davillet, lors de l'Assemblée Générale du 28 mars 2002.



AQUITAINE

Nous avons grand
mais nous sommes restés les mêmes.

La faillite d'ITV Digital noircit l'avenir du numérique terrestre

En Grande-Bretagne, le bouquet de télévision payante de Granada et Carlton a déposé son bilan, n'ayant pas survécu à la concurrence de Rupert Murdoch. Cet échec intervient au moment où la France se lance dans la même technologie

LONDRES

de notre correspondant à la City
« Si ITV Digital disparaît, il y aura des perdants, mais la Grande-Bretagne peut très bien vivre sans » : au lendemain de l'annonce du dépôt de bilan d'ITV Digital, le bouquet de télévision numérique hertzienne, ce jugement du *Financial Times* est dur, mais justifié. En l'absence d'un accord de dernière minute avec la Football League anglaise sur la renégociation à la baisse des droits sportifs (*Le Monde* du 26 mars), ses deux actionnaires, les groupes Granada et Carlton, ont mis sous administration judiciaire, mercredi 27 mars, le bouquet de télévision payante lancé à la fin de 1998.

La hausse des cours des actions Granada et Carlton et la réaction positive des analystes soulignent combien cette décision avait la faveur de la City. Les marchés s'inquiétaient des conséquences de l'hémorragie financière - 800 millions de livres englouties à ce jour - par les deux actionnaires. Des « parrains » déjà mal en point sur le plan financier qui auraient dû injecter 200 millions de livres supplémentaires pour que le résultat d'exploitation sorte du rouge... en 2006. De l'argent perdu, à leurs yeux, à la lumière des résultats décevants du Petit Poucet du numérique britannique.

Cette débâcle n'a pas seulement été ressentie comme le plus important échec de l'histoire de la télévision britannique, c'est aussi une

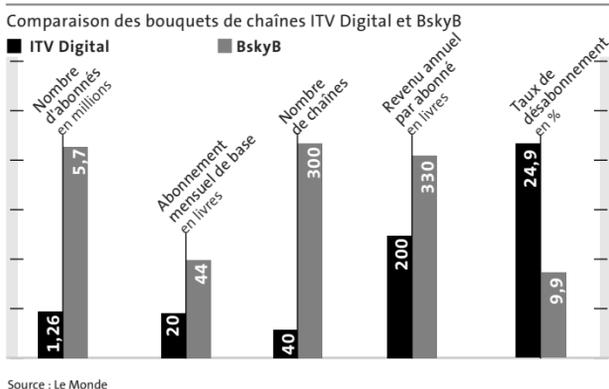
défaite cinglante pour le gouvernement Blair. Pour l'hôte de Downing Street, l'enjeu est de taille. Les déboires du numérique hertzien ne peuvent qu'accroître l'emprise de Sky Digital, le bouquet numérique du groupe BSkyB contrôlé par le magnat Rupert Murdoch, sur le paysage audiovisuel numérique national. Le papivore, qui contrôle déjà 40 % du tirage de la presse britannique, « tient » désormais la télé payante.

La marge de manœuvre des rivaux du câble, Telewest et NTL, lourdement endettés, est fortement réduite. De plus, le gouvernement travailliste s'est engagé à fermer la télévision analogique entre 2006 et 2010, afin de mettre aux enchères les licences ainsi libérées au profit du Trésor. Or, cette déconfiture risque de renforcer la méfiance du public envers le numérique.

ERREURS STRATÉGIQUES

En trois ans d'une existence chaotique, ITV Digital a accumulé un nombre incroyable d'erreurs stratégiques qui ont pénalisé sa croissance. Premièrement, au lieu de poursuivre un créneau particulier, l'ancienne ONdigital a voulu concurrencer BSkyB là où Rupert Murdoch était imbattable : dans les films et le sport. L'objectif était d'atteindre la taille critique pour s'imposer sur le marché numérique. Aux yeux de Steve Aston, de la revue *Broadcast*, « avec Sky et pour le même prix, le public disposait de dix fois plus de chaînes. Il

UN FORT TAUX DE DÉSABONNEMENT



Source : Le Monde

aurait mieux valu se démarquer des concurrents en offrant ses programmes à un prix inférieur (...) pour les jeunes de 16 à 34 ans, les retraités, les ménages à faible revenu ». Le lancement, par la suite, de ITV Sports, destiné à rivaliser avec Sky Sport, s'est révélé un désastre. La chaîne a payé trop cher les droits de retransmission de matches de football qui ont recueilli des audiences dérisoires. De plus, lors du tournoi de tennis de Wimbledon, les abonnés d'ITV Digital devaient se contenter des résultats sur le télétexte ! Or, le sport devait différencier les deux bouquets, ITV Digital diffusant d'ores et déjà, pour quelque 70 millions de livres chaque année, les meilleures chaînes de BSkyB ! Les dépenses considérables en marke-

ting cachaient mal la pauvreté des programmes.

Deuxième problème : sur le plan technique, des problèmes de réception dus à des antennes mal installées ont provoqué le mécontentement des clients. Le résultat en est un taux de désabonnement nettement supérieur à celui de BSkyB après la période d'essai. Autre point noir, malgré les promesses de Downing Street, la télévision hertzienne ne couvre que 60 % du territoire britannique. La société a en outre payé la chasse aux abonnés à laquelle se sont livrés tous les acteurs du numérique et qui l'a laissée financièrement exsangue. ITV Digital, dont les programmes peuvent être reçus avec une antenne et un décodeur, a été contrainte d'imiter Sky en offrant gratuitement ce dernier. Cette dépense considérable n'avait pas été prévue dans le cahier des charges. Ni le piratage des cartes à puce fournies par Canal+ Technologies qui a entraîné un manque à gagner substantiel.

En troisième lieu, ITV Digital a

souffert des divergences au sommet entre Charles Allen et Michael Green, présidents, respectivement, de Granada et de Carlton. Le duo, qui a voulu que rien n'échappe à son contrôle, a ainsi imposé au directeur général, Stuart Prebble, le recours à une multitude de consultants et à une cohorte de banquiers-conseil aux commissions considérables.

JUSQU'AU 15 AVRIL

A titre de comparaison, l'autoritaire Rupert Murdoch, si jaloux d'habitude de ses prérogatives, a toujours eu le souci de laisser les coudees franches au directeur général de BSkyB, Tony Ball.

L'administrateur judiciaire a jusqu'au 15 avril pour empêcher la disparition du bouquet. Parmi les scénarios de sauvetage envisagés par les experts figure un rapprochement avec BSkyB, qui pourrait diminuer le coût de l'utilisation de ses programmes phares par ITV Digital. Le pôle public de l'audiovisuel, la BBC pourrait venir à la rescousse par l'intermédiaire d'un nouveau décodeur permettant aux abonnés d'accéder gratuitement à la plate-forme. La reprise par un opérateur téléphonique a sa logique mais la plupart d'entre eux, lourdement déficitaires, ont gelé leurs projets d'acquisitions.

Tout indique cependant que, pour la City, le sort d'ITV Digital, qui emploie 1 800 salariés, est scellé. Les mercenaires de la haute finance envisagent un scénario de fusion de Carlton et de Granada, fortement affectés par cet échec. En tout cas, cette faillite est mauvais signe pour le numérique hertzien, un système que la France vient de choisir.

Marc Roche

En Suède, le bilan du numérique terrestre reste mitigé

SI LA GRANDE-BRETAGNE a montré l'exemple en lançant la télévision numérique terrestre (TNT) en Europe, la Suède lui a rapidement emboîté le pas. Au nom du « pluralisme » et de la « liberté d'expression », le Parlement de Stockholm a voté, en 1997, en faveur de cette innovation. Deux ans plus tard, les premiers programmes étaient diffusés. Trois ans après, le bilan laisse à désirer. Certes, plus de 100 000 foyers suédois ont acquis un décodeur nécessaire à la réception numérique, qui couvre désormais l'ensemble du royaume. Mais ce montant représente moins de 10 % des 1,3 million de foyers qui, dans le pays, n'ont accès qu'à la télévision classique, reçue avec une antenne traditionnelle.

Or un comité nommé par le Parlement a, dans un rapport publié en novembre 2001, préconisé l'arrêt pur et simple de la technologie analogique en 2007. Dès 2005, plaide même Christina Jutterström, qui dirige la télévision publique SVT et voit là l'occasion de faire des économies. Aucune décision n'est attendue, en principe, avant 2005. Ce sera au Parlement de trancher. Sauf surprise, ce dernier devrait rester sous le contrôle des sociaux-démocrates et de leurs alliés, au terme des élections législatives de septembre 2002.

« La lenteur du développement de la TNT est frustrante », commente un conseiller de M^{me} Jutterström. Pour tenter de convaincre davantage de foyers d'ache-

ter les décodeurs pour le numérique terrestre, Boxer, la société publique qui les commercialise, a l'intention de réduire leur prix de vente. Le prix de ces appareils - jusqu'à près de 500 euros l'unité à leur lancement - a longtemps découragé le public. Parallèlement, l'offre disponible sur la télévision numérique terrestre a tardé à se matérialiser : le gouvernement social-démocrate a, dans un premier temps, rechigné à accorder des licences aux chaînes commerciales.

L'INQUIÉTUDE DES BOUQUETS SATELLITAIRES

Aujourd'hui, les foyers susceptibles de recevoir la TNT peuvent bénéficier de 18 chaînes (dont des payantes, comme Canal+). C'est deux fois moins que l'offre proposée par le bouquet satellitaire Canal Digital, dont Canal+ a possédé 50 % des parts jusqu'en 2001.

En Suède, 20 % des foyers sont équipés d'une parabole, 49 % reçoivent la télévision par câble et 31 % par voie hertzienne. Canal Digital, principal bouquet satellitaire avec son rival Viasat (propriété de l'homme d'affaires Jan Stenbeck), s'inquiète de voir, à l'avenir, le gouvernement subventionner lourdement les décodeurs pour la TNT. Plus de 133 millions d'euros de fonds publics ont déjà été investis dans cette nouveauté.

Antoine Jacob

Leo Kirch est en passe de céder son empire

Le renforcement de MM. Murdoch et Berlusconi inquiète en Allemagne

C'EST une révolution qui se profile dans le paysage audiovisuel allemand : le magnat des médias Leo Kirch passe la main. Après deux mois de pourparlers et de folles rumeurs, un accord semblait imminent jeudi 28 mars pour assurer le sauvetage de la galaxie Kirch sans son fondateur, mais avec le renfort d'investisseurs étrangers qui inquiètent d'ores et déjà l'Allemagne : le magnat australo-américain Rupert Murdoch et Silvio Berlusconi, le président du conseil italien.

Un pool bancaire et les actuels actionnaires minoritaires de KirchMedia devraient, selon toute vraisemblance, prendre le contrôle définitif du joyau de l'entreprise munichoise. Les différentes parties devaient se retrouver jeudi pour d'ultimes négociations afin de cofinancer une augmentation de capital comprise entre 500 et 800 millions d'euros, ainsi qu'un apport de liquidités de l'ordre de 150 millions d'euros destinés à renflouer la trésorerie de l'empire moribond. Qualifiées de « constructives », les négociations sont des plus tendues, et un nouveau rebondissement n'était pas à exclure : mercredi, MM. Murdoch et Berlusconi avaient même agité la menace d'un dépôt de bilan pour peser sur le cours des choses.

A 75 ans, quitte à céder le contrôle, Leo Kirch refuserait de conser-

ver une position minoritaire et devrait donc abandonner définitivement l'entreprise qu'il a fondée voilà plus de quarante ans, en rachetant les droits du film *La Strada*. Son dauphin désigné, Dieter Hahn, jugé en partie responsable du naufrage, devrait lui aussi quitter le navire.

Composé de la Landesbank bavaoise, principal créancier de Kirch, de la Commerzbank, de la DZ Bank et de l'HypoVereinsbank, le consor-

La retraite forcée du fondateur est le prélude à un vaste chantier d'assainissement

tium bancaire n'accepte de voler au secours de KirchMedia qu'à la condition qu'une partie de ses actionnaires minoritaires mettent la main à la poche. Outre MM. Murdoch et Berlusconi, le tour de table de KirchMedia comprend notamment le prince saoudien Al Walid, le géant allemand de la distribution Rewe et la banque Lehman Brothers. Finalement, ces anciens « partenaires » de Kirch, venus lui prêter main-forte au fil des précédentes crises financières, devraient être en mesu-

re de devenir majoritaires. Il n'est pas exclu que News Corp., le groupe de Rupert Murdoch, voire les sociétés Fininvest et Mediaset de Silvio Berlusconi détiennent chacun autour de 20 % du tour de table. Les banques entendent quant à elle disposer d'une minorité de blocage. La retraite forcée de son fondateur constitue le prélude à un vaste chantier d'assainissement du groupe. Avec un endettement d'au moins 6,5 milliards d'euros, et plusieurs filiales lourdement déficitaires, le malade s'annonce des plus difficiles à soigner.

Surtout, la montée en puissance de MM. Murdoch et Berlusconi suscite une grande opposition en Allemagne. Les deux hommes seraient en position idéale pour peser sur l'avenir des chaînes de télévision gratuites du pôle ProSiebenSat1, l'un des deux opérateurs privés du marché allemand, au coude à coude avec RTL Group, filiale de Bertelsmann. Le chancelier Gerhard Schröder a discrètement plaidé depuis deux mois pour une « solution nationale ». Les dirigeants allemands craignent le mélange des genres de la part de personnalités qui n'hésitent pas à mettre leur force de frappe médiatique au service de leurs opinions, voire de leurs ambitions politiques.

Philippe Ricard

FACE-À-FACE DE BRAS DROITS

Ce soir, à 19h sur BFM, premier débat entre **Antoine Rufenacht et Jean Glavany**, les deux directeurs de campagne des candidats Chirac et Jospin.

ÊTES-VOUS SÛR D'AVOIR LA BONNE INFO ?



Toutes les fréquences sont sur www.radiobfm.com

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL n'a rencontré aucune difficulté pour venir à bout de l'Écosse (5-0), mercredi 27 mars, au Stade de France, lors d'un match organisé dans le cadre de la préparation de la Coupe

de monde 2002. Les Bleus ont fait la différence dès la première période grâce à un doublé de David Trezeguet et à **DES BUTS DE ZINEDINE ZIDANE** et de Thierry Henry, Steve Marlet en ajoutant un cinquième

après la pause. Roger Lemerre et les joueurs ont vivement critiqué **L'ATTITUDE D'UNE PARTIE DU PUBLIC**, qui a sifflé l'entrée en jeu et les interventions de Christian Karembeu. Dans les autres matches ami-

caux disputés mercredi, l'Italie est allée s'imposer en Angleterre (2-1), alors que l'Argentine, l'un des favoris de la Coupe du monde, et le Cameroun faisaient match nul (2-2) à Genève.

Face à l'Écosse, une promenade de santé pour les Bleus

Football • A deux mois de la Coupe du monde, les hommes de Roger Lemerre, emmenés par un Zinedine Zidane étincelant, n'ont rencontré aucune difficulté pour venir à bout de tendres Écossais (5-0). Seule contrariété : l'hostilité manifestée par une partie du public envers Christian Karembeu

L'ÉQUIPE DE FRANCE de football a facilement remporté, mercredi 27 mars au Stade de France de Saint-Denis, ce qu'il convient de qualifier de galop d'essai ou d'aimable match d'entraînement. A deux mois de la Coupe du monde (31 mai au 30 juin), les Bleus auraient peut-être préféré se frotter à un adversaire plus tranchant, au moins mieux organisé, que cette tendre équipe d'Écosse composée d'une majorité de jeunes joueurs venus fouler la pelouse du Stade de France la fleur au fusil.

Les champions du monde et d'Europe n'ont pas fait dans la dentelle. Ils ont marqué quatre buts en première mi-temps avec une régularité quasi mécanique : après l'ouverture du score par Zinedine Zidane à la 12^e minute, David Trezeguet, Thierry Henry puis à nouveau David Trezeguet ont creusé la marque à raison d'un but toutes les dix minutes (12^e, 23^e, 33^e et 42^e). En fin de match, et alors que sept changements avaient été effectués par le sélectionneur Roger Lemerre, un cinquième but, inscrit par Steve Marlet (86^e), a parachevé une domination trop flagrante pour passionner jusqu'au bout des spectateurs passablement engourdis par la fraîcheur du soir.

Interrogé après la rencontre sur la valeur de l'équipe écossaise, Roger Lemerre a refusé de répondre, avant de hausser les épaules puis de tourner les talons après la question suivante. Son capitaine, Marcel Desailly, s'est fait plus disert. « On a su dérouler, mais sans vraiment pousser. C'est bien de gagner 5-0, mais est-ce que cela a valeur de test ? Est-ce



Franch Lebœuf effectue un joli pas de danse sous les yeux de son coéquipier Vincent Candela et de l'Écossais Neil McCann. La défense française a passé une soirée plutôt tranquille, les attaquants écossais ne se créant qu'une seule occasion de toute la rencontre.

qu'on va retenir quelque chose de ce match ? Je ne sais pas », a lâché le défenseur central en faisant la moue. Peu de joueurs ont osé dire qu'ils avaient trouvé bien faibles leurs opposants des Highlands. « On a rendu le match facile », a poliment indiqué Bixente Lizarazu. « C'est dur pour les Écossais, car, finalement, nous n'avons tiré au but que

quatre fois en première mi-temps, et à chaque fois cela a fait but. Et encore, nous avons eu de la réussite. Nos tirs auraient très bien pu aller dans les tribunes », a ajouté Thierry Henry.

Ce dernier a donc enfin été associé d'entrée de match à David Trezeguet sur le front de l'attaque française. Thierry Henry s'est toutefois déclaré « surpris » de devoir évoluer

sur le côté gauche. L'attaquant d'Arse- senal ne cache pas sa préférence pour le poste axial, occupé mercredi par David Trezeguet. Ce problème de cohabitation entre les deux joueurs paraît toutefois bien mince tant les Bleus ont dominé leur sujet. Thierry Henry et David Trezeguet – de même que Sylvain Wiltord, qui semble tout désigné pour remplacer

l'infortuné Robert Pires dans un schéma à vocation offensive – n'ont pas eu à se plaindre : ils ont été servis comme des rois pendant toute la rencontre grâce aux passes millimétrées de Zinedine Zidane.

Le meneur de jeu des Bleus et du Real Madrid a donné un nouveau récépissé, virevoltant dans son jardin du Stade de France. Avec « Zizou »,

le football est finalement un jeu simple : donnez-lui le ballon et regardez-le faire... « Quand tu as Zidane à côté de toi et Lizarazu derrière toi, tu n'as qu'à bouger devant et forcé- ment le ballon t'arrive dans les pieds », a salué Thierry Henry.

L'ESPRIT CHAGRINÉ

L'ampleur du score n'a pas empêché les Bleus de quitter le Stade de France avec l'esprit chagriné. Les sifflets d'une partie du public à l'encontre de Christian Karembeu, entré en jeu peu après la mi-temps, ont affecté les champions du monde. « C'est une insulte à mon équipe et une insulte à mon pays », s'est indigné Roger Lemerre avec des trémolos de patriotisme dans la voix. « On nous demande souvent si, un jour, nous rejouons dans des clubs français. Eh bien, quand je vois ça, je n'ai pas envie de rentrer en France », s'est désolé Thierry Henry. « On est tous outrés », a confié Frank Lebœuf.

Christian Karembeu, lui, a déclaré ne pas comprendre l'hostilité des spectateurs. Si aucun fait précis ne permet de justifier ces sifflets, ils semblent qu'il subisse le même sort que celui enduré par Christophe Dugarry à une époque où sa sélection en équipe de France était sujette à contestation. Le joueur kanak a réagi habilement : « Quand on touche à l'un d'entre nous, on touche à l'ensemble de l'équipe de France. Et moi, je ne veux pas que l'on touche à l'équipe de France. Ces sifflets sont contraires à l'éthique du sport, contraires à nous. » Le footballeur d'Olympiakos sera très certainement du prochain rassemblement des Bleus, pour le match amical du 17 avril, contre la Russie, un adversaire dont on se demande déjà s'il sera lui aussi à la hauteur. Mercredi, les Russes se sont inclinés face à la modeste équipe d'Estonie sur le score de 2-1.

Frédéric Potet

■ **L'Italie est allée battre l'Angleterre sur son terrain (2-1)** en match amical, mercredi 27 mars à Leeds. Les deux buts italiens ont été inscrits par Vincenzo Montella, l'attaquant de l'AS Rome, qui a transformé un penalty décisif à la 92^e minute. Lors d'autres matches de préparation, les trois futurs adversaires de la France au premier tour de la Coupe du monde ont connu des fortunes diverses : le Sénégal a battu la Bolivie (2-1), à Dakar, alors que le Danemark était dominé par l'Eire (3-0) et l'Uruguay par l'Arabie saoudite (3-2). Enfin, le Brésil s'est imposé devant la Yougoslavie (1-0) grâce à un but de Ronaldo.

F. P.

FRANCE-ÉCOSSE 5-0

Match amical
Stade de France ; 80 000 spectateurs ; temps frais ; terrain bon
Arbitre : M. Granat (Pol)

BUTS

FRANCE : Zidane (12^e), Trezeguet (23^e, 42^e), Henry (33^e), Marlet (88^e)

AVERTISSEMENT

FRANCE : Lizarazu (38^e).

LES ÉQUIPES

FRANCE (sélectionneur : Lemerre) : Barthez • Candela (Karembeu, 58^e), Desailly (cap.) (Silvestre, 46^e), Lebœuf (Christanval, 64^e), Lizarazu • Vieira (Makelele, 46^e), Petit • Wiltord (Marlet, 58^e), Zidane (Djorkaeff, 81^e), Henry • Trezeguet (Carrière, 74^e).

ÉCOSSE (sélectionneur : B. Vogts) : Sullivan • Weir, Dailly, Mattoe, Crainey • Lambert (cap.), Cameron (Hoit, 46^e), McNamara, 74^e), Crawford (Thompson, 64^e), Caldwell • McCann, Freedman (Gemmill, 46^e).

Grâce à l'informatique, l'équipe de France peut se regarder jouer

DANS LA TRIBUNE de presse du Stade de France, deux individus se livrent incognito à un curieux manège. Le premier regarde attentivement le match et prononce à voix haute les numéros des joueurs de l'équipe de France à chaque fois que ceux-ci touchent le ballon. Le second ne voit rien de la rencontre : armé d'un styler, il « rentre » dans un ordinateur de poche les données dictées par son compère. Thierry Marszalek et Eric Dubray sont les responsables du département informatique et vidéo de l'équipe de France. Leur mission, en ce soir de France-Écosse : fournir à chacun des Bleus une cassette vidéo personnalisée sur laquelle vont figurer toutes les phases de jeu auxquelles les uns et les autres ont participé. « Chaque séquence commencent sept secondes avant que le joueur touche le ballon et se finit sept secondes après que le ballon a quitté ses pieds, explique Thierry Marszalek. Les séquences sont ensuite mises les unes à la suite des autres. Nous produisons alors autant de cassettes qu'il y a de joueurs. »

Inauguré à l'occasion du précédent match des champions du monde, contre la Roumanie, le 13 février (2-1), cet outil est la dernière évolution du programme informatique lancé par Aimé Jacquet

lorsque celui-ci avait pris la direction de l'équipe de France. La légèreté et la simplicité du système font sa force. « Sitôt le match terminé, nous relient notre ordinateur de poche ainsi que la bande vidéo du match à un autre ordinateur. Un logiciel conçu pour nous par une société toulousaine, ISI, va ensuite découper en séquences la totalité des phases de jeu. L'opération ne prend que 90 minutes, juste le temps de numériser et de compresser le film de la rencontre. Après un match amical comme celui de ce soir, les joueurs ne peuvent pas attendre, car ils rentrent immédiatement dans leurs clubs respectifs. Ils auront donc leur cassette lors du prochain rassemblement. Mais, pendant la Coupe du monde, ils pourront visionner la totalité de leur prestation individuelle aussitôt rentrés à l'hôtel, juste après avoir mangé », précise Thierry Marszalek.

LE LOGICIEL SERA BIENTÔT COMMERCIALISÉ

L'intérêt de cet outil saute aux yeux de Roger Lemerre. « Un joueur, quand il est dans le feu de l'action, ne peut pas se regarder jouer. Là, il voit ce qu'il a fait. On peut alors discuter de sa performance et voir ce qu'il faut améliorer », indique le sélectionneur des Bleus. « Ce système s'inscrit dans une réflexion plus large qui tourne autour de

l'individualisation de l'entraînement. Les joueurs de haut niveau sont demandeurs d'entraînements spécifiques qui correspondent à leurs postes sur le terrain. Ils expriment de plus en plus le besoin de visionner leurs matches, surtout les jeunes joueurs », ajoute Thierry Marszalek tout en indiquant que, après la Coupe du monde, ce nouveau logiciel, qui ne porte pas encore de nom, sera très certainement commercialisé auprès des clubs professionnels français.

Riches dans leur contenu, ces films individualisés le sont également quant à leur durée. « Un milieu de terrain comme Patrick Vieira rentre chez lui avec une cassette de quinze minutes, un attaquant avec une cassette de six minutes, et un défenseur avec une cassette de douze minutes environ », évalue Thierry Marszalek. En moyenne, les joueurs de l'équipe de France touchent le ballon une cinquantaine de fois chacun par rencontre. L'un d'entre eux, toutefois, est totalement hors norme : Zinedine Zidane. « Lui peut toucher jusqu'à cent ballons par match, raconte l'informaticien des Bleus. C'est vraiment le maximum que peut faire un joueur dans une rencontre. »

F. P.

La nouvelle Argentine a passé un test physique face au Cameroun

Les Sud-Américains voulaient s'étalonner physiquement face aux Africains. Les deux équipes ont fait match nul (2-2)

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Drôle d'endroit pour une rencontre. Pour préparer leur Coupe du monde, les équipes d'Argentine et du Cameroun étaient venues de se retrouver à Genève plutôt qu'à Buenos Aires ou à Yaoundé. C'était plus simple pour tout le monde : des vingt-deux joueurs alignés au coup d'envoi de ce match amical par les deux entraîneurs, mercredi 27 mars au stade des Charmilles, un seul n'évolue pas en Europe : l'Argentin Juan Pablo Sorin, défenseur de Cruzeiro, au Brésil. Les autres, Argentins comme Camerounais, ont tous trouvé refuge dans les meilleurs clubs européens.

Pour les Argentins, ce match amical importait à double titre. Dans un premier temps, les joueurs entraînés par Marcelo Bielsa espéraient apurer un vieux compte, laver l'affront fait à leurs aînés par le Cameroun de Roger Milla, qui avait défait l'Argentine de Diego Maradona en match

d'ouverture de la Coupe du monde 1990, en Italie. Ensuite, ils voulaient se projeter vers le futur proche : lors de la première phase de la Coupe du monde 2002, dans le groupe F, baptisé « groupe de la mort », ils retrouveront une vieille connaissance, l'Angleterre, mais aussi la Suède et le Nigeria, une équipe aux qualités proches de celles du Cameroun : « Les deux équipes ont beaucoup de points communs, notamment leur exubérance physique, leur richesse technique et leurs individualités, souligne Marcelo Bielsa. Le Cameroun a un jeu plus structuré, alors que les Nigériens se permettent plus de libertés dans le jeu. »

DES ACCROCHAGES SÉVÈRES

A l'exception du vétéran Claudio Caniggia, 35 ans, seul rescapé de l'équipe argentine du Mondial 1990, la jeune classe sud-américaine partait à la découverte du football camerounais. Elle n'a pas été déçue. « Il est dommage de ne pas faire mieux qu'un match nul

face à une équipe qui pratique un jeu dur comme le Cameroun », regrette Javier Zanetti, le milieu de terrain de l'Inter Milan. A plusieurs reprises, ce match amical a donné lieu à des accrochages sévères, à la limite de la brutalité. Les deux équipes se sont séparées sur un score nul (2-2), deux buts inscrits de la tête par Eto'o (20^e) et Patrick Suffo (86^e), ayant répondu à ceux de Juan Sebastian Veron (sur penalty, 17^e) et de Pablo Aimar (63^e).

Les deux camps en ont tiré des enseignements différents. Pour Patrick Suffo, déjà présent au Mondial italien, ce score nul obtenu par le Cameroun face à « un des principaux favoris de la Coupe du monde » est une source de « confiance » : « Je suis sûr que nous pourrions finir à la première ou à la deuxième place de notre groupe », ajoute-t-il. Aux yeux de Claudio Caniggia, la rencontre a permis d'étalonner les progrès physiques des Argentins : « En 1990, les Camerounais nous avaient dominés sur le

plan physique. Aujourd'hui, nous sommes capables de faire jeu égal avec eux dans ce domaine. »

PRÊT À TOUS LES SACRIFICES

Claudio Caniggia a fait d'autres découvertes face au Cameroun. Le vétéran des Glasgow Rangers avait pratiquement tiré un trait sur son équipe nationale. Les biancocelestes ne manquent pas de ressources en attaque, mais la blessure de Hernan Crespo et la méforme de Gabriele Batistuta ont poussé Marcelo Bielsa à faire appel au vieux compagnon – de jeu et de frasques – de Diego Maradona. Tout heureux de se retrouver en si belle compagnie, il est prêt à tous les sacrifices pour passer encore quelques semaines avec ses jeunes compatriotes : « A 35 ans, je n'avais encore jamais couru vers l'arrière pour aller défendre, s'amuse-t-il. Mais tout ce que Marcelo Bielsa me demandera de faire, je vais le faire ! »

Au milieu de la jeune classe argentine, Claudio Caniggia a éga-

lement pu réaliser combien le style de sa sélection nationale avait évolué, pour faire place à un jeu moins axé sur les individualités que sur la collectivité. Le parcours qualificatif de l'Argentine pour la Coupe du monde 2002 a fait les preuves de l'efficacité de ce système de jeu : douze victoires, trois nuls et une défaite, contre le Brésil. Au pays, ce style, parfois jugé trop européen, ne fait pas l'unanimité. Mais le match face au Cameroun aura démontré aux sceptiques que les individualités pouvaient y trouver de l'espace pour exprimer leur talent. Comme Javier Zanetti, Claudio Caniggia s'est dit « très impressionné » par le niveau de son jeune coéquipier Pablo Aimar, 21 ans : « Il a montré qu'il avait le talent et la personnalité pour jouer dans cette équipe. Il pourrait être la révélation de la prochaine Coupe du monde, comme Michael Owen pendant la Coupe du monde 1998. »

Eric Collier

DÉPÊCHES

■ **RUGBY : le pilier Pieter De Villiers et le deuxième-ligne David Auradou** (Stade français), qui avaient déclaré forfait sur blessure pour le dernier match du XV de France, effectuent leur retour dans le groupe de vingt-six joueurs retenus mercredi 27 mars pour affronter l'Irlande le 6 avril au Stade de France. Indisponible depuis le début du Tournoi des six nations, l'arrière toulousain Clément Poitrenaud a également été rappelé.

■ **OTO : résultats des tirages n° 25** effectués mercredi 27 mars. Premier tirage : 14, 21, 30, 35, 47, 49 ; numéro complémentaire : 12. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 143 688,30 € ; 5 numéros : 1 059,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 41,40 € ; 4 numéros : 20,7 € ; 3 numéros et le complémentaire : 4,80 € ; 3 numéros : 2,40 €. Second tirage : 7, 16, 19, 23, 26, 32 ; numéro complémentaire 47. Rapports pour 6 numéros : 4 000 000,00 € ; 5 numéros et le complémentaire : 7 552,30 € ; 5 numéros : 764,40 € ; 4 numéros et le complémentaire : 34,60 € ; 4 numéros : 17,30 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,80 € ; 3 numéros : 1,90 €.

Des psychologues dénoncent le principe de l'émission « QI, le grand test »

Diffusé en prime time jeudi 28 mars sur M6, le programme qui prétend mesurer en direct l'intelligence des téléspectateurs est dénué de tout fondement scientifique

« **MYSTIFICATION** », « terrorisme intellectuel », « manipulation grossière ». Les psychologues ne mâchent pas leurs mots pour fustiger le principe de l'émission de M6 « QI, le grand test », diffusée durant toute la soirée du jeudi 28 mars. Cet « événement » interactif, que la chaîne souhaite de portée nationale, entend mesurer, à l'aide d'un test « géant » mené en direct, le quotient intellectuel (QI) de tous les téléspectateurs qui se prêteront au jeu. Un dévoiement des tests d'intelligence que les spécialistes estiment choquant et dangereux. Au point d'avoir organisé, mardi 26 mars à Paris, une conférence de presse pour exprimer leur désapprobation.

« **Tester son QI n'est pas un jeu !** », s'indignent-ils. A première vue, cela en a pourtant tout l'air. Accueillis sur le plateau par les animateurs, Benjamin Castaldi (« Loft Story ») et Mac Lesggy (« E = M6 »), 280 participants « répartis en sept groupes homogènes, parmi lesquels 40 infirmières, 40 culturistes, 40 chefs d'entreprise, 40 blondes... », réaliseront le test en direct. Quant aux téléspectateurs, il leur suffira « d'un papier et d'un crayon » pour répondre « aux 67 questions posées par Benjamin » – à moins qu'ils ne préfèrent remplir leur carte de score, diffusée dans la presse ou à télécharger sur le site m6.fr.

A la fin de l'émission, il suffira à chacun d'appliquer la règle de conversion donnée par M6 pour « connaître son QI ». Si l'on prend ce résultat à la lettre, on ira donc se coucher en sachant, enfin, son degré de bêtise ! D'où l'indignation des spécialistes, pour qui ce test « revient, pour des raisons d'Audimat, donc purement mercantiles, à ignorer, voire mépriser, les avan-

cées des psychologues dans ce domaine depuis des décennies ».

Si les tests de QI, développés il y a près d'un siècle pour évaluer les aptitudes scolaires des enfants, ont connu une grande vogue dans les années 1950, les risques de dérive se sont vite fait sentir. On ne joue pas impunément avec les chiffres. Et moins encore avec la notion d'intelligence, dont tous les chercheurs s'accordent à dire qu'on ne peut la définir simplement. « Avec le QI, on risque de mettre une éti-

malité, de l'histoire individuelle et du milieu socioculturel.

Dans ce contexte, quelles leçons prétendument scientifiques tireront les animateurs de « QI, le grand test » des résultats obtenus ? Car il ne s'agit pas seulement de distraire le public. « Grâce aux statistiques en provenance du Web, nous disposerons en direct pendant l'émission de multiples données sur le QI des Français telles que le classement des vingt-deux régions françaises, le QI moyen des gauchers comparé

L'intelligence ne se mesure pas

« **L'intelligence, c'est ce que mesure mon test !** » Que signifie cette phrase apocryphe, attribuée au psychologue Alfred Binet, cofondateur en 1905 de la première échelle de développement intellectuel ? Que l'intelligence ne se définit pas, du moins pas autrement que de manière pragmatique. Le QI, énoncé en 1912 par le psychologue allemand Wilhelm Stern, représentait à l'époque une estimation des capacités intellectuelles d'un enfant, calculée en rapportant son âge mental (défini par les tests Binet-Simon) à son âge réel, le résultat étant multiplié par 100. Un QI de 100 indiquant ainsi un âge mental correspondant exactement à l'âge réel. Aujourd'hui encore, le QI est calculé par rapport à la moyenne des résultats obtenus par une population donnée, après des épreuves mettant en œuvre diverses capacités mentales (compréhension, raisonnement, acquis langagiers, orientation spatiale...). Pour les psychologues scolaires ou cliniciens, son rôle n'est pas de « mesurer » l'intelligence, mais de préciser des aptitudes et des potentialités.

quette sur une personne, avec des conséquences graves, comme orienter des enfants vers des voies de garage parce que leur QI serait trop bas », affirme Christine Arbisio (université de Besançon).

« LE QI NE VEUT RIEN DIRE »

Si les tests apportent néanmoins une aide aux psychologues scolaires ou cliniciens, ceux-ci savent que cet outil est terriblement réducteur et que « le QI, en soi, ne veut rien dire ». Un même résultat peut recouvrir des réalités très diverses, et ne peut être correctement interprété qu'en fonction de la person-

à celui des droitiers », précisent les responsables de l'émission. Et d'ajouter que le test diffusé sur la chaîne « a été développé et adapté par une équipe de psychologues » (parmi lesquels Anne Bacus, présente sur le plateau) et qu'il a ensuite été validé et étalonné par un institut spécialisé « sur la base d'une étude quantitative auprès de 900 personnes représentatives de la population française, afin de garantir sa fiabilité ».

« Il est clair que des réponses données à distance, sans aucun contrôle sur les conditions de leur production, ne peuvent avoir aucune valeur indi-

cative fiable sur l'intelligence de la personne censée les avoir données », rétorque Roger Perron, directeur de recherche honoraire au CNRS, pour qui « laisser croire qu'une telle entreprise a des assises scientifiques frise la mystification ». Quant à l'affirmation de la chaîne selon laquelle « le test de QI mesure l'intelligence et non la culture », et serait donc « peu lié aux connaissances ou au niveau d'études », elle déclenche l'indignation des experts. « Le même test et le même quotient ne signifieront pas la même chose selon que je teste un enfant français d'ingénieur ou un enfant d'immigré maîtrisant mal notre langue et notre culture, sans qu'il soit forcément pour autant question d'intelligence ! », s'irrite Christine Arbisio.

Au-delà d'une position de principe, les psychologues craignent surtout les retombées négatives que pourrait avoir sur les téléspectateurs l'annonce de leurs résultats – surtout, bien sûr, s'ils sont mauvais. « Même s'il s'agit d'un jeu, la notion de QI est terriblement chargée de signifiant dans le grand public, pour qui l'intelligence, à tort ou à raison, est étroitement liée à l'ascension et à la réussite sociales », commente Philippe Duval, rédacteur en chef de la revue spécialisée *Le Journal des psychologues*.

Estimant que toute utilisation sauvage de tests visant à mesurer le QI « relève du terrorisme intellectuel », il rappelle que « les psychologues ont eux-mêmes fait une analyse critique d'une utilisation à des fins politiques ou d'orientation sociale des épreuves d'intelligence ». Ce qui revient à dire que M6, en appliquant ces épreuves au plus grand nombre sous couvert d'amusement, fait un grand pas en arrière.

Catherine Vincent

La Chine lance son troisième vaisseau spatial

LA CHINE a mis sur orbite son troisième vaisseau spatial, Shenzhou III (Vaisseau divin), lancé, lundi 25 mars, par une fusée longue marche 2 F depuis le centre spatial de Jiuquan, dans la province de Gansu (nord-ouest). L'engin est constitué d'un module de rentrée atmosphérique, qui devait retomber sur Terre



dans les 48 heures, d'une capsule qui n'abritait que des mannequins et d'une section de propulsion et de commande de vol. Le module d'habitation devrait graviter dans la banlieue terrestre, à 330 km d'altitude, pendant plusieurs mois, le temps de conduire diverses expériences destinées à s'assurer du bon fonctionnement de l'engin.

La Chine espère en effet, avec ce « projet 921 » lancé par l'armée en 1992, être la troisième puissance à envoyer des hommes dans l'espace. Le président Jiang Zemin, qui a assisté au lancement, a indiqué que « le vol habité n'était qu'un premier pas ».

La Chine ambitionne également de renouer, d'ici trente ans, avec la conquête lunaire. Les deux premiers vaisseaux Shenzhou avaient été lancés en novembre 1999 et janvier 2001. Le premier avait effectué quatorze révolutions et était resté vingt et une heures dans l'espace. Le second avait gravité pendant une semaine.

Création de trois nouveaux instituts de recherche médicale

LE MINISTRE DE LA RECHERCHE, Roger-Gérard Schwartzberg, a créé trois nouveaux instituts de recherche médicale sous forme de groupements d'intérêt scientifique (GIS). Le premier, dirigé par le professeur José Sahel, est consacré à la vision, notamment aux pathologies oculaires liées à l'allongement de la durée de la vie. Le deuxième, confié aux professeurs Etienne-Emile Baulieu et Philippe Amouyel, est dédié aux études sur le vieillissement et sur les maladies associées à l'âge. Cet « institut de la longévité » est doté d'un budget de 3,2 millions d'euros pour 2002. Le troisième, animé par le professeur Alain Fischer, est tourné vers les maladies rares, qui concernent près de 4 millions de personnes (malades et parents) en France.

Evoquant, par ailleurs, la politique scientifique que devra, selon lui, mener le prochain gouvernement, M. Schwartzberg estime qu'elle devra être marquée par « un effort budgétaire accru, un rajeunissement de la recherche publique, une meilleure prospective, un décloisonnement des disciplines et des organismes, un partenariat renforcé avec l'enseignement supérieur, l'industrie et l'Europe, ainsi qu'un rapprochement de la science et de la société ».

Vache folle : pas de prion dans la viande

Une étude de l'Afssa contredit celle du professeur Stanley Prusiner

MARTIN HIRSCH, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), a rendu publics, mercredi 27 mars, les premiers résultats des expériences menées depuis une semaine et visant à déterminer si le prion pathologique, associé à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la vache folle), était ou non présent dans les tissus musculaires des animaux contaminés. Ces expériences avaient été demandées en urgence par les responsables de l'Afssa dès que les premières informations concernant une publication scientifique, signée par le professeur Stanley Prusiner, Prix Nobel de médecine 1997, et par ses collaborateurs de l'université de Californie, eurent révélé la présence de prions pathologiques dans certains tissus musculaires d'animaux de laboratoire (*Le Monde* du 20 mars).

Détaillés dans le numéro daté du mardi 19 mars des *Proceedings of National Academy of Sciences*, les résultats des chercheurs californiens constituaient un véritable rebondissement dans l'histoire de la physiopathologie des maladies à prions dans la mesure où ces agents pathogènes non conventionnels n'avaient jamais, jusqu'à présent, été identifiés dans le muscle. C'est précisément cette donnée qui explique que les responsables de la sécurité sanitaire des aliments n'ont jamais été amenés à conseiller l'arrêt de la consommation de viande bovine en dépit de l'exposition des cheptels à l'agent responsable de la maladie de la vache folle.

ÉCHANTILLONNAGE PLUS LARGE

Menant des expériences sur la souris et sur le hamster, les chercheurs américains avaient infecté ces animaux avec deux souches de prions pathologiques responsables de la tremblante du mouton, affection neurodégénérative proche de l'ESB. Ils avaient alors observé que cet agent pathogène pouvait s'accumuler de manière préférentielle – et se répliquer – dans certains muscles des pattes arrière.

« Nos découvertes indiquent

qu'un effort large et systématique pour déterminer la distribution des prions au sein du muscle squelettique des animaux porteurs de maladie à prions est nécessaire d'urgence, écrivaient notamment les auteurs de l'étude. Etant donné qu'une exposition significative aux prions peut survenir par la consommation de viande, même largement dépourvue de tissus cérébraux ou lymphatiques, un effort important pour cartographier la répartition

La position française confortée

« Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'y a pas de véritables divergences entre les résultats obtenus par le professeur Stanley Prusiner et ceux obtenus au terme de nos premiers tests de dépistage », explique Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa. Nous avons, d'un côté, une étude fort bien conduite à partir d'un modèle expérimental poussé à l'extrême et, de l'autre, la confirmation, obtenue de manière classique, que, dans notre politique de précaution, nous ne sommes pas passés à côté d'un phénomène physiopathologique inconnu.

Pour Martin Hirsch, les résultats rendus publics le 27 mars viennent conforter la position française fondée – à l'exception notable des intestins ovins – sur l'élimination de l'ensemble des tissus et organes animaux devant être considérés comme potentiellement contaminés par l'agent de la maladie de la vache folle. C'est aussi cette position qui explique le maintien, par la France, de l'embargo sur les produits bovins britanniques.

des prions dans le muscle du bétail infecté est nécessaire.

Aujourd'hui, l'Afssa annonce que « les tests effectués par les autorités sanitaires françaises sur des animaux infectés par l'agent de l'ESB pour déterminer si la présence de prions dans le muscle peut être contaminante pour l'homme se sont révélés négatifs ». L'agence explique avoir mené rapidement des

expérimentations sur un échantillonnage plus large que celui qui avait été initialement envisagé.

Deux équipes de spécialistes ont été mobilisées pour réaliser ce travail, l'une du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'autre de l'Afssa. Des prélèvements ont été effectués sur deux bovins (l'un contaminé par l'agent de l'ESB, l'autre indemne d'ESB), sur quatre souris infectées par l'agent de l'ESB (deux au stade préclinique, deux au stade terminal), sur un mouton et une chèvre atteints naturellement de tremblante, ainsi que sur deux moutons infectés par l'agent de l'ESB et ayant atteint le stade clinique de la maladie.

Outre les tissus musculaires, les tests ont, pour certains animaux, également porté sur des échantillons de cerveau, de rate et de foie. « Tous se sont révélés négatifs pour la recherche de protéine prion pathologique pour l'ensemble des prélèvements, y compris ceux provenant des muscles des membres postérieurs des animaux », précise l'Afssa. Pour ce qui est du bovin contaminé par l'ESB, les tests pratiqués sur des biopsies de ganglions lymphoïdes ainsi que de nerf sciatique se sont aussi révélés négatifs.

Chez les souris au stade préclinique de la maladie, une positivité a bien été observée dans le cerveau, ainsi que, à un niveau plus faible, dans la rate ; résultats pleinement compatibles avec ce qui est aujourd'hui connu de la physiopathologie de ce type d'affections neurodégénératives. Chez ces mêmes animaux, les résultats ont été négatifs dans tous les échantillons musculaires, y compris ceux des membres postérieurs. « Ces observations sont cohérentes avec les données acquises jusqu'à présent concernant la distribution de l'infectiosité liée à l'ESB chez le bovin », soulignent les responsables de l'Afssa. Les résultats détaillés seront examinés à la lumière des données publiées par l'équipe du professeur Prusiner lors de la prochaine réunion du comité d'experts français spécialistes des maladies à prions, qui se tiendra le jeudi 11 avril.

Jean-Yves Nau

Courier INTERNATIONAL
N° 555 du 10 au 30 janvier 2002 - 3€ (10,00 FR)

MOYEN-ORIENT
L'exil des chrétiens

La politique
made in France

La presse étrangère juge la campagne

ET AUSSI Cambodge Menace sur le lac Tonlé Sap, Italie La tension, Mexique Une prison idyllique

3 €

UKRAINE Le génocide étouffé

ART Le bleu de Giotto enfin retrouvé

Et chaque jour : www.courierinternational.com

Malgré sa magnitude limitée, le séisme en Afghanistan a été meurtrier

L'épicentre du tremblement de terre qui a secoué le nord-est du pays, le lundi 25 mars, n'était situé qu'à 8 km sous la croûte terrestre. Cette spécificité explique le lourd bilan humain et matériel causé par ce séisme, d'une magnitude de seulement 6,1 sur l'échelle de Richter

« IL RÈGNE un profond silence dans la ville de Nahrin complètement détruite, rasée par le séisme qui a frappé la région de l'Hindu Kuch », confie à l'AFP Frédéric Roussel, président de l'organisation humanitaire française Acted, seule ONG qui avait un bureau à Nahrin. La vieille ville, forte de 20 000 habitants et située dans la province de Baghlan au nord-est de l'Afghanistan, a subi, lundi 25 mars un séisme particulièrement dévastateur.

« Plusieurs milliers de familles ont été déracinées, des centaines de maisons détruites », ajoute le fondateur d'Acted. Une trentaine de villages situés à proximité de Nahrin ont également souffert du tremblement de terre qui a été ressenti dans la région de Peshawar (Pakistan) et de Douchanbé (Tadjikistan).

Malgré une magnitude relative faible - 6,1 sur l'échelle ouverte de Richter alors que les « gros » séismes ont des magnitudes de 7 à 8 -, ce tremblement de terre a été terriblement destructeur en raison de la très faible profondeur de son épicentre, situé à seulement 8 km dans la croûte terrestre. Les premières estimations du gouvernement intérimaire afghan, qui s'élevaient initialement à 1.800 morts, viennent cependant d'être revues à la baisse par l'ONU.

Ce séisme a été suivi par au moins six ou sept nouvelles secousses mardi 26 et mercredi 27 mars, avec des épicentres eux aussi peu profonds, à 9 km en moyenne, précise le National Earthquake Information Center de Golden Colorado (Etats-Unis). Leur magnitude a oscillé entre 4,4 et 5. Un dernier séisme important s'est manifesté mercredi à 13 h 27 (heure locale) avec une magnitude évaluée à 5,8

LE SÉISME A SECOUÉ LA RÉGION À PLUSIEURS REPRISES

Du lundi 25 au mercredi 27, la terre a tremblé en Afghanistan. C'est le deuxième tremblement de terre meurtrier en moins d'un mois dans cette région, déjà frappée en 1998

PROVINCE DE BAGHLAN : 6,1 sur l'échelle de Richter



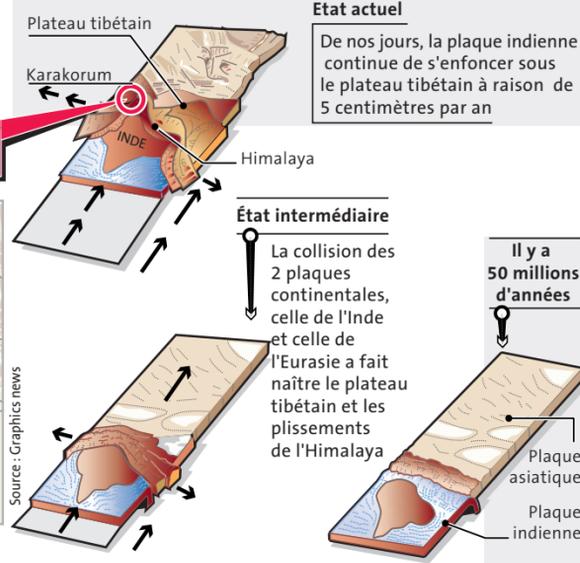
150 km

par l'Observatoire des sciences de la terre de Strasbourg. Son épicentre était pratiquement situé au même endroit que celui du séisme de lundi.

NOMBREUX PRÉCÉDENTS

Les tremblements de terre de faible profondeur provoquent beaucoup plus de dégâts que les séismes qui prennent naissance dans les profondeurs de la croûte terrestre, à une distance comprise entre 70 et 300 km. Dans de tels cas, expliquent les experts de l'US Geological Survey, « l'énergie générée est relâchée beaucoup plus près de la surface de la Terre et des constructions, et provoquent, de ce fait,

Une poussée de 50 millions d'années



Source: Graphics news

des secousses sismiques beaucoup plus importantes ».

Le séisme qui vient de frapper l'Afghanistan a « ainsi produit 95 fois moins d'énergie que celui qui a eu lieu dans la même région le 3 mars », ajoute l'Observatoire géologique américain. D'une magnitude de 6,2, avec un épicentre situé à 252 km de profondeur, ce dernier avait été en effet beaucoup moins meurtrier, tuant néanmoins 113 personnes.

La région de l'Hindu Kuch avait déjà connu une situation similaire en 1998. Le 4 février de cette année-là, un séisme de magnitude de 5,9 naissait à faible profondeur dans la région de Rostaq, faisant

Etat actuel
De nos jours, la plaque indienne continue de s'enfoncer sous le plateau tibétain à raison de 5 centimètres par an

Etat intermédiaire
La collision des 2 plaques continentales, celle de l'Inde et celle de l'Eurasie a fait naître le plateau tibétain et les plissements de l'Himalaya

Il y a 50 millions d'années

2 323 morts et 800 blessés et provoquait d'importants dégâts matériels. Deux mois plus tard, un autre séisme « superficiel » de magnitude 6,6 avait été aussi très destructeur et avait tué 4 000 personnes dans les provinces de

Badakhshan et Takhar. La zone de l'Hindu Kuch est connue des sismologues et des tectoniciens du monde entier pour son importante sismicité. Il se produit environ cinq séismes de magnitude 5 par an avec un épicentre situé dans un rayon de 160 km par rapport à celui qui vient de se produire.

AFFRONTEMENT DE DEUX PLAQUES

Cette situation, difficile pour les habitants de la région, s'explique par la tectonique des plaques. La Terre est vivante et sa surface formée de grandes plaques qui se déplacent les unes par rapport aux autres sous l'effet des mouvements de convection du manteau terrestre sous-jacent. Ce sont ces déplacements qui engendrent des phénomènes volcaniques ou sismiques.

La très forte sensibilité aux tremblements de terre de la zone himalayenne est provoquée par l'affrontement de deux plaques tectoniques. La plaque indienne s'enfoncer sous la plaque Eurasie à la vitesse de 5 cm par an. Le séisme qui vient de se produire dans l'Hindu Kuch « est directement dû à ce processus, et il est localisé sur la bordure nord-ouest de cet affrontement », explique Michel Granet, directeur de l'Institut de physique du globe de Strasbourg (CNRS-université Louis-Pasteur). Cette convergence des deux plaques Inde et Eurasie est

une vieille histoire qui a commencé il y a 55 millions d'années, après que l'Inde s'est détachée de l'ancien super-continent Gondwana, il y a 80 millions d'années. « Ce processus de convergence se manifeste simultanément par un phénomène de subduction, au cours duquel l'Inde plonge sous la plaque Eurasie, et par une rotation des blocs continentaux », ajoute Michel Granet.

Tout cela se traduit par des tensions considérables qui ont créé, au fil des millénaires, tout un jeu de failles et l'érection des plus hautes montagnes de la planète, la chaîne de l'Himalaya, dont les sommets culminent à plus de 8 000 mètres. D'abord concentrée à proximité du contact entre l'Inde et l'Asie, la déformation a gagné des territoires de plus en plus éloignés. Le front de compression a aujourd'hui atteint la Mongolie et l'Altaï, à près de 3 000 km au nord de l'Himalaya et son avancée se poursuit.

Les scientifiques examinent actuellement quelles failles ont pu jouer un rôle lors du séisme de l'Hindu Kuch. Celles qui sont habituellement à l'œuvre dans la région sont celles de Darvaz-Karakul, de Herat, de Chaman ainsi que la grande suture de l'Indus-Tsangpo.

Christiane Galus

Le bilan de la catastrophe revu à la baisse

KABOUL

de notre envoyée spéciale

L'Afghanistan est officiellement en deuil ce jeudi 28 mars pour honorer les victimes du tremblement de terre. Alors que les secousses se poursuivent, le nombre des victimes a été sérieusement revu à la baisse : selon les organisations internationales, nombreuses sur place, les morts se compteraient entre 800 et 1 000 environ, au lieu des 1 800 annoncés d'abord par les autorités afghanes (*Le Monde* du 28 mars). « Environ 700 corps avaient été enterrés mardi avant l'arrivée des équipes internationales et il y a eu peu d'enterrements mercredi », affirme Manoel de Almeida e Silva, le porte-parole des Nations unies à Kaboul.

L'évaluation des dégâts par des équipes de l'ONU, les organisations non gouvernementales, le gouvernement et la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) est quasiment terminée. Sauf nouveau drame provoqué par des répliques dévastatrices, le nombre de victimes ne devrait pas s'accroître.

Le chef de l'administration intérimaire, Hamid Karzai, qui a visité mercredi les lieux du sinistre, a affirmé aux rescapés de Nahrin que « tous les Afghans partagent leur peine ». Les villageois l'ont interrompu pour

lui dire qu'ils n'avaient ni eau ni électricité et qu'ils avaient besoin d'aide. Celle-ci est arrivée avec une exceptionnelle rapidité et, quarante-huit heures après le séisme, le Programme alimentaire mondial (PAM) avait fourni de la nourriture aux 20 000 familles touchées, pour les trois prochains mois.

Selon M. de Almeida e Silva, « les besoins immédiats sont satisfaits ou en passe de l'être », l'essentiel du matériel de secours étant déjà sur place, dans le cadre du programme d'aide aux réfugiés et déplacés qui commencent à rentrer dans la région. L'aide médicale est aussi assurée par plusieurs équipes mobiles qui se sont déplacées dans les villages les plus reculés.

Maintenant que les besoins urgents semblent remplis, reste l'avenir pour une région essentiellement agricole, déjà sérieusement affectée par trois ans de sécheresse. Il va falloir reconstruire l'habitat, réparer les canaux d'irrigation effondrés et s'occuper des problèmes humains. En pleine tentative de reconstruction avec des besoins gigantesques dans tous les domaines, l'Afghanistan n'a pas besoin de tragédie supplémentaire.

Françoise Chipaux

Dès l'âge du cuivre, l'homme mesurait le temps

Les roches gravées du mont Bego ont servi à établir un calendrier

NICE

de notre correspondant

Rituellement, chaque été depuis dix ans, Jérôme Magail sillonne la vallée des Merveilles et le site rupestre du mont Bego, haut de 2 872 m (Alpes-Maritimes). Avec obstination, ce jeune chercheur de 31 ans, du laboratoire d'anthropologie de l'université de Nice-Sophia-Antipolis (Lamic), s'est efforcé de comprendre le contexte dans lequel vivaient les hommes, environ 2 500 ans avant notre ère.

Alors que, jusqu'à présent, les recherches scientifiques s'étaient focalisées sur le relevé systématique des 35 000 gravures du mont Bego et leur interprétation en tant que représentations de la mythologie protohistorique, Jérôme Magail livre une lecture « différente » de ce site rupestre. Ainsi a-t-il démontré, lors de sa soutenance de thèse en ethnologie à l'université de Nice - obtenue avec mention « très honorable » - que certaines roches gravées du mont Bego ont servi à mesurer le temps solaire et à établir un calendrier pour ces populations agropastorales.

Le chercheur constate que près de la moitié des 35 000 gravures ou pétroglyphes (du latin *petra*, pierre, et du grec *gluphé*, ciselure, - signes gravés sur un support en pierre) sont des formes rectangulaires surmontées de deux cornes représentant schématiquement un bovidé. Les autres thèmes iconographiques sont des centaines de poignards, de parcelles (représentation de champs et d'enclos), d'atte-

lages et de figures géométriques. La répétition de figures similaires est le fruit d'un comportement en essayant de comprendre le contexte social et religieux de l'époque : « J'ai récemment découvert que certaines roches furent gravées afin de constituer des instruments de mesure du temps solaire. »

Le chercheur a présenté deux roches gravées qui font office de cadrans solaires saisonniers. Et si de nombreuses techniques de taille d'outil et de confection d'objets ont été examinées depuis longtemps, en revanche, fort peu de techniques préhistoriques relatives à la mesure du temps ont été étudiées. « Or mesurer le temps, précise Jérôme Magail, était une nécessité pour labourer, semer et récolter aux dates adéquates. J'ai montré que les graveurs utilisaient deux méthodes bien connues de la plupart des peuples agropastoraux, qui observent les variations quotidiennes du mouvement apparent du soleil. »

RESPECT DES LOIS COSMIQUES

Non seulement, les graveurs pratiquaient des visées du soleil afin de repérer le lieu où l'astre repassait un an plus tard, mais ils utilisaient des gnomons (pointe du cadran solaire) dont la direction de l'ombre indiquait des dates annuelles. Jérôme Magail a relevé, sur une autre roche, une série de pétroglyphes, révélés, le soir, par l'ombre d'une entaille faite dans le rocher. Après examen de l'ensemble, il s'avère que cette série corres-

pond à la période allant du solstice d'été au 14 septembre, c'est-à-dire la saison actuelle des bergers. « En ces contrées hostiles, les bergers de l'âge du cuivre ne pouvaient fréquenter la vallée des Merveilles et la vallée de la Fontanalba au-delà de la mi-septembre, car le froid aurait pu les surprendre et provoquer de terribles pertes dans leurs troupeaux. »

Le chercheur développe également une analyse singulière selon laquelle les 7 000 roches gravées (comportant chacune cinq gravures en moyenne), qui n'ont pas toutes servi de cadran solaire, étaient liées à un comportement ritualisé, sans doute assujéti à des dates religieuses.

Selon Jérôme Magail, les dates repérées par les quelques instruments de mesure du temps ont pu non seulement indiquer les moments favorables pour accomplir certaines activités de bergers mais également permettre d'inscrire une grande partie des pétroglyphes. « La fréquence de répétition des milliers de gravures s'apparenterait à un culte perpétré à des périodes déterminées. Lorsque la date liturgique était indiquée par l'instrument, des gravures pouvaient être inscrites sur les roches éparses du site dans le but de demander aux divinités une année prospère. » Il semble ainsi que la survie des hommes de l'âge du cuivre était liée à la connaissance des lois cosmiques qui gouvernaient le rythme des saisons et des phénomènes météorologiques.

Paul Barelli

MENSUEL • N° 302 • AVRIL 2002

Le Monde de l'éducation

Supplément
Les arts à l'école

ITALIE
Tollé contre Berlusconi

Le primaire découvre la violence

SONDAGE EXCLUSIF

Les surprises du vote enseignant

- Jospin favori malgré l'épisode Allègre
- Chirac peu crédible sur les questions éducatives
- Chevènement se pose en challenger
- Mamère candidat de l'antimondialisation

LIVRES DE JEUNESSE : LA NOUVELLE VAGUE ALLEMANDE

TECHNOLOGIE : UNE DISCIPLINE QUI CHERCHE SA PLACE

AVEC CE NUMÉRO, UN SUPPLÉMENT GRATUIT
Les arts à l'école

La console Xbox de Microsoft peine à s'imposer en France

La plus puissante console de jeux du marché ouvre la voie à des jeux plus réalistes. Son catalogue est riche. Pourtant, quinze jours après sa sortie, elle ne suscite pas le même engouement que ses concurrentes. Nous l'avons testée pour vous

Le Monde INTERACTIF

NUL N'EST CENSÉ ignorer. Il existe désormais en France une nouvelle console de jeux vidéo. Son nom, la Xbox. Après plusieurs semaines d'une campagne médiatique savamment orchestrée, la première console fabriquée par Microsoft est disponible depuis le 14 mars dans toute l'Europe. Il est bien sûr encore trop tôt pour juger ou non du succès de cette machine. Nouvel arrivant sur le marché, le géant américain va devoir faire ses preuves face au duo formé par Sony et Nintendo, deux marques jouissant d'une grande crédibilité auprès des joueurs.

Les premiers jours de commercialisation montrent d'ailleurs que la Xbox ne suscite en France qu'un engouement limité, incomparable avec celui qui avait accompagné le lancement, en novembre 2000, de la PlayStation 2 de Sony. La console ne manque pourtant pas d'atouts. Construite autour de technologies issues du monde du PC (processeur Pentium à 733 MHz, disque dur de 8 gigaoctets, carte graphique Nvidia, carte Ethernet pour le jeu en réseau), la Xbox est sans conteste la machine la plus puissante du marché. Elle dispose également d'un catalogue de jeux riche (25 titres à ce jour, avec un objectif de 60 titres d'ici à la fin juin) et suffisamment varié pour capter l'attention d'un grand nombre d'aficionados.

DES JEUX TRÈS CLASSIQUES

Car c'est bien sur le terrain purement ludique que la Xbox est attendue au tournant. Pour le moment, force est de constater que Microsoft n'a pas pris énormément de risques. La console est lancée avec des jeux très classiques, couvrant l'ensemble des genres en vigueur, parmi lesquels un jeu de tir à la première personne (Halo), une simulation de course de voitures (Project Gotham Racing), un jeu de combat (Dead or Alive 3), du sport (NBA Live, Amped Freestyle Snowboarding) et des jeux d'aventure (Oddworld, Max Payne).

Certains de ces titres, comme Halo ou Oddworld, sont des titres exclusifs à la Xbox, tandis que les autres sont des adaptations pour

la machine de titres déjà existants (Max Payne, Tony Hawk's Pro Skater) ou des reprises des licences connues (Crash Bandicoot, F1 2002). « Nous ne sommes pas obligés de réinventer la roue à chaque fois, même si nous avons des exclusivités qui correspondent à des jeux que les autres machines ne peuvent pas proposer », explique Michel Cassius, responsable du développement éditorial de la Xbox pour l'Europe.

Comme toute console en début de vie, la Xbox ne dispose pas d'une ludothèque qui exploite au maximum ses possibilités. Le joueur peut toutefois déjà se faire une idée des qualités graphi-

Un traitement graphique poussé

Les constructeurs de consoles mettent toujours en avant les capacités graphiques de leurs machines. Pour la Xbox, Microsoft utilise une carte graphique, la Nvidia, qui est une référence dans l'univers du PC. Cette carte autorise de nombreux effets : création de relief avec des jeux d'ombres sur des textures planes ou encore réflexion d'une texture dans une autre pour donner une impression de miroir. La Xbox peut aussi gérer quatre textures sur une même surface, ce qui permet d'enrichir les décors et de créer des superpositions originales.

Ces textures peuvent être compressées (taux de 6 pour 1), augmentant encore la richesse des détails. Pour que le rendu des personnages et des objets soit le plus lisse possible, la Xbox dispose d'un système d'« anti-aliasing ». Cette technique d'ajout de couleurs intermédiaires comme les effets saccadés des mouvements et les effets de « pixelisation » des décors. Enfin, sur un jeu comme Dead or Alive 3, le nombre de polygones (unités de base pour faire de la 3D) utilisés pour la modélisation des combattants atteint 40 000.

ques impressionnantes de l'engin. Halo, par exemple, sans conteste le titre techniquement le meilleur à ce jour sur Xbox, se déroule dans un univers futuriste dont les graphismes sont plus habituels sur PC que sur console.

Outre les détails des décors, d'une très grande précision, ce sont les déplacements des personnages et des objets qui sont le plus remarquables. Fluidité, rapidité, interaction avec les éléments du décor, jeux de lumières, profondeur de champ... la Xbox se montre avec ce titre sous un jour particulièrement avantageux. « L'apport principal de la Xbox au monde du jeu vidéo, c'est sa puissance d'affichage graphique », confirme Pierre Crooks, responsable du studio lyonnais de développement de jeux d'Infogrames. Pour nous développer, cela ouvre des perspectives nouvelles en termes de précision de nos univers et de nos personnages et en qualité de jeu. » Cette

puissance peut aussi être mesurée avec Dead or Alive 3 (Microsoft, 69 €). Ce jeu de combat, dont la précédente version est disponible sur PS2, se rapproche par ses textures graphiques des meilleurs films réalisés en images de synthèse. Avec Dead or Alive 3, le décor n'est plus seulement un élément esthétique, mais fait partie de l'action et devient un élément important pour assurer la victoire.

Faut-il pour autant opter dès maintenant pour la Xbox ? Pas sûr. D'abord à cause du coût d'achat de la console. Malgré les qualités graphiques de la machine, son prix de 479 euros est très élevé. Seuls les incondi-

tionnels rentabilité oblige, sur les trois consoles de nouvelle génération impose donc aux constructeurs de se démarquer par des titres propres. Et, dans ce domaine, Nintendo et Sony disposent d'une avance considérable sur leur concurrent. Les possesseurs de la PS2 - 1,2 million de personnes en France et 7 millions en Europe - n'ont donc pas trop d'inquiétude à avoir. Leur machine reste très compétitive. Son catalogue comprend près de 200 jeux, parmi lesquels des titres phares comme Metal Gear Solid 2 (Konami, 69 €), Jak and Daxter (Naughty Dog, 56 euros) ou Ico (Sony Computer, 57 euros). « Et, en plus, nous sommes loin d'avoir tiré parti au maximum des possibilités de la PS2 », prévient Pierre Sauze, directeur France de l'éditeur américain Electronic Arts. Il ne faut pas non plus oublier Nintendo, dont les premiers tests de la Game Cube, qui sera disponible le 3 mai prochain, se révèlent déjà très prometteurs.

PREMIERS JEUX EN LIGNE

Pour ceux qui ne possèdent aucune console de jeu et ne veulent pas investir dans un micro-ordinateur, la Xbox peut en revanche constituer un investissement intéressant. Dans deux ou trois ans, les jeux Xbox devraient clairement afficher leur différence. L'autre aspect important à prendre en compte est le jeu en ligne.

Avec son disque dur et sa carte réseau intégrés, la Xbox est d'ores et déjà prête pour la prochaine bataille des jeux en réseau à partir d'une console.

L'institut d'études IDC estime ainsi qu'aux Etats-Unis près de 600 000 consoles bénéficieront d'un accès Internet en 2002 et plus de 10 millions en 2005. Sony lancera normalement au mois d'août prochain, aux Etats-Unis, ses premiers jeux en ligne, et Microsoft suivra rapidement. Le géant de l'informatique vient d'ailleurs d'annoncer que 25 éditeurs sont déjà en train de préparer les jeux compatibles avec son réseau. Handicap pour acquérir une crédibilité auprès d'une génération de joueurs élevés au biberon Nintendo et Sony, l'héritage PC de la Xbox sera alors sans aucun doute un atout important pour s'imposer sur le jeu sur le Net.

Guillaume Fraissard



Halo

(Microsoft, 69 €)
Développé au départ pour ordinateur, Halo arrive finalement sur Xbox après plus de deux ans de travail dans les studios de Bungie. Le résultat est surprenant. Sur un scénario très classique, Halo plonge le joueur dans un univers de science-fiction à mi-chemin entre Terminator et Starship Troopers. L'action se déroule dans des décors somptueux et d'une profondeur rarement atteinte dans ce type de jeux. Les ennemis sont suffisamment variés et dangereux pour éviter toute pointe d'ennui et il faut faire preuve de patience et d'astuce pour espérer finir ce jeu, d'un bout à l'autre palpitant. Une vraie réussite. Déconseillé au moins de 12 ans.



Oddworld: Munch's Oddysee

(Microsoft, 69 €)
C'est la PS2 qui devait initialement accueillir cet Oddworld avant que Microsoft n'en rachète l'exclusivité. Présenté avec fierté par Bill Gates début 2000, Oddworld vous emmène dans les pas de Munch et Abe, partis vaincre Vykkers et autres Sligs pour tenter de perpétuer la race des Gabbits et des Mukodons. Jeu de plate-forme par excellence, ce titre exploite bien la puissance graphique de la Xbox et propose même de petites séquences vidéo dignes des meilleurs films d'animation. Au final, Oddworld est un jeu d'aventure attachant, pour petits et grands, qui se révèle un peu court et souvent répétitif dans son action et ses décors. Tous publics.



Jet Set Radio Future

(Sega, 69 €)
Voilà un titre particulièrement réjouissant qui donne à la Xbox de véritables allures de consoles de jeu vidéo. Héritée de la Dreamcast de Sega, Jet Set Radio Future vous plonge au cœur des rues de Tokyo pour des courses de rollerskate endiablées et des parties de graffiti sur les murs. Vous devrez éviter les hommes de la toute nouvelle brigade de police mise en place pour vous empêcher de prendre la rue pour un terrain de jeu. Original pour qui ne connaît pas la version précédente, Jet Set Radio Future ravira également les connaisseurs par la taille et la richesse de ses niveaux et pour son plaisir ludique. Tous publics.

Des accessoires coûteux pour enrichir les fonctions de la machine

ACHETER UNE CONSOLE de nouvelle génération peut vite conduire à une inflation des dépenses. Alors qu'éditeurs et constructeurs ne cessent d'appeler de leurs vœux une véritable démocratisation de ce loisir longtemps confiné aux seuls enfants et adolescents, les prix des machines, des logiciels et des accessoires sont de plus en plus élevés. A 479 euros, la Xbox est la plus chère des consoles, devant la PlayStation 2 (300 euros) et la future Game Cube (250 euros). Les deux premières machines disposent toutefois d'un lecteur de DVD intégré qui peut transformer la console en un lecteur de salon.

A ces prix de départ, il faut ensuite rajouter celui des jeux. En moyenne, un jeu Xbox coûte 69 euros, alors que 60 euros seront nécessaires pour acquérir un titre de la Game Cube. De son côté, Sony, qui a eu le temps d'amortir plusieurs de ses jeux, propose aujourd'hui une gamme de titres soldés à 24,99 euros. Cela donne l'occasion de retrouver de grands succès comme Gran Turismo 3, Tekken Tag ou Formula One 2001 à

prix abordables. Les nouveautés PS2 oscillent quant à elles entre 50 et 60 euros.

UNE DEUXIÈME MANETTE

Mais la facture ne s'arrête pas là. Il reste à doter la machine des accessoires permettant d'enrichir ses fonctions. Le joueur peut prévoir, par exemple, l'achat d'une deuxième manette de jeu pour des parties palpitantes avec un autre joueur (40 euros pour la Xbox, 25 euros pour la PS2). Sony propose aussi un petit boîtier pour connecter quatre manettes supplémentaires à sa machine (44 euros le kit). L'utilisation du DVD nécessite encore l'achat de périphériques. Sur la Xbox, la fonction DVD ne peut être activée qu'avec une télécommande spéciale vendue 50 euros ! Chez Sony, le DVD fonctionne avec les manettes de jeux, mais l'achat d'une télécommande (25 euros) s'avère vite indispensable. A noter toutefois que Sony propose actuellement des packs à 300 euros comprenant la console et la télécommande.

S'il reste encore quelques euros dans votre tirelire, les consoles peuvent accueillir

d'autres accessoires. Des cartes mémoires pour stocker des informations et sauvegarder les parties (38 euros pour la PS2, qui ne dispose pas de disque dur, et 50 euros pour la Xbox), ou encore des câbles pour relier les machines entre elles afin de jouer à plusieurs machines (30 euros pour la Xbox). Enfin, la Game Cube et la PlayStation 2 auront besoin d'un adaptateur modem, et éventuellement d'un disque dur, pour être compatibles avec le jeu en ligne. Les prix de ces périphériques pour la console de Nintendo ne sont pas encore connus. Quant à la PS2, un adaptateur réseau est déjà disponible au Japon et aux Etats-Unis (environ 40 dollars) pour se connecter à Internet à haut ou bas débit. Il existe même un Kit Linux qui comprend un CD d'installation, un clavier, un disque dur, une souris, un adaptateur ethernet et vidéo pour permettre à chaque joueur de développer ses propres animations graphiques sur la PS2. Il devrait être disponible au mois de mai 2002 en Europe à un prix qui n'a pas encore été fixé.



Project Gotham Racing

(Microsoft, 69 €)
Impossible aujourd'hui de lancer une console sans disposer d'une simulation de course de voitures. La Xbox n'échappe pas à la règle. Pas moins de trois titres dédiés aux fous du volant sont disponibles. Project Gotham Racing est sans doute l'un des plus réussis avec Wreckless (Activision). Courses contre la montre dans les plus grandes villes du monde, challenges avec des adversaires, épreuves de conduite. Les voitures sont parfaitement modélisées, mais toutes ne sont pas disponibles dès le début du jeu. Une système de points permet de débloquer les véhicules au fur et à mesure des parties. Tous publics.

G. F.

Le Monde

Le Monde
LE GRAND DOSSIER

8 pages à explorer
et à conserver

Samedi 30 mars, dans Le Monde daté dimanche 31 mars - lundi 1^{er} avril

Pays dangereux, la France ?



CULTURE

REPORTAGE

Depuis le 24 mars, une délégation du Parlement international des écrivains rencontre des intellectuels palestiniens en Cisjordanie et à Gaza, avant de se rendre à Tel-Aviv écouter des Israéliens. Mais une polémique née de propos malencontreux du Portugais Saramago vient ternir cette initiative

Des écrivains dans le brasier du Proche-Orient

RAMALLAH, GAZA
de notre envoyée spéciale

Depuis dimanche 24 mars, huit poètes et romanciers arpentent les territoires palestiniens, en Cisjordanie et à Gaza, observent, écoutent, regardent, avant de se rendre en fin de semaine à Tel-Aviv pour rencontrer des écrivains israéliens. Deux Prix Nobel de littérature, le Portugais José Saramago et le Nigérien Wole Soyinka, font partie d'une délégation d'auteurs, membres du Parlement international des écrivains (PIE), une association de défense des artistes menacés (*Le Monde* daté 24-25 mars). « Nous sommes venus avec nos imaginaires, avec l'espoir que des écrivains, en réinventant le langage, puissent contribuer à faire cesser les massacres », affirme Russell Banks, romancier américain et président du PIE.

Par leur âge et leur origine, plusieurs ont connu la dictature, et parfois la prison : l'Espagnol Juan Goytisolo, le Sud-Africain Breyten Breytenbach, le dissident chinois Bei Dao ou l'Italien Vincenzo Consolo. D'autres membres de l'association qui n'ont pu faire le voyage leur ont confié des messages de solidarité, les Français Jacques Derrida et Hélène Cixous, l'Américaine Tony Morrison ou la Canadienne Margaret Atwood.

« Ce que nous voyons à Ramallah et à Gaza nous bouleverse, confie Vincenzo Consolo. Bien qu'informé, je n'avais pas imaginé une situation aussi désastreuse. Toutes ces destruc-

tions de maisons par l'armée israélienne, par exemple, me semblent le symbole de la volonté de destruction d'un pays. » Pour Juan Goytisolo, la situation à Gaza lui rappelle « ce [qu'il a] vu à Sarajevo : les bombardements, les ruines, le nombre élevé de victimes ».

Au camp de réfugiés de El-Amari, qui jouxte la ville de Ramallah, les écrivains ont visité le petit centre culturel des jeunes, mis à sac par l'armée israélienne entre le 15 et le 19 mars. A l'intérieur, le mobilier est brisé, les placards sont éventrés, les instruments de musique cassés et les écrans d'ordinateur crevés. Les murs mitoyens des maisons ont été défoncés pour permettre le passage des soldats par l'intérieur, plutôt que par la rue où ils craignaient les attaques des habitants du camp. Partout dans les rues, des ouvriers brassent le ciment pour reboucher les dégâts spectaculaires causés par cette incursion de l'armée.

TENUS EN JOUE PAR LES SOLDATS

Pour se rendre à l'université de Bir-Zeit, à une dizaine de kilomètres de Ramallah, les auteurs ont essuyé les mêmes difficultés que les 5 000 étudiants et les 800 enseignants qui se rendent quotidiennement au campus. Le barrage militaire installé à mi-chemin depuis dix-sept mois empêche tout passage de véhicule. Il faut venir en voiture ou en bus jusqu'au barrage, traverser à pied sur 500 mètres devant des soldats qui tiennent les marcheurs en joue, puis

rejoindre de l'autre côté d'autres véhicules jusqu'à l'université. Les écrivains se sont frayés un passage parmi les centaines de jeunes ou les familles riveraines, qui marchent en portant les bébés et les enfants, dans un climat passablement inquiétant. « Parfois, nos étudiants sont arrêtés, frappés ou emmenés en prison », leur a expliqué



Un habitant de Rafah avec Wole Soyinka, Russell Banks et Christian Salmon, du Parlement des écrivains, le 26 mars.

Le faux pas du romancier José Saramago

RAMALLAH, GAZA
de notre envoyée spéciale

Lundi 25 mars à Ramallah, l'un des membres de la délégation du Parlement des écrivains, le Portugais José Saramago, Prix Nobel de littérature 1998, a commenté la situation des territoires occupés en déclarant notamment : « Ce qu'il faut faire, c'est sonner le tocsin, partout dans le monde, pour dire que ce qui arrive en Palestine est un crime que nous pouvons stopper. Nous pouvons le comparer à ce qui est arrivé à Auschwitz. » Un peu plus tard, il précisait à l'agence portugaise Lusa : « La répression israélienne est la forme la plus perverse de l'apartheid », après une longue description de l'état de désolation des zones qu'il venait de visiter : « Personne n'a idée de ce qui se passe ici, aussi bien informé que l'on soit. Tout est rasé par les bulldozers. Les villages palestiniens ont été détruits et on n'y cultive plus rien. »

Le lendemain, l'écrivain israélien Amos Oz s'est indigné des propos de Saramago, qui, selon lui, « fait preuve d'un terrible aveuglement moral ». « Celui qui ne distingue pas les divers degrés du mal, précisait encore Amos Oz, devient un serviteur du mal. » « L'occupation

israélienne est injuste, ajoutait Amos Oz dans son article paru à la « une » d'un quotidien israélien, mais comparer cela aux crimes nazis revient à comparer Saramago à Staline. » Cette allusion à Staline renvoie bien évidemment à l'engagement politique de José Saramago, membre de longue date du Parti communiste portugais et anti-européen convaincu.

UN APPEL À LA DESTRUCTION D'ISRAËL

Enfin, Amos Oz a insisté sur la violence que porte en lui le rapprochement entre la Shoah et la situation actuelle. Selon lui, cette comparaison « est en fait un appel à la destruction d'Israël ».

Par ailleurs un éditorialiste du quotidien *Haaretz* est revenu sur la phrase malencontreuse de Saramago : « La maladie de l'âme européenne, l'antisémitisme, est de retour. Si Ramallah est Auschwitz, alors Israël est le IIF Reich et mérite la destruction. »

En outre, les libraires israéliens appellent au boycottage des livres de José Saramago, qui sont très largement diffusés dans le pays.

C. Ba.

L'espoir du poète palestinien Mahmoud Darwich

RAMALLAH

de notre envoyée spéciale

Malgré les barrages militaires israéliens qui bloquent les routes environnantes, plus de huit cents personnes se pressent sur les sièges et les marches du Théâtre Al-Kasaba de Ramallah, lundi 25 mars au soir. Le poète palestinien Mahmoud Darwich, l'un des auteurs majeurs du monde arabe d'aujourd'hui, reçoit ses confrères du Parlement international des écrivains (PIE) pour une soirée de lectures, ponctuée par les chants de Kamilia Jubran, du groupe de musique palestinien Sabreen et les interventions de comédiens de la troupe d'Al-Kasaba.

Devant l'aggravation du conflit, Mahmoud Darwich a pris l'initiative d'inviter ces écrivains du PIE, association dont il est l'un des membres fondateurs, à venir rencontrer des artistes palestiniens et

israéliens afin qu'ils puissent ensuite écrire et témoigner dans leurs pays. « Grâce à votre présence, nous ne nous sentons plus isolés du reste du monde », assure-t-il. A Ramallah, le poète, qui a longtemps vécu en exil, jouit manifestement d'une grande popularité.

Au théâtre lundi soir, quand il vient lire ses poèmes, le public se lève pour une longue ovation. Plusieurs fois, sa lecture est interrompue par des applaudissements. Quelques heures avant, lorsqu'il accompagnait les écrivains étrangers à l'université de Bir-Zeit, les passants l'arrêtent au barrage militaire et le prient de bien vouloir se laisser photographier à leurs côtés. Sur le campus, les étudiants font la queue pour obtenir son autographe.

Mahmoud Darwich, né en 1941 dans un village de Galilée proche de Saint-Jean-d'Acre, dont les

familles palestiniennes ont été expulsées en 1948, est venu se poser à Ramallah en 1996, à la suite des accords d'Oslo. Il y publie désormais la prestigieuse revue littéraire *Al-Karmel*, qu'il avait fondée en exil à Beyrouth. En installant sa publication en Cisjordanie, il a modifié sa ligne éditoriale pour accorder plus d'attention à la culture et à la pensée israéliennes. Les œuvres du poète sont à présent traduites et publiées en hébreu.

« UN SYSTÈME D'APARTEID »

L'occupation israélienne, explique-t-il, « est une déclaration permanente de guerre contre nos corps et nos rêves, nos maisons et nos arbres ». Elle ne promet rien d'autre qu'« un système d'apartheid et une victoire de l'épée sur l'âme ». Pour l'auteur de *La Terre nous est étroite* (Gallimard), « per-

sonne n'a le monopole de la terre, de Dieu ni de la mémoire. Nous ne demandons que le droit à vivre une vie normale, dans un état indépendant sur une terre occupée depuis 1967, comprenant Jérusalem-Est, ainsi qu'une solution juste au problème des réfugiés. »

« L'espoir, ajoute le poète, est une maladie incurable chez les Palestiniens – l'espoir d'une vie normale où nous ne serions ni héros ni victimes. Le conflit actuel ne se résume pas à « une lutte entre "eux et nous", comme voudrait le présenter le gouvernement israélien » mais plutôt à une situation d'occupation. Pour Mahmoud Darwich, « le plus court chemin pour éviter de nouveaux désastres consiste à libérer les Palestiniens de l'occupation et à libérer la société israélienne de l'illusion qu'elle contrôle un autre peuple ».

israélo-égyptienne, ils veulent raconter leur histoire, évacuer le choc de cette nuit de panique.

Une femme crie : « J'ai treize enfants. Nous avons dû quitter nos maisons avec seulement nos vêtements sur le dos. Nous n'avons que Dieu pour nous aider. Nous sommes tous musulmans, mais nous refusons le terrorisme. Je veux la paix, mais c'est ça leur paix ? » Des responsables médicaux expliquent qu'avec les principaux barrages militaires qui coupent la bande de Gaza en trois, les ambulances sont, elles aussi, bloquées. Quand ils passent, à leur tour, le barrage de Khan-Younès, les écrivains doivent attendre une heure, derrière une ambulance du Croissant-Rouge et une voiture de Médecins sans frontières. Une femme enceinte a accouché là, elle

a baptisé son fils Hadjez, un mot qui signifie « barrage » en arabe.

Secrétaire général du PIE, le Français Christian Salmon ne comprend pas : « Je ne savais pas que, pour assurer la sécurité, il fallait raser les champs d'orangers, cribler de balles les façades, voir les enfants chercher leur cartable dans les ruines de leur maison. » Il propose « une solidarité créative et concrète » avec les artistes palestiniens. Puisque « la parole palestinienne elle-même est en état de siège, nous devons lever ce siège et faire connaître les textes des écrivains d'ici ». Il compte publier ces auteurs dans la revue de l'association, *Autodafé*, traduite dans huit pays européens et américains.

Catherine Bédarida

médias
L'INFO SUR L'INFO

N°1

ANALYSE
Les médias font-ils les élections ?

ENQUÊTE
COMMENT SORTENT LES AFFAIRES

RETOUR SUR
Le jour où j'ai interviewé Ben Laden

DECRYPTAGE
La folie de la télé-confession

4€

PORTRAITS
Les derniers lecteurs de «l'Huma»

LE PREMIER MAGAZINE QUI DECRYPTE L'INFO

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

C. Ba

Des manifestations sociales et politiques ont émaillé le rendez-vous parisien annuel des éditeurs et du public. La fréquentation est en baisse de 7,9 %, mais les achats de livres sont en hausse

Un Salon du livre agité, marqué par le succès des auteurs italiens

MANIFESTATION et insultes adressées aux ministres italiens pour l'inauguration, départ de la délégation officielle et crise diplomatique le lendemain, sifflets stridents des grévistes de la Fnac lors de l'ouverture et de la clôture, et tarte à la crème (et ananas) pour Jean-Pierre Chevènement, le dimanche. Il s'est passé quelque chose chaque jour au 22^e Salon du livre de Paris qui a fermé ses portes mercredi 27 mars. Il restera dans les annales comme le plus animé, à défaut d'avoir été le plus fréquenté.

Le nombre de visiteurs a baissé de 7,9 %, avec un total de 219 000 entrées – dont 52 600 payantes – au lieu de 237 986 en 2001. Le plan Vigipirate a entraîné une baisse de la fréquentation des groupes scolaires. Le président du Syndicat national de l'édition (SNE), Serge Eyrolles, a cependant indiqué que « beaucoup d'éditeurs constataient une forte hausse des achats de livres ». Les débats publics et les signatures ont été des succès. Parmi les plus populaires : Alessandro Baricco, Marcello Fois, Umberto Eco, Erri De Luca (lire notre portrait page 36), Philippe Geluck, Bernard Werber, Anna Galvalda, Bernadette Chirac ou Eric Halphen.

Le directeur de l'Association des éditeurs italiens, Ivan Cecchini, s'est félicité de cette « grande fête italienne ». Plus de 20 000 livres ont été vendus sur le pavillon italien, sans compter « les livres envoyés », estimés, selon M. Cecchini, à près de 10 %. Ces vols n'ont pas empêché une recette de la librairie italienne de plus de 200 000 euros. Dès dimanche, les livres en version

originale de Marcello Fois, de Niccolò Ammaniti ou d'Erri De Luca étaient épuisés. Mardi, Marcello Fois devait signer des livres, mais il n'y avait plus d'exemplaires à dédicacer ! Ivan Cecchini a rappelé le détournement effectué par l'écrivain Tiziano Scarpa du « Paris vaut bien une messe » d'Henri IV, par « Paris vaut bien une querelle ».

En terme de querelle, les Italiens ont été servis. L'inauguration officielle, jeudi 21 mars, s'est terminée par une invasion du pavillon réalisé par Pier Luigi Pizzi, par des manifestant hostiles à Silvio Berlus-

Le retour des grévistes de la Fnac

Les grévistes de la Fnac ont à nouveau envahi le café littéraire de l'enseignement culturelle pour réclamer au propriétaire de Pinault-Printemps-Redoute, à coups de sifflets et de trompes, « Pinault des euros ! ». Une cinquantaine de manifestants, qui s'étaient déjà fait entendre le soir de l'inauguration, sont arrivés à la fin d'un débat sur la mondialisation avec Susan George, mercredi 27 mars. « On a décidé de se réapproprier le stand de l'entreprise, car la culture, c'est nous et pas eux », a déclaré un salarié en dénonçant « la politique antisociale » de la direction. L'intersyndicale FO-CGT-SUD de la Fnac Paris demande des augmentations de salaire. Ils ont reçu le soutien de la vice-présidente d'Attac, qui a estimé que « le capital est rémunéré alors que le travail ne l'est pas. Ce n'est pas seulement à la Fnac et en France, c'est dans le reste du monde ». Une librairie de la Fnac Forum a indiqué que, « si l'on veut faire son travail de libraire, on entre en résistance, car on est en opposition avec la politique commerciale de la Fnac ».

conci et à l'incontrôlable sous-secrétaire d'Etat à la culture Vittorio Sgarbi. L'incident s'est transformé en crise diplomatique entre la France et l'Italie, quand la délégation officielle a décidé de quitter le Salon du livre, dès vendredi 22 mars. Cela n'a pas empêché M. Sgarbi de se rendre le soir même, à titre personnel, à une réception chez Gallimard à laquelle il n'avait pas été convié...

Ces incidents trouvaient leur source dans les déclarations de Catherine Tasca en janvier. La ministre avait indiqué qu'elle ne souhaitait pas inaugurer le Salon du livre avec Silvio Berlusconi – qui semble n'avoir jamais eu l'intention de venir.

La délégation officielle italienne était conduite par Nicola Bono, également sous-secrétaire d'Etat à la culture. Mais c'est Vittorio Sgarbi qui a attaqué M^{me} Tasca – sans qu'il ait été clairement indiqué s'il faisait partie de la délégation officielle ou non.

refusé de répondre aux attaques de M. Sgarbi sur le passé de son père, émigré italien qui a travaillé à Vichy pendant la guerre : « Un enfant n'a pas de comptes à rendre sur ses parents. Je respecte profondément mon père que j'ai beaucoup aimé et qui m'a beaucoup aimée. Je ne partage pas certaines analyses qui ont été faites sur sa vie. Mais c'est aux historiens et à l'histoire de dire ce qu'il a fait. »

« UNE GRANDE FAMILLE »

Les organisateurs n'ont pas su expliquer pourquoi le protocole de la visite inaugurale n'avait pas été changé, compte tenu des risques de manifestations. La visite a commencé à 18 heures. Le public n'entraîne qu'à partir de 19 heures. Une visite au pavillon italien avant que le grand public et les manifestants – avec masques, affiches et banderoles – ne s'introduisent dans le salon aurait limité les incidents, sans empêcher les manifestations.

« On est une grande librairie, une grande famille, on ne peut pas éviter tous les débordements », a indiqué Serge Eyrolles. De même la présence du célèbre entarteur Noël Godin ne semble avoir inquiété aucun responsable sur les risques encourus par d'autres invités.

« On tiendra compte de ces incidents pour l'année prochaine », a expliqué Serge Eyrolles. Nous repenserons les problèmes d'inauguration, pour que la grande fête du livre ne soit pas ternie par des groupes minoritaires. » En espérant que l'invité d'honneur soit moins turbulent que l'Italie : il s'agit des Pays-Bas et de la Flandre.

Alain Salles

La crise argentine accroît le nombre de films restés en chantier faute de budget pour les finir

Cinéastes latino-américains cherchent financements aux Rencontres de Toulouse



« Domesticas, o filme », comédie brésilienne sur les gens de maison.

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

On se serait cru dans un wagon du métro parisien. A la place des SDF, des cinéastes qui racontent toujours les mêmes histoires : « J'ai tourné mon film mais je n'ai plus d'argent pour le monter, le mixer ou le transférer sur pellicule 35 mm. Y a-t-il parmi vous, mesdames messieurs, des gens disposés à m'avancer quelque argent [quelques dizaines de milliers de dollars] afin que je puisse me tirer de ce mauvais pas ? » Dans la salle de projection de l'Institut Cervantès de Toulouse, des producteurs, des distributeurs, des responsables de festival, écoutaient ces réalisateurs, tous venus d'Amérique latine.

Les Rencontres cinémas d'Amérique latine de Toulouse accueillent des films en construction. Pour leur quatorzième édition, qui s'est tenue du 15 au 24 mars, les organisateurs ont formalisé ces présentations. Ils se sont associés au Festival de Saint-Sébastien-Donostia, qui a lieu en septembre. Les projets retenus sont présentés à Toulouse en mars devant des professionnels, avec l'assurance que le film sera à nouveau montré au Pays basque, dans l'une des sélections du festival, s'il est fini, à nouveau à des professionnels s'il reste en chantier.

« Je n'ai lancé l'appel à candidatures qu'en décembre, par e-mail, raconte Esther Saint-Dizier, la présidente des Rencontres, nous avons reçu au moins cinquante cassettes. » Dix projets ont été présentés pendant le festival. Le pays le plus représenté était l'Argentine, avec quatre films, par ailleurs presque terminés. La vitalité du cinéma argentin semble avoir, pour l'instant, survécu à la crise qui ravage le pays. Mais déjà elle est menacée.

UNE ÉCONOMIE FRAGILE

Carlos Sorin, Lion d'argent à Venise en 1986 pour *La Pelicula del Rey*, a tourné *Historias Minimas* en Patagonie en 2001. « Le budget était bouclé et je devais recevoir en décembre une subvention de 50 000 pesos de l'Institut du cinéma pour le tirage du film. » C'était au temps de la parité peso-dollar. « Cinq présidents plus tard, 50 000 pesos sont devenus 15 000 dollars, que je n'ai de toute façon pas reçus. » L'histoire pas drôle de Carlos Sorin devrait bien finir, sa comédie délicate et amère a suscité assez d'enthousiasme chez les distributeurs pour espérer qu'elle se termine rapidement. Mais d'autres témoignages sont

trop similaires à celui de Sorin pour ne pas pointer une réalité : la très fragile économie du cinéma argentin a été balayée par la crise, et les producteurs et réalisateurs ne voient plus de salut que dans la carrière internationale de leurs films.

Cette catastrophe menace la cinématographie la plus dynamique du continent et inquiète les cinéastes d'autres pays. Eux sont venus à Toulouse dans l'espoir de terminer des films qu'ils ont entrepris avec un budget insuffisant. Enrique Gabriel, le producteur espagnol de *Sumas y Restas*, du Colombien Víctor Gaviria, qui avait présenté *La*

Présence argentine, triomphe brésilien

Le poids du nombre n'a pas suffi. Malgré une forte représentation argentine, c'est le Brésil qui a été couronné par le jury des 14^e Rencontres Cinémas d'Amérique latine. *Domesticas, o filme*, une comédie qui décrit la vie des gens de maison à Sao Paulo, a remporté le Grand Prix. Les rencontres ont quand même été marquées, une fois de plus, par le foisonnement des productions argentines réalisées par des cinéastes dont l'âge semble décroître au fil des ans. *Caja negra*, tourné en DVD pour quelques dizaines de milliers de dollars, met en scène une très jeune fille, une (vraie) centenaire et un homme atteint d'une mystérieuse infirmité. Ce film, d'une audace saisissante, est l'œuvre de Luis Ortega, 21 ans.

Petite Marchande de roses à Cannes en 1998, le reconnaît : « Nous n'avions pas les moyens de financer la postproduction. Mais le scénario était fort, Victor était prêt à tourner, est-ce qu'il fallait renoncer ? » Ce récit de la déchéance d'un petit bourgeois de Medellín qui se compromet avec les narco-trafiquants n'a été monté qu'en partie. Il faudrait 61 000 dollars pour le terminer.

A chaque fois, que ce soit en Argentine ou ailleurs, la modicité des budgets, entre 250 000 et 400 000 dollars, est frappante au regard de l'extrême qualité technique des films. « Nous faisons un cinéma de développés à des prix du tiers-monde », a dit en riant Carlos Sorin. Le travail accompli à Toulouse devrait permettre à quelques heureux élus de montrer ces films aux spectateurs des pays riches.

Thomas Sotinel

La municipalité d'Hérouville-Saint-Clair a décidé de réduire des deux tiers sa subvention annuelle

Le Centre d'art contemporain de Basse-Normandie menacé

ÉTABLI à Hérouville-Saint-Clair (Calvados) depuis 1990, le Centre d'art contemporain (CAC) de Basse-Normandie a vu son existence brutalement contestée, lundi 25 mars, par une délibération du conseil municipal. Celui-ci a décidé de réduire de 66 % sa subvention annuelle, qui s'élevait auparavant à 57 930 euros. Cela entraînerait une diminution de 21 % du budget total du CAC.

Ce vote remet en question l'existence même du CAC, sa programmation pour l'année en cours et, en particulier, la tenue à l'automne prochain de la seizième édition des Rencontres vidéo et arts plastiques, qui sont de longue date l'une des manifestations essentielles de la vidéo en France. Cette décision intervient un an après le changement de majorité municipale qui a por-

té l'UDF Rodolphe Thomas à la tête de la ville, à la place de François Geindre (PS). Après s'être montrée dans un premier temps apaisante à l'égard des institutions culturelles de la commune, la nouvelle majorité a d'abord contesté la présence et l'action du Centre dramatique national de Normandie avant de notifier au CAC l'annulation de son budget une semaine seulement avant la délibération du conseil. Une autre association culturelle, qui se consacre à la défense du patrimoine photographique, a été priée de quitter les locaux qu'elle occupe afin de permettre à la police municipale de s'agrandir.

La décision du maire a immédiatement suscité une pétition, signée par plus de 700 personnes et associations en quelques jours (sos-cacbn@noos.fr). Parmi les associations figurent cel-

le de directeurs de centre d'art, des directeurs de fonds régionaux d'art contemporain et des directeurs d'école d'art. Au nombre des artistes signataires se trouvent Tania Mouraud, Valérie Jouve, Sylvie Blocher, Claude Levêque, Claude Closky, Olivier Blanchard, de nombreux critiques et commissaires d'exposition. Ils rappellent que le CAC est le seul équipement de ce type en Normandie et demandent à la municipalité de revenir sur sa décision afin de permettre, si désengagement il y a, celui-ci soit progressif. Il pourrait alors être compensé par l'augmentation d'autres subventions, en provenance par exemple de la Région Basse-Normandie, sans que l'existence du CAC soit menacée.

Philippe Dagen

OPÉRA • L'Orchestre de Bretagne a joué avec un soin rare l'œuvre de Debussy, créée il y a un siècle

Le soleil noir du « Pelléas » rêvé par Alain Garichot

RENNES

de notre envoyé spécial

En plus d'être l'emblème d'une révolution dans l'expression du chant lyrique, *Pelléas et Mélisande*, de Claude Debussy, créé en avril 1902 à l'Opéra-Comique, à Paris, est aussi une partition symphonique somptueuse. Le disque – et particulier l'enregistrement à tendance très mellifère d'Herbert von Karajan – a fait oublier que l'ouvrage avait été créé dans une fosse de dimensions réduites. Moins qu'à l'Opéra de Rennes cependant, où il y a à peine de quoi loger le nombre de cordes nécessaires aux nombreuses divisions voulues par Debussy.

Moins de cordes, cela veut aussi dire moins de sensualité et surtout moins de pianissimos, car il est entendu que ceux-ci ne s'obtiennent jamais aussi aisément qu'avec un grand nombre d'instrumentistes en fosse. Malgré ce handicap, le jeune chef belge Patrick Davin fait sonner l'Orchestre de Bretagne avec un soin dans les détails, dans les lignes comme on en a rarement entendu. Son *Pelléas* est « conçu » mais chaleureux.

Il correspond à la vision désin-

carnée et essentielle qu'en a le metteur en scène Alain Garichot, baignée dans une lumière de soleil noir, de soleil d'éclipse. Denis Fruchaud, son scénographe, a imaginé un espace abstrait un rien (bob)wilsonien, dans un camaïeu de gris-bleu et de bleu-noir. De simples praticables figurent la falaise, la tour, la grotte, le rocher d'Yniold.

Les lumières (de Marc Delamézière) découpent la pénombre et agissent comme des sculptures holographiques. La scène de la fontaine, éclairée par une trappe pratiquée dans le sol, est l'une des plus belles figurations, abstraite mais si évocatrice, de ce moment-clé pour la « mise en réel » particulièrement épéuse – l'épéine étant d'ailleurs, en général, résolue par l'image d'Épinal...

On se serait passé du mobilier (lit, trône) assez laid, d'autant que Garichot a déjà prouvé qu'il pouvait lui-même se passer de tout accessoire notamment dans une mise en scène des *Dialogues des carmélites*, de Francis Poulenc, au Palais Garnier, qui reste l'une des plus belles qu'on ait vues, avec celle de Marthe Keller (*Le Monde* du

24 juin 1994). Cependant Garichot réussit à capter des instants purement magiques : la scène de la tour, vécue comme une solitude à deux, par le truchement érotique d'une écharpe, est d'un grand beauté : lorsqu'ils ont épuisé leur désir mutuel, les deux personnages se regardent avec cet air stupéfait et hagard qui tire les larmes sans les appeler. Beaucoup d'autres détails soulignent la justesse de ce travail soigné et subtil, mené par le remarquable directeur d'acteurs qu'est Alain Garichot.

UNE JEUNESSE INSOLENTE

La distribution est d'une jeunesse insolente : la Geneviève de Marie-Thérèse Keller est aussi digne et parfaite musicalement que celle de Suzanne Danco, lorsque la légendaire Mélisande que fut cette dernière accepta sur le tard de chanter ce rôle. Vincent Le Texier (Golaud), Jérôme Varner (Arkel), Marie-Thérèse Keller (Geneviève), Vincent Billier (le Médecin, le Berger), Maëlys de Villoutreys (Yniold). Orchestre de Bretagne, Patrick Davin (direction), Alain Garichot (mise en scène).

Opéra de Rennes, le 24 mars.

ne chante pas toujours avec la souplesse qu'on voudrait (la scène de la tour, trop tendue), mais elle est d'une présence, d'une profondeur de jeu de chaque instant. On découvrirait ce jour-là Jean-Sébastien Bou, très jeune Pelléas en jeans et bras de chemise. S'il élude un rien les quelques aigus de cette tessiture élevée, ce très bon musicien révèle une voix dense et timbrée, virile, d'une parfaite diction. On sera très heureux de réentendre le jeune François lors du concert anniversaire de l'excent centenaire de la création de l'œuvre à l'Opéra-Comique, le 30 avril, sous la direction de Marc Minkowski.

Renaud Machart

PELLÉAS ET MÉLISANDE, de Claude Debussy. Par Jean-Sébastien Bou (Pelléas), Patricia Fernandez (Mélisande), Vincent Le Texier (Golaud), Jérôme Varner (Arkel), Marie-Thérèse Keller (Geneviève), Vincent Billier (le Médecin, le Berger), Maëlys de Villoutreys (Yniold). Orchestre de Bretagne, Patrick Davin (direction), Alain Garichot (mise en scène). Opéra de Rennes, le 24 mars.

Le Louvre parie sur Internet

DÈS 1995, le Louvre s'est doté, comme beaucoup d'établissements, d'un site Internet : www.louvre.fr. Ce dernier reçoit aujourd'hui 6 millions de visites par an. Le musée entend aujourd'hui le prolonger en lançant un programme très ambitieux, étalé sur cinq ans. Sa première priorité est de mettre en ligne, dès 2003, l'intégralité des 35 000 œuvres exposées dans les salles du Louvre, ainsi que les 130 000 dessins du Cabinet des estampes. L'accès de ces images, commentées en français et en anglais, sera gratuit. L'année suivante, louvre.fr offrira des fonctions interactives très développées, notamment des lettres thématiques en fonction des centres d'intérêt, mais aussi des services de billetterie. En 2005, ce seront des contenus pédagogiques qui verront le jour, en direction des familles et des enseignants (dossiers, jeux, etc.). Le Louvre bénéficie pour cette opération d'un mécénat de 6,5 millions d'euros, sur cinq ans, de la part d'Accenture, du Crédit lyonnais et de Blue Martini Software. La direction du Louvre précise que le musée est l'unique maître d'ouvrage du projet et le seul décideur des contenus et des objectifs du site.

Erri De Luca, le travailleur de mots

L'écrivain, qui préféra l'âpreté d'une vie d'ouvrier à l'appartenance à une communauté littéraire, fidèle à ses engagements d'extrême gauche malgré les déchirures, publie « Montedidio »

CE QUE L'ON VOIT d'abord, ce sont ses mains. Erri De Luca ressemble à un comédien britannique (c'est une aïeule anglaise qui a fait descendre sur lui ce curieux prénom, remix napolitain de Harry), il écrit des livres et connaît la Bible mieux que personne, il traduit l'hébreu, lit le yiddish, donne des chroniques à des journaux... et il possède des mains de tailleur de pierre. Des mains qui ne doivent pas à la génétique, rattachées au bras par un poignet presque frêle, mais au travail de force. L'une plus « innocente » que l'autre, dit-il, cette main gauche qui manqua recevoir pas mal de coups, du temps qu'il les utilisait pour vivre. Si ses ouvrages n'avaient pas rencontré le succès qui l'a rendu célèbre (et financièrement autonome), Erri De Luca « ferait » sans doute encore le maçon, comme il l'a fait vingt ans durant sur tous les chantiers de France et d'Italie. Mais depuis sept ans, ses textes l'ont arraché à la boue et aux échafaudages, aux longs trajets dans des autocars brimbalant. Le voilà sollicité de toutes parts, considéré comme l'un des écrivains les plus respectés de son pays, publié à tours de bras (il a été l'auteur le plus vendu par Gallimard au Salon du livre de Paris), traduit en plusieurs langues. Et toujours, irrémédiablement, singulier.

Dans sa maison, près de Rome, on boit du vin de Florence – une grosse bonbonne enfoncée dans un jupon de paille. Dehors, près des murs de pierre presque noirs, il y a des mimosas croulant sous les fleurs et des arbres au tronc à demi enduit de chaux, pour écarter les insectes. Des arbres qu'il a plantés lui-même et qu'il soigne, qu'il saigne aussi pour en recueillir la sève et pour la vendre. « L'écriture reste marginale dans mon emploi du temps. Je ne lui accorde pas plus d'heures que quand j'étais ouvrier, cela doit être un extra. » Erri De Luca n'est pas un homme de beaucoup de phrases, ou alors d'une parole brusque et rude, presque raboteuse et chargée de silences – comme ses livres. « J'ai appris à écrire dans des temps sauvés, je me suis adapté à cette unité de mesure. Du coup, je ne me suis jamais retrouvé devant une page blanche. »

A cette époque-là, il lisait Thomas Mann le soir, en rentrant chez lui par le car. Et tous les matins à 5 heures, comme il le fait encore aujourd'hui, la Bible. Pas pour conforter une croyance, il n'en a pas, mais parce qu'il aimait passionnément ce texte, au point d'apprendre l'hébreu pour l'approcher de plus près. Pour l'escalader, comme les parois sur lesquelles il a coutume de grim-

BIOGRAPHIE

► **1950**
Naissance à Naples.

► **1968**
Militant à Lotta continua.

► **1976**
Deviend ouvrier.

► **1989**
Parution de son premier livre, « Une fois, un jour ».

► **2002**
Parution de « Montedidio » (Gallimard).

per, dans les Dolomites ou ailleurs. « Je suis un homme de l'Ancien Testament, je ne suis que prêt à cette époque », avance-t-il en souriant, pour expliquer qu'il n'aura jamais d'ordinateur – juste la vieille Olivetti posée dans un coin de son bureau. Et même lorsqu'ils ne traitent pas directement de l'Ancien Testament (ce qui est le cas d'un très beau recueil intitulé *Un nuage comme tapis*, paru chez Rivages en 1994), ses livres sont traversés d'accents bibliques. *Œuvre sur l'eau*, par exemple, son premier recueil de poèmes, balayé par le « vent d'Elohim » ou encore *Montedidio*, son magnifique livre en prose paru récemment.

« APPRENDRE À DEVENIR INSOLUBLE »

Un récit plutôt qu'un roman : Erri De Luca dit ne rien inventer. « Ce qui transforme les choses en fiction, c'est la mémoire, explique-t-il. C'est l'explosion sentimentale d'un morceau de passé qui revient, me donnant l'envie de réunir encore une fois les gens qui se trouvaient là, de leur donner une seconde chance. » Dans *Montedidio*, l'auteur a saisi le moment suspendu qui précède l'âge adulte, chez un jeune garçon de Naples. Et aussi l'entrée dans le monde du travail, qui fut pour lui déterminant. Avant cela, l'enfant solitaire de la bourgeoisie napolitaine s'était trouvé une communauté dans le mou-

vement d'extrême gauche Lotta continua, dès 1968. Il en fut un permanent sept ans durant, toujours armé. « L'Italie d'alors était un pays violent, archaïque, observe Erri De Luca. Les manifestations étaient régulièrement attaquées par la police, on a dû apprendre à devenir insoluble. » Et d'expliquer qu'à partir 1975, avant le « passage critique à la violence armée » (l'assassinat d'Aldo Moro par les Brigades rouges, en 1978), il y avait eu une « escalade de la violence d'Etat » contre les opposants d'extrême gauche. Lui s'est arrêté à la dissolution de Lotta continua, en 1976. D'autres, parmi ses amis, sont aujourd'hui réfugiés en France, où il les retrouve lorsqu'il vient. Un livre en particulier (*Acide, Arc-en-ciel*, Rivages, 1994), raconte ses déchirures politiques, qui sont aussi celles de « la génération la plus emprisonnée d'Italie. »

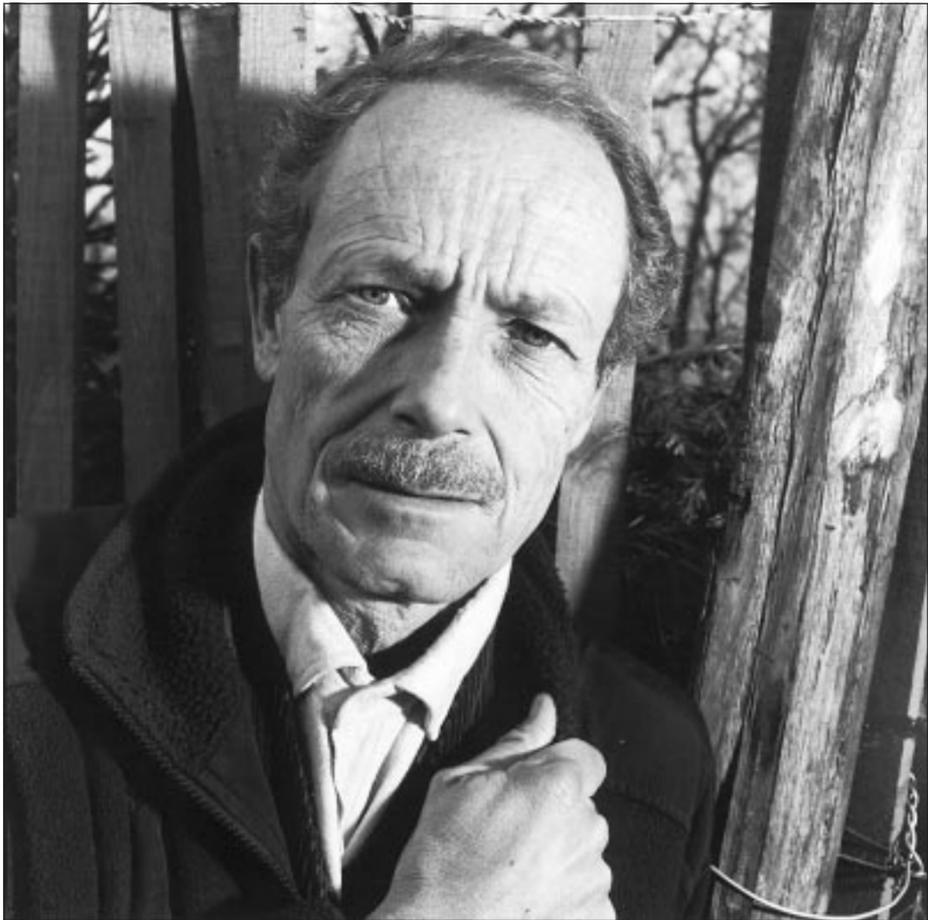
C'est après cette défaite qu'il s'est « établi », comme on disait alors, en France. Travaillant chez Fiat ou sur des chantiers, à détruire un stade ici ou à construire des maisons là. Et c'est dans cette vie d'ouvrier, dans ce travail qu'il n'a « pas aimé », mais dont il ne s'est jamais « déchargé » sur personne, qu'il a puisé la force, la poésie, l'âpre beauté de sa langue. Pourquoi s'être infligé tant de souffrance ? Drôle de question. « Quelles souffrances ? », demande-t-il, l'air

étonné. « De toute façon, je ne pouvais rien faire d'autre. » Autrement dit : bien sûr, il aurait pu vivre de sa plume, mais en s'installant dans une communauté littéraire dont il ne voulait pas. Il a préféré l'air du dehors et la sueur, les cals sur les mains. Et prétend ne connaître « personne », ou presque, parmi les écrivains célèbres – même si cette déclaration de sauvagerie doit être tempérée par le fait qu'il se déplace incessamment à travers l'Italie et au-delà, requis pour parler de ses livres ou de l'Ancien Testament, sollicité par des lecteurs, parfois des rabbins ou des prêtres.

Conscient d'appartenir à « la première génération d'Europe qui a pu se permettre de "sauter" une guerre », marqué par la précédente au point d'apprendre le yiddish « pour donner tort à l'histoire », Erri De Luca se déplace aussi pour manifester aux côtés des antimondialisation. Sans excès de parole, sans plus aucun esprit d'appareil, mais avec l'exacte conscience de ce que l'esprit doit au corps – et au geste.

Raphaëlle Rérolle

Montedidio, de Erri De Luca. Traduit de l'italien par Danièle Valin, Gallimard, 208 p., 15,50 €. *Œuvre sur l'eau (Opera sull'acqua)*, traduit par Danièle Valin, Seghers « Poésie », 124 p., 13,60 €.



LES GENS DU MONDE

■ Le président Jacques Chirac a signé, mardi 26 mars, dans les salons de l'Élysée, le décret de transfert des cendres d'Alexandre Dumas au Panthéon et a annoncé que cette cérémonie se déroulerait « à l'automne, dans un grand élan national », à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'auteur des *Trois Mousquetaires*. « Par ce geste, a commenté le président, la République donnera toute sa place à l'un de ses enfants les plus turbulents et les plus talentueux, à l'un de ses génies les plus féconds dont toute la vie fut au service de notre idéal républicain. »

■ La première de *We Will Rock You*, comédie musicale à la gloire du groupe de rock britannique Queen, aura lieu le 14 mai au Dominion Theater de Londres (2 000 places). C'est ce qu'ont annoncé, mardi 26 mars, au cours d'une conférence de presse organisée dans la station de métro londonienne Tottenham Court Road, Brian May et Roger Taylor, membres de la formation, le librettiste Ben Elton et l'acteur américain Robert De Niro, dont la compagnie, Tribeca, produit le spectacle. Avec 37 participants et un budget de 11,8 millions d'euros, celui-ci sera l'un des plus chers de l'histoire des *musicals*. *We Will Rock You* est en préparation depuis six ans.

■ *Le Petit Prince*, d'Antoine de Saint-Exupéry, sera monté à partir du 1^{er} octobre, au Casino de Paris, dans une adaptation musicale signée Richard Cocciantie pour la partition et Elisabeth Anaïs pour le livret. Musicien franco-italien, Cocciantie a déjà composé la musique de *Notre-Dame de Paris*, un des principaux succès du music-hall français ces dernières années. Le nouveau spectacle de Cocciantie affrontera la production imaginée par son ex-partenaire de *Notre-Dame de Paris*, le parolier québécois Luc Plamondon, avec le compositeur italien Romano Musumarra (*Cindy-Cendrillon 2002*, à partir du 25 septembre, au Palais des congrès). Le chanteur québécois Daniel Lavoie (qui fut le Frolo de *Notre-Dame de Paris*) sera le récitant du *Petit Prince*, dont le rôle-titre sera tenu par un garçon de 13 ans, Jeff. Le couturier Jean-Charles de Castelbajac signera les costumes de cette production, qui fera également l'objet d'un single (*Cherchez la source*, sortie fin avril) et d'un album (programmé pour fin mai) publiés par Mercury/Universal.

■ Pat Metheny, Herbie Hancock, Caetano Veloso et Van Morrison seront les principales têtes d'affiche de la 22^e édition de Jazz à Vienne (Isère), qui se tiendra du 29 juin au 13 juillet. Le festival sera inauguré le 29 juin par une soirée dédiée au jazz West Coast avec un big band comptant quelques figures historiques, comme le saxophoniste Bud Shank et le trompettiste Jack Sheldon.

RADIO

VENDREDI 29 MARS

► Histoires d'élections

8 h 20, RTL

Tous les matins, du lundi au vendredi, Patrick Cohen fait partager les moments phares des campagnes présidentielles passées grâce à des documents sonores d'archive (à 5 h 45, avec une rediffusion à 8 h 20). Aujourd'hui, anecdotes et déclarations concernant l'âge des candidats en 1988... à savoir celui de François Mitterrand face à Jacques Chirac.

► Appel d'air :

« Rencontre avec Walter Bonatti »

19 h 30, France-Culture
Walter Bonatti, alpiniste d'une grande discrétion bien qu'il ait marqué son époque par ses ascensions en solitaire, évoque « les montagnes de sa vie » au micro de Marie-Hélène Fraïssé : ses itinéraires inédits sur le mont Blanc, la face nord du Cervin, en 1965, à 35 ans...

► « La Passion selon saint Jean »

20 h 40, Radio Classique
En cette soirée du vendredi saint, un concert diffusé en direct de la salle Gaveau : *La Passion selon saint Jean*, dirigée par Pierre Cao, avec Arslys, l'ensemble vocal qu'il vient de fonder, ainsi que le Concerto Köln.

— DOMINIQUE DHOMBRES —

De Gaulle et Hamilcar

IL A UN DRÔLE de sourire, presque un rictus, pour parler de son père. Cela n'a pas dû être facile tous les jours d'être le fils du général de Gaulle. L'amiral Philippe de Gaulle était, mercredi soir, l'invité de Franz-Olivier Giesbert, sur France 3 dans « Culture et dépendances ». Les intonations de voix, les grands gestes des bras, tout concourait à former une stupéfiante ressemblance. « *Evidemment, il y a un certain air de famille* », reconnaissait l'intéressé avec modestie. « *C'est très difficile de venir après le général de Gaulle. Je n'imaginai pas à quel point ça serait difficile* », disait-il encore. Il y avait de la souffrance dans cet aveu, du fatalisme, de l'ironie aussi. « *Vous savez, les fils des hommes célèbres n'en ont jamais les qualités, ils n'en ont que les défauts*. » Il avait l'air de quelqu'un qui s'est enfin habitué à lui-même et au sort qui lui a été fait. Bref, avec le temps, et au soir de sa propre vie, l'Amiral, qu'on avait connu plus raide, devenait plus humain et, pour tout dire, nettement plus sympathique.

Son père ne l'avait nullement encouragé à embrasser la carrière des armes. « *Il disait qu'il ne fallait pas trop de militaires dans une même famille* » parce que c'était une profession « où l'on se déci-

rait et où l'on se ruinaient ». Il ne l'a pas nommé compagnon de la Libération, malgré ses états de service pendant la seconde guerre mondiale. « *Il l'aurait peut-être fait à titre posthume, et encore* ». On chercherait en vain de la récrimination dans cette remarque. Il s'agit d'un constat, presque d'une approbation. A la différence de son père, Philippe de Gaulle n'est pas un révolté.

On apprend beaucoup à écouter ce fils, manifestement très attentif. En 1963, Charles de Gaulle découvrait *Le Procès-Verbal*, premier roman d'un écrivain de 23 ans qui s'appelait Le Clézio et qui venait de recevoir le prix Renaudot. Il faisait part de son admiration à ses proches en leur recommandant le livre. Le général de Gaulle a aussi beaucoup pratiqué Flaubert. La description, dans *Salammbo*, de la façon dont Hamilcar Barca, par sa seule présence muette, enrayer la défection de l'armée carthaginoise, l'avait fortement marqué. Philippe de Gaulle, en rappelant ce détail, se rendait-il compte qu'il apportait la preuve que la question de la filiation continuait, encore et toujours, de le préoccuper ? Hamilcar était le père d'Hannibal. Il a eu un fils plus célèbre que lui.

TÉLÉVISION

Eloge de la cruauté

Parmi les multiples chaînes de cinéma, CineClassics joue la carte de l'exception par l'inventivité et la tenue de sa programmation. Nouvelle illustration avec la « Carte blanche » à Christophe Gans – six films en multidiffusion choisis par l'invité et commentés dans un entretien de 52 minutes mené par Jean-Jacques Bernard. En cinéphile passionné (et totalement passionnant), amoureux du cinéma de genre comme art de la transgression, l'auteur du *Pacte des loups* s'est livré à l'exercice avec une gourmandise manifeste, tant dans ses choix que dans leur justification. Un registre de belle amplitude composé de perles rares et d'objets cinématographiques d'une modernité saisissante. *Cow-Boy*, de Delmer Daves ; *Les Tueurs de San Francisco*, de Ralph Nelson (le seul film américain d'Alain Delon, en 1965) ; *Matango*, d'Inoshiro Honda ; *L'île de l'épouvante*, de Mario Bava, ainsi que deux joyaux en éloge de la cruauté, d'un cinéma « qui ose regarder des choses que nous serions incapables de montrer aujourd'hui ». Histoire d'une vengeance radicale, incarnée par un Louis Jouvet au sommet de sa forme, avec *Un revenant*, tourné en 1946 par Christian Jaque, sur des dialogues époustouffants d'Henri Jeanson. Histoire d'amour et de mort avec *L'Ange rouge* (1966), de Yasuzo Masumura : un chef-d'œuvre d'effroi et de pureté. – Val. C.

En multidiffusion sur CineClassics. Entretien avec Christophe Gans : vendredi 29 mars, 0 h 50 ; samedi 30, 18 h 20.

VENDREDI 29 MARS

10 h 17, Toulouse

20 h 50, *Odyssée*
Le 21 septembre 2001, à 10 h 17, l'explosion de l'usine AZF plongeait les Toulousains dans un cauchemar dont ils ne parviennent pas à sortir. *Odyssée* consacre une soirée aux conséquences toujours actuelles de ce drame, en s'attachant particulièrement aux témoignages de sinistrés

et d'employés d'AZF.

Inquiétude et colère sont très fortes, ne serait-ce que chez les milliers de personnes qui sont encore privées de logement. Le documentaire inédit de Patricia Chevalier sera suivi d'un débat.

► **La Jeune Fille afghane**
21 heures, *National Geographic*
Le portrait d'une adolescente afghane aux yeux verts, photographiée par Steve McCurry en 1994, a fait la couverture

la plus mémorable jamais publiée par le *National Geographic*, magazine américain de reportages photographiques vieux de cent quatorze ans. Dix-huit ans plus tard, le photographe tente de retrouver celle qu'il avait croisée dans un camp de réfugiés afghans au Pakistan. Ce sont les étapes de cette quête, au final fructueuse, que retrace ce documentaire tourné par la chaîne National Geographic en début d'année.

► REM, unplugged

22 h 30, Canal Jimmy
Heureux concept que les concerts *unplugged* (en version acoustique) de MTV que diffuse régulièrement Canal Jimmy. Ce soir, un concert enregistré en 1991 à Londres (inédit) par l'excellent groupe de rock américain REM.

► Sexe in the TV

22 h 40, Teva
Enquêtes, reportages et discussions entre les chroniqueurs composent, chaque semaine (le mardi à 22 h 40, avec une rediffusion le vendredi à la même heure et le samedi à 0 h 30), un magazine alerte sur des questions simples que l'on peut se poser concernant la vie sexuelle. Cette semaine, deux thèmes sont abordés : le sexe de la femme, souvent bien inconnu des intéressées elles-mêmes, et la part du « chimique » dans le désir.

PIERRE GEORGES

Plein temps

DANS LA VIE, il faut avoir des principes. Notamment de précaution. Se garder de tout, de tous, des autres et de soi-même, devant, sur les côtés, derrière, de l'avenir, du passé, et surtout du présent.

A y bien réfléchir - pas trop tout de même, n'échauffons pas à l'excès la batterie vieillissante !-, à y réfléchir donc, c'est véritablement un plein temps que de prendre ses principes de précaution ! Cela ne suppose ni l'amateurisme ni la désinvolture. Encore moins les 35 heures. Toujours sur la brèche, toujours sur le pont...

Et sur ce plan-là, justement, la vie est devenue un enfer. C'est l'état de vigilance permanente, d'alerte nécessaire et répétitive, si bien parfois que l'on en arrive à se protéger de tout et du reste, sans trop savoir de quoi et pourquoi. Ce qui, convenons-en, peut créer de la confusion mentale. Autrefois, on parle du XX^e siècle, cette même vie s'ordonnait autour de quelques principes de précaution simples et facilement mémorisables : un train peut en cacher un autre, *e periculus spergersi*, te penche pas au balcon, fais du bruit quand tu t'aventures dans les terrains à vipères, traverse dans les clouds, mâche bien avant d'avaler. Etc., etc. Même les amours étaient ainsi balisées, on parle d'une époque révolue avant la funeste révolution des mœurs chevelue et soixante-huitarde qui nous a conduits où ils en sont, mon pauvre monsieur ! Les amours étaient balisées de l'ultime et nécessaire question : as-tu pris tes (principes de) précautions ?

C'était la belle vie, en somme, la vie désinvolte et futile des sans-trop-de-précautions. Au lieu de quoi, désormais, notre quotidien est devenu, par la grâce de la

grande bible de la survie précautionneuse, une angoisse.

Exemples : en deux semaines deux alertes généralisées. D'abord, la fable pronesque de la Souris et du Bœuf. Il y a dix jours, ou quelque chose comme cela, une nouvelle tombe du haut d'un Prix Nobel, on ne sait plus lequel, mais vu que c'est du Nobel, c'est du sérieux. Ayant injecté du prion dans le cerveau de souris verte, et la tenant par la queue, pardon, on s'égare, l'homme de sciences a fait savoir que le prion était passé dans le muscle de la pauvre créature. Qui infecte une souris infecte un bœuf ! Angoisse donc. Et puis cette semaine, après le poison, le contre-poison : non, pas du tout, le prion peut peut-être le moins, mais certainement pas le plus. Pas trace dans le muscle de bovidé. Moralité : mangez du bœuf, et pas de la souris ! Ce qu'on savait et faisait déjà.

Deuxième exemple, deuxième alerte, une pleine page dans *Le Monde*, hier, sur le principe de précaution appliqué aux téléphones mobiles. Avec interrogations sur les dangers potentiels desdits engins, leurs effets possibles sur le cerveau et sur de moindres mais utiles bas morceaux. Avec fourniture d'un dépliant du ministère de la santé sur l'art et la manière de téléphoner mobilement sans peine, à moindres risques et dangers potentiels. Avec plein de recommandations, du genre pas téléphoner en marchant. Ni en voiture. Ni d'un endroit de mauvaise réception. Prendre garde aux zones sensibles du corps ci-dessus évoquées. Bref faire en sorte de téléphoner le moins possible. Cela tombe bien : il n'y a plus de survivant au numéro rayonnant et vétuste que vous avez demandé !

ANGOULÊME (Charente)
de notre envoyé spécial

Ils l'imaginaient « plus agressive », moins « charismatique », entourée d'une équipe plus étoffée. Mais la voilà qui arrive sans façon, avec deux collaborateurs, dans les locaux de *La Charente libre*, à Angoulême. Comme quoi, on peut s'appeler Arlette Laguiller, atteindre 10 % dans les sondages, se confier au magazine *Gala*, et venir en toute décontraction, gilet rouge et sourire facile, au-devant des « vraies gens », en l'occurrence deux lecteurs du quotidien régional.

L'un, Christian Deketelaere, 49 ans, dirige une petite entreprise de production audiovisuelle (K3) ; il se situe « plutôt à gauche », sans toutefois voter « Arlette ». L'autre, Raymond Rousseau, 63 ans, est un expert-comptable à la retraite, connu pour avoir longtemps dirigé un club de football de quartier, l'AS Ma Campagne ; il ne partage pas davantage l'idéal révolutionnaire.

L'idée est venue de *La Charente libre*. Le principe est simple, et d'esprit « citoyen » : désigner dix-huit habitants de la région parmi ceux dont le quotidien a salué l'action durant l'année 2001 ; les inviter à dresser une liste de questions à poser aux candidats ; et organiser des rencontres avec ces mêmes candidats. A chaque fois, un ou plusieurs Charentais, sur les dix-huit du groupe, se retrouvent ainsi face aux présidentiables. Un peu tendus, certes, mais finalement satisfaits de l'expérience. Jean-Pierre Chevènement s'est prêté au jeu. François Bayrou aussi. Le tour d'Arlette Laguiller est arrivé... « Allons-y, messieurs, je vous écoute... » Exclusion, sécurité, éducation... Au fil des questions, ceux-ci prennent de l'assurance. M^{me} Laguiller, séduite par cet exercice inédit, maîtrise la discussion et revient sans cesse à ses thèmes favoris : l'interdiction des licenciements, la « soif du profit » des « patrons ».

« Votre discours est très franco-français, remarque M. Deketelaere. Et la mondialisation dans tout ça ? N'a-t-elle pas du bon pour les tra-

vailleurs de certains pays ?

« Je défends les travailleurs partout dans le monde ! », réplique M^{me} Laguiller, soudain plus incisive.

Cette défense de la « classe ouvrière » passe, à l'entendre, par un droit de regard sur la comptabilité des entreprises. En homme de l'art, M. Rousseau paraît sceptique. La candidate de Lutte ouvrière le prend à témoin :

« Vous le savez bien, vous qui avez été expert-comptable, qu'il est très facile de faire dire à un bilan le contraire de ce qu'il devrait dire !

« Pas toujours, pas toujours, objecte le retraité.



Arlette Laguiller avec Christian Deketelaere et Raymond Rousseau : « Messieurs, je vous écoute. »



Angoulême

« Je suis en train de lire le livre du juge Halphen, confie Arlette Laguiller, et la justice elle-même a bien du mal à pénétrer les circuits financiers ! »

L'entretien se poursuit. Les mêmes mots reviennent : « patrons », « capital », « profits », « travailleurs... ». Un seul sujet, mais d'importance, ébranle les certitudes de M^{me} Laguiller : les couples homosexuels et l'adoption. « Sur ce point, confie-t-elle, j'avoue que je suis hésitante. »

La discussion s'achève de manière informelle. Arlette Laguiller évoque les sondages, la campagne en cours, et se sert un deuxième verre de jus d'orange : « C'est quand même éprouvant ! » Dans un peu plus de deux heures, elle donnera un meeting en banlieue. Une réunion sans surprise, commencée par un vibrant « Travailleuses, travailleurs... » et conclue, selon l'usage, par *L'Internationale*.

Ni M. Rousseau ni M. Deketelaere n'assisteront à ce meeting. Le premier s'apprête à rentrer chez lui, dans un village des environs. Le second a prévu d'assister à un match de football. Cet entretien avec « Arlette » leur laissera un bon souvenir. « C'est une femme qui a un charisme énorme, admet l'ancien expert-comptable, même si la plupart de ses idées sont impossibles à mettre en pratique. »

Quant à M. Deketelaere, il regrette simplement de n'avoir pu lui confier ses doutes de chef d'entreprise : « Je ne peux pas être d'accord avec elle sur la question des licenciements. Si un jour je suis obligé de licencier, ce ne sera pas de gaieté de cœur, mais parce qu'il n'y aura plus de rentrées d'argent. Elle a une vision assez simpliste de la situation. Je crois surtout qu'elle est une force d'opposition, non de proposition. Or, avec 10 %, il va falloir qu'elle étaye un peu son discours plutôt que de parler toujours des méchants patrons et des gentils travailleurs. »

Philippe Brossard

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Epidémie de fièvre aphteuse

DEPUIS SEPT MOIS qu'elle dure, l'épidémie de fièvre aphteuse a fait d'importants ravages dans le cheptel français. On estime qu'elle atteint actuellement près de douze mille exploitations réparties dans cinq mille communes de quarante-deux départements. Elle sévit particulièrement dans les départements compris entre la mer du Nord et le Bas-Rhin. Le Nord et le Pas-de-Calais sont les plus touchés. Cette maladie est également

très répandue en Hollande, en Belgique et en Allemagne. Tous les pays européens en souffrent, sauf la Suisse, qui a réussi à l'enrayer, et l'Irlande, qui, grâce à des mesures de protection draconiennes, n'a jamais été contaminée. La Grande-Bretagne elle-même connaît pour la première fois ce fléau. Bien que cette affection ne soit pas mortelle, ses conséquences sont désastreuses : amaigrissement, diminution de la production laitière, inapti-

tude au travail, et l'on conçoit les craintes que son développement suscite dans les milieux ruraux. La vaccination n'est pas obligatoire ; les éleveurs sont libres de faire piquer leurs animaux à leurs frais. Cependant, lorsque la situation s'aggrave dans une région, le ministre de l'agriculture prend l'initiative de faire procéder à des vaccinations systématiques afin de circonscrire les centres contaminés.

(29 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



week-end.

■ **Des vidéos sur le style de campagne des candidats.** A découvrir sur le site commun au monde.fr et à tfl.fr consacré à la présidentielle.

■ **Le sida dans le monde.** Un dossier du monde.fr. L'historique et l'état de la pandémie, le point sur les traitements, etc.

CONTACTS

► **RÉDACTION**

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
télécop : 202 806 F

► **ABONNEMENTS**

Par téléphone : 01-42-17-32-90

Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 16

Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► **INTERNET**

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► **TÉLÉMATIQUE**

3615 lemonde

► **DOCUMENTATION**

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► **COLLECTION**

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : *L'Amérique guerrière*...

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 28 mars 2002 : 522 231 exemplaires.

1-3

Le Monde vous offre...

... en avant-première

le dernier album

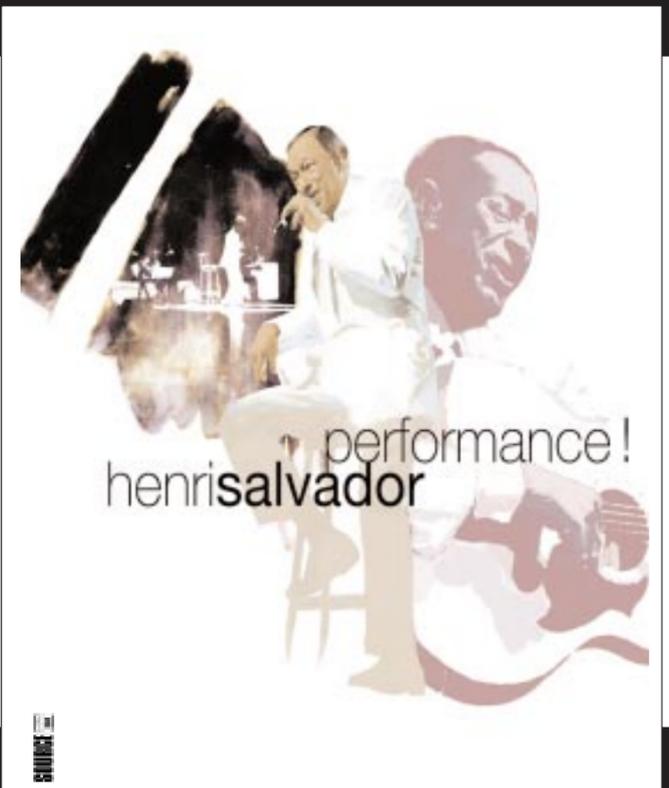
d'Henri Salvador

performance !

Sortie le 2 avril 2002

Pour recevoir votre CD (50 au total), téléphonez
au **01.42.17.38.95**

ce jeudi 28 mars de 15 heures à 16 heures et vendredi 29 mars de 10 heures à 11 heures



A L'EST DU NOUVEAU

Iouri Bouïda,
Sergueï Dovlatov,
Gaito Gazdanov,
Alexandre Soljenitsyne...
pages II et III



HISTOIRE RELIGIEUSE
page V



FEMMES AFGHANES
page VI



ARTS
page VII

ACTUALITÉ

Loin du gigantisme du célèbre rendez-vous d'automne de Francfort, La Foire de Londres recueille tous les suffrages des éditeurs page VIII



IGOR MOUKHINE

En imaginant son pays natal trois siècles après une explosion nucléaire, Tatiana Tolstoï est partie en quête de la couleur originelle de l'âme humaine. Fascinant

Imaginons donc Moscou, quelque part au milieu du XXI^e siècle. Sauf que Moscou n'est plus Moscou, mais un bourg appelé Fiodor-Kouzmitchsk, du nom du nouveau maître de ce monde rendu à l'ignorance primordiale. Jouant de manière diabolique avec les émotions de son lecteur, Tatiana Tolstoï l'entraîne dans cet univers primitif, où même l'âge de pierre n'est pas encore advenu. On y mange des souris, attrapées à la main - avec des vers pour saler l'ordinaire - et on y fume une plante inconnue, baptisée « rouille ». Les humains vivent dans des isbas, héritées du temps jadis, mais les aspects spirituels de l'« Ancien Temps » n'ont pas survécu. La loi se réduit à sa plus simple expression, sans plus aucune trace de commandements moraux (le mot « morale » a lui-même pratiquement disparu). Parmi les interdits, le plus strict concerne les livres de l'Ancien Temps, déclarés radioactifs. Il est donc formellement prohibé d'en détenir, mais des scribes sont employés par l'Etat à recopier les œuvres du « Grand Mourza » Fiodor Kouzmitchsk, sur des écorces de bouleau.

Benedikt, le narrateur, a réussi à décrocher un emploi de scribe. Et c'est à travers ses yeux que nous découvrons l'univers imaginé par Tatiana Tolstoï - à commencer par le fait que les œuvres dites du « Grand Mourza » ne sont autres que celles du patrimoine russe, en particulier celles de Pouchkine ! Pour mieux se glisser dans l'esprit d'un narrateur postnucléaire, l'auteur a choisi de modifier son écriture de manière assez profonde. Elle a donc fait appel à ses souvenirs d'enfance pour entrelarder sa propre langue d'un parler paysan (celui qu'utilisait sa bonne, autrefois) et de tournures ou de mots empruntés à l'ancien russe. Parfaitement lisible, en dépit des transformations opérées (la traduction française, excellente, s'est appuyée sur des éléments d'ancien français du XVI^e siècle), le texte projette le lecteur dans l'esprit d'un homme qui ne disposerait pas des outils intellectuels et linguistiques pour comprendre l'univers comme nous sommes habitués à le faire.

En mettant du désordre dans la grammaire, en cassant certains des aspects les plus rationnels de la langue, Tatiana Tolstoï réussit à faire entrer le lecteur dans le cerveau d'un individu qui ne serait pourvu d'aucun esprit d'investigation, qui ne verrait « pas plus loin que le bout de son nez », comme le lui reproche un des rares survivants de l'Ancien Temps (ceux qui ne sont pas morts des suites de l'« Explosion » n'ont plus jamais vieilli, mais leur langage et leurs coutumes les séparent des nouvelles générations.) D'où la merveilleuse habileté du récit, qui vous fait avancer de surprise en surprise, à travers une remarquable exploita-

tion du jeu sur les mots. Le nouveau monde, totalement fantastique, se découvre progressivement, au hasard des pérégrinations de Benedikt. Lequel, bien sûr, n'a pas une grande habitude des concepts et des raisonnements d'ensemble. On découvre incidemment, par exemple, que ses concitoyens sont presque tous affligés de « séquelles », qui possédant une queue, qui des crêtes de coq sur tout le corps, qui des griffes et des yeux capables de lancer des rayons lumineux, qui des pieds lui poussant directement sous les aisselles. Où finit l'homme et où commence l'animal ?

Les mots les plus simples désignent parfois des réalités totalement différentes, signalées au détour d'une phrase. Une « poule », dans ce monde, est migratrice, et ses œufs sont plus ou moins triangulaires. Un « lièvre » niche dans les arbres et un « gros-minet » possède des petites mains de bébé. Des mots survivent donc au désastre, mais des mentalités aussi. Car les individus décrits se partagent entre ceux d'après l'Explosion, qui reproduisent certains comportements de la Russie tsariste et ceux d'avant, qui se souviennent encore de l'époque

soviétique et de la perestroïka. La confrontation des deux mondes produit des pages hilarantes - il faut absolument lire la description d'un cercle de l'Ancien Temps cherchant à réunir tous les documents encore existants de cette époque et réussissant à exhumers, comme une relique, le mode d'emploi d'un « hachoir à viande à couteaux interchangeables ». Mais Tatiana Tolstoï cherche bien au-delà de l'« âme russe ». Au-delà, même, de la lancinante question qui consiste à se demander ce qui resterait de notre civilisation, après une catastrophe nucléaire. Son interrogation, profonde, serait plutôt : que resterait-il des individus, sans la civilisation ? Autant dire que sa réponse est inquiétante.

LE SLYNX (Kys) de Tatiana Tolstoï.
Traduit du russe par Christophe Glogowski, éd. Robert Laffont, « Pavillons », 406 p., 22,70 €.

★ Signalons aussi de Tatiana Tolstoï, *Billets d'humeur incorrects* (traduit par Marianne Gourc, éd. Robert Laffont, « Pavillons », 174 p., 17 €).

Extrait

« Mais, ma foi, que signifie : les autres ? Qui sont ces autres ? Chacun a bien une Séquelle. La belle-famille, par exemple, a des griffes. Ils abîment le plancher. La belle-mère, moult pesante, de lignage français, laboure le bois tant et si bien qu'on croirait voir toute une chevelure de bois répandue par terre. Olenka est plus délicate, elle laisse moins de traces. Le beau-père, lui, marque son passage de

copeaux tellement longs et épais qu'on pourrait enflamber le four avec. Or Benedikt avait proposé à Olenka : Allez, coupons-les, tes griffes. Il craignait qu'elle ne le blessât au lit. Mais elle s'était mise à glapir : "Qu'est-ce qui te prend ? Il ne manquerait plus que cela ! Voyez un peu à quoi il voudrait attenter ! A un organisme vivant ! Nenni !!! Aïe !" Elle ne s'était point laissé faire. » (p. 227)

Primitive Russie

On voyage à dos de slynx, chez Tatiana Tolstoï. Le slynx, évidemment, n'est pas une monture très confortable. Il arrive même que son passager puisse éprouver une forme de mal des transports, lorsque le paysage devient trop peu ragoûtant - mais de l'ennui, jamais. Et qu'est-ce que cet animal si singulier ? Une sorte de félin purement imaginaire, qui serait aussi bien plus que cela. Le slynx, tel que l'a conçu cette romancière russe de cinquante ans, donne un corps à tout ce qui ronge l'humanité. La peur, l'angoisse, la méchanceté, l'ignorance et peut-être encore la bêtise, ou l'indifférence. La créature, qui mord ses victimes par l'arrière, est un condensé négatif de la nature

humaine. Et ce n'est pas un hasard, bien sûr, si l'auteur a donné le nom de cette bête à son extraordinaire entreprise. En imaginant la Russie trois siècles après une gigantesque explosion nucléaire, Tatiana Tolstoï a écrit un livre fascinant, qui va bien au-delà du simple récit d'anticipation. Mettant la grammaire cul par-dessus tête, plongeant jusqu'au vertige dans la conscience de son narra-

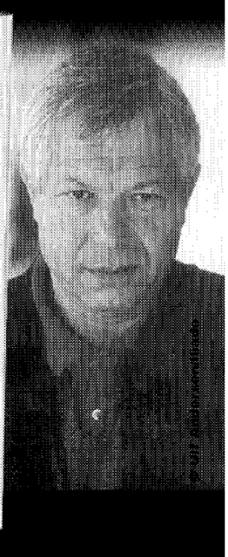
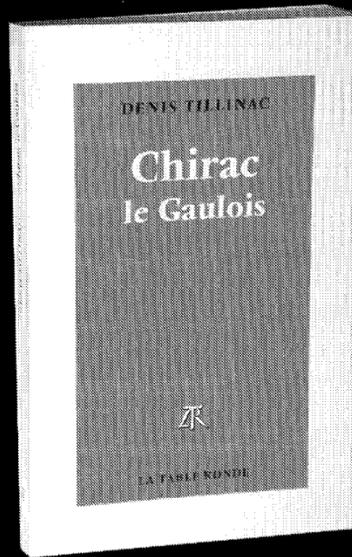
■ Raphaëlle Rérolle

teur, déclenchant tour à tour le rire et les haut-le-cœur, elle s'en va chercher la couleur originelle de l'âme humaine, au travers d'un récit captivant.

Installée sous les lambris surchargés d'un bar parisien, Tatiana Tolstoï évoque son livre sans la moindre emphase. Une affaire de longue haleine, pourtant : quatorze années de travail, pour ce qui devait être une nouvelle et s'est progressivement transformé en un gros roman.

Le récit court devait s'inscrire dans la lignée de ceux qu'elle avait déjà publiés, avec un succès considérable, dans l'Union soviétique du milieu des années 1980 (*Feu et poussière*, éd. Robert Laffont, 1988). Dans son idée, il s'agissait de montrer que « la société russe ne change jamais, quoi qu'il arrive, les caractères nationaux restent les mêmes, reproduisant sans fin des schémas identiques ». Pour reprendre des vers de la poète Natalia Kravdievskaja, sa grand-mère (l'auteur n'a pas de lien avec Léon Tolstoï) : « Car le monde n'est-il immuable / De siècle en siècle toujours semblable ? » Des Etats-Unis, où elle avait réussi à partir en 1988 (elle se partage aujourd'hui entre ce pays et Moscou), Tatiana Tolstoï a donc élaboré le prisme particulier qui sert à saisir les structures profondes de la « Russie éternelle ». Le résultat, bien que plein d'une ineffable tendresse, perspicace et moqueuse, est incroyablement cruel.

DENIS TILLINAC



« Longtemps j'ai cru qu'un écrivain ne devait pas se commettre avec la politique... »

LA TABLE RONDE

DOSSIER LITTÉRAIRE LETTRES DE RUSSIE

Evoquer la littérature russe revient souvent à revisiter un héritage séculaire. Si les éditeurs savent exhumer les trésors oubliés

Audaces sans âge

De Droujinine aux Frères Sérapion, retour de classiques oubliés

LES FRÈRES SÉRAPHION

de Léon Lountz.
Traduit par Sophie Benech,
éd. Interférences, 72 p., 10,98 €.

PAULINE SACHS

d'Alexandre Droujinine.
Traduit par Michel Niqueux,
éd. Phébus, 192 p., 16,50 €.

Les Frères Sérapion étaient douze. Parmi eux, une seule femme, la poétesse Elisavéta Polonskaïa, et des écrivains aussi différents que Vsevolod Ivanov – dont on attend que Gallimard réédite les œuvres singulières –, Kavérine, Fédine, Zochtchenko et un jeune Français de 15 ans, Vladimir Pozner, introduit à la Maison des arts par Victor Chklovski. Fondée à Saint-Petersbourg par Gorki, la Maison des arts était, dans les années 1920, une sorte de grand phalanstère, où jeunes et moins jeunes écrivains s'appliquaient à la fois à survivre et à jeter les fondements d'une littérature neuve tout en réfléchissant sur leur rôle dans la nouvelle société. En face de cette maison se dressait le bâtiment désaffecté d'une succursale du Crédit lyonnais – mine inépuisable de papier. Les Frères Sérapion se réunissaient quand l'envie leur en prenait. Chacun lisait ses œuvres, écoutait attentivement celles des autres et livrait son avis critique. Leur porte-parole s'appelait Léon Lountz, un tout jeune homme, très brillant, doué, cultivé, qui devait mourir à l'âge de 23 ans d'une maladie cardiaque ; il rédigea deux petits manifestes que Sophie Benech a eu l'heureuse idée d'éditer. Elle y a joint une courte et drolatique nouvelle du même, qui conte comment un fonctionnaire eut un jour l'idée de « restructurer l'homme sur des bases nouvelles » afin de le convertir en « un matériau supérieur ».

Livraisons

ŒUVRES COMPLÈTES, d'Alexandre Vvedenski

Né à Saint-Petersbourg en 1904, Alexandre Vvedenski est l'une des figures un peu éclipsées de la grande floraison poétique dans la Russie des premières décennies du XX^e siècle. Proche d'abord du symbolisme d'Alexandre Blok, Vvedenski subit l'influence, au début des années 1920, des futuristes. En 1927-1928, il participe à la création d'un groupe littéraire : l'Union de l'art réel, qui, sur le modèle dadaïste, cultive la provocation et le sarcasme. La police culturelle de Staline n'apprécia que modérément... Accusé d'être un « brigand littéraire », de se livrer à une « poésie privée de sens », à des « acrobaties absconses [qui] sont une protestation contre la dictature du prolétariat », il fut condamné par l'Union des écrivains à la fin de 1931. En 1936, il s'installe à Kharkov et vit très modestement. Arrêté en septembre 1941, comme personne « douteuse », atteint de dysenterie, il est probablement achevé par ses geôliers. Comme l'explique Boris Lejeune dans sa préface, Vvedenski n'adhéra pas à l'idéologie et aux utopies des futuristes. Son inspiration était d'abord métaphysique, et ses thèmes « Dieu, la Mort et le Temps ». Sa « critique poétique de la raison » et de nos pouvoirs cognitifs s'appuie sur l'expérience émotionnelle (traduit par Jacques Burko, Madeleine Lejeune et Christine Zeytounian-Beloïus, bilingue, éd. de La Différence, 620 p., 30 €).

MARINA TSVÉTAÏEVA. Comment ça va la vie ?, de Linda Lê

Pour parler, écrire, sur certains poètes, il faut sans doute une sensibilité particulière, une ouverture et une disponibilité qui n'entretient aucune confusion mimétique. « Je suis nombreuse, comprends-tu ? », écrivait Tsvétaïeva à Rilke en juin 1926. Innombrable peut-être ! (Foule insatiable !) Nul n'y doit rien savoir de l'autre, ou c'est le trouble. (...) Même en moi, je ne veux pas de confident – pas seulement autour de moi... » Et Linda Lê : « Chassée, déposée, brisée, elle répondait à l'inhumaine Loi par le verbe fait chair, le chant d'une résistance conçue comme une éthique. Chaque destruction exacerbait son désir d'œuvre. » Une courte anthologie vient conclure l'essai de Linda Lê (éd. Jean-Michel Place/Poésie, 124 p., 11€).

UN SI BEL AMOUR et autres nouvelles, de Ludmila Oulitskaïa

Qu'elle préfigure la perte de l'enfance, qu'elle enjôle le passé et griffe un présent sans contours (« La Bête ») ou encore s'annonce comme une délivrance (« Un si gentil garçon), la mort est là. Omniprésente, ou presque. Comme une ombre portée sur ce sentiment amoureux qu'a choisi d'explorer, sous des formes diverses, Ludmila Oulitskaïa à travers ces sept nouvelles. Qu'il s'agisse de l'éveil à la sensualité, douloureux (« Le 2 mars de cette année-là ») ou mystérieux (« La Varicelle »), d'une passion idéalisée (« Un si bel amour »), ou du désamour maternel (« La Dame de pique », petit bijou de cruauté)... le charme opère à chacun de ces récits, où la romancière sait jouer de la concision et d'un art consommé du détail pour dépeindre un quotidien blafard percé çà et là de tendresse et d'ironie (traduit par Sophie Benech, Gallimard, « Du monde entier », 188 p., 15,90 €).

PRINTEMPS ÉTERNEL, d'Ivan Bounine

Une nouvelle de l'immense Bounine livrée en version bilingue, c'est une première ! Dédoublement épistolaire qui met, à l'heure de la NEP, en résonance chaos intime et troubles politiques, ce court texte donnera envie à ceux qui auraient manqué *Les Pommes Antonov*, recueil de seize nouvelles inédites, parues à l'automne 2001 (éd. des Syrtes, 156 p., 14 €) de découvrir plus avant ce maître de l'amertume et de la sensualité, dont l'écriture a l'épaisseur charnelle d'une écorce tiède, entre réalisme aigu et élan onirique (traduit par Claire Hauchard, Le Rocher, 76 p., 8 €).

du XIX^e siècle (Droujinine, Bounine), l'écriture contemporaine se porte bien : tandis que Bouïda, Gazdanov et quelques

maîtres du suspense sont désormais aussi régulièrement publiés que Soljenitsyne, on découvre enfin Dovlatov

Les jeux ambitieux de Iouri Bouïda

Quatre ans après « Le Train zéro », « Yermo » bouscule d'autres conventions littéraires. Sous l'ombre tutélaire de Borges et Nabokov

YERMO

de Iouri Bouïda.
Traduit par Sophie Benech,
Gallimard, « Du Monde entier »,
272 p., 19,90 €.

Trop peu remarqué à la sortie de son premier roman traduit en français, *Don Domino*, paru dans la revue *Oktiabr* en septembre 1993 et repris en 1998 chez Gallimard sous le titre *Le Train zéro*, Iouri Bouïda bénéficie d'une deuxième chance avec la sortie de *Yermo*, biographie imaginaire d'un écrivain imaginaire.

De quoi dérouter les lecteurs de la superbe parabole, nourrie d'une histoire réelle, qui avait fait découvrir cet écrivain russe (né à Kaliningrad en 1954, il ne publie que depuis une dizaine d'années). Tragique, déchirant, angoissant et halluciné, *Le Train zéro* disait le sort désespéré d'une Russie irrécupérable, entre deuils et cauchemars, fantasmagorie et vertige, où ne restent qu'au prix de la démission. « Tu connais des secrets humains, toi ? », interrogeait Ivan dans *Le Train zéro*, pour mieux conclure : « Les secrets, c'est toujours contre les hommes. »

Roman furieux, loufoque aussi, jouant avec virtuosité du magique comme du tragique, ce premier



B. AXIOMOBIA

opus fut suivi d'autres, encore non traduits. Tous relevaient d'une ambition comparable à revisiter radicalement des conventions littéraires, *Caligari*, pour le fantastique, avec Sherlock Holmes pour héros, *Boris et Gleb*, relecture de l'histoire nationale entre l'épopée et la vision mystique, et *Yermo*, donc, où Bouïda se joue des codes de la biographie d'écrivain comme de l'exégèse littéraire. Avec une malice presque féroce parfois, qui dynamise l'exercice.

Né à Saint-Petersbourg au sein de la grande aristocratie russe, au tout début de la première guerre mondiale – juste avant que la Venise du Nord ne devienne Pétrograd –, Gueorgui Yermo-Nicolaïev

quitte dès sa petite enfance un pays bouleversé par la guerre et les révolutions. Pour Londres d'abord, puis les Etats-Unis, sous le « ciel frais et pur de la Nouvelle-Angleterre », vision de la maison russe idéale, débarrassée de tout « folklore de pacotille » où l'aubépine en fleur et les « nids remplis d'oisillons poisseux », la dinde et le premier amour concurrencent les étuis à cigarettes avec aigle à deux têtes sur le couvercle et la Pâque russe...

Mais laissons ces précisions biographiques à ceux qui se référeront au travail de Federico de Longo, première somme sur le maître qui fit date, explorant le lien entre l'engagement du jeune homme – reporter pour la *Northern Atlantic*

Review pendant la guerre civile espagnole – et ses affres amoureuses.

Car le « roman » de Bouïda se donne pour une sorte de dossier, compilant informations, témoignages, documents d'archives qui jalonnent un parcours d'exception, et propos relatés, mettant en scène une consécration trop ample pour n'être pas un prétexte à célébrer la création comme un absolu. Déjà l'ouverture de *Yermo* se jouait du lecteur, embarqué en aveugle dans la lecture d'un fragment romanesque, récit vénitien fantaisie, du dernier livre de Yermo-Nicolaïev. Du *Menteur* (*You story*) à *Als Ob* (*Comme si*), l'œuvre de l'écrivain est placée sous le signe de l'illusion, de la toute-puissance de l'écriture et de l'invention romanesque. Rêve et réalité y sont des certitudes aussi improbables que l'homme lui-même. Et les ombres de Bounine et de Nabokov de céder le pas à celle, universelle, de Borges, Eugene Ford – héros paralysé du premier roman, *Le Menteur* – compensant son infirmité par le monde surréel qu'il substitue à la trivialité commune.

Devenu un journaliste fameux, Yermo va découvrir, après une parenthèse universitaire pour achever de brouiller les pistes, le palais vénitien qui devient l'incarnation des strates successives de sa mémoire, lui qui ne s'avoue écrivain « russe que "par convention" ». Et Lise, sa propriétaire, seule capable de donner un centre à une vie diffuse que les échappées théoriques sur la création, l'esthétique ou la philosophie achèvent de masquer.

Alors, fatalement, l'illusion devient le vrai dans la ville des masques.

Philippe-Jean Catanchi

Dovlatov, état de grâce

Déroutant comme les arcanes du cœur, un monde où le tragique le cède à la fatalité

LE COLONEL DIT QUE JE T'AIME (Nashi)

de Sergueï Dovlatov.
Traduit par Jacques Michaut-Paterno,
Anatolia/Le Rocher, 160 p., 17 €.

En épilogue à *Inostranka*, Sergueï Donatovitch Dovlatov s'adresse à son héroïne, Maroussia Tatarovitch, avec une franchise crue : « Tu es le personnage, je suis l'auteur. Tu es mon caprice. Tout ce que tu entends, je le prononce. Tout ce qui est arrivé, je l'ai ressenti et vécu. Je suis un auteur vindicatif, humilité, sans talent, méchant, tout ce que tu voudras. » Avant de compléter, élargissant la confiance : « Ceux que j'ai connus vivent en moi. Ils sont ma neurasthénie, ma colère, mon aplomb, mon insouciance, etc. »

Le lecteur français qui n'aurait pas découvert avec ce roman, paru en 2001 chez Anatolia sous le titre *L'Etrangère* (1), cet écrivain magnifique, disparu à la veille de ses 49 ans en août 1990 – l'éditeur donnait en guise d'introduction l'hommage que lui rendit son ami Joseph Brodsky, Prix Nobel de littérature 1987 –, ne pourra plus longtemps l'ignorer. C'est en effet à un rythme remarquablement soutenu que l'éditeur Samuel Brussell se propose de publier l'intégrale d'une œuvre singulière, attachante et profondément ancrée dans la langue et l'imaginaire de sa terre d'origine.

En moins d'un an donc, *L'Etrangère* ; puis *La Valise* (2) – fascinant inventaire en huit effets vestimentaires et autant de chapitres de la seule valise que ce « dissident-

immigré » emporte lorsqu'il quitte sa patrie en 1978. Une patrie dont les singularités le hantent, plus russes que soviétiques, ce qui en fait un réfugié « décevant », l'idéologie ou l'engagement politique, qui font seules la notoriété de l'exilé, n'ayant pas part à ses motivations. Dovlatov le confesse dans un des chapitres, « La Veste de Fernand Léger » : « Lena [son épouse] et moi nous ressemblions également : tous deux, des ratés chroniques. Tous deux en désaccord avec la réalité. Même en Occident, nous trouvons le moyen de vivre au mépris des règles établies. »

De sa Russie, qu'il juge toutefois « profanée » par une « escroquerie grandiose et sans précédent », il conserve le sens d'une humanité majuscule où violence et folie, impertinence et faiblesse, abandon et démesure se conjuguent en une sarabande qui ne livre jamais son énigme. En cela, Dovlatov, qui tourne crânement le dos au pathos dont nombre de ses camarades d'infortune ont fait leur fonds de commerce, rappelle la radicalité de Gogol, lui qui place l'indulgence au-dessus de la justice même. Avec cette générosité de la miséricorde qu'on trouve chez Dostoïevski, et Tchekhov, ou dans *Résurrection* de Tolstoï. Il y a de la grâce efficiente chez Dovlatov, une religion simple et pressante que païenne, une foi offerte qui disqualifie la morale étriquée et ses désespérantes leçons.

Aujourd'hui, avec *Le Colonel dit que je t'aime*, nous parvient le grand livre de souvenirs d'un homme qui fait le point à l'heure de la naissance de l'enfant de l'exil. « Le

23 décembre 1981, à New York est né mon fils. Il est américain, citoyen des Etats-Unis. Il s'appelle (...) Mister Nicolas Douly. Voilà à quoi sont arrivés ma famille et mon pays. » Mais avant ce constat désarmant, Dovlatov nous guide en douze chapitres à travers la désopilante galerie de portraits des siens, ancêtres, parents, oncles et cousins, jusqu'à l'épouse, Lena, et même Glacha, petite fox-terrier tenue par son ami Sevastianov pour « la seule personne normale de la famille ».

Avant de se conclure sur ce sens du détail qui rend le quotidien plus absurde que déprimant, cette plongée dans l'histoire d'une famille, que Dovlatov espère « suffisamment banale », a des allures de fable, où la science du conte abolit un instant le réel, avant que des sentences sans appel ne restaurent un monde sans aménité. « Nombreux sont les Arméniens qui détestent les Juifs. Alors qu'il serait infiniment plus logique qu'ils détestent les Russes, les Géorgiens ou les Turcs. De leur côté, les Juifs n'ont pas d'affection particulière pour les Arméniens. Visiblement, les exclus ne s'aiment pas entre eux. Ils préféreraient aimer leurs maîtres. Ou, à la limite, eux-mêmes... » Mais la farce ne le cède jamais au tragique, puisque, pour le père de Sergueï, qui déteste la tyrannie, « les proportions qu'elle avait prises [sous Staline] forçaient son respect ».

Une prose de survie, éblouissante.

Ph.-J.C.

(1) Postface de Lev Losev, Anatolia/Le Rocher, 176 p., 14,48 €.

(2) Postface de Laura Salmon, Anatolia/Le Rocher, 176 p., 16 €.

Déambulation fantomatique

LE RETOUR DU BOUDDHA

de Gaïto Gazdanov.
Traduit par Chantal Le Brun Kéris,
éd. Viviane Hamy,
190 p., 19,67 €.

L'atmosphère très début de siècle du roman de Gaïto Gazdanov n'est qu'une des facettes de l'univers imaginé par cet auteur russe, né en 1903 et mort en 1971. Car ce n'est pas seulement dans les rues d'un Paris sombre et désuet que se promène le narrateur, jeune homme d'origine russe. Saisi d'hallucinations, ce personnage déambule aussi dans des labyrinthes qui mènent à des tribunaux fictifs, à des prisons de rêves et à un meurtre peut-être pas tout à fait imaginaire. Après *Chemins nocturnes* (1991) et *Eveils* (1998), les éditions Viviane Hamy poursuivent la publication des œuvres de cet auteur qui sait parfaitement établir des climats oppressants. Les pensées, les désirs, les certitudes se dissolvent dans des « brouillards » inquiétants, et le héros, souvent, ne parvient même plus à respirer normalement. Un manque d'air que ressent aussi le lecteur, parfois, malgré d'assez beaux passages sur la mort et sur la dissolution de l'être, sur la disparition. « En moi apparaissait alors invariablement l'étrange désir de disparaître, de m'évaporer comme le fantôme des rêves, la tache de brouillard matinal, le souvenir lointain de quelqu'un », explique ainsi le jeune homme, qui finit parfois par disparaître vraiment aux yeux du lecteur.

R. R.

Alexandre Soljenitsyne, les juifs et sa chère Russie

Voulant faire œuvre d'historien, l'écrivain propose un récit des relations entre les juifs et les Russes « qui puisse satisfaire les deux parties ».

Il estime que la « puissance », le « développement » et le « talent » des premiers ont « pénétré la conscience » des seconds

DEUX SIÈCLES ENSEMBLE**1795-1995****I. Juifs et Russes avant la révolution**

d'Alexandre Soljenitsyne. Traduit par Anne Kichilov, Georges Philippenko et Nikita Struve, Fayard, 564 p., 27 €.

Alexandre Soljenitsyne est un travailleur méticuleux et infatigable. Après les milliers de pages de *La Roue rouge* (1), cette histoire de la Russie pré et post-révolutionnaire, il propose une histoire des relations entre les juifs et les Russes, dont le premier tome vient de paraître en français. Deux volumes sont encore à venir qui traiteront de l'arrivée au pouvoir des bolcheviks et de la fin de l'Union soviétique.

Alexandre Soljenitsyne veut accomplir un travail d'historien. Il s'excuse presque de s'être attelé à cette tâche ; il avoue regretter d'avoir dû suppléer d'autres personnes peut-être mieux placées pour écrire « une histoire mutuelle qui puisse satisfaire les deux parties ». Il feint d'ignorer que des histoires des juifs en Russie ont déjà été publiées, mais sans doute ces dernières ne répondent-elles pas à sa volonté de « dissiper les erreurs dues à l'incompréhension, les accusations mensongères, tout en rappelant les griefs légitimes ».

Quand cette première partie de *Deux siècles ensemble* a paru l'année dernière à Moscou, l'accueil a été mitigé. Les soupçons d'antisémitisme portés à l'encontre de Soljenitsyne dans son exil, non sans l'aide des autorités soviétiques, réapparurent. L'écrivain s'en est défendu et a déclaré avoir « beaucoup souffert de cette partialité » (*Le Monde* du



Famille de la communauté juive de Boukhara (vers 1914)

22 juin 2001). La lecture de son livre suscite pourtant un étrange malaise qu'on résumerait d'une formule lapidaire, si l'on ne craignait de tomber dans les préjugés que justement il dénonce : Soljenitsyne n'est pas antisémite, il est russe. Il exonère sa chère Russie d'avoir jamais été hostile aux juifs qu'elle a accueillis par milliers lors des divers partages de la Pologne. Des persécutions ? « Le mot n'est pas juste », écrit-il. Ce n'est pas une persécution à proprement parler. Ce fut toute une série de restrictions, de brimades. Vexantes, cer-

tes, douloureuses, scandaleuses même » (C'est Soljenitsyne qui souligne). Mais ce que les juifs ont enduré sous le tsarisme n'est rien à côté de ce qu'ils subirent sous le communisme. Citant un émigré juif soviétique, il ajoute : « L'inégalité des droits de la population juive avant la révolution apparaît comme un idéal inaccessible » (sous-entendu : en URSS). La deuxième comparaison introduite par Soljenitsyne concerne les autres « minorités religieuses » de la Russie, comme les vieux-croyants, qui furent persécutés pendant deux

siècles et demi et qui étaient pourtant, explique le Prix Nobel de littérature, « parfaitement russes ethniquement ».

Soljenitsyne a beau citer Pierre le Grand, qui disait : « Il m'est tout à fait indifférent qu'Untel soit baptisé ou circoncis pourvu qu'il sache son affaire et se distingue par son honnêteté », il opère constamment cette distinction entre les Russes, les vrais, et les juifs de Russie. Il prend à témoin beaucoup d'auteurs, juifs ou non, qui, à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, insistent sur l'imbrication

et l'enrichissement des deux histoires. Il n'en revient pas moins à une opposition juifs/Russes qui dépasse de loin la commodité conceptuelle. « Des ennemis, bien sûr que non, pourquoi aller aussi loin (...), mais êtes-vous vraiment sans réserve des amis ? », se demandait la partie russe avant la révolution. Et la réponse est livrée sous la forme d'une autre interrogation : « Pouvaient-ils [les juifs] se sentir, entièrement, et sans réserve, russes par l'esprit ? »

Non seulement les juifs ne le pouvaient pas, mais « la puissance de leur développement, leur énergie, leur talent pénétrèrent la conscience de la société russe (...) Nous avons adopté leur vision de notre histoire ». On en est arrivé là en Russie, ajoute Soljenitsyne, parce que, sous l'égalité de droits, les juifs « comprenaient quelque chose de plus », c'est-à-dire une surreprésentation dans toutes les sphères dirigeantes, intellectuelles et finalement politiques, de la Russie, dès que furent levées ou contournées les restrictions, qui comme le numerus clausus dans l'enseignement, secondaire comme supérieur, avaient aussi « pour but de défendre la nation russe contre le déséquilibre qui allait survenir dans le domaine de l'instruction ». Toujours rempli de pitié pour son cher peuple russe, Soljenitsyne ajoute : « Mais sont-ce bien les juifs qui s'étaient emparés de l'âme russe, ou bien les Russes qui ne savaient trop quoi en faire ? »

Sans doute les « discriminations » prirent-elles parfois des formes violentes. L'écrivain-historien ne passe pas sous silence les pogroms dont ont été victimes les juifs de Russie, de la part des Cent Noirs (milices

antisémites utilisées par le pouvoir tsariste), voire de la population elle-même. Il ne les minimise pas. Se référant abondamment à « des voix juives, qui vont retentir [dans ce livre] plus souvent que les voix russes », il cherche à expliquer aussi les exactions, par le fait, par exemple, que les groupes juifs d'autodéfense étaient armés, et à les circoncrire à la périphérie de l'empire, au-delà de la vraie Russie.

À la veille de la révolution bolchevique, cette vraie Russie et son intelligentsia libérale rejetaient l'antisémitisme ; elles ne voulaient même pas entendre parler d'une « question juive ». Le pouvoir tsariste lui-même était sur le point, affirme Soljenitsyne, de lever toutes les restrictions civiques, sociales, éducatives qui pesaient encore sur la population juive. « Et c'est à ce moment-là qu'une déflagration mit en pièces le système politique et social de la Russie - et donc les fruits de l'évolution. » Il ne veut pas « calculer le pourcentage de juifs qui s'employèrent à déstabiliser la Russie (tous nous nous y sommes employés), qui ont fait la révolution ou ont participé au pouvoir bolchevique ». Mais en soulevant la question, il ne se départ pas de l'opinion générale russe qui, en accordant aux juifs une responsabilité démesurée dans la révolution et donc dans leurs malheurs, nourrit la méfiance à leur égard.

Daniel Vernet

(1) Le quatrième volet de *Mars 17*, troisième nœud de *La Roue rouge*, qui couvre la dernière semaine du mois de mars 1917, est paru à l'automne 2001 (Fayard, 742 p., 37,35 €).

Le bel avenir des tueurs à gages

Chez Kourkov ou Akounine, la mort met bon ordre au chaos qui menace

L'AMI DU DÉFUNT

d'Andreï Kourkov. Traduit par Christine Zeytounian-Belouïs, éd. Liana Lévi, 144 p., 15 €. En librairie le 16 avril

LA MORT D'ACHILLE

de Boris Akounine. Traduit par Irène Sokologorski et Louis Daguinot, Presses de la Cité, 434 p., 13,60 €.

Les tueurs professionnels sont nombreux, ils sont parmi nous et certains ne prennent même pas la peine de dissimuler la nature de leurs activités. » Tel est, en préambule, le constat du héros de *L'Ami du défunt*. Loin de s'affliger du fait, ce jeune traducteur réduit au chômage par l'avènement en Ukraine du capitalisme, et délaissé par une

épouse que sa médiocre existence expère, perçoit aussitôt tout le parti qu'il peut en tirer : engager un tueur pour mettre un terme à sa propre vie et gagner enfin une place enviable à la « une » des journaux. Détourné de son projet par la rencontre imprévue d'une aimable personne, le héros de Kourkov engage un second tueur pour le débarrasser du premier. Pris de remords, il ne peut s'empêcher de rendre visite à la veuve de celui-ci, se présentant comme un ami du défunt. De là à prendre la place du mort... Conté sur un mode à la fois naïf et désabusé, ce récit vif et grinçant - naguère fidèlement adapté au cinéma - décrit un monde tout entier placé sous le signe de la mort, et qui ne semble échapper au chaos que grâce à l'intense activité des serveurs de celle-ci.

LE TRÈS NIETZSCHÉEN FANDORINE

Le sujet du quatrième épisode des aventures de Fandorine ne paraît pas, à première vue, très différent. Là encore, le chaos menace, et la mort vient y mettre bon ordre. Inventé par Boris Akounine, le jeune détective prodige, de retour en Russie après un séjour au Japon d'où il ramène un serviteur zélé et une connaissance approfondie de l'art des ninjas, se trouve confronté au meurtre énigmatique d'un de ses anciens protecteurs, le général Sobolev, que les journaux populaires ont surnommé « Achille » en hommage à ses vertus militaires et patriotiques. Très vite, l'enquêteur est lancé sur la piste d'un dangereux tueur à gages et de ses puissants et mystérieux commanditaires.

C'est l'occasion pour le lecteur de découvrir un formidable récit caucasien, dévoilant les années d'apprentissage du tueur, contées dans le plus pur style classique, véritable roman inséré dans le roman à la manière de Gaboriau.

Car Akounine semble s'être donné pour but d'achever l'ère du roman noir par une sorte de gigantesque mise en abîme résumant un siècle de littérature. À l'exemple des couvertures de l'édition russe, repri-

ses de Max Ernst, il est un champion du collage et réussit le tour de force de construire ses intrigues en recourant systématiquement aux clichés et conventions obligés du genre. Et, tout en bâtissant Fandorine en empruntant à Fantômas, Rouletabille, Sherlock Holmes et consorts, Akounine, fort discrètement, s'emploie à poser des questions essentielles : celles de la place de la Russie par rapport à l'Occident, de la légitimité du pouvoir, du crime d'Etat et du conflit entre morale et utopie...

La Mort d'Achille marque ainsi un tournant crucial dans l'existence du héros : au péril de sa vie, il y apprend que le juste n'est pas le bien, que la loi n'est ni gardienne ni garante de la morale ; il y amorce également un long processus de déshumanisation, gagnant à chaque épisode une plus grande perfection intellectuelle et physique, jusqu'à se changer en monstre. Mais Fandorine n'appartient déjà plus au commun des mortels. N'est-il pas d'ailleurs déjà mort au terme d'Azazel ? N'a-t-il pas connu l'enfer de la guerre dans *Le Gambit turc*, puis traversé le Styx à bord du *Léviathan* ?

Fandorine est, avec Fantômas, l'un des rares héros nietzschéens de la littérature mondiale. Mais transformé en surhomme, il ne se place pas au-dessus des lois humaines, et c'est en ce sens qu'il est véritablement anti-Fantômas : il incarne ces lois, il est tout entier au service de la loi et, combattant obstinément le crime, il frôle le génie du mal. Le problème est que, chez Akounine, les assassins sont tous animés de louables intentions, et les garants de l'ordre de sombres arrière-pensées. S'il vient à point rappeler à une génération oublieuse ce qu'était véritablement l'ancien régime en Russie - une société de castes soumise à une dictature militaire -, il semble aussi malicieusement suggérer qu'il n'est point d'ordre sans violence. L'homme qui meurt, blessé au talon, ce n'est pas le général, c'est son assassin. N'est-ce pas une invitation à penser que, de militaire à tueur à gage, il ne s'en faut que d'une guêtte d'uniforme ?

Pa. L.

Thriller russe

LA SIBÉRIENNE

d'Igor Panich. Traduit de l'anglais par Patrick-Henri Dubois, XO éd., 384 p., 19,90 €.

Histoire d'aller-retour entre l'Est et l'Ouest, pour Andreï Semionovitch Krylov, juif russe élevé en Occident comme les meilleurs éléments retenus par la KGB, passant de l'ère Brejnev à la recomposition chaotique de la Russie d'après Elstine avec une habileté qui n'exclut pas le goût du jeu, même périlleux. Pour James Maguire aussi, jeune banquier new-yorkais saisi par le vertige d'une carrière à haut risque dans une Russie où le vrai pouvoir se joue dans l'ombre, brutal comme une conquête toujours recommencée.

Entre eux, une femme ambitieuse, féroce, devant rien pour échapper à la Sibérie de sa jeunesse. Pas même à épouser ce Krylov que l'on n'appelle plus que « le Propriétaire », parrain tout-puissant de cette mafia qui a ramassé les rênes abandonnées dans la tourmente de l'effondrement de l'URSS. Et une jeune fille, Svetlana, petit soleil caché dans un monde où les astres semblent froids et leur révolution n'obéir qu'à une impitoyable mécanique. Apparemment classique, ce thriller, dont le rythme s'emballerait dès les premiers chapitres, a une histoire presque aussi singulière.

Fils d'acteurs célèbres qui ont dû quitter l'URSS en 1972 - il avait 14 ans -, Igor Panich a vécu en Israël, en Allemagne, au Royaume-Uni, puis aux États-Unis, avant de se fixer en France. Le parcours de ce conseiller d'entreprises efficace dans la jungle moscovite nourrit son regard sur le chantier russe contemporain, dont il sait faire le cadre d'un drame classique, avec les ingrédients attendus d'un « roman russe ». Une gageure pour un texte écrit... en anglais.

Ph.-J. C.

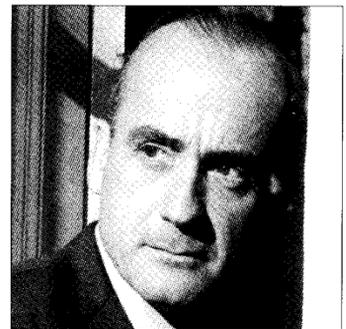
Livraison

LA MAISON DE GLACE, de Serena Vitale

Depuis le superbe film de Mikhalkov, *Les Yeux noirs*, chacun a pu mesurer les parentés des esprits slave et latin. Enseignant la langue et la littérature russe à l'université catholique de Milan, Serena Vitale ne se contente pas de traduire dans la langue de Dante Mandelstam, Nabokov ou Brodsky ; elle avait donné un formidable *Bouton de Pouchkine*, justement plébiscité et largement traduit (Plon, 1995), et la voilà qui récidive avec ces « vingt petites histoires russes », toutes authentiques, mais si invraisemblables, si « romanesques » dans leur outrance même que les sources livrées en annexes peinent à en garantir la fiabilité pour qui ignore la Russie des XVIII^e et XIX^e siècles ou n'a pas lu Gogol. Princes indignes, brigands picaresques, somptueux criminels et magnats imprévisibles, la galerie de l'extravagance que propose *La Maison de glace* est moins gratuite qu'il n'y paraît : c'est moins le frisson d'une anecdote incroyable qui saisit le lecteur que le vertige d'une démesure, d'un élan vers l'excès que rien, ni raison ni morale, ne tempère. Un voyage fascinant comme une aventure extrême (traduit de l'italien par Jacques Michaut-Paterno, Gallimard, « Du monde entier », 228 p., 17 €).

Ph.-J. C.

**MICHEL
GUÉNAIRE**

Déclin et renaissance
du pouvoir

« Un essai astucieux, très lisible et optimiste, qui soutient que les hommes n'ont jamais supporté durablement l'absence de pouvoir. »

Laurent Lemire, *Nouvel Économiste*

« Une réflexion sur l'avenir de la notion de souveraineté, d'autant plus digne d'intérêt que la mondialisation ne l'a pas rendue caduque, au contraire. »

Philippe Arnaud, *Le Monde*

le débat

GALLIMARD

**FRED
VARGAS**

**PARS VITE
ET REVIENS
TARD**

**Prix
des Libraires
2002**

**ÉDITIONS
VivianeHamy**

HISTOIRE
RELIGIONS

L'homme moderne et le sacré

Tandis que plusieurs spécialistes du XVI^e siècle précisent les liens entre guerres de religion et mutations du pouvoir monarchique sacralisé, Alain Cabantous redessine la ligne de partage qui dit le profane à l'heure où l'élite religieuse redéfinit son « orthodoxie » de l'espace

Au tout début des années 1560, alors que le pouvoir royal semblait hésiter sur la politique à adopter vis-à-vis des protestants, des statues et des tombeaux à l'effigie des rois de France et de leurs ancêtres furent abattues. À Tours, Orléans ou bien Cléry. L'historiographie récente n'a pas retenu ces épisodes pourtant si révélateurs de la complexité de ce que les contemporains appelèrent « les troubles » et dans lesquels se mêlèrent inextricablement agitation sociale, conflits politiques, aspirations religieuses. En brisant les statues de Saint Louis, les iconoclastes de 1562 ne mettaient-ils pas en question non seulement le culte des saints, de leurs images et de leurs reliques, mais aussi les fondements religieux particuliers de la monarchie française, qui s'exprimaient dans une véritable histoire sainte remontant aux premiers apôtres, voire aux fils de Noé ?

C'est donc avec attention qu'il faut suivre la démonstration d'Alain Tallon, Jean-Marie Constant, Laurent Bourquin et Stéphane Gal, qui, avec des méthodes et des intentions dissemblables, montrent fort bien qu'on ne peut saisir la spécificité des guerres qui déchirent le royaume dans la seconde moitié du XVI^e siècle qu'à la condition de penser ensemble, dans leurs interactions multiples, les deux processus de transformation du pouvoir royal et d'éclatement confessionnel. Dans quelle mesure le roi peut-il compter sur la fidélité de sujets qui ne partagent plus ses convictions et qui, parfois, les combattent ? Comment peut-il continuer à puiser une partie de sa légitimité dans des traditions et des légendes qu'une partie des régionales rejette ? Sur qui et sur quoi peut-il, à terme, reconstruire son royaume ?

S'attaquant à un sujet que l'on aurait pu croire bien connu - le gallicanisme -, Alain Tallon choisit d'inverser les perspectives dominantes de l'historiographie des guerres de religion en renonçant à décrire l'irrésistible progression du calvinisme pour faire sien la question autrefois posée par Bob Scribner à propos de Cologne : pourquoi la France n'est-elle pas finalement devenue protestante ? Pourquoi le roi n'est-il pas devenu, malgré les tentations et malgré les pressions, un « roi de

réforme » prenant, comme le roi d'Angleterre, la tête d'une mutation radicale de l'Eglise gallicane et d'une rupture avec la papauté ? Tallon propose de chercher la réponse précisément dans l'histoire de ce gallicanisme qui finit par constituer l'une des composantes essentielles de l'identité nationale et de l'image que la monarchie entendait donner d'elle-même. En dépit des critiques et des irritations mutuelles, le gallicanisme maintenait le royaume dans une fidélité chaotique mais réelle à Rome : comme le dit Pierre de l'Estoile en 1610, « quand même elle [Rome] serait putain (comme les huguenots veulent), encore serait-ce ma mère ». La critique des abus de l'Eglise romaine ou le refus de recevoir officiellement les décrets du concile de Trente ne signifiaient donc pas pour les gallicans la rupture avec Rome. Au contraire, ils ménageaient une marge de manœuvre essentielle au roi dans sa lutte contre les Habsbourg et contre ses adversaires religieux (ligueurs et huguenots).

COLLUSION BRUTALE

Dans sa brillante synthèse, Jean-Marie Constant souligne lui aussi la brutalité de la collusion entre la transformation du pouvoir monarchique et la division religieuse. Le premier chapitre de son ouvrage met ainsi en scène deux des chefs militaires que leurs massacres ont rendus célèbres : le baron des Adrets pour les protestants, Blaise de Monluc pour les catholiques. Ces portraits en regard font voir la nouveauté de ces guerres qui, dans leur violence inouïe, ne respectent plus les règles traditionnelles de l'ethos nobiliaire et du métier des armes et qui, du coup, n'apportent plus que des profits amers à ceux qui les ont conduites. Rapt, massacres de femmes et d'enfants, parole donnée et bafoüée, grands seigneurs achevés sur le champ de bataille : les guerres témoignent des profonds bouleversements du deuxième ordre et des rapports qu'il entretient avec le pouvoir royal.

Petit à petit, en effet, ce dernier réussit à s'appuyer sur un groupe de nobles provinciaux - Jean-Marie Constant parle de « noblesse seconde » - que distinguent son prestige, ses ressources, ses réseaux de clientèle, pour tenter de ramener la *pax* dans le royaume. Ces nobles qui reçoivent alors

gratifications, charges, honneurs servent de relais à l'autorité royale qui espère ainsi reconstituer dans les provinces de nouvelles chaînes de fidélité à son profit. D'autres aspects du livre devraient être mentionnés, et notamment les pages consacrées aux doléances des paysans pendant les troubles, dont Constant remarque qu'elles privilégient justement les questions religieuses (dîme, assistance aux pauvres, mais surtout mœurs et résidence des clercs). Les campagnes étaient, en effet, - et restent encore en bonne part -, terra incognita de l'historiographie des guerres de religion.

Il n'en faut pas moins se réjouir de la parution de deux solides monographies urbaines sous la plume de Laurent Bourquin et de Stéphane Gal, qui étudient avec finesse deux villes qui en l'espace d'une génération passèrent, comme bien d'autres, d'une éphémère conquête protestante (1562) à une adhésion ambiguë et sans passion à la Ligue. Leur réévaluation des pratiques et des enjeux politiques locaux était indispensable qui permet de nuancer les explications du religieux par le religieux que certains travaux ont parfois embrassées avec enthousiasme. En ne cédant ni aux facilités de la négation des enjeux spécifiquement religieux ni aux vertiges d'une histoire qui épouserait les représentations des acteurs au point d'oublier que ceux-ci ne portent pas toujours la vérité objective de leurs engagements, ces quatre ouvrages témoignent bien du renouvellement de l'historiographie des guerres de religion.

Olivier Christin

- *Conscience nationale et sentiment religieux en France au XVI^e siècle*, de Alain Tallon (PUF, « Le nœud gordien », 316 p., 28 €).

- *Les Français pendant les guerres de religion*, de Jean-Marie Constant (Hachette, « La vie quotidienne », 336 p., 21 €).

- *Les Nobles, la ville et le roi. L'autorité nobiliaire en Anjou pendant les guerres de religion*, de Laurent Bourquin (Belin, « Essais d'histoire moderne », 314 p., 19,70 €).

- *Grenoble au temps de la Ligue. Etude de politique, sociale et religieuse d'une cité en crise (vers 1562-vers 1598)*, de Stéphane Gal (Presses universitaires de Grenoble, 630 p., 39,65 €).

ENTRE FÊTES ET CLOCHERS
Profane et sacré dans l'Europe moderne XVII^e-XVIII^e siècle
d'Alain Cabantous.
Fayard, « Nouvelles études historiques », 352 p., 23 €.

Si le crime ne laissait guère de place au doute quant au verdict qui frappa Damiens pour avoir attenté à la vie de Louis XV à Versailles le soir du 5 janvier 1757 - le récidive se paie alors d'un écartèlement -, on peut s'interroger sur le fait qu'on ne fit pas célébrer de *Te Deum* pour rendre grâce au ciel d'avoir épargné le souverain. Sans cette expression collective ostensible d'une religion royale et chrétienne, la personne du roi et le pouvoir qu'il incarne semblent perdre de leur dimension sacrée. Même si avancer l'idée d'une laïcisation en marche paraît excessif.

C'est la mouvante démarcation entre les sphères du profane et du sacré qui retient Alain Cabantous dans son essai *Entre fêtes et clochers*. Ceux qui se souviennent de sa mémorable *Histoire du blasphème en Occident* (Albin Michel, « Le Monde des livres » du 4 septembre 1998) ne s'étonneront pas de cet élargissement de la perspective. Il dilate l'étude de la « parole impie » à d'autres formes de résistance, populaire le plus souvent, jusqu'à la redéfinition des confins de chacune des deux notions - confrontation presque manichéenne du sacré et du profane entre une élite savante qui s'efforce d'imposer son « outillage mental » et une majorité sur le point d'être dépossédée de son identité ancestrale. Quand il ne s'agit pas de guerre entre confessions rivales soucieuses d'éradiquer la géographie du sacré dessinée par l'adversaire.

Crises iconoclastes, profanation anarchique ou programmée de lieux et d'instruments de culte, représentés tout aussi brutalement des pouvoirs contestés, les XVI^e et XVII^e siècles abondent en illustrations de cette éprouvante redéfinition d'un cadastre mental où les actions d'éclat marquent les esprits et font images. Sans doute l'édification des foules passe-t-elle par le rappel du sacrilège comme par l'allégorie de la vraie foi restaurée dans ses droits. La destruction de temples calvinistes au lendemain de la révocation de l'Edit de Nantes (1685) en est l'illustration.

Empruntant aux sciences humaines qui ont affaire au sacré, l'historien croise les lectures plurielles pour relire sa documentation. Ce qui



Incendie du temple de Charenton (détail d'une gravure du XVII^e siècle)

l'incite à répudier les certitudes chronologiques, l'élimination des dévotions suspectes ou honnies comme les projets d'acculturation entrepris buttant sur des résistances plus complexes, plus diffuses aussi que ne l'attendaient les réformateurs, et après eux nombre d'historiens.

D'où le parcours méthodique d'Alain Cabantous qui explore les « royaumes de la confusion », esquisse les lois de séparation et d'articulation entre profane et sacré, avec un nécessaire gros plan sur le marquage du temps, fêtes « carillonnées » - puisque la mesure et le rythme chrétiens doivent s'entendre, les fondateurs redoublent d'activité et les clochers complètent le nouveau marquage de l'espace par les chapelles, oratoires, ermitages et repatoires - exorcisant la des nuits vouées à l'illicite. La nature elle-même devient un enjeu de christianisation, périlleux puisque mer et montagne souffraient jusqu'au cœur de l'âge classique d'une image négative,

répulsive même - il est savoureux que le marquage de l'espace coïncide avec la retraite au désert de réformés en rupture de ban.

Alain Cabantous est précieux lorsqu'il observe le terrain laissé au profane, défini en creux, comme lorsqu'il estime les voies de la résistance et le subtil jeu lexical qui fait le départ entre l'impiété, la violation, la profanation et le sacrilège. Avec la prudence qui sied à un chantier encore trop peu fréquenté pour assurer d'inébranlables certitudes. L'élaboration d'un nouveau sacré, contrôlé, « orthodoxe », était déjà au cœur de l'enquête magistrale de Marc Venard, *Réforme protestante, Réforme catholique dans le diocèse d'Avignon au XVI^e siècle* (Cerf, 1993). Puis-je la solide bilan de Cabantous encourager d'aussi exemplaires monographies.

Ph.-J. C.

Alain Cabantous collabore au « Monde des livres »

Paroles d'évêques

Albert Rouet, Hervé Renaudin et Michel Dubost : trois regards singuliers sur les rapports entre l'Eglise et la société

Les livres d'entretiens ont la réputation d'être des ouvrages vite faits, des œuvres de circonstance, des machines éditoriales destinées à « pousser » telle personnalité prometteuse. C'est finalement la spontanéité qui fait la différence : le livre trouve son public quand il fait entendre le timbre d'une voix. Albert Rouet, l'évêque de Poitiers, s'est confié au journaliste Yves de Gentil-Baichis. Le livre qui est issu de leur rencontre vient de recevoir le Prix des libraires religieux.

Ancien président de la commission sociale de l'épiscopat, Mgr Rouet se range résolument dans le camp de ces évêques pour qui le chemin de Dieu passe par l'homme. Il plaide pour une réflexion théologique qui parte « des choses ordinaires de la vie » : « Une

Eglise qui n'est pas attentive aux questions des hommes, à leurs préoccupations existentielles, et qui ramène tout de suite à de grands principes ne peut pas se faire entendre, assène-t-il. Même et surtout si ses réponses sont justes. »

Contre la tentation du pessimisme, Albert Rouet invite les chrétiens à poser un regard positif sur le monde : « L'Eglise ne doit pas se considérer comme une forteresse assiégée. Sa réflexion bouscule les idées reçues. Le manque de repères ? « Quand les gens disent qu'il n'y a plus de repères, c'est faux, car aujourd'hui tout se veut indications et repères. Mais on ne sait pas comment les classer, les hiérarchiser pour que la société devienne vivable. » L'hédonisme et le subjectivisme ? « On n'a pas une société hédoniste, mais des individus qui essaient de se préserver un domaine privé afin d'être le moins malheureux possible. » Le subjectivisme serait, en définitive, le dernier refuge de la liberté de l'homme dans un monde de contraintes.

Si Albert Rouet est favorable à une taxe sur les mouvements de capitaux, c'est parce qu'il craint par dessus tout que le catholicisme ne devienne « l'aumônier du libéralisme mondial, bénissant la liberté d'entreprendre et faisant des actes de générosité envers les laissés-pour-compte engendrés par l'ordre libéral ».

Deux autres évêques français prennent eux aussi la parole. Et ils ne sont

jamais aussi intéressants que lorsqu'ils sont capables de dire « je », lorsque l'humanité de l'homme transparaît sous le masque de la fonction. Le nouvel évêque de Pontoise, Mgr Hervé Renaudin, a été aumônier à la prison de la Santé, à Paris. Lui-même a connu la prison au cours d'un voyage en Iran, en 1977. Il parle de la réinsertion, qui est insuffisante et n'ouvre pas la voie à une véritable « réhabilitation ». Il critique la détention préventive, dont le régime est paradoxalement « plus sévère que la détention des condamnés ».

Michel Dubost, évêque d'Evry (Essonne), fait entendre lui aussi sa singularité. Sur le rôle du pape : « Il faut qu'il évolue ». Sur le pacs : « Un vrai problème que l'Etat devrait régler », même si le texte de loi est « mal conçu ». L'évêque d'Evry définit son rôle comme un effort permanent de « comprendre la société où l'on vit pour pouvoir ensuite ouvrir l'Evangile à la page qui la concerne ».

Xavier Ternisien

- *La Chance d'un christianisme fragile*, d'Albert Rouet, entretiens avec Yves de Gentil-Baichis (Bayard, 196 p., 18,29 €).

- *La Vie, entrée libre*, d'Hervé Renaudin, entretiens avec Jean-François Bouthors (Bayard, 186 p., 15,40 €).

- *Etre chrétien aujourd'hui*, de Michel Dubost, propos recueillis par Fabrice Midal (Pygmalion, 362 p., 20,90 €).

LA CRISE CATHOLIQUE
Religion, société, politique en France (1965-1978)
de Denis Pelletier.
Payot, 324 p., 14,95 €.

Depuis 1945, le catholicisme français a vu son déclin se précipiter avec le recul des pratiques cultuelles et la perte d'un patrimoine religieux jadis inculqué en famille et au catéchisme. Fort de ce constat, on a pu décrypter la mort de Dieu en France. L'intérêt de l'ouvrage de Denis Pelletier est de mettre à l'épreuve ce diagnostic trop hâtivement posé en scrutant la période qui court de la clôture du concile Vatican II (décembre 1965) au décès de Paul VI (août 1978). L'arrêt sur image de cette brève séquence d'une longue déchristianisation lie le sort du catholicisme à l'évolution d'un pays lui-même en profonde mutation.

Symptôme le plus visible de la crise : Rome peine à affirmer son autorité. Le fossé se creuse vite entre la société et l'Eglise, qui sort pourtant tout juste d'un concile censé la mettre en phase avec son temps. Tiers-mondiste, mobilisée contre la guerre du Vietnam, une mouvance radicale voit le jour. C'est le 22 mars 1968 que Jean Cardonnel donne la première de ses conférences de carême où il déclare : « Le

jeûne de carême qui plaît au Seigneur, c'est la grève générale. » Des catholiques prennent part aux événements de Mai. La fièvre est à peine retombée que l'encyclique *Humanae vitae* condamne la contraception. Dans *L'Express*, Jacques Duquesne redoute le « schisme silencieux » de couples s'éloignant « sur la pointe des pieds ».

L'heure, il est vrai, est à la désertion, y compris celle des prêtres : 40 par an entre 1945 et 1965, plus de 200 en 1972. La crise affecte aussi les vocations : 1 000 ordinations en 1950, 461 en 1968 et 99 en 1977. L'Eglise se refuse obstinément à envisager la question du célibat. Les mouvements laïcs d'Action catholique s'essouffent. Des militants, minoritaires mais offensifs, s'engagent dans la deuxième gauche. Beaucoup forment de petits groupes soudés par un lien religieux chaleureux. Avec le reflux des années 1970, la messe est dite pour ces réunions informelles. La fermeté de Rome s'exerce à l'égard de l'intégriste Mgr Lefebvre, mais aussi contre ceux qui prônent un changement radical.

Parallèlement, le rayonnement de l'Eglise s'effrite avec la moindre influence des intellectuels catholiques. Le rejet de la contraception entraîne une rupture avec le féminisme, aggravée par les débats sur l'avortement. Le catholicisme

n'aurait-il plus prise sur la société ? Pelletier voit, au contraire, dans les mouvements des Lip et du Larzac, soutenus par des prélats d'ordinaire circonspects, de nouveaux modes d'intervention du religieux dans l'arène sociale. Les occupations des lieux de culte par des sans-papiers et des prostituées sont un indice supplémentaire de la préservation du magistère moral de l'Eglise. D'où ce paradoxe : l'Eglise, longtemps cantonnée par la République dans le for privé, y est désormais inaudible alors que sa voix résonne dans la vie publique.

C'est donc moins la religion qui s'effacerait qu'une configuration du catholicisme qui s'épuiserait, à l'instar du modèle de société industrielle auquel cette configuration était historiquement liée. Aux routes bien balisées et très fréquentées auraient fait place des sentes étroites et escarpées où se vivifierait une spiritualité élaborée, comme dans la communauté eucéménique de Taizé. A la croisée de plusieurs champs historiographiques, le livre, savant mais accessible, de Denis Pelletier restitue la crise catholique dans une perspective sociale et culturelle qui autorise une lecture complexe et nuancée de la mue de l'Eglise du concile de Trente au sortir des « trente glorieuses ».

Laurent Douzou

ECRIVAINS

les Editions
Bénévent
publient
de nouveaux auteurs

Pour vos envois de manuscrits :
9 rue Boyer - B.P. 4049
06301 Nice Cedex 4
Tel : 04 93 26 30 12

Femmes d'ombre et de silence

Récit de vie, album de photographies, anthologie de poèmes... Jamais les témoignages d'Afghanes ou sur elles n'auront été aussi accessibles

FEMMES D'AFGHANISTAN
d'Isabelle Delloye.
Phébus, 186 p., 14,45 €.

VISAGE VOLÉ
avoir 20 ans à Kaboul
de Latifa.
éd. Anne Carrière,
236 p., 14,94 €.

LE VISAGE CACHÉ DE LA FEMME AFGHANE, FEMMES POÉTESSES D'AFGHANISTAN, ANTHOLOGIE
de Massoud Mershami.
Traduit du persan (Afghanistan)
par Corine Charpentier, Avidesh Hashemi, Nadjib Manalaj,
éd. Khavaran, 112 p., 10,67 €.

CENT LETTRES POUR LES FEMMES AFGHANES
Ed. Quai de Seine, 228 p., 16 €.

Depuis quelques mois, les ouvrages des femmes afghanes ou à leur propos, envahissent les rayons des librairies. Réédition largement augmentée (Isabelle Delloye), récit de vie écrit au lendemain de l'exil (Latifa), anthologie de poèmes restés jusque-là dans la confidentialité (Massoud Mershami), photographies de l'Afghanistan sous la guerre (*Cahier d'Afghanistan*)... Effet imprévu de la politique des talibans qui érigea la négation de la femme en principe de gouvernement, jamais les témoignages du quotidien des femmes de Kaboul au fin fond de la province du Nouristan, n'auront été aussi accessibles aux Occidentaux. Si ce régime a porté à son paroxysme l'oppression des femmes, celle-ci ne date cependant pas de l'arrivée des talibans en 1994. Face à ces phénomènes, l'incompréhension et l'ignorance de l'Occident demeurent immenses, comme le reconnaissent nombre des signataires de ces *Cent lettres pour les femmes afghanes*, adressées par des hommes et des femmes politiques, des journalistes, des écrivains, des cinéastes de tous pays.

Alors qu'elle enseignait à Kaboul entre 1974 et 1978, Isabelle Delloye a enregistré des récits de vie. Elle les publia en 1980 tout en continuant,

en France, à recueillir des témoignages auprès d'exilées, sous forme orale ou épistolaire. Plus que dans les analyses socio-historiques contemporaines, la richesse de la réédition augmentée de *Femmes d'Afghanistan* réside dans les détails du quotidien de ces femmes de différentes générations et niveaux sociaux, du début du XX^e siècle à aujourd'hui.

Née dans les années 1920, Nour Khanoum raconte ainsi son enfance démunie et violente dans un petit village du pays Hazara, comment elle a été mariée à 16 ans – « *Mon mari m'a prise avec lui, un objet parmi d'autres (...)* Il ne cachait pas son dégoût de moi et maussade, il me tournait ostensiblement le dos le soir en se couchant. *J'étais enceinte. Cela suffisait* » –, son travail « *comme un homme et même plus dur* », ses accouchements de onze enfants, la mort de quatre d'entre eux. Méprisée, elle n'a été qu'une marchandise, un outil de travail à bon rendement. Shirine, mariée à un fils de ministre de Zaher Chah, se définit comme une femme moderne tout en étant pieuse musulmane. En 1959, le prince Daoud, alors premier ministre de Zaher Chah, prend la décision de faire sortir son épouse et celles des ministres sans tchadri, vêtements qui portent alors uniquement les femmes de la noblesse et de la haute bourgeoisie. C'est avec jubilation qu'elle évoque cette journée : « *Moi, fille d'un seigneur pachtoune des montagnes, j'étais dans les premières à avoir osé l'impossible !* ». Elle se souvient aussi qu'« *à Kandahar, il y eut des mouvements d'opposition à cette première mesure de libération de la femme (...)* Plusieurs années après, quelques fanatiques ont attaqué des femmes à coups de revolver dans les jambes ou en leur jetant de l'acide au visage ».

Le dernier témoignage est celui de Chakiba, recueilli en mai 2001. Née dans une famille bourgeoise et intellectuelle de douze enfants, Chakiba a trois ans quand son père meurt. Elle se souvient d'une enfance protégée et heureuse, en dépit de l'occupation soviétique, des départs de ses frères égrenés au fil des guerres. Obstinée à rester dans son pays, sa mère se déci-

de pourtant un soir à tout quitter. Chakiba a 11 ans. Passeurs, voyage en car, barrages... Chakiba est repérée. Arrêtée, elle parvient à s'enfuir au prix d'une course éperdue d'une semaine avec un passeur qui menace de la vendre. Elle atteint Peshawar, retrouve sa mère et s'envole pour la France où elle entreprend une excellente scolarité, sans connaître à son arrivée un mot de français. Depuis 1994, elle dirige une association pour la reconstruction de son pays et « *choisit l'efficacité plutôt que la polémique* ». En bref, elle ne veut surtout pas que « *le problème afghan* » se réduise au « *problème des femmes afghanes et du tchadri* ».

Du 27 septembre 1996, jour de la prise de Kaboul par les talibans, Latifa se souvient parfaitement : le cadavre de Najibullah se balançant au bout de tuyaux de plastique sur la plate-forme Ariana, les vainqueurs barbus fouettant au hasard avec des câbles métalliques, et le silence de la capitale, rompu uniquement par le pas pressé des femmes regagnant leur maison. Elle a 16 ans, prépare alors le concours d'entrée à l'école de journalisme. Enfant de la guerre, elle a toujours connu le bruit des roquettes et les pannes d'électricité, mais jamais l'enfermement. Latifa livre pêle-mêle sa vie, comme trop pressée de raconter l'impensable et ce qui restera longtemps pour elle aussi l'invisible. Elle refusa en effet pendant des mois de voir les talibans, s'empêchant de sortir ou de glaner une image de l'extérieur, déniait ainsi leur existence et bravant en solitaire la réalité. Cloî-trée pendant deux ans dans l'appartement familial, déprimant d'ennui, elle glisse dans la dépression.

Un jour, elle aperçoit par sa fenêtre la cour de la mosquée. Des garçons se balancent au rythme de leur enseignement religieux officiel. Elle réalise soudain le désastre éducatif d'une génération et décide sur un coup de tête d'ouvrir avec des amies une école clandestine. Chacune enseigne une matière dans son propre appartement à une dizaine d'enfants entre 7 et 14 ans. « *Les enfants sont motivés et parfaitement conscients de ce qu'ils font dans cette*



JOËL ROBINE IN « CAHIER D'AFGHANISTAN »

école improvisée et de l'importance qu'elle représente pour eux dans le désert intellectuel du régime taliban ». En avril 2001, une association française et le magazine *Elle* lancent une campagne d'information sur la condition des femmes afghanes. Le docteur Sima, médecin clandestin, est invitée. Ne pouvant quitter Kaboul, elle insiste pour que Latifa et sa mère s'y rendent. « *Le témoignage est notre seule façon de résister* » insiste-t-elle. Le 3 mai 2001, Latifa commence sous son tchadri la tournée du Parlement européen, de l'Assemblée nationale, du ministère de la coopération et des interventions. A Kaboul, les talibans dévastent son appartement et lancent une fatwa contre sa famille. Le livre de Latifa n'est pas un journal écrit au jour le jour, mais un va-et-vient de souvenirs, le déversoir d'un trop-plein d'images terribles, d'écœurement et de peurs. Il s'achève sur un hommage à Chakiba, sa traductrice qui a collaboré à l'écriture de son

ouvrage. Isabelle Delloye avait aussi refermé son livre sur la vie de cette singulière exilée.

Ces ouvrages se font écho. Par la présence de Chakiba, mais aussi dans les landeys, ces courts poèmes de deux vers chantés par les Pachounes, que cite Isabelle Delloye, mais aussi Nadjib Manalaj dans l'anthologie à laquelle il a contribué. Il les a captés dans une partition dissonante, allant des tâches du quotidien « *Potier, que tes fils meurent par paire/Ma cruche est trop lourde, elle me brise les reins* », à l'érotisme le plus explicite « *Narguïll, tu es mieux loti que moi/Sur toi mon amant pose ses lèvres, il te caresse des deux mains* ». Pour Manalaj, les femmes trouvent dans le landey chanté « *une formidable tribune pour décrire leur condition et calmer leur révolte* », d'autant plus que le landey est anonyme. La poésie écrite et signée n'en est pas moins vivante. Dans la première partie de cet ouvrage original

et courageux, dix-sept poétesses afghanes livrent des vers qui témoignent d'une modernité et d'une force rares, non sans parenté avec les écrits de la grande poétesse iranienne Forough Farrokhzad : écriture de l'intime, de la révolte, de l'absurde, de la souffrance du corps et du désir.

Echos visuels aussi quand, pour *Cahier d'Afghanistan* (Seuil, 128 p., 26 €), Joël Robine photographie une école clandestine, semblable à celle ouverte par Latifa. Une écolière lève les yeux, une autre se tient le front en signe de fatalité, un doigt dénonce le ciel. En arrière-plan, au fond de la classe, une fille continue patiemment d'apprendre. A chacune sa guerre.

Agnès Devictor

★ Signalons la réédition de *Le Suicide et le chant, poésie populaire des femmes pachounes*, de Sayd Bahodine Majrouh (traduit par André Velter et l'auteur, Gallimard, « Connaissance de l'Orient-poche », n° 65).

Livraisons

■ **IMPRÉVISIBLE AFGHANISTAN**, de Gilbert Etienne

Cet ouvrage synthétique tente de démêler les conflits internes et externes, les enjeux des grandes puissances et les luttes des chefs tribaux qui ont contribué à l'édification de l'Etat afghan en 1880, mais aussi à sa continuelle fragilisation. Analysant l'interdépendance de chaque pièce de ce jeu complexe, l'auteur démontre la logique de certaines alliances, mais aussi les mécanismes de revirements politiques spectaculaires et inattendus. S'attachant davantage à une analyse géopolitique minutieuse qu'à l'évolution culturelle et sociale de l'Afghanistan, Gilbert Etienne nourrit son essai de témoignages recueillis lors de ses séjours dans ce pays et d'anecdotes teintées d'humour. On regrette cependant l'absence de données sur les réactions de la population afghane, et des élites politiques, lors de la récente intervention américaine, analysée unilatéralement en terme de « *nettoyage* », gommant, cette fois toute complexité dans cet « *imprévisible Afghanistan* » (Presses de Sciences-Po, 154 p., 12 €). **A. De.**

■ **POSTE N°3, Hôtel des taliban**, de Michel Peyraud

Enlevé par les talibans, le 9 octobre 2001, deux jours après le début des frappes américaines, le journaliste Michel Peyraud raconte sa détention de vingt-six jours (Pauvert « Personnage », 214 p., 17 €).

■ **LE VOYAGEUR DE MINUIT, Ego Monstre I, et LE RIRE DES AMANTS, Ego Monstre II**, de Sayd Bahodine Majrouh

Assassiné à Peshawar le 11 février 1988, le poète et ancien doyen de la faculté de Kaboul, Sayd Bahodine Majrouh était un conteur inspiré, l'une des voix les plus rebelles de l'Afghanistan. Œuvre imposante, *Ego Monstre* est une fable épique, une exhortation visionnaire qui mêle l'émerveillement et la révolte, le chant et la critique sociale. Sans rien renier de ses héritages, l'écrivain assume son rôle de guetteur et de messager. L'édition française en deux volumes, due à Serge Sautreau, ici rééditée, avait paru en 1989 et 1991 (Phébus, 204 p., 15 € et 310 p., 20 €). **P.K.**

■ **OÙ EST LA TERRE DES PROMESSES ? Avec Ella Maillart en Afghanistan (1939-1940)**, d'Annemarie Schwarzenbach

Au volant de sa Ford, avec Ella Maillart en copilote, Annemarie Schwarzenbach quitte en juin 1939 la Suisse, parcourt l'Italie, la Turquie, les vastes plaines d'Asie centrale, pour atteindre Kaboul. Ce recueil d'articles et de notes prises n'est pas un romantique récit de voyage linéaire. Lorsqu'elle part à 31 ans, Annemarie Schwarzenbach est dévastée par la drogue. Elle choisit la mise à l'épreuve dans ce voyage aux conditions extrêmes, pour rompre avec sa dépendance. Ce livre, magnifiquement postfacé par Roger Perret, est l'écho de son parcours intérieur, de ses interrogations face au réel, mais aussi un hommage aux lieux et aux frontières : « *Un hymne à son nom (l'Hindou Kouch) car les noms sont davantage que des désignations géographiques, ils sont musiques et couleurs, rêve et souvenirs, ils sont le mystère, la magie – et loin d'être une expérience décevante, c'est au contraire une chose merveilleuse que de les trouver un jour, chargés d'éclat, d'ombre et de feu, et de la froide cendre de la réalité.* » En voyageant, cette jeune femme aux cheveux courts et cigarette au bec – morte accidentellement en 1942 – rencontre l'Afghanistan, goûte l'hospitalité, mais aussi l'aridité infinie de cette « *terre à l'agonie* » (traduit de l'allemand – Suisse – par Dominique Laure Miermont, Payot, 204 p., 16,50 €). **A. De.**

★ Signalons également que diverses manifestations sont organisées à Paris jusqu'au 20 avril par l'association « *Itinéraires afghans* », dans le but de mieux faire connaître la culture afghane (tél. 01-42-09-93-13, www.itinérairesafghans.com).

Corps de douleur

« Sous les prisons de coton »

En une centaine de photographies, la tragédie récente d'un pays au travers des malheurs imposés à ses femmes

LES MILLE MAISONS DU RÊVE ET DE LA TERREUR
de Atiq Rahimi.
Traduit du persan (Afghanistan)
par Sabrina Nouri,
POL, 202 p., 18 €.

Il y a deux ans, la traduction de *Terre et cendres* révélait la voix puissante de l'écrivain afghan Atiq Rahimi (1). *Les Mille Maisons du rêve et de la terreur* confirment cette force hallucinée qui précipite le récit de guerre dans une dimension que nous ignorons en Occident. Ou que seule la poésie est apte à nous révéler. Car ici, nous ne sommes pas devant un tableau de bataille, contemplant la composition d'un spectacle de misère et de mort. L'auteur nous a fait franchir une étape. La désolation et l'angoisse ne sont plus des attributs mais des sujets. Au travers des voix multiples qui se lamentent, appellent père et mère, implorant, se rebellent contre la botte de l'oppresser, des corps de douleur s'expriment. Les frontières qui nous séparent du royaume des morts, comme de l'intériorité de la souffrance endurée, ont été violées, effacées. « *Je suis mort. Mort, avant même de succomber sous les bottes des soldats. La tombe a broyé mes côtes. J'ai vomis mon âme. Les anges de la mort se sont présentés dans ma tombe, avec leur abject visage noir, leurs moustaches épaisses et leurs hautes bottines. Ils m'ont frappé avec la crosse de leur kalachnikov.* »

Le propos d'Atiq Rahimi n'est pas de nous familiariser avec une culture et des manières de penser, de ressentir, différentes des nôtres, car les misères de la guerre n'ont rien d'exotiques.

Patrick Kéchichian

(1) POL, « *Le Monde des livres* » du 28 avril 2000.

FEMMES AFGHANES
de Nilab Mobarez
et Olivier Weber.
Ed. Hoëbeke, 128 p., 30 €.

Des lycéennes qui manifestent cheveux au vent dans le parc central de Kaboul, en 1972. Des femmes qui soulèvent leur burqa et dévoilent des visages émouvants, trente ans plus tard. Le regard perdu d'un enfant sur les prothèses de sa mère, aux jambes pulvérisées par une mine antipersonnel, la détresse dans les yeux de la jeune maman qui apprend à marcher. En une centaine de photographies, ce livre dit la tragédie récente d'un pays au travers des malheurs imposés à ses femmes – une large moitié de la population, tant sont nombreuses les veuves de guerre en Afghanistan.

Rapportées clandestinement par des reporters, lorsque le pays était aux mains des talibans, les images les plus nombreuses montrent la vie quotidienne sous les « *prisons de coton* ». Qu'elles mendient leur pitance dans les restaurants, qu'elles tournent le dos à un dentiste barbu et embarrassé, qu'elles fassent leurs courses en compagnie obligée (d'autres femmes ou un proche parent masculin), les Afghanes demeurent au pays n'ont pas eu d'autre choix que la burqa. Signe le plus visible de l'oppression, le vêtement ne doit pas cacher les discriminations plus fondamentales qui ont été édictées par les « *étudiants en religion* » : interdites de travailler et d'étudier, les Afghanes ont été traitées en parias, rappellent les auteurs – une chirurgienne afghane engagée dans l'action humanitaire, Nilab Mobarez, et un journaliste-écrivain français, Olivier Weber. Nul doute que les femmes ont été les principa-

les victimes de la répression talibane.

Des clichés d'écoles clandestines, par exemple, montrent qu'il y eut aussi une résistance féministe aux talibans. Lorsqu'ils prennent Kaboul, en 1996, les femmes formaient 40 % des médecins de la capitale, 70 % du corps enseignant, 40 % des étudiants. On peut en déduire qu'il n'y a pas de fatalité à la tyrannie masculine afghane, tout en rappelant que celle-ci ne date pas du pouvoir taliban. Le règne de Zaher Chah (1933-1973) avait innové en ouvrant largement les écoles aux fillettes et aux institutrices, les ministères aux candidates à l'administration, les hôpitaux aux doctresses. En 1959, la monarchie avait même décidé d'en finir avec la burqa obligatoire, au grand dam des mollahs conservateurs, interprètes radicaux du Coran. Six ans plus tard, fortes du droit de vote qui venait d'être accordé aux femmes, trois députées firent leur entrée au Parlement, dont Kobra Nourzaï, élue dans la région de Kandahar, qui deviendra le fief des talibans. Après le coup d'Etat communiste de 1978 et la décennie soviétique qui s'ensuivit, un autre genre d'émancipation féminine avait encore vu le jour.

Dans ces années de combats impliquant les moudjahidines, « *la femme devient un enjeu, du moins son statut* », notent les auteurs. D'abord parce que « *dans les campagnes, les mollahs attendent leur heure. La guerre de résistance va s'accompagner d'un profond mouvement de revivalisme religieux. La femme afghane en fait les frais* ». Aussi parce que les chefs de guerre, à quelques exceptions près, dont celle d'Ahmad Chah Massoud, s'inscrivent dans le fondamentalisme religieux et la tradition phallosocratique. Amnesty International note, à l'époque : « *Au cours des deux décen-*

nies écoulées, et tout particulièrement entre 1992 et 1996 [quand les moudjahidines ont chassé les communistes de Kaboul et se disputent le pouvoir au mortier], les membres des groupes armés ont transformé les normes culturelles en armes de guerre, soumettant les femmes à des viols et des agressions sexuelles comme moyen extrême de déshonorer des communautés tout entières. » Aujourd'hui que les Afghanes ont retrouvé le droit d'étudier et de travailler, la prudence les conduit encore à porter la burqa.

Erich Inciyan

GAÏTO
GAZDANOV

LE RETOUR DU BOUDDHA

« *L'exil : la pierre d'angle d'une œuvre étonnante à travers laquelle Gazdanov n'a de cesse d'explorer l'essence de l'être humain.* »

Alexie Lorca Lire

ÉDITIONS Viviane Hamy

La danse des images dans le temps

A travers l'œuvre d'Aby Warburg, Georges Didi-Huberman fait l'éloge d'une pensée des images libérée d'une histoire trop linéaire et d'une iconographie trop catégorique

L'IMAGE SURVIVANTE
Histoire de l'art et temps
des fantômes selon
Aby Warburg
de Georges Didi-Huberman.
Minuit, 592 p.,
93 ill., 27 €.

NINFA MODERNA
Essai sur le drapé tombé
de Georges Didi-Huberman.
Gallimard, 186 p., 56 ill., 24 €.

Depuis plusieurs années, Aby Warburg hante la pensée et les écrits de Georges Didi-Huberman. D'habitude, l'expression est de pure rhétorique. Cette fois, elle est inévitable, à propos de deux livres qui ont fantômes et revenants pour sujet commun. Le premier, *L'Image survivante*, justifie et théorise la méthode que le second, *Ninfa moderna*, met en pratique, ce qui était déjà le cas d'*Ouvrir Vénus* en 1999 et, pourrait-on ajouter, de la plupart des ouvrages de Didi-Huberman qui portent sur des artistes vivants, Hantai, Penone, Convert.

Formulée au plus simple, la question est : qu'y a-t-il à ressusciter dans une œuvre d'art, qu'elle soit peinture, sculpture, photographie - et comment y réussir ? La réponse est dans les écrits et la vie de Warburg (1866-1929). Histoire

rien de l'art, il étudie la Renaissance florentine, constitue une formidable bibliothèque qui a quitté Hambourg pour Londres en 1933, voyage en 1895 jusqu'au Nouveau-Mexique pour observer le rituel indien du serpent, souffre psychologiquement de la première guerre mondiale au point d'être interné au début des années 1920 et, guéri, meurt après avoir réalisé son plus étonnant projet, *Mnemosyne*, un *Bilderatlas* des images qui fonctionne par rapprochements d'œuvres prises à différentes époques et différentes civilisations afin que rencontres, incompatibilités et similitudes réactivent les images ainsi associées. « Mnemosyne, écrit Didi-Huberman, est un objet d'avant-garde en ce qu'il ose déconstruire l'album-souvenirs historiciste des "influences de l'Antiquité" pour lui substituer un atlas de la mémoire erratique, réglé sur l'inconscient, saturé d'images hétérogènes, envahi d'éléments anachroniques ou immémoriaux, hanté par ce noir des fonds d'écran qui, souvent, joue le rôle d'indicateur de places vides, de missing links, de trous de mémoire. (...) Mnemosyne est donc l'objet anachronique par excellence : il plonge dans l'immémorial pour resurgir dans le futur. »

Autrement dit : Warburg est

celui qui, dans la période décisive de la fin du XIX^e et du tout début du XX^e siècle, échappant aux façons communes de faire de l'histoire, ne croyant à rien de linéaire, rien de simple, rien d'assuré, s'efforce de rendre manifeste, dans toute œuvre, la multiplicité indénombrable des résonances qu'elle suscite, des échos qui la traversent, des souvenirs qu'elle suggère et, parfois, des prophéties qu'elle balbutie. *Mnemosyne* est à l'exact ressemblance de la mémoire d'un homme moderne : sans limites spatiales ni temporelles, informée par l'expérience directe et les images, puisant partout et capable, grâce à cette capacité et à cette vitesse, de voir la connivence qui apparente le *Laocoon* et les cérémonies indiennes. Cela suppose de ne pas confondre « survivance » et retour d'une tradition et de ne pas s'en tenir à des approches strictement généalogiques et iconographiques, qui appauvrissent le jeu en le simplifiant. Cela suppose de laisser la mémoire libre d'aller à sa guise.

Pour rendre à la démarche de Warburg son importance, Didi-Huberman procède, dans *L'Image survivante*, d'une manière elle-même toute warburgienne. Il ne se borne pas à décrire et analyser sa méthode. Si des éléments biographiques apparaissent, ils ne

sont pas tenus dans le schéma d'un récit. Et si biographie intellectuelle il y a, c'est par éclats, courts-circuits, heurts et explosions. Didi-Huberman procède comme ces physiciens qui « bombardent » un atome afin de le faire éclater et de mieux comprendre ainsi sa structure. Il « bombarde » la pensée de Warburg de rayons émis par Nietzsche, par Freud, par Binswanger, par Darwin. Il soumet la notion de « survivance » à des épreuves nommées Panofsky, Tylor ou Burckhardt. Chaque expérimentation fait jaillir un éclat, sous forme de définition ou d'aphorisme. Telle cette définition de la « *figuration plastique* » obtenue au croisement de Warburg et de Freud : « Une énergie a pris corps par sédimentations du temps, s'est fossilisée, et cependant a gardé tout son pouvoir de bouger, de se transformer. (...) En sorte que regarder une image reviendrait à voir danser tous les temps ensemble. »

Ninfa moderna est l'une de ces danses, composée par Didi-Huberman à partir de Warburg, mais en s'éloignant de lui de plus en plus. Au début sont les nymphes, « belles créatures drapées, venues de loin, marchant dans le vent, toujours émouvantes, presque toujours érotiques, inquiétantes quelquefois ». Au terme du livre, on en est



Duchenne de Boulogne : « Mouvements expressifs du sourcil et du Front » (1852-1856), d'après « Mécanisme de la physiognomie humaine (détails) »

arrivé à Moholy-Nagy, Kertész, Wols - et, plus encore, Bataille. Et, entre-temps, des observations et variations sur la poétique baudelairienne de la guenille, le fétichisme de la marchandise, le motif de la mort glissant sous la surface des choses et des êtres. L'itinéraire passe par Fleischer avec autant d'aisance que par Maderno, par Germaine Krull comme par Titien. L'histoire est celle d'une perte : « *Fuite des Muses, chute de Ninfa ou déclin de l'aura : c'est tout un.* »

L'histoire est, plus évidemment encore, celle d'une réflexion de

plus en plus singulière et, partiellement du moins, autobiographique, celle que Didi-Huberman poursuit à travers les images et les livres. Cette réflexion, qui leur prend ce qu'il lui faut pour grandir, s'écrit à la première personne, au nom d'une mémoire tout aussi diverse et accidentée que celle que Warburg a projetée dans *Mnemosyne*. Cette liberté peut offusquer. Mais elle est la meilleure manière, sinon la seule, de faire rayonner les œuvres dont elle s'empare d'un magnétisme renouvelé.

Philippe Dagen

Pour une politique de la technique

Dans le troisième volume de sa somme théorique sur le temps et la technique, le philosophe Bernard Stiegler interroge le cinéma dans son rapport à la conscience et à la marchandise

LA TECHNIQUE ET LE TEMPS 3
Le temps du cinéma
et la question du mal-être
de Bernard Stiegler.
Galilée, 330 p., 31,50 €.

« *Temps du cinéma* est le troisième tome d'une œuvre au long cours, qui doit compter cinq volumes. Cette vaste entreprise ambitieuse de remettre en perspective la philosophie à l'épreuve de la technologie, c'est-à-dire de l'état contemporain de la technique dès lors qu'elle ne se contente plus d'être « supports de mémoire », mais incorpore des dispositifs de langage et de mémoire. Sous les auspices de Leroi-Gourhan et de Simondon, les deux premiers volumes (1) creusaient les fondations de ce vaste chantier théorique, qui se concentre ici sur un processus particulier, que Bernard Stiegler installe au centre de sa réflexion, et qu'il appelle « temps du cinéma ». Ce « temps » y joue sur un double registre.

L'expression désigne d'abord le rapport au temps qu'institue le cinéma. C'est-à-dire sa capacité à enregistrer de la durée, à la conserver et à la restituer comme présent, dans une relation problématique à

son « premier présent », celui de l'enregistrement. Relation rendue plus complexe par la possibilité de répéter indéfiniment, mais chaque fois comme un nouveau présent, l'expérience de cet ancien présent conservé. Justifiant pourquoi le cinéma est le meilleur appareillage de conservation du temps, Stiegler utilise cette particularité du dispositif cinématographique pour revenir sur les grandes catégories de la pensée établies par Kant et reconfigurées par Husserl et par Heidegger.

Bernard Stiegler reprend de manière critique la terminologie de Husserl décrivant les processus mentaux, pour mettre en évidence ce qu'il nomme la « rétention tertiaire ». Celle-ci désigne l'étape essentielle du processus de la conscience comme possibilité pour les humains d'être au monde, et d'être au monde social, en s'incorporant une histoire qui n'est pas la leur comme individus. Et il explique que « la structure de la conscience est de part en part cinématographique, si on appelle cinématographique en général ce qui procède par montage d'objets temporels, c'est-à-dire d'objets constitués par leur mouvement ». La conscience a donc, en ce sens très particulier, toujours été « cinématographique » (2), du fait du rapport à l'espace-temps qu'elle institue.

RÉVOLUTION HISTORIQUE

Mais l'expression « le temps du cinéma » désigne simultanément l'époque où existe le cinéma en tant que tel, c'est-à-dire comme technique. Dans la démonstration de l'auteur, ce moment constitue le point de départ d'un développement fulgurant, qui caractérise notre temps : celui des machines dont le fonctionnement est semblable à celui de la conscience humaine. Politiquement, éthiquement, anthropologiquement, les effets de ce « saut » technologique sont immenses, d'autant plus que ces machines sont au centre d'un processus industriel et marchand. Le travail de Bernard Stiegler consiste dès lors à établir philosophiquement les enjeux d'une société mondialisée fondée sur le profit, quand le moteur principal du profit est un secteur, les « industries culturelles », dont le fonctionnement est celui de la conscience humaine. « Dans le devenir industriel de la culture, c'est la conscience qui est elle-même à vendre. »

Défini comme la synthèse des techniques de transmission, de symbolisation et de mémorisation, qui caractérisait le fonctionnement de la conscience, l'appareillage des industries culturelles devient l'épicentre d'une révolution historique. Historique puisque, si elle s'en prend à la donnée essentielle de l'être au monde, elle n'en est pas moins inscrite dans l'histoire, et même précisée datable : « *C'est au cours du XX^e siècle que le milieu de l'esprit est devenu celui d'une exploitation industrielle des temps de conscience.* » Ce processus est tout autant inscrit dans l'espace, plus exactement dans la géopolitique : les Etats-Unis comme puissance nationale, puis le marché mondialisé en structurent les champs de force. Mais la majorité des puissances économiques et technologiques demeure située en Amérique - « Hollywood » étant désormais le nom même du marché dans le domaine des formes.

Cette « révolution », par laquelle s'accomplit le passage de l'âge moderne à l'époque contemporaine, a des conséquences de toutes natures, qui convergent vers ce mal-être dont parle aussi le titre. Un mal-être qu'il faut entendre au sens fort de la possibilité de la perte de l'être lui-même, du sujet. Elle a donc pour enjeu rien de moins que l'horizon de la liberté, à l'échelle de l'individu, et la pratique effective de la démocratie, à l'échelle de la collectivité.

Le livre de Bernard Stiegler est susceptible de critiques - par exemple sur son maniement insistant des citations et de terminologies lourdes, ou sur la manière dont il instrumentalise le cinéma sans voir que sa nature artistique en fait simultanément un espace de résistance à ce

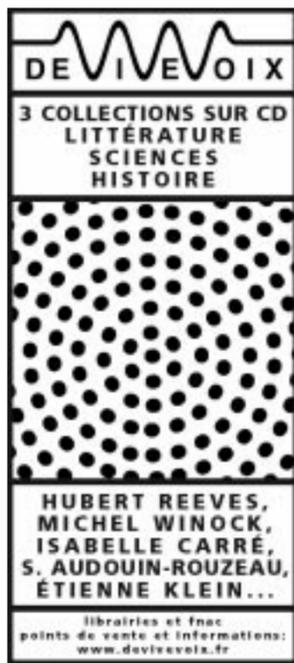
processus d'intégration et d'asservissement, au contraire de la télévision dont l'auteur le distingue mal. Mais ce livre est d'abord, d'un grand courage intellectuel, en reconstituant avec une véritable bravoure théorique la ligne de front qui unit la critique des fondements philosophiques et la lutte contre les hyperpuissances contemporaines. Il montre ainsi combien il y a de la raison à confronter certaines formulations de Kant et la nature d'AOL-Time Warner. En travaillant à jeter les bases théoriques de ce qu'il nomme une « politique de la technique », Bernard Stiegler trace à la fois l'ampleur et l'urgence de la tâche.

Jean-Michel Frodon

■ LETTRES D'ITALIE, de Paul Klee

D'octobre 1901 à mai 1902, Paul Klee visite l'Italie. Il passe par Gênes, séjourne tout l'hiver à Rome puis, les deux derniers mois, à Florence. Il écrit à ses parents et, bien plus souvent et plus longuement, à Lily Stumpf, sa fiancée et future épouse. Correspondance très intime et très variée : on y trouve des effusions sentimentales, le détail de son budget, des descriptions de paysages et de villes, des considérations sur les musées et les concerts et la chronique de son quotidien. Klee, qui a 22 ans, adore et déteste alternativement le pays, les habitants et leur langue, qu'il échoue à comprendre et à parler. La cuisine italienne l'enchantera, la saleté un peu moins.

A cette époque, ses goûts sont encore ceux d'un élève de Von Stuck et l'antique lui « donne un moral d'acier » : « la pureté de ces œuvres est communicative ». C'est dire que si le peintre Klee transparait dans ces écrits, ce n'est qu'à peine. A l'inverse l'artiste est lui déjà là, avec sa curiosité insatiable, ses observations paradoxales, sa connaissance profonde et critique de la musique - et son ironie (traduit de l'allemand par Anne-Sophie Petit-Emptaz, éd. Farrago-Leo Scherr, 170 p., 18 €). Ph.D.



Jacques-Alain Miller



Jubilatoire.
Edwy Plenel, LCI

Pugnace, brillant, revigorant.
Xavier Lacavalerie, Télérama

Le grand style du pamphlet à la française.
Jean Birnbaum, Le Monde

Des pistes de réflexion sur le devenir de la psychanalyse.
Florence Assouline, Marianne

Jacques-Alain Miller et 84 amis
Qui sont vos analystes ?

Chaque fin de collection dirigée par Jacques-Alain et Judith Miller aux Éditions du Seuil, Paris

www.seuil.com

(1) *La Technique et le Temps 1. La faute d'Épiméthée*, 1994, et *La Technique et le Temps 2. La désorientation*, 1996, tous deux chez Galilée.

(2) Du point de vue de la théorie du cinéma, cette approche est très neuve - même Deleuze dans *L'Image Temps* (Minuit) n'envisageait pas le rapport du cinéma au temps sous cet angle, dont les prémisses les plus significatives se trouvent plutôt dans un texte d'André Bazin, « Mort tous les après-midi » (dans *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Cerf). En revanche, elle recoupe une thèse souvent développée par Jean-Luc Godard sur le cinéma comme processus mental.

